SUPPLÉMENT LIVRES D'ÉTRENNES

Le Monde

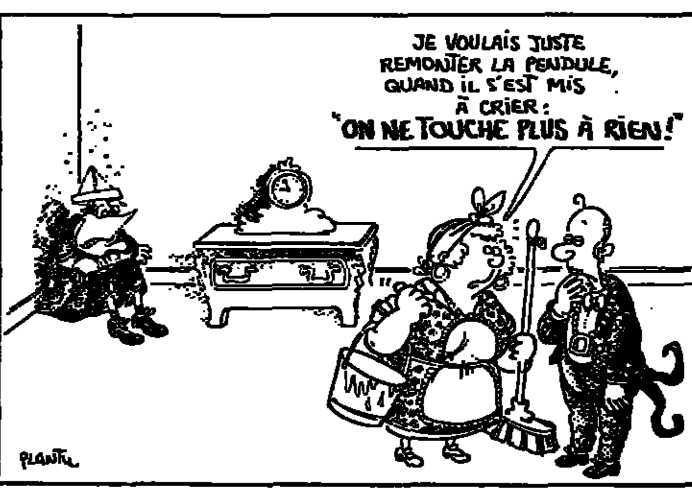
DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 13022 – **4,50 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – JEUDI 11 DÉCEMBRE 1986

La cohabitation après la nouvelle orientation annoncée par M. Chirac

M. Mitterrand approuve la « pause » dans les réformes et soutient la manifestation des jeunes

Les étudiants et les lycéens, qui manifestaient le mercredi 10 décembre de Denfert-Rochereau à la place de la Nation à Paris, à la mémoire de Malik Oussekine, ont reçu le soutien de M. Mitterrand. Le chef de l'Etat, qui participait mardi à l'émission « Découvertes » d'Europe 1, a répété qu'il se sentait « en phase » avec les jeunes. Il a confirmé avoir demandé le retrait du projet de réforme universitaire et approuvé le premier ministre, qui avait annoncé mardi, devant les députés RPR et UDF, une pause dans la politique de réformes.



Le poids des otages

« J'envisagerais la grâce d'Anis Naccache, si cela était en échange de tous nos otages d'un seul coup, si je croyais en conscience que cela était bon et, d'autre part, si je croyais devoir répondre à une demande expresse du gouvernement. »

Cette déclaration du chef de l'Etat n'est pas une révélation, mais c'est la première fois que M. Mitterrand s'exprime publiquement sur cette affaire. On peut légitimement penser qu'il répond ainsi aux propos de M. Chirac, qui, le 30 novembre dernier, avait affirmé que, le droit de grâce étant une prérogative du président, cette affaire ne concernait que lui. Sur ce point, le message de M. Mitterrand, qui a tenu à réaffirmer qu'il n'avait « jamais gracié de terroriste », est clair : la responsabilité de l'éventuelle libération d'Anis Naccache sera partagée, et nul ne pourrait en refuser la paternité si cette libération était mal comprise par l'opinion.

A l'égard de Téhéran, le message de M. Mitterrand est lui aussi sans ambiguïté, sinon sans contradictions. « Je n'échangerai pas des assassins contre des otages innocents », dit M. Mitterrand. Comment alors justifier qu'Anis Naccache pourrait être gracié contre la délivrance de tous les otages français ?

La libération d'Anis Naccache est réclamée avec constance par un des groupes qui se partagent le pouvoir à Téhéran. Ce groupe demande même l'engagement de libérer rapidement les autres membres du commando qui avait tenté d'assassiner l'ancien premier ministre du Shah, M. Chapour Bakhtiar. En janvier dernier, alors que la libération des otages français paraissait imminente, on laissait entendre que leur cas pourrait être examiné avec une certaine clémence. Le gouvernement actuel souhaiterait qu'il en aille de même aujourd'hui.

Dans le grand marchandage engagé avec les ravisseurs et leurs commanditaires, cet aspect des choses ne peut être perdu de vue, et il faudrait beaucoup d'hypocrisie pour croire qu'une solution pourrait être trouvée dans le strict respect de l'indépendance de la justice.

Qui peut encore prétendre que les prises d'otages ne sont pas payantes quand on voit les Etats-Unis avec l'aide d'Israël livrer des armes à Téhéran ? Le contentieux financier franco-iranien aurait-il été débloqué avec autant d'empressement si six de nos compatriotes ne croupissaient pas dans des geôles au Liban ? Sinon, pourquoi le gouvernement attendrait-il avec autant de fébrilité une prochaine libération d'otages en réponse au premier versement à l'Iran de 330 millions de dollars il y a trois semaines ?

La partie qui se joue est serrée et pèse, bien qu'on s'en défende à l'Elysée comme à Matignon, sur toute la politique française au Proche-Orient. Espérons seulement que les contradictions de la cohabitation ne viendront pas s'ajouter aux difficultés inhérentes à la solution de ce qui est aussi et d'abord un drame humain. Car les ravisseurs, qui ont prouvé qu'ils savaient jouer avec les considérations de politique intérieure française, pourraient bien alors être tentés d'attendre, une nouvelle fois, les prochaines échéances électorales...

Un président qui juge

« Tout le monde est si content de ce qui se passe ! » M. Barre, qui s'exprimait ainsi mercredi sur RTL, au terme d'une semaine d'émotions fortes et au lendemain d'une journée politique à grand spectacle – pause des réformes, côté Chirac ; hymne à la jeunesse, côté Mitterrand, – a le goût du paradoxe et le sens de l'humour. A moins que ses amis lui aient fort mal rapporté les propos tenus mardi, sur Europe 1, par M. Mitterrand, considérations qu'il n'a pas écoutées lui-même, occupé qu'il était à « distribuer », au même moment..., des diplômes universitaires.

« Tout le monde », c'est sans doute M. Barre tout seul, cela fait déjà beaucoup. Mais M. Mitterrand, si l'on a bien compris, n'est pas satisfait du tout du premier ministre, et M. Chirac, dont la « pause » n'est certainement pas enthousiaste, devrait être fort mécontent du jugement que le président de la République porte sur lui.

« Le premier ministre a beaucoup de qualités, explique M. Mitterrand avec le ton suave qui convient : *je souhaiterais que ces qualités fussent appliquées exactement au bon endroit et au bon moment. »* Ce propos cruel permet de saisir la trame de ses relations, telles qu'il les perçoit, avec M. Chirac et du rapport de forces – variable depuis le 16 mars – au sein du couple composant l'exécutif.

« Au bon endroit » : la formule assassine vaut pour le passé.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 8.)

Le consensus est parmi nous

« Il faut rechercher sur l'éducation un consentement de même ampleur que celui qui existe sur la défense », a déclaré M. Mitterrand le 9 décembre. De son côté, M. Monory avait affirmé, la veille, que *« rien ne se ferait sans consensus »*. Ce consensus sur l'éducation que les responsables appellent de leurs vœux est-il possible ? La réponse est claire : non seulement il est possible, mais il existe déjà. Et il s'articule autour de quelques idées forces facilement discernables.

La première est la démocratisation de l'enseignement. Lorsque le général de Gaulle a décidé, en 1959, la prolongation de la scolarité jusqu'à seize ans, il n'a fait que prendre acte d'un profond désir populaire. Malgré ses difficultés d'application, cette mesure n'a jamais été remise en cause. Lorsque les socialistes ont annoncé qu'il fallait *« 80 % de jeunes au niveau du bac en l'an 2000 »*, ils ont fixé un objectif correspondant aux besoins et à l'état de la société. C'est pourquoi le gouvernement Chirac l'a repris à son compte.

Cette poussée se répercute maintenant sur l'enseignement supérieur : la majorité et l'opposition sont d'accord pour affirmer qu'*« il n'y a pas assez d'étudiants en France »*. C'est ce qu'a exprimé le président de la République, lorsqu'il a dit : *« Tout le monde devrait être d'accord pour ouvrir l'Université à tous les enfants qui ont acquis le diplôme de base qu'est le baccalauréat. »*

La deuxième idée commune est la nécessité de la diversité. Celle-ci a pris, dans notre pays, la forme d'un dualisme institutionnel : public-privé dans l'enseignement primaire et secondaire ; grandes écoles - universités dans le supérieur. Ce système a une double justification : il est profondément ancré dans l'histoire de la société française, dont il reflète la diversité.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page 12.)

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Japon, le choc des cultures

Après Berlin et New-York, Moscou et Vienne, le Centre Pompidou poursuit son exploration de la modernité. Du 11 décembre au 2 mars prochain, il présente une exposition consacrée au « Japon des avant-gardes ». Pour le public français, encore enclin à penser que la culture japonaise se résume à sa seule tradition, cette manifestation met en relief l'évolution et les contradictions du modernisme de ce pays depuis le début du siècle dans tous les domaines : arts plastiques et cinéma, architecture ou musique. Une évolution où l'Occident a joué un rôle capital, même si le Japon est loin du mimétisme qu'on lui prête.

(Pages 13 à 15.)

Un entretien avec le nouveau président du Mozambique

Les priorités de Joaquim Chissano

Le président mozambicain, M. Joaquim Chissano, qui a succédé, le 3 novembre dernier, à Samora Machel, mort dans un accident d'avion, nous a accordé – en français – un entretien, dans lequel il lance un appel à l'aide internationale.

MAPUTO
de notre envoyé spécial

« Après votre nomination, il y a un mois, vous avez déclaré que la tâche la plus urgente était de rétablir la sécurité à travers le pays. Quelles décisions avez-vous prises à cet effet ?

– Le président Machel avait déjà pris un certain nombre de décisions. Ma tâche est donc d'abord de mettre en œuvre celles-ci. La plus importante comprend une réorganisation des forces armées et le renforcement des structures du parti, ainsi qu'une meilleure mobilisation de la population. »

M. Chissano confirme à ce propos que le chef d'état-major, le général Sebastiao Mabote a été remplacé. Il estime qu'il n'y a *« rien d'anormal à cela »*, l'intéressé allant *« parfaire ses connaissances »*.

« Avez-vous l'intention de demander un accroissement de l'aide militaire à l'URSS et aux pays socialistes ou comptez-vous vous adresser aux pays occidentaux ?

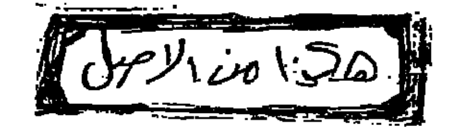
– Les demandes ont déjà été faites. En ce qui concerne les pays socialistes, leur aide est constante. Nous renouvelons presque tous les ans nos demandes en fonction de notre activité militaire. En ce qui concerne les autres pays, la demande a été faite d'une manière générale et aussi particulière.

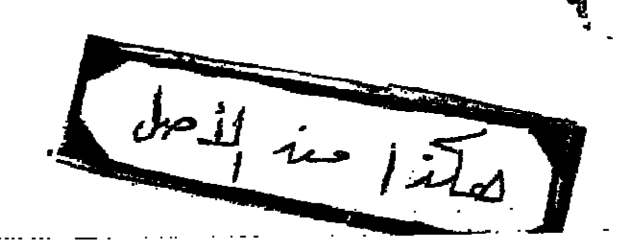
» Par exemple, dans le cadre des Nations unies, nous n'avons jamais cessé de demander que tout le monde nous aide à renforcer notre capacité de nous défendre contre l'agression étrangère, c'est-à-dire l'Afrique du Sud, et contre le terrorisme. Nous avons présenté nos demandes aux pays non alignés lors du dernier sommet. Nous faisons tout pour que cette aide nous soit accordée ou qu'elle soit augmentée dans le cas des pays qui nous aident déjà. Un comité existe au sein des non-alignés qui coordonne l'aide aux pays d'Afrique australe, y compris le Mozambique.

Propos recueillis par
MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 4.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.





Etranger

La remise des prix Nobel de la paix et de Littérature

« L'apartheid est aussi détestable que l'antisémitisme »

déclare M. Elie Wiesel à Oslo

C'est ce mercredi 10 décembre, en fin de matinée, qu'a été remis à l'écrivain Elie Wiesel le prix Nobel de la paix 1986. La cérémonie a eu lieu dans le grand amphithéâtre de l'université de la capitale norvégienne, en présence du roi Olav V. Le prix est doté de la somme de 2 millions de couronnes (environ 300 000 dollars).

A Stockholm, ce n'est qu'en fin d'après-midi que devaient être récompensés les dix autres prix Nobel, dont l'écrivain nigérian Wole Soyinka, qui a reçu le prix de littérature.

OSLO
de notre envoyée spéciale

L'attribution du prix Nobel de la paix à Elie Wiesel fait l'unanimité à Oslo pour la première fois depuis longtemps – depuis Albert Schweitzer, en 1953, disent certains, – et les représentants des gouvernements du monde entier, à l'exception de l'Iran, ont accepté d'assister à la cérémonie de remise du prix, qui a lieu, ce mercredi 10 décembre, dans la capitale de la Norvège. Mme Danièle Mitterrand, accompagnée de M. Jacques Attali, a également fait le voyage.

Dans son discours de présentation, M. Egil Aarik, président du Comité Nobel norvégien, a voulu faire le lien avec le prix Nobel d'il y a cinquante ans, – critiqué alors comme une « provocation » à l'adresse du gouvernement allemand nazi fraîchement installé – décerné à l'écrivain allemand Carl von Ossietzki, mort en 1938 dans une prison berlinoise. « *Aujourd'hui le prix Nobel récompense celui qui a survécu* (celui qui) *est devenu un témoin de la vérité et de la justice, et qui est revenu des camps de la mort comme un messager pour l'humanité, non pas de vengeance mais de fraternité (...) Elie Wiesel n'est pas seulement celui qui a survécu. Nous voyons en lui l'homme qui s'est élevé de la plus grande humiliation jusqu'à devenir un de nos plus importants guides spirituels.* »

Dans sa réponse, le récipiendaire a tenu à faire savoir que si sa principale préoccupation concernait d'abord les juifs, leur peur, leurs crises (Israël, juifs soviétiques, juifs des pays arabes), il y avait d'autres priorités qui étaient aussi importantes pour lui : « *L'apartheid est selon moi aussi détestable que l'antisémitisme ; pour moi l'isolement d'André Sakharov est une peine aussi grave que l'emprisonnement de Josef Begun ; comme l'est l'interdiction de Solidarité et de son leader Lech Walesa ; comme l'interminable emprisonnement de Nelson Mandela.*

» *Il y a trop d'injustices et de souffrances qui réclament notre attention : les victimes de la faim, du racisme, de la persécution politique, les écrivains, les poètes prisonniers dans trop de pays gouvernés par la gauche et par la droite.*

» *Les droits de l'homme sont violés dans tous les continents ; il y a plus de peuples oppressés que de peuples libres. Et il y a aussi les Palestiniens au malheur desquels je suis aussi sensible, mais dont je déplore les méthodes. La violence et le terrorisme ne sont pas une réponse (...) pourtant il faut faire quelque chose pour leur souffrance, et bientôt. J'ai confiance en Israël parce que j'ai foi dans le peuple juif. Qu'on laisse une chance à Israël, qu'on enlève de son horizon la haine et le danger, et il y aura une paix à l'intérieur et autour de la Terre sainte. Oui, j'ai la foi.* »

Venant de New-York où il réside, Elie Wiesel, sur la route d'Oslo, s'était arrêté lundi à Paris où il a accompagné le président de la République à Meudon lors de sa visite à la famille de Malik Oussekine : « *J'ai été profondément ému par le ton de François Mitterrand et sa chaleur devant le désastre qui frappe une famille ; il était venu seulement dire qu'il partageait leur peine.* »

Mardi, lors de la conférence de presse à Oslo, Elie Wiesel avait répété qu'il souhaitait se rendre sous peu de nouveau en Union soviétique, puis en Pologne. Au représentant du journal norvégien propalestinien *Klass Kampen* (Lutte de classe) il a rappelé que le bureau de l'OLP lui-même l'avait félicité de son prix,mercredi.

NICOLE ZAND.

(1) Pacifiste et antinazi, Carl von Ossietzki fut arrêté en 1935 et envoyé en camp de concentration jusqu'en 1937. C'est là qu'il apprit, en 1936, que le prix Nobel de la paix lui avait été décerné. Transféré dans une prison de Berlin, il y mourut de tuberculose en 1938.

Wole Soyinka, un poète-citoyen sur son campus

Les professeurs de l'université d'Ife veulent aujourd'hui conférer l'éméritat à leur ancien collègue Soyinka et même lui offrir une chaire de professeur invité. Pourtant quand, en juillet 1985, Wole Soyinka a quitté son poste au département d'art dramatique, l'université n'a pas cherché à le retenir. C'est que Wole Soyinka était un universitaire bien remuant, et beaucoup ont respiré à l'annonce de son départ.

Pendant dix ans le campus d'Ife a été son territoire, mais aussi sa « base arrière », celle où il revenait après des tournées dans le pays, ou des mises en scène à l'étranger. Tous ses amis l'entouraient : pour eux, il était « Kongi », sobriquet repris du nom du héros « mégalo » d'une de ses premières pièces.

Le Kongi d'Ife sillonnait les routes au volant de son command-car Volkswagen, et arpentait la brousse le fusil à la main. Se souvenait-il alors des chasses des héros de Tutuola, le merveilleux planton inspiré, dont il avait été un des premiers écrivains nigérians à saluer le talent, ou pensait-il aux déambulations dans la « *forêt aux mille démons* » des héros de l'écrivain yorouba Fagunwa, dont il a traduit un roman en anglais ? Seul Ogoun pourrait nous le dire ! Mais ce n'est pas en vain que Soyinka a fait du dieu des chasseurs son emblème : pintades et antilopes d'Ife le savent bien !

Au Nigéria la poésie est d'abord un genre universitaire et les premiers poèmes de Soyinka participent d'une conception intellectuelle et même élitaire de la poésie qui doit beaucoup à Eliot. Ces textes sont caractérisés par ce que Niyi Osundare, un des meilleurs poètes de la jeune génération, appelle à juste titre, une « *obscurité implacable* ».

Mais Soyinka a continué à écrire des poèmes et il a reconstitué en 1975 une anthologie *Poems of Black Africa*, qui est depuis plusieurs années au programme de littérature des lycées du Nigéria. De son dernier recueil, *Ogun Abibiman* (1976), les amis disent « *l'apprenti est devenu un maître* » (Femi Osofisan), et c'est vrai si nous en jugeons par l'admiration que la nouvelle génération lui porte. Il a même réussi ce tour de force de ravir la vedette aux chanteurs nigérians : en 1983, ses chansons satiriques, diffusées à la radio, ont causé des dégâts considérables à l'image du gouvernement Shagari, surnommé fort à propos, « *share-gari* » (partageons la semoule...) et promu grand patron de la société « *à responsabilité illimitée* » qui « *gérait* » la « *kleptocratie* » nigériane. Soyinka lui-même, plus brechtien que jamais, interprète une des chansons !

Homme de théâtre d'abord

Le professeur Soyinka est d'abord un homme de théâtre, et même un théoricien de la naissance du genre en Afrique. A Ibadan, il a animé plusieurs compagnies avant de diriger le théâtre de l'université. A Ife, à partir de 1976, patron du département d'art dramatique, il avait la haute main sur la seule compagnie professionnelle nigériane de théâtre en anglais. L'exemple de la centaine de compagnies de théâtre yorouba stimulait ses propres comédiens. Avec eux, avec des collègues, il a monté plusieurs pièces, notamment en 1977, *Opera Wonyosi*, une adaptation de l'*Opéra de quat'sous*, puis des séries de pièces satiriques brèves sur l'actualité politique et sociale, et enfin, en 1982, la première version de la pièce récemment publiée sous le titre de *Requiem For a Futurologist* (1985), après avoir connu un grand succès en tournée au Nigéria. Dans les dizaines d'universités du pays il existe un public pour qui Soyinka est un auteur classique. Les premières pièces, en particulier *The Lion and the Jewel* (1963 : traduit sous le titre *le Lion et la Perle*, en 1968), sont au programme des examens depuis des lustres !

Une verve mordante

En 1980, Wole Soyinka prononce devant l'université une leçon inaugurale intitulée : « Le critique et la société : à propos de Barthes, de la « gauchocratie » (leftocracy) et d'autres mythologies. » La mention de Barthes y est surtout l'occasion d'une réflexion générale sur la critique dans laquelle Soyinka passe en revue, avec la verve mordante qu'on lui connaît, une bonne partie de ceux qui ont écrit sur lui. Les marxistes nigérians, alors retranchés à Ife, et qui lui reprochent son « *absence de clarté politique* », en prennent pour leur grade : « *Comment analyser la guerre civile en termes de lutte des classes ?* » leur demande-t-il perfidement.

Anti-impérialiste, mais antimarxiste, il est aussi un critique virulent des démagogues africains, alors même qu'il cherche en permanence à se ressourcer dans *son* monde africain, le monde yorouba. Rédacteur en chef de *Transition* en 1975, il titre la couverture d'un numéro consacré à Amin Dada : « *Karasi : finissons en avec lui !* » En 1984, il rappelle dans la préface de *A Play of Giants* combien cette prise de position lui valut des ennuis parmi ses collègues. Amin Dada fut président de l'OUA et peu d'écrivains africains élevèrent la voix pour dénoncer cette mascarade. Doit-on se refuser à juger parce qu'il s'agit d'un frère de couleur ? Wole Soyinka n'a que faire des sophismes de ceux qu'il appelle les « *néo-tarzaniens* » : leur Afrique authentique relève de la bande dessinée.

Fondateur d'une maréchaussée

Ces grandes causes ne le détournent pas d'un service plus immédiat dans la cité. Ainsi Wole Soyinka a fondé et dirigé pendant quelques années, à Ife, une « maréchaussée » composée de contractuels et de simples citoyens assermentés, chargés de faire respecter le code de la route. Notre auteur croit, en somme, à l'Etat de droit ; la démocratie est pour lui une ambition, voire une utopie, à laquelle il ne veut pas renoncer et les « libertés formelles » ont pour lui beaucoup de prix en Afrique. Le poète-citoyen n'est ni le serviteur d'un parti ni l'intellectuel omniscient.

Wole Soyinka défent la liberté du poète, celle du comédien, du journaliste, du professeur, celle des professionnels de l'écriture et de la parole, qu'aucun « *nouvel ordre mondial de l'information* » ne garantira à leur place. Rien n'excite plus sa verve que les « géants » de l'histoire, en leurs multiples avatars : futurologues, spécialistes, prophètes, métamorphosés ou non, et diverses variétés de politiciens, en version civile ou militaire, sous-titrée en anglais, en haoussa, en yorouba, en ibo, ou en français ! Le théâtre est le lieu où exposer leurs tricheries.

Relisons la leçon inaugurale ; Wole Soyinka nous y livre son credo : « *Le satiriste fonctionne tout en sachant les limites de son art* » ; il mène des « *stratégies de réduction de la stature prise dans la conscience publique par la classe au pouvoir* » ; il veut « *démystifier la machinerie de l'oppression qu'elle exerce... La libération est une des fonctions de l'art* ».

ALAIN RICARD.

★ Auteur de *l'Invitation au théâtre* : le théâtre et les comédiens en Afrique noire, Paris ; l'Age d'homme, 1986. (sous presse).

La visite en France du président Moubarak

Le président égyptien, M. Hosni Moubarak, était attendu ce mercredi 10 décembre dans l'après-midi pour une visite d'Etat de trois jours en France, la première depuis son accession à la présidence, en octobre 1981. M. Moubarak rencontrera à deux reprises le président François Mitterrand et M. Jacques Chirac, et aura, vendredi, un entretien avec le chef de la diplomatie française, M. Jean-Bernard Raimond.

Les entretiens franco-égyptiens porteront, d'une part, sur les graves difficultés économiques de l'Egypte et, d'autre part, sur les différents aspects de la situation au Proche-Orient.

A l'occasion de sa visite à Paris, M. Moubarak offrira un cadeau à la France, un canon de deux tonnes qui se trouvait à bord du *Patriote*, navire qui transportait le matériel des savants français lors de la campagne d'Egypte de Bonaparte, en 1798. Ce canon sera exposé à l'Ecole polytechnique.

Le rééchelonnement de la dette égyptienne au centre des entretiens

« *La chute des cours du pétrole a rendu intenable une situation économique et financière déjà très vulnérable depuis 1980. Désormais chacun est condamné à faire la part des risques.* » Ce constat d'un analyste européen s'applique aussi bien aux Egyptiens qu'à leurs créanciers, organismes multilatéraux inclus. La visite du président Moubarak devrait confirmer la volonté de la France de soutenir des solutions suffisamment réalistes pour éviter la déstabilisation d'un partenaire de taille dont le poids stratégique n'est plus à démontrer au Proche-Orient. Mais, s'il peut être facilité, le rééchelonnement de la dette de l'Egypte, évaluée par le Fonds monétaire international à 38,6 milliards de dollars – dont 8 milliards de dette militaire, – ne saurait être évité. Nécessaire depuis des années, il est devenu aujourd'hui vital.

Les économistes peuvent regretter les occasions manquées par l'Egypte. La forte croissance de 9 % par an enregistrée entre 1974, date du lancement de la politique d'« *ouverture* » du président Sadate, et 1980, qui marque la fin du mirage pétrolier, ne s'est effectivement guère traduite par un réel développement. Ceux qui en ont le plus profité ont peu investi dans l'industrie ou dans une agriculture devenue lourdement déficitaire après avoir assuré des recettes non négligeables. Aujourd'hui, les Egyptiens importent quelque 60 % des céréales dont ils ont besoin. La seule répartition de la population active est d'ailleurs édifiante : l'industrie et l'agriculture en absorbent 15 % seulement, alors que la construction, le commerce et la finance en emploient quelque 25 % et la fonction publique... 50 %.

L'euphorie de la flambée des prix du pétrole n'a pas eu que des inconvénients. L'infrastructure dont s'est doté le pays grâce aux capitaux qui affluaient de partout ne disparaîtra pas de sitôt. Son coût, comme celui d'une gestion souvent cahoteuse et rendue malaisée par l'effort de défense, n'en paraît pas moins démesuré aujourd'hui. Car non seulement les dirigeants du Caire sont toujours confrontés à une croissance démographique de 2,6 % qui portera à 70 millions le nombre d'habitants à la fin de ce siècle, mais il leur faut, comme tous les pays surendettés, affronter de lourdes échéances au moment même où des facteurs conjoncturels se lignent contre eux.

Comment faire face à un service de la dette de 4,3 milliards de dollars durant l'année budgétaire terminée le 30 juin dernier quand la chute des cours du pétrole entraîne une diminution de moitié des recettes pétrolières à 1,2 milliard de dollars cette année, un amenuisement des transferts des émigrés à quelque 3,3 milliards en raison des difficultés économiques rencontrées par les pays du Golfe, une baisse à 450 millions des recettes touristiques due à un sentiment d'insécurité ?

Certes, une part des transferts échappent aux statistiques, expliquant l'abondance de devises au Caire, comme le montant des avoirs déposés dans des banques occidentales et qui représentaient 8,6 milliards de dollars à la fin mars 1986. Mais cette soupape de sécurité dont bénéficient certains illustre un manque de confiance dont la contrepartie est évidente, la difficulté pour le gouvernement de canaliser une épargne dont il aurait un urgent besoin : les réserves monétaires sont pratiquement inexistantes, de l'ordre de 1 milliard de dollars, soit un mois d'importations.

Le dos au mur, les Egyptiens ne peuvent qu'accumuler les arriérés de paiement : 1,5 milliard de dollars actuellement envers leurs créanciers publics, quelque 450 millions envers la France, dont une petite moitié sur des contrats militaires. Il n'est plus d'autre issue que celle d'un rééchelonnement d'échéances impliquant, en contrepartie, un programme d'ajustement économique délicat. La mission du FMI qui vient de rentrer d'Egypte commence apparemment à en prendre conscience.

Trouver un terrain d'entente entre des experts qui, pour assainir les finances égyptiennes, préconisent l'abandon sur deux ans des subventions des prix des produits de première nécessité – à l'origine d'un déficit budgétaire tenant du tonneau des danaïdes – et les impératifs sociaux et politiques du président Moubarak (*le Monde* du 10 décembre) ne s'annonce pas tâche aisée. Le chef de l'Etat égyptien estime avoir déjà fait une part du chemin en limitant cet *été* ce type de subvention. Et s'il n'est peut-être pas hostile au principe d'une unification des taux de change – équivalant, selon les milieux bancaires, à une dévaluation de fait de 50 % – ou à un relèvement de taux d'intérêt peu attractifs, car très inférieurs à une inflation officielle de 20 %, mais sans doute nettement plus élevée, sa préoccupation essentielle reste évidente : avancer de façon progressive sur la voie des mesures impopulaires pour éviter toute explosion sociale.

Un dangereux bras de fer

Dans ce dangereux bras de fer entre Le Caire et le Fonds, la France s'est faite l'avocat des intérêts égyptiens et plaide le pragmatisme aux deux parties : la prise en compte des rudes réalités égyptiennes auprès du FMI ; la nécessité d'accepter les règles du jeu des rééchelonnements auprès du gouvernement Moubarak. Le scénario est désormais en place pour aboutir à un montage financier, où le déblocage d'un crédit *stand by* de 1,5 milliard de DTS (1) du Fonds entraînerait un soutien supplémentaire de la Banque mondiale et l'étalement des échéances garanties dans le cadre du Club de Paris.

Les besoins de financement du pays sont impressionnants, de l'ordre de 10 milliards de dollars sur dix-huit mois. Mais, pour les trois principaux créanciers de l'Egypte, les Etats-Unis, la France et l'Espagne, le jeu en vaut la chandelle.

Outre une amitié traditionnelle et des raisons politiques évidentes, le facteur purement économique n'est pas à négliger dans l'attitude de Paris : depuis 1980, plus de 1 milliard de dollars de crédits ont été accordés à l'Egypte, « pays cible » pour l'aide alimentaire attribuée par ailleurs aux pays en développement.

Les échanges entre les deux pays ont pâti des difficultés du Caire et de la chute du prix du pétrole, principal produit importé par la France : de 3,2 milliards de francs durant les neuf premiers mois de 1985, nos achats sont tombés à 1,3 milliard un an plus tard, nos exportations passant dans le même temps de 6,5 à 4,8 milliards de francs. Après la Suisse, c'est pourtant avec l'Egypte que la France a enregistré l'an dernier son plus fort excédent commercial, et les retombées positives de grands contrats se feront encore sentir durant quelque temps.

Intérêts et réalisme ne veulent pourtant pas dire laxisme. Si Paris entend tout faire pour favoriser une opération internationale de renflouement du Caire, le robinet des nouveaux financements restera certainement fermé tant que ne sera pas trouvé un terrain d'entente avec le FMI, garant de l'application de réformes parfois annoncées sans être toujours appliquées par le passé.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) 1 DTS = 1,20 dollar.

● PRECISION : Une erreur de transmission a fait dire au président Moubarak, dans l'entretien publié dans *le Monde* du 10 décembre, que c'est l'année dernière qu'il avait rencontré, au Caire, M. Shamir. La rencontre remonte en fait au mois de mars 1982 ; M. Shamir était alors ministre des affaires étrangères.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A. P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Diplomatie

La réunion des ministres de l'intérieur des Douze

Les pays membres de la Communauté vont constituer un fichier commun sur le terrorisme

LONDRES
de notre correspondant

Les différents services de police ou de sécurité des pays membres de la CEE vont très prochainement disposer d'une sorte de fichier commun destiné à faciliter leur tâche dans la lutte contre le terrorisme. Le feu vert pour la diffusion de ce dossier très confidentiel — qui sera régulièrement mis à jour — a été donné mardi 9 décembre à Londres lors d'une nouvelle réunion du groupe dit « de Trévi » qui rassemble douze ministres de l'intérieur ou de la justice de la Communauté européenne. La France était représentée par M. Robert Pandraud, ministre de la sécurité.

Cette initiative est le résultat d'une décision prise le 25 septembre lors de la précédente réunion du groupe, dont la convocation avait été demandée d'urgence par le gouvernement français après la vague d'attentats qui venaient d'avoir lieu à Paris.

Seul le gouvernement grec ne s'est pas associé à cette démarche, adoptant une attitude comparable à celle qu'il avait eue en novembre lorsque les ministres des affaires étrangères de la Communauté avaient décidé une série de sanctions contre la Syrie.

M. Douglas Hurd, ministre britannique de l'intérieur, qui présidait la rencontre, n'a pas voulu fournir de détails sur le contenu du dossier *« pour des raisons évidentes,* a-t-il dit, *étant donné la nature très particulière du sujet »*. Il a seulement déclaré qu'il s'agissait d'un ensemble d'informations et de renseignements *« très pratiques et précis »* sur les *« sources possibles de terrorisme »*.

Il semble que cette documentation porte à la fois sur des organisations et des individus susceptibles d'agir en Europe, mais aussi sur les pays soupçonnés ou accusés de les soutenir. Sur ce dernier point, M. Hurd a refusé d'apporter une confirmation, mais l'attitude de la Grèce paraît prouver que des Etats comme la Syrie sont désignés. Autre indication, le fait que le fichier sera transmis aux ministères des affaires étrangères. M. Hurd a déclaré que cela devrait aider les responsables de la diplomatie de chacun des pays de la Communauté à être *« mieux informé »* et à avoir *« une réaction efficace et concertée au niveau politique devant des actes de terrorisme »*.

FRANCIS CORNU.

Au Parlement de Strasbourg

Mme Thatcher Européenne modèle

Mme Thatcher est une bonne Européenne, elle n'est pas mécontente du tout de ses propres résultats à la présidence du Conseil des Douze en général et du récent sommet de Londres en *particulier*, et elle ne l'a pas envoyé dire, mardi 9 décembre, aux députés européens et au président de la Commission de Bruxelles, M. Jacques Delors.

Le premier ministre britannique *avait fait le voyage* de Strasbourg pour présenter son bilan aux élus de la Communauté, puisque la présidence tournante du Conseil européen, que Londres exerce depuis le 1er juillet dernier, doit revenir le 1er janvier *1987 à la Belgique*. Très classiquement, Mme Thatcher devait tout d'abord rappeler combien son pays souhaite la réforme de la politique agricole commune, et se *féliciter de la ratification de* l'Acte unique. Mais les réponses à son intervention devaient rapidement l'inciter à retrouver sa légendaire pugnacité parlementaire.

Il est vrai qu'elle avait été mise en condition, dès les premières minutes de son intervention, par une interruption de l'impétueux pasteur Paisley, *député unioniste d'Irlande du* Nord, qui entendait protester contre l'accord conclu l'an dernier entre Londres et Dublin à propos de l'Ulster.

Lorsque, ensuite, elle a entendu M. Delors regretter que *« les sujets de satisfaction ne soient pas abondants »* actuellement pour la CEE, et certains parlementaires (notamment des travaillistes britanniques, que l'on ne savait pas aussi attachés à la construction européenne) exprimer eux aussi *leur* déception, la « Dame de fer » n'a pu résister au plaisir de remonter au *créneau*.

Le président de la *Commission* de Bruxelles ? *« Il a été plus loquace aujourd'hui que pendant le sommet »*, a-t-elle estimé. Les ministres de la recherche se font prier pour adopter un programme-cadre que leur soumettait le même jour la Commission. *« Vous ne pouvez dépenser plus pour la recherche et le développement quand vous avez déjà subventionné du blé pour l'URSS. »* Et que l'on ne vienne *pas faire un procès d'intention à* la Grande-Bretagne : celle-ci *« est à la pointe de l'intégration communautaire »*, a conclu Mme Thatcher. Qu'on se le dise !

B. B.

Les explications de M. Karpov, négociateur soviétique, sur l'« après-Reykjavik »

Le souvenir de Reykjavik s'estompe et la *polémique* a pris le pas sur la célébration des « quasi ententes » réalisées à la rencontre Reagan-Gorbatchev d'octobre. Mais c'est un motif supplémentaire pour les responsables soviétiques de revenir sans cesse et toujours sur l'« après-Reykjavik ». *M. Karpov*, principal négociateur soviétique aux pourparlers soviéto-américains de Genève, n'a pas ménagé ses efforts au cours d'un long séjour à Paris, *cette semaine*, pour expliquer, au cours d'une conférence à l'Institut français des relations internationales d'abord, puis à divers interlocuteurs, les vues de Moscou sur les grands problèmes du désarmement.

Et d'abord sur l'Initiative américaine de défense stratégique, responsable de tout le mal. Dans un des scénarios de M. Karpov, le dérèglement d'un capteur spatial *déclencherait en quelques fractions* de seconde des tirs de laser atomiques non seulement sur d'éventuels missiles en vol, mais sur des objectifs terrestres, provoquant de gigantesques incendies *dans* les villes et conduisant à une guerre nucléaire. Pour autant, précise-t-il, M. Gorbatchev n'a jamais voulu priver M. Reagan de son projet favori ; il s'est *contenté* d'exiger un strict respect du traité ABM sur les antimissiles et le cantonnement des recherches en laboratoire. Or, ajoute M. Karpov, c'est précisément de « recherches en laboratoire » que le président américain avait parlé lorsqu'il avait présenté l'IDS lors du premier entretien à Reykjavik.

Quant au « paquet » si controversé *qui a bloqué tout nouveau* progrès à Genève (les Soviétiques, on le sait, exigent maintenant un accord sur l'IDS avant toute entente sur le reste), M. Karpov admet que cette idée s'est concrétisée sur le tard. Il confirme aussi *que, si les Occidentaux le veulent*, on peut revenir à la situation antérieure et négocier un accord séparé sur les euromissiles, mais seulement sur la base des positions de janvier 1986, sans les concessions faites depuis lors par Moscou : Paris et Londres devront donc renoncer à la modernisation de leur arsenal, le parc des SS-20 soviétiques d'Asie sera seulement plafonné à un niveau actuel de 180 lanceurs environ et *non plus* réduit à 33, comme M. Gorbatchev l'avait accepté à Reykjavik. Pourquoi les dernières concessions soviétiques sont-elles liées à l'IDS et à l'ensemble des armements stratégiques, alors que celles de janvier 1986 ne l'étaient pas ? *M. Karpov* n'est pas très convaincant lorsqu'il explique que le « paquet » actuel est (apparemment à la différence du premier) *« un ensemble soigneusement équilibré d'intérêts et de préoccupations »*.

La France critiquée

Au passage, *néanmoins*, le négociateur soviétique fait quelques ouvertures : les missiles à courte portée en Europe feront l'objet d'une négociation à part, aussitôt *après l'éventuelle conclusion* d'un accord sur les engins à moyenne portée, mais ceux que moscou a déployés en RDA et en Tchécoslovaquie pourront être évacués, eux, en même temps que les Pershing 2 et missiles de croisière américains, puisque leur déploiement avait répondu à l'installation de ces derniers après 1983. De même, la question de savoir ce qu'est un « laboratoire » de recherche sur l'IDS, s'il s'agit d'un ou de plusieurs bâtiments, très éloignés ou non, peut faire l'objet de discussions au niveau des experts, *« et je n'en suis pas un »* précise M. Karpov, dans un excellent français.

Tout cela ne l'empêche pas, bien entendu, de critiquer sévèrement la France pour s'être lancée dans la production d'armes chimiques, plus généralement les Européens, pour avoir reculé devant les ententes esquissées à Reykjavik, enfin les *Américains, qui sont revenus à son* avis sur leur promesse de liquider toutes les armes nucléaires en dix ans. M. Reagan, confirme-t-il, avait bien dit cela à M. Gorbatchev, mais pour *refuser*, aussitôt après, de confirmer cet engagement par écrit...

Europe

URSS : le dissident Anatoli Martchenko est mort en prison

L'étrange fin d'un grand témoin

Anatoli Martchenko est mort en prison, alors que le KBG venait de faire *savoir à sa femme que les autorités soviétiques* étaient disposées à le laisser émigrer. S'agissait-il d'une offre sérieuse ou d'un rideau de fumée avant une issue qu'on savait *inéluctable* ? Les autorités *avaient* en tout cas empêché sa femme de lui rendre visite pour parler de cette éventuelle émigration. Avec lui disparaît l'un des plus grands noms de la dissidence soviétique, l'un de ceux qui ont le plus souffert et dont le témoignage avait eu le plus de force. Pour sa mort, il n'y a pas eu de témoin.

MOSCOU
De notre correspondant

Le plus célèbre dissident d'URSS, après Andrei Sakharov, est mort à *quarante-huit* ans à la prison de Tchistopol, à environ huit cents kilomètres à l'est de Moscou. Sa femme, Larissa, en a été avertie par un télégramme qui lui est parvenu mardi 9 *décembre* dans la soirée. Ce message n'indiquait ni la date ni la cause de la mort. Mme Martchenko est aussitôt partie pour Tchistopol avec leur fils, Pavel, âgé de treize ans.

Anatoli Martchenko aura passé au total vingt années de sa vie en prison ou dans les camps. Il naît le 23 janvier 1938 dans une famille *ouvrière de Barabinsk*, en Sibérie, et commence très jeune à travailler sur des chantiers. Il est arrêté pour la première fois à l'âge de dix-neuf ans, condamné à deux ans de camp au *Kazakhstan*, s'échappe et tente de franchir la frontière entre l'URSS et l'Iran. Capturé, il écope cette fois de six ans de prison pour « trahison ». Libéré en 1966, il écrit un livre bouleversant *sur* son expérience des camps : *Mon témoignage*, qui paraît en 1968. Ouvrier devenu écrivain, Anatoli Martchenko est dès lors de tous les combats du mouvement naissant *de défense des droits* de l'homme. Il bombarde les autorités à tous les niveaux d'innombrables lettres dénonçant leur violation, les condamnations ne vont plus cesser de s'abattre *sur lui*.

A *nouveau* arrêté et condamné pour « agitation et propagande antisoviétique », c'est dans un camp qu'il rencontre et épouse en 1971 Larissa Bogoraz, elle-même détenue pour avoir manifesté en 1968 sur la place Rouge contre l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie.

Exilé à Chuna, en Sibérie, après sa sortie de camp, Martchenko participe malgré son éloignement à la fondation en 1976 du Comité moscovite pour la surveillance de l'application des accords d'Helsinki. Le couple avait demandé en 1974 à émigrer aux Etats-Unis, mais le KGB avait *fait savoir que* seul un visa pour Israël pourrait être pris en considération. Larissa est juive, mais Anatoli ne l'est pas : le couple refuse.

Sévèrement battu

En 1981, Martchenko est à nouveau *arrêté* et condamné à dix ans de camp, suivis de cinq ans d'exil pour « agitation et propagande antisoviétique ». Il était détenu depuis octobre 1985 dans des conditions *très dures* à la prison de Tchistopol. Selon des témoignages parvenus ces derniers mois à Moscou, il a été sévèrement battu à plusieurs reprises par des prisonniers de droit commun, encouragés par les autorités de la prison, au point de rester boiteux et *partiellement* sourd. *Il a* en outre effectué plusieurs grèves de la faim pour que ses droits de prisonnier au moins soient respectés, et a été en conséquence « puni » par des séjours prolongés dans une cellule d'isolement glacée. *« C'est une chaîne de montage destinée à me détruire »*, écrivait-il dans une lettre, datée du 4 août, qu'il a pu faire sortir de prison.

Sa mort intervient donc dans des conditions extrêmement suspectes. La dernière visite de son épouse remonte à avril 1984. Mme Larissa Martchenko, qui réside à Moscou, avait *été convoquée* le 21 novembre par le KGB, qui lui avait proposé un marché : le couple pouvait émigrer s'il choisissait Israël. Mme Martchenko avait demandé à s'entretenir préalablement avec son mari pour connaître sa décision. Le KGB s'y était refusé, mais l'avait convoquée à nouveau le 24 novembre. Comme elle s'enquérait de la santé de son mari, on lui avait répondu qu'il se portait *« merveilleusement bien »*.

On meurt beaucoup ces temps-ci dans les prisons et les camps soviétiques, nettement plus en tout cas que sous Brejnev. *La libération* d'Anatoli Chtcharanski et de Youri Orlov, l'autorisation d'émigrer accordée au couple Medvedkov, fondateur d'un groupe pacifiste non officiel, ou à *Mme Florov, sœur d'un ancien* citoyen soviétique vivant en Israël et atteint de leucémie et qui avait besoin d'une greffe de moelle osseuse, ne doivent pas faire illusion. Les *conditions de détention* dans les camps auraient plutôt tendance à se dégrader. Selon Anatoli Chtcharanski, environ la moitié des dissidents juifs actuellement emprisonnés en URSS ont été arrêtés ou condamnés depuis l'arrivé de *M. Gorbatchev* au pouvoir.

DOMINIQUE DHOMBRES.

« Quand on vous tient à la gorge... »

Anatoli Martchenko était l'un des fondateurs du groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki avec notamment Iouri Orlov, Anatoli Chtcharanski et Alexandre Guinzburg (*tous trois* aujourd'hui en Occident). Ce dernier nous a adressé ce témoignage sur un homme dont la destinée a souvent croisé la sienne.

Il y a vingt ans, j'ai vu *entrer* pour la première fois dans une maison d'intellectuels moscovites un maçon autodidacte qui était un bagnard récemment *libéré, Anatoli Martchenko*. Un mois plus tard, je faisais le même chemin que lui en *sens inverse* : la prison du KGB, le tribunal, le camp de Mordovie. Là, il avait laissé des souvenirs et une légende, celle de l'ouvrier qui avait lu à la *bibliothèque* tout Marx et Lénine, volume après volume.

Cinq ans après, lors de ma libération, on ne me posait presque plus de questions sur le camp, car on avait lu le livre d'Anatoli Martchenko, *Mon témoignage*.

Entre 1972 et 1975, nous étions sous *« surveillance administrative »* dans la petite ville de Taroussa, où il travaillait comme chauffeur de camion et moi comme électricien. A première *vue, rien de particulier*. Sauf qu'Anatoli avait déjà derrière lui dix ans de camp à Karaganda, en Mordovie, dans l'Oural. Il écrivait alors une nouvelle, *Vis comme tout le monde*, mais les brouillons, l'un après l'autre, perquisition après perquisition, disparaissaient dans les archives du KGB.

Je l'ai vu pour la dernière fois en 1975 à Kalouga, où on le jugeait pour l'avant-dernière fois. Je me suis retrouvé trois ans plus tard dans le même box des accusés.

C'est à ce moment-là que, en commençant — déjà — une grève de la faim qui devait durer cinquante-trois jours, Anatoli écrivait : *« Lorsqu'on vous tient à la gorge, le sentiment d'être acculé à une forme de protestation impuissante peut pousser à n'importe quelle extrémité. »*

Au fond, je pense que j'ai eu de la chance. *Je viens de faire le* compte : pendant les vingt-sept dernières années, on m'a privé de liberté neuf ans et demi et lui pendant vingt et un ans. Il devait être libéré en 1996...

Mais nos camps ne sont pas faits pour assurer notre survie.

ALEXANDRE GUINZBURG.

Dans « le Monde diplomatique » de décembre 1986

Le plus grand danger

Prix Nobel de physique, Philip W. Anderson, de l'université de Princeton, expose dans *le Monde diplomatique* les raisons pour lesquelles, avec tant d'autres savants américains, il est hostile à l'initiative de défense stratégique — la « guerre des étoiles » — lancée par le président Reagan. Pourquoi voit-il en elle « le plus grand danger » auquel l'URSS puisse acculer les Etats-Unis ?

A partir de l'assassinat d'Ivan Menendez, qui assurait à Mexico l'édition du *Monde diplomatique* en espagnol, Claude Julien rappelle que, en quinze ans, trois cent cinquante-neuf journalistes ont été physiquement éliminés en Amérique latine, et il analyse les causes profondes de cette vague de violence.

Le même numéro contient une enquête sur l'évolution des prisons en Europe occidentale, un dossier sur le statut de la communication en France et aux Etats-Unis, une étude sur les relations entre grandes puissances et micro-Etats dans le Pacifique sud, un supplément de *huit pages sur* l'Angola.

Les principaux articles concernent le grand virage idéologique du communisme chinois, les négociations avec la guérilla au Salvador, les menaces que l'Afrique du Sud fait peser sur le Mozambique, les inquiétudes du Front Polisario, les chances de la paix en Irlande du Nord, le rôle des professions libérales sur le plan international, etc.

Pour sa part, Amnon Kapeliouk apporte d'étonnantes révélations sur l'exode des Palestiniens en 1948. Sous le titre « Les pas perdus », une nouvelle inédite du romancier José Cardoso *Pires jette un éclairage inattendu* sur ce que fut la dictature de Salazar au Portugal.

Une campagne en France pour la libération d'Alexandre Ogorodnikov

Une campagne de signatures vient d'être lancée en France par les Eglises chrétiennes, orthodoxe, protestantes et catholique, en faveur d'Alexandre Ogorodnikov, un responsable laïc orthodoxe de trente-six ans, détenu en Union soviétique depuis 1978, dont la peine a été récemment prolongée de trois ans.

Alexandre Ogorodnikov avait tenté de fonder à Moscou, en 1974, un séminaire chrétien de philosophie religieuse, consacré à la question du renouveau spirituel en URSS. Dans une lettre parvenue en mai dernier en Occident, il écrit notamment : *« Pour autant que je le sache, personne n'est au courant de mes grèves de la faim (659 jours au total). Ce n'est pas pour être remis en liberté que je les fais, mais seulement pour qu'on me rende ma Bible, mon livre de prière et ma croix de baptême ! »*

La campagne de signatures en France est organisée par l'Action des chrétiens pour l'abolition de la *torture* (ACAT, 15 000 *adhérents* de toutes confessions, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e) *et par* Aide aux croyants d'URSS (91, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e). Cette initiative est appuyée par les principaux responsables des Eglises françaises, Mgr Jean Vilnet, le pasteur Jacques Maury et Mgr Meletios.

Afrique

Un entretien avec le nouveau président du Mozambique

(Suite de la première page.)

» Il y a aussi de la part des Occidentaux une volonté de participer à la coopération militaire, disons même à l'aide militaire. L'Angleterre a déjà fait un pas décisif. Elle entraîne nos hommes et nous apporte un appui matériel, même si cela n'inclut pas des armes. Il y a d'autres pays qui pourraient nous venir en aide, comme la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal ou même les Etats-Unis, qui ont pourtant des difficultés internes avec leur Congrès.

– L'aide militaire américaine de 1 million de dollars est-elle toujours bloquée ?

– Je l'ignore. Mais il ne s'agit pas pour autant de faire appel à l'URSS. Il s'agit de demander de l'aide tout court, et nous nous adressons à des pays amis, et peut-être même à la France.

– Pensez-vous faire appel à des troupes cubaines ?

– Pourquoi des troupes cubaines, pourquoi pas des troupes françaises ? Nous verrons la réponse des pays qui croient vraiment à la liberté. Les Cubains sont peut-être disposés à répondre. Mais peut-être aussi les Chinois ou les Coréens. Aujourd'hui, nous luttons côte à côte avec les Zimbabwéens et les Tanzaniens, et personne ne nous demande si nous allons inviter des troupes sénégalaises. Le Sénégal est un grand ami du Mozambique, et je crois que le président Abou Diouf va me dire oui.

« Pas besoin de négocier avec des terroristes »

– Est-il possible de vaincre militairement ceux que nous appelez les « bandits armés » de la RNM ? Avez-vous jamais songé à négocier ?

– Je ne sais pas s'il y a lieu de négocier avec des terroristes et je ne vois pas ce que pourrait être la base de la négociation. Nous savons que ces bandits armés sont des « actionnaires » de l'Afrique du Sud depuis l'origine. Leurs actions démontrent qu'ils sont contre les intérêts du peuple mozambicain, contre l'indépendance elle-même du Mozambique.

» Pourquoi aller discuter avec eux ? Pour leur demander de ne pas pratiquer la terreur contre la population ? De ne pas brûler les voitures, les autobus ? De ne pas couper les oreilles, les seins des femmes ? Nous ne voyons aucun besoin de négocier avec des terroristes. Il est possible de les vaincre militairement. Nos problèmes matériels vont être résolus grâce à un accroissement de la sympathie internationale. Nous sommes engagés, en outre, dans la réorganisation de nos forces armées. Mais cette lutte comprend des aspects à la fois économiques, militaires et diplomatiques. C'est un ensemble et nous sommes en train d'étudier toutes les parties de cet ensemble.

– Vous êtes-vous fixé une date pour l'achèvement de cette tâche ?

– Aucun pays n'a pu fixer une date pour éliminer le terrorisme. Le régime sud-africain avait prévu de détruire notre gouvernement dès l'indépendance. Ils n'ont pas réussi. Ils se proposent de prendre le pays en fixant des délais qui changent tous les ans, depuis cins ans...

– Quelles preuves manifestes avez-vous de l'aide qu'apporte l'Afrique du Sud à la RNM, voire de sa participation dans la direction des opérations militaires ?

– Les Sud-Africains ont nié, dans le passé, leur participation et leur complicité. Puis, un jour, un soldat sud-africain a été tué sur le sol mozambicain. Pretoria l'a reconnu. Aujourd'hui, j'ai des informations concernant l'infiltration massive des bandits armés à travers le Malawi, avec la participation des Sud-Africains. Les seules preuves que nous ayons sont des informations sur l'utilisation des avions et des hélicoptères qui ravitaillent les bandits armés. C'est difficile d'établir ce que l'on appelle des « preuves », mais la certitude, nous l'avons : les Sud-Africains dirigent en permanence et entraînent les « bandits armés ».

– Comment espérez-vous obtenir du Malawi qu'il cesse d'appuyer ou d'héberger la RNM ? De quels moyens disposez-vous pour obliger le président Banda à choisir entre les pays de la ligne de front et l'Afrique du Sud ?

– Quand nous négocions avec un pays, nous croyons que, *a priori*, il est de bonne foi. Pendant ces négociations, la délégation du Malawi nous a donné l'assurance de sa volonté de coopérer avec nous pour lutter contre le banditisme armé, afin de créer les conditions de sécurité dans la région. Il s'agit de permettre le rétablissement des liaisons ferroviaires et des routes qui lient le Malawi au Mozambique.

» Au cours des négociations de la commission mixte, le 4 décembre, le Malawi a reconnu sans hésitation la nécessité de coopérer avec nous. Je crois qu'ils ont compris qu'il ne suffit pas de nier, pour créer des conditions de bon voisinage.

Des sanctions contre Pretoria sont nécessaires

– Vous avez répété que vous n'aviez pas l'intention de rompre l'accord de Nkomati avec l'Afrique du Sud, mais qu'attendez-vous de vos relations avec votre voisin ? Pensez-vous que Pretoria va effectivement expulser les travailleurs mozambicains ?

– Nous devons nous préparer à n'importe quelle éventualité. L'expulsion des travailleurs mozambicains serait l'une des représailles possibles si les sanctions contre Pretoria sont appliquées. L'objectif des Sud-Africains est de montrer au monde que les pays de la région sont très dépendants de l'Afrique du Sud, et donc d'empêcher l'application des sanctions. Mais je crois que le monde a compris que les sanctions sont nécessaires pour contraindre l'Afrique du Sud à abolir l'apartheid.



– Etes-vous partisan d'un rapprochement de votre pays avec l'Occident et notamment les Etats-Unis ?

– L'Occident met beaucoup de temps à comprendre que le Mozambique est un pays indépendant et souverain qui veut entretenir une coopération avec tout le monde. Certains voudraient nous imposer de cesser notre coopération avec les pays socialistes pour y substituer une coopération avec l'Occident. Cela nous ne l'accepterons jamais, parce que nous somme un pays indépendant.

– Avez-vous l'intention de libéraliser l'économie ?

– C'est un programme dont nous discutons depuis longtemps, et qui va bientôt être conclu, qui comprend des actions dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, du fisc, des salaires et des prix. Dans l'économie, doivent intervenir des facteurs de la production collective et privée. Ce que nous sommes en train de faire, c'est de préciser quelles sont les conditions pour le développement du secteur privé. Le commerce dans les villes est dans les mains du secteur privé. Avant l'indépendance, il n'y avait aucun secteur privé mozambicain. Son développement est passé inaperçu aux yeux du monde extérieur. Le programme de libéralisation économique, ce sont des correctifs introduits dans l'application d'une politique qui existait déjà.

– Quatre millions de Mozambicains n'ont pas assez de ressources pour se nourrir et il y a aujourd'hui des risques de famine.

– Il ne s'agit pas de risques. La famine existe déjà. Dans certaines provinces, elle est liée aux effets prolongés des calamités naturelles, mais aussi à la situation de déstabilisation. Beaucoup de gens sont déplacés et fuient. Une partie de la population est en dehors du pays parce que les « bandits » ne laissent pas aux paysans la possibilité de cultiver, de produire. Ils brûlent les greniers parce qu'ils ne peuvent pas emporter toutes les récoltes. Cela crée la famine.

– Qu'attendez-vous de la France et de son gouvernement ?

– Comme la coopération avec la France n'est pas mauvaise, j'en attends surtout la poursuite. Nous sommes satisfaits de son déroulement. J'ai reçu des assurances de votre premier ministre et de votre président quant à la volonté de la France de continuer à coopérer avec nous. Mais nous allons aussi essayer d'établir des contacts avec l'opinion française, pour qu'elle prenne connaissance des efforts que nous faisons pour développer notre pays.

» Je veux montrer que la guerre n'est pas partout, qu'un travail constructif s'effectue et qu'il mérite d'être appuyé dans les domaines économique et social. Cette image du Mozambique uni, nous sommes capables de la montrer à ceux qui visitent le Mozambique. L'opinion internationale a une idée fausse de notre pays. Quand les gens vous connaissent, ils cessent de vous comparer.

» Il est encore difficile aux Européens de considérer un pays africain en tant que tel. Le Mozambique a une personnalité propre, qui se dessine. Les gens qui viennent nous voir peuvent s'en rendre compte. »

Propos recueillis par
MICHEL BOLE-RICHARD.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : Selon le quotidien britannique « The Independent »

Les Etats-Unis violent l'embargo sur les armements à destination de Pretoria

Une opération clandestine pour acheminer des armes en Afrique du Sud, depuis les Etats-Unis et l'Europe, a été lancée, en violation des embargos internationaux, a révélé, mardi 9 décembre, le quotidien britannique *The Independent*. Selon ce journal, ce trafic, qui représente 60 tonnes d'armement, fait partie de l'aide secrète fournie par Washington à l'UNITA, le mouvement angolais d'opposition armée au régime de Luanda. *The Independent* distingue trois opérations : la première a été découverte par un télex d'une compagnie de charter, Air Charter Center, dont le siège est à Bruxelles, demandant, le 28 novembre dernier, des appareils pour transporter 39 tonnes de mitrailleuses de l'aéroport de San-Pedro-Saul (Honduras) à Johannesburg, via les îles Barbades ou Sainte-Lucie, l'archipel du Cap-Vert, puis Windhoek (Namibie). Le 3 décembre, un second télex renouvelait cette demande, en parlant cette fois de *« fournitures sportives »* et non plus d'armes. A l'origine, ce chargement devait être transporté de l'aéroport américain de Bradley Fiels, dans le Connecticut (un terrain civil utilisé par l'US Air Force), à Madrid. Air Charter Center aurait refusé d'acheminer les armes. La seconde opération, qui concerne l'acheminement de 20 tonnes de lanceurs d'obus de Suisse à Johannesburg, aurait eu lieu au cours des douze derniers jours. Enfin, la troisième opération, de Bruxelles à Johannesburg, se serait déroulée récemment, grâce à un appareil de fret américain.

Expulsion du correspondant du « Los Angeles Times »

En Afrique du Sud, le correspondant du quotidien américain *The Los Angeles Times*, Michael Parks, a reçu l'ordre de quitter le pays, a annoncé, mardi 9 décembre, un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis à Pretoria. Cette mesure, qui n'a pas encore été confirmée par les autorités sud-africaines, est intervenue alors que devaient s'ouvrir, mardi, des négociations entre les patrons de la presse sud-africaine et des représentants du gouvernement, sur le renforcement de la censure. Lundi, le quotidien *The Star* avait laissé entendre que les correspondants étrangers seraient touchés au même titre que les journalistes sud-africains. La semaine dernière, le président Pieter Botha avait réuni les directeurs et propriétaires des principales chaînes de journaux du pays pour les avertir de son intention de sévir contre ceux *« qui fomentent un climat révolutionnaire »*.

La mesure d'expulsion visant Michael Parks fait suite à une décision similaire concernant M. Philip Bonner, historien britannique spécialiste du monde du travail, qui enseigne à l'université du Witwatersrand. Celui-ci a reçu lundi l'ordre de quitter le pays dans les quinze jours. – *(AFP, Reuter.)*

صكا من الاجل

Proche-Orient

Les conséquences aux Etats-Unis et en Iran des ventes d'armes

MM. Poindexter et North refusent de témoigner devant le Congrès

Washington (*AFP.*). – Après avoir entendu, ces derniers jours, M. Shultz, secrétaire d'Etat, et M. McFarlane, l'ancien conseiller de M. Reagan pour les affaires de sécurité nationale, la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants devait auditionner à huis-clos, mercredi 10 décembre, le directeur de la CIA, M. William Casey. Mardi, les deux principaux protagonistes de l'affaire des ventes secrètes d'armes à l'Iran, le vice-amiral Poindexter, et le lieutenant-colonel North ont refusé de témoigner devant les parlementaires.

L'ancien patron du Conseil national de sécurité et son collaborateur, limogé pour son rôle dans l' « Irangate », ont invoqué tous les deux le 5e amendement de la Constitution qui permet à tout Américain « *de ne pas témoigner contre lui-même dans une affaire criminelle* ». Ils se sont déclarés prêts à coopérer « *pleinement* » avec le Congrès au moment approprié, mais on dit vouloir attendre l'enquête du procureur spécial, que devrait nommer prochainement un tribunal de Washington, à la demande du ministère de la justice.

MM. Poindexter et North avaient déjà invoqué le 5e amendement, la semaine dernière, devant la commission des affaires de renseignement du Sénat. Cette attitude risque d'entraver dans l'immédiat les investigations du Congrès. La plupart des parlementaires ne s'en sont pas moins montrés compréhensifs, en rappelant les états de service des deux hommes et leur droit à toute protection légale. « *Il est très difficile d'imaginer, dans l'état des choses, qu'ils aient agi seuls* », a estimé M. Dante Fascell (démocrate, Floride), le président de la commission des affaires étrangères de la Chambre.

Selon certains, MM. Poindexter et North pourraient chercher à obtenir une immunité contre toute poursuite avant de témoigner. Leurs avocats ont indiqué, mardi, qu'ils ne cherchaient pas « *à ce moment* » à bénéficier d'une telle immunité.

Après le témoignage, lundi, de M. McFarlane, la Maison Blanche a réaffirmé, mardi, que M. Reagan n'avait pas approuvé une première livraison d'armes à l'Iran, en août 1985, par l'entremise d'Israël. M. McFarlane avait affirmé le contraire. Ce n'est qu'en janvier de cette année que M. Reagan a donné une couverture à ces ventes en signant un document les autorisant, mais resté secret jusqu'à l'éclatement de l'affaire.

Des sénateurs membres de la commission du renseignement ont indiqué, mardi, que les sommes provenant des ventes à l'Iran et détournées au profit des « contrats » nicaraguayens pourraient être moins importantes que précédemment indiqué. Ils ont également souligné que rien, jusqu'à présent, ne permettait de prouver que ces sommes étaient parvenues aux antisandinistes.

Le 24 novembre, M. Meese, ministre de la justice, avait annoncé qu'entre 10 et 30 millions de dollars avaient été reversés aux « contrats ». C'est « *un peu exagéré* », a déclaré M. Durenberger (républicain, Minnesota). « *Il y avait beaucoup d'intermédiaires et ils ont, bien sûr, dû être rétribués* », a-t-il ajouté.

Interrogé à propos de toute cette affaire, l'ancien président Nixon a affirmé, mardi, que M. Reagan faisait preuve de plus d'habileté que lui-même lors du scandale du Watergate. M. Nixon juge que M. Reagan est « *aussi efficace que possible* » dans sa défense.

« Le scoop de l'année »

Pour une fois, ce ne sont pas les vedettes de la presse américaine qui sont à l'origine de ce qu'il faut bien appeler « le scoop de l'année » — l'Irangate. Son auteur est une jeun Libanais, M. Hassan Sabra (trente-huit ans), directeur de l'hebdomadaire *Al Chirah*, qui, le premier, révéla, début novembre, l'affaire des ventes d'armes américaines *à l'Iran*.

En recevant, courant octobre, deux émissaires iraniens, M. Sabra ne pouvait soupçonner l'ampleur qu'allait prendre l'affaire qu'ils lui révélèrent. Quelques semaines plus tard, le pouvoir de M. Reagan était sérieusement ébranlé, et certains de ses collaborateurs acculés à la démission. Pour M. Sabra, il ne fait pas de doute que les deux hommes, appartenant à l'entourage de l'ayatollah Montazeri, dauphin désigné de l'imam Khomeiny, entendaient, par cette fuite, nuire au clan du président du Majlis (le Parlement iranien), M. Hachemi Rafsandjani, soupçonné de vouloir renouer avec les Etats-Unis.

« *Ils ont choisi mon journal,* explique-t-il, *à cause de mes liens personnels avec Montazeri.* » De fait, M. Sabra était un proche du fils de l'ayatollah Montazeri, cheikh Mohamed Montazeri, dit « Ringo », tué en 1981. Ces liens remontent à la fin des années 70, alors que M. Sabra rendait visite à l'imam Khomeiny, installé dans la banlieue parisienne, avant d'effectuer son retour victorieux à Téhéran. Parmi le groupe que fréquentait M. Sabra, figurait aussi M. Mehdi Hachemi, un proche de l'ayatol*lah Montazeri*, récemment arrêté et destitué de son poste de président du Bureau des mouvements de libération — une organisation chargée de propager la révolution islamique à l'étranger.

M. Sabra dément formellement que la Syrie ait joué un rôle quelconque dans la « fuite ». Celle-ci, a-t-il expliqué à l'AFP à Beyrouth, est bien venue du groupe proche de l'ayatollah Montazeri, décidé « *à vendre la mèche* » pour porter un coup au clan Rafsandjani : « *La fuite,* dit-il, *est exclusivement une phase de la lutte actuelle pour le pouvoir en Iran.* »

Al Chirah, qui se veut « *nationaliste arabe nassérien* », tire, selon M. Sabra, à vingt-cinq mille exemplaires et est diffusé dans tous les pays arabes, à l'exception de la Libye et du Yémen du Sud.

La confession de Mehdi Hachémi à la télévision iranienne

« J'ai trahi la confiance de l'ayatollah Montazeri »

Téhéran, (*AFP*). – M. Mehdi Hachémi, ex-responsable du Bureau d'aide aux mouvements de libération islamique, arrêté en octobre dernier, s'est livré à des « aveux » diffusés mardi 9 décembre par la télévision iranienne et a imploré le pardon de l'imam Khomeiny.

Proche collaborateur de l'ayatollah Hossein Ali Montazeri, successeur désigné de l'imam Khomeiny, M. Hachémi s'était opposé à l'établissement de contacts entre les Etats-Unis et l'Iran. Son entourage est à l'origine des premières informations sur ces contacts diffusées à l'étranger

Dans cette « confession » de plus de quarante minutes, M. Mehdi Hachémi demande à ses « *frères et* [ses] *amis* » de renoncer à leurs activités et de « *rester dans la ligne de l'imam Khomeiny* ».

Il reconnaît avoir « *trahi* » la confiance qu'avait en lui l'ayatollah Montazeri. « *J'ai abusé de sa confiance en essayant de lui suggérer mes idées. Aussi, j'avoue l'avoir trahi. Je suis arrivé à un point où je n'avais plus de respect pour l'imam, par égoïsme, par déviationnisme.* »

Il déclare également avoir fomenté des divisions entre les gardiens de la révolution (milice islamique), et les comités de la révolution islamique (milices de quartier) de la ville d'Ispahan. Il confesse être responsable d'affrontements qui en ont découlé.

M. Hachémi admet en outre avoir dérobé des armes, volé et falsifié des documents au profit de son organisation. « *Sous prétexte de critiques,* ajoute-t-il, *j'ai dénoncé mes amis (...), noyauté des écoles théologiques dirigées par l'ayatollah Montazeri à Qom et incité des étudiants* [de ces écoles] *à commettre des attentats contre les responsables du pays.* »

Il a déclaré avoir collaboré, avant la révolution islamique de février 1979, avec la police politique de l'ex-chah, la SAVAK, et avoir ordonné des assassinats.

M. Mehdi Hachémi, avait été accusé de « *meurtres avant et après la révolution, d'enlèvements, de détention illégale et de fabrication de faux papiers* », par le ministre iranien du renseignement, l'hodjatoleslam Mohammadi Reychahri.

LIBAN : la « guerre des camps »

L'impuissance du Conseil de la Ligue arabe...

Alors que des tirs sporadiques sont toujours entendus dans le périmètre des camps palestiniens où s'opposent depuis deux mois miliciens chiites et combattants palestiniens, l'ambassadeur soviétique au Liban a annoncé que son pays avait entamé une mission de médiation pour trouver une solution au conflit. A Badgad, où se tient une réunion du comité exécutif de l'OLP, M. Yasser Arafat a indiqué qu'il avait adressé deux messages ces dix derniers jours à M. Gorbatchev pour lui demander son intervention. Le roi Fadh d'Arabie saoudite a promis lui aussi de suivre personnellement tous les efforts entrepris pour mettre fin à ces combats.

TUNIS
de notre correspondant

Les pays arabes ont implicitement reconnu leur incapacité à intervenir concrètement pour faire cesser la « guerre des camps » au Liban. Afin de masquer ce constat d'échec, le conseil de la Ligue arabe, qui s'est réuni en session extraordinaire, les lundi 8 et mardi 9 décembre à Tunis, à la demande de l'OLP, a préféré renvoyer ses délibérations à lundi prochain.

La raison avancée officiellement de « *suivre les développements de la situation et d'arrêter les mesures concrètes et efficientes qui s'imposent* » paraît d'autant moins convaincante que la plupart des délégués n'hésitaient pas à exprimer — en privé — leur pessimisme quant au résultat des contacts bi et multilatéraux que doivent en principe avoir les différents gouvernements pendant ce répit de cinq jours.

En fait, durant vingt-quatre heures, les débats ont presque exlusivement porté sur la question de savoir s'il convenait ou non de dépêcher une commission ministérielle à Damas et à Beyrouth pour tenter de mettre un terme « *aux combats fratricides contraires à l'intérêt supérieur de la nation arabe* ». Si les Palestiniens soutenus principalement par l'Irak, qui avait formulé sa requête, n'ont pu obtenir gain de cause, c'est que les Saoudiens, peu soucieux en l'état actuel de s'engager dans une démarche aventureuse et dont ils ne pouvaient cependant être exclus, préférant peut-être aussi une diplomatie plus discrète, mirent tout leur poids pour la battre en brèche.

Mais comme il ne pouvait être opposé une fin de non, recevoir à toutes les demandes de l'OLP, le conseil, avec toutefois les « réserves » du Liban et de la Syrie, a appelé à un cessez-le-feu « *immédiat et total* » dans les zones des camps palestiniens. Il a aussi réclamé la levée du blocus des camps, le transfert des blessés, l'acheminement des secours, des vivres et des médicaments, ainsi que le retour dans leur foyer des réfugiés qui ont été chassés et des prisonniers. Autant de vœux pieux formulés apparemment sans la moindre illusion, le conseil ayant encore en mémoire l'avertissement du chef des milices d'Amal, qu'il n'avait aucune intention de tenir compte des recommandations et décisions de la Ligue arabe.

Faisant bon cœur contre mauvaise fortune, M. Mahmoud Abbas (Abou Mazen), membre du comité exécutif de l'OLP qui dirigeait la délégation palestinienne, faisait remarquer que « *les Palestiniens qui ont consenti des sacrifices pendant quarante ans peuvent encore endurer des souffrances pendant une semaine* ». Mais était-il vraiment persuadé qu'une solution miraculeuse pourra être trouvée au Liban d'ici à lundi prochain ?

MICHEL DEURÉ.

Asie

PHILIPPINES : l'entrée en vigueur du cessez-le-feu avec les communistes

Une trêve précaire dans un climat d'appréhension

BACOLOD
de notre envoyé spécial

A midi, ce mercredi 10 décembre, les cloches des églises de Bacolod, comme partout ailleurs dans l'archipel, ont sonné à toutes volées pour annoncer l'entrée en vigueur de la trêve de soixante jours intervenue entre les forces gouvernementales et les communistes engagés dans une insurrection armée qui dure depuis dix-sept ans (*le Monde* du 29 novembre). Un cessez-le-feu précaire qui s'instaure dans un climat de tension et d'appréhension, et dont mercredi dans la nuit on ne savait pas encore s'il n'allait pas être remis en question.

Vers Bacolod, capitale de Negros, île du sucre, symbole des maux dont souffrent les Philippines (pauvreté, exploitation et extension de l'insurrection communiste) avaient convergé dans la matinée des cortèges venus du nord et du sud, composés de quelques milliers d'habitants des collines et des travailleurs du sucre, sympathisants des communistes ou membres des syndicats de gauche. Le peuple des pauvres se répandait en ville pour participer à cette journée de paix. Visages fatigués, pathétique tristesse de gens sans illusion. Certains portaient un petit drapeau bleu : « *Oui à la paix* », peu de slogans politiques, point de drapeaux rouges ni de poings levés ; des demandes simples : « *Non à la faim* » ; « *Les Philippins doivent cesser de se battre entre eux* » ; « *Non aux armées privées* ».

Les grands absents de cette journée de réconciliation nationale étaient les principaux protagonistes de l'insurrection : les membres de la Nouvelle armée du peuple (NPA) ; assurément certains d'entre eux se trouvaient dans les cortèges populaires, dans la foule, mais la NPA en tant que telle n'était pas représentée. Les communistes ont en effet fini par accepter mercredi soir l'une des conditions présentées par l'armée pour l'entrée en vigueur du cessez-le-feu : les membres de la NPA ne pourraient venir dans les centres urbains en armes. Les communistes faisaient de cette question un principe, affirmant que la présence des membres de leurs forces armées était nécessaire à la sécurité de leurs représentants. Mercredi soir, « *Ka* » (camarade) Carlos, l'un des chefs du Front démocratique national (NDF), l'organisation de masse clandestine du PC, nous déclarait que trente compagnies (environ trois cents hommes) de la NPA étaient prêtes à descendre des collines pour participer aux cérémonies marquant l'instauration du cessez-le-feu.

L'accord intervenu quelques heures plus tard à Manille entre les autorités et le NDF stipule en fait que les membres de la NPA doivent renoncer à porter leurs armes dans les zones habitées, l'armée se réservant le droit d'arrêter quiconque sera trouvé en possession d'armes. Ce jeudi matin, le général Rio, commandant de la région militaire de Negros et de Panay, affirmait que l'armée assurerait la sécurité pendant la période du cessez-le-feu et que seulement deux ou trois membres de la NPA accompagnant les représentants du maquis seraient éventuellement autorisés à porter des armes légères.

Des risques de provocation

L'armée, a déclaré en outre le général, peut patrouiller sur tout le territoire : « *Pour nous, il n'y a pas de zones contrôlées par la NPA.* » Le respect par l'armée des « zones rouges » était une autre demande des communistes, qui n'a donc pas été satisfaite. « *Nous sommes prêts à respecter le cessez-le-feu, mais aussi à faire respecter la loi* », a déclaré le général, reprenant les propos tenus la veille par le nouveau ministre de la défense, le général Ileto.

La fermeté des militaires, qui ont imposé leurs vues au gouvernement, n'est pas la seule explication à ce qui peut paraître comme une manifestation de faiblesse des communistes. Ceux-ci, pour des raisons tactiques, font surenchère de pacifisme avec le gouvernement. Ils n'entendent à aucun prix être tenus pour responsables d'un échec du processus des négociations en cours — du moins dans sa phase initiale.

Au cours d'une conférence de presse ce jeudi matin à Bacolod, les quatre représentants du NDF, deux prêtres et deux chefs locaux de la NPA, déclaraient qu'ils prenaient le risque de participer sans protection aux manifestations marquant l'entrée en vigueur de la trêve. « *Ce sera à la population de Negros de nous protéger* », ont-ils dit.

Des risques évidents de provocation planent en fait sur cette journée de réconciliation nationale, comme en témoignent des inscriptions hostiles aux communistes qui s'étalent çà et là sur les murs de Bacolod. Elles reflètent la présence en ville de groupes de militants de l'extrême droite, souvent liés aux armées privées, qui pourraient chercher à entraver la politique du gouvernement à l'égard des communistes.

PHILIPPE PONS.

Amériques

Après les incidents avec le Honduras

Le Nicaragua demande la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU

Le Nicaragua a demandé le mardi 9 décembre la convocation d'urgence du *Conseil de sécurité* des Nations unies à la suite du bombardement de positions militaires nicaraguayennes effectué, selon Managua, dimanche 7 décembre par des avions venant de l'espace aérien hondurien. Ces bombardements ont fait sept morts et quinze blessés selon les autorités de Managua, qui affirment que les appareils ont décollé des bases américaines au Honduras.

A New-York, l'ambassadeur du Nicaragua auprès des Nations unies, Mme Nora Astorga, a été reçue mardi par le président en exercice du Conseil de sécurité, M. Vernon Walters, représentant les Etats-Unis. Managua renouvelle sa demande de l'envoi à la frontière du Honduras d'une mission d'observateurs internationaux chargés de définir les « *origines des incidents* ». Les dirigeants de Managua souhaitent faire constater l'existence de bases de la *contra* en territoire hondurien.

Sur place, la tension est retombée. On ne signalait pas de nouveaux affrontements mardi, et un porte-parole de l'ambassade américaine à Tegucigalpa a déclaré que le transfert par des appareils américains de soldats honduriens vers la frontière « *était terminé* ». Le Honduras et le Nicaragua continuent cependant de se rejeter la responsabilité des derniers incidents. — (*AFP, Reuter, UPI.*)

● **Le Pérou disposera de douze Mirage à la fin de février.** — L'armée de l'air péruvienne disposera avant la fin du mois de février 1987, d'une escadrille de douze chasseurs-bombardiers français Mirage-2000, a déclaré, mardi 9 décembre, le général José Guerra, ministre péruvien de l'aviation. L'acquisition de ces appareils fera de l'aviation péruvienne l'une des mieux armées de l'Amérique latine, estime-t-on de source autorisée. Quatre d'entre eux ont déjà été livrés le 23 novembre. Quatre autres arriveront à la fin janvier. — (*Reuter*).

A TRAVERS LE MONDE

Zambie

Emeutes de la faim dans le Nord

Lusaka. — De violentes émeutes se sont déroulées, lundi 8 et mardi 9 décembre, dans le nord de la Zambie, le « copperbelt » (ceinture de cuivre), en raison du doublement du prix de la nourriture de base, la farine de maïs. Selon un premier bilan, au moins neuf personnes (un policier et huit civils) ont été tuées au cours des affrontements. Le calme était revenu dans la soirée de mardi à Kitwe, mais des coups de feu et des tirs de grenades lacrymogènes étaient encore entendus à Ndola, capitale de la province.

Divers témoignages font état d'incidents isolés dans plusieurs localités de cette province frontalière avec le Zaïre. Le président zambien, M. Kenneth Kaunda, a décrété un couvre-feu (de 18 heures à 6 heures du matin) dans toute cette région, qui est sévèrement touchée par le chômage à la suite de l'effondrement des cours du cuivre.

Les affrontements, mettant aux prises des jeunes manifestants, pour la plupart chômeurs — les Mishanga boys — et les forces de l'ordre, ont commencé lundi matin, après l'annonce par le gouvernement d'une hausse de 100 % du prix de la farine de maïs. Plusieurs milliers de personnes contre lesquelles la police a, semble-t-il, fait usage d'armes à feu, se sont répandues dans les rues des localités du « copperbelt », pillant les magasins et les camions transportant de la farine de maïs. On explique, dans les milieux dirigeants, que le gouvernement a été obligé de cesser de subventionner les produits de première nécessité, en raison des pressions du Fonds monétaire international, qui souhaite une plus grande vérité des prix. — (*AFP, Reuter.*)

Hongrie

Manifestation après un assassinat attribué à deux soldats soviétiques

Budapest. — Plusieurs centaines de chauffeurs de taxi de Budapest ont rendu hommage mardi 9 décembre à un de leurs collègues assassiné, selon eux, par deux soldats soviétiques. Après les obsèques auxquelles assistaient plus de mille personnes dans un faubourg de Budapest, les chauffeurs ont actionné leurs klaxons en signe de protestation, après avoir placé des rubans noirs sur leurs voitures.

La victime avait été retrouvée dans le Danube, une balle dans la tête. Les deux soldats soviétiques avaient été arrêtés alors qu'ils avaient pris possession du véhicule de la victime, après une course poursuite engagée par d'autres chauffeurs de taxi. La télévision hongroise a discrètement évoqué l'affaire en indiquant que « *deux suspects* » étaient interrogés par la police.

Les troupes soviétiques stationnées en Hongrie comptent 65 000 hommes, qui passent l'essentiel de leur temps dans leurs camps. — (*UPI, Reuter.*)

Suriname

4 500 réfugiés installés en Guyane française

4 500 réfugiés surinamiens sont installés dans plusieurs communes de la Guyane française, le long du fleuve Maroni, a déclaré mardi 9 décembre le préfet, M. Jacques Dewatre, qui a ajouté que cet exode « *pourrait poser des problèmes* ». Les 520 kilomètres de frontière commune entre le Suriname et la Guyane sont contrôlés par cinq brigades françaises de gendarmerie de deux ou trois hommes chacune.

Les réfugiés fuient les combats entre les forces surinamiennes et les groupes rebelles de Ronnie Brunswijk. Ce dernier a publié mardi un long manifeste dans *France-Guyane* dans lequel il affirme que son combat « *n'est pas dirigé contre le peuple du Suriname mais contre les adversaires de ce peuple* ». Il se déclare « *confiant* ».

A Paramaribo, capitale du Suriname, un dirigeant, M. Sylvester, a accusé le gouvernement français de soutenir les rebelles. Il a également dénoncé l'appui donné, selon lui, par les Pays-Bas aux insurgés.

● **CHINE : manifestation étudiante pour la démocratie.** — Plusieurs milliers d'étudiants de la ville de Hefei, un chef-lieu de l'est de la Chine, ont manifesté, mardi 9 décembre, devant le siège de l'administration locale en brandissant des banderoles et en scandant des slogans pour demander une plus grande démocratie dans le choix des représentants de la population au sein des assemblées populaires provinciales, ont rapporté des témoins. Aucun incident n'a été signalé. L'agitation aurait débuté vendredi dernier dans un campus universitaire de la ville lorsque les étudiants avaient tenu un réunion de protestation contre le fait que les candidats aux assemblées populaires (parlements locaux) doivent être agréés par le Parti communiste. C'est la première manifestation d'envergure sur ce thème depuis le mouvement du « printemps de Pékin » en faveur d'une démocratisation du régime, en 1978-1979. — (*AFP-Reuter.*)

L'intervention du président de la République

M. François Mitterrand approuve la pause dans l'action du gouvernement annoncée par M. Jacques Chirac

Invité de l'émission « Découvertes » d'Europe 1, mardi soir 9 décembre, de 18 heures à 20 heures, M. François Mitterrand a répondu, en direct de son bureau de l'Elysée, aux questions de Jean-Pierre Elkabbach consacrées, pour l'essentiel, au mouvement de contestation des lycéens et des étudiants.

Le président de la République a apporté un soutien total aux manifestants de ces dernières semaines en soulignant leur *« étonnante maturité »* et en se disant *« sur la même longueur d'onde »* qu'eux. Il a également repris à son compte le slogan retenu par les organisateurs de la manifestation de ce mercredi 10 décembre en signe de refus des violences policières : *« Plus jamais ça, ils ont raison ! »*

M. Mitterrand a ajouté que le retrait du projet de loi contesté avait été, de la part du gouvernement, un *« acte de sagesse »* et qu'il approuvait la pause annoncée par le premier ministre. Précisant son rôle dans le fonctionnement de sa cohabitation avec M. Chirac, le président de la République s'est posé en *« juge arbitre »*.

Très conciliant dans la forme avec le chef du gouvernement, le chef de l'Etat a toutefois agrémenté son propos, en filigrane, de quelques réflexions acides, en estimant notamment que M. Chirac *« a beaucoup de qualités »* mais qu'il souhaiterait *« que ces qualités fussent appliquées exactement au bon endroit et au bon moment »*...

A propos des otages français retenus au Liban, M. Mitterrand a indiqué qu'il envisagerait d'examiner *« en conscience »* l'éventualité de gracier Anis Naccache, le chef du groupe qui avait tenté d'assassiner M. Chapour Baktiar, mais uniquement s'il était question, en contrepartie, de libérer *« tous nos otages, en un seul mouvement, d'un seul coup »*.

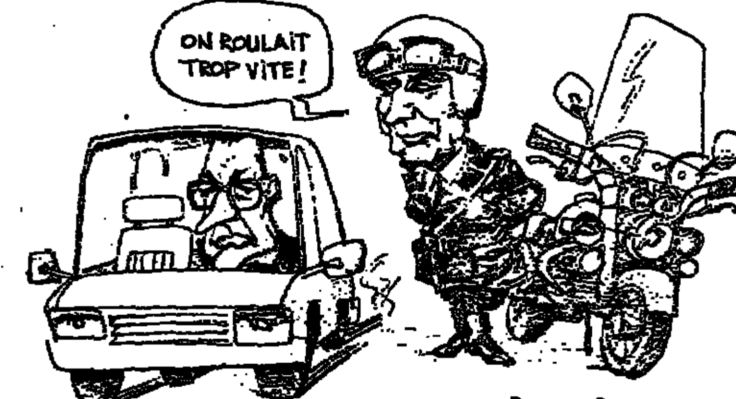
Réagissant à ses propos, M. Patrick Devedjian, membre du secrétariat national du RPR, a déclaré : *« Comme recours, il me fait penser à ce personnage de théâtre qui disait, dépassé par les événements : feignons d'en être l'organisateur. M. Mitterrand est totalement dépassé par la situation, mais il veut se donner l'air de la maîtriser, et pour cela il fait l'important. »*

Selon le secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot : *« On ne peut pas à la fois affirmer que le premier ministre est investi des pouvoirs et en même temps faire des commentaires sur la manière dont le pouvoir est exercé sans risquer d'affaiblir l'autorité du premier ministre. C'est donc un exercice un peu périlleux, et je dirais, sans porter atteinte à la fonction du président de la République, qu'il y a là quelque chose qui ressemble à une campagne électorale clandestine »*, a-t-il ajouté.

Interrogé, d'entrée, sur le mouvement étudiant et la situation politique qu'a dû affronter le gouvernement, le chef de l'Etat déclare : « L'évolution interne de la situation (...) conduit naturellement à penser que la façon d'aborder les problèmes peut changer ; j'ai presque envie de dire doit changer. »

M. Mitterrand considère que M. Chirac « a raison » *de rechercher une pause, un changement de rythme, dans l'action du gouvernement.* « L'acte de sagesse qui a consisté à retirer le projet de loi sur les universités doit être suivi d'un comportement conforme à cette attitude. Mieux vaut apaiser les passions, afin de faciliter le retour à la cohésion nationale que j'appelais de tous mes vœux (...). Le premier ministre a raison d'adopter ce nouveau rythme. »

« Il ne faut pas d'esprit de système, *ajoute-t-il*, et l'esprit de système, *c'est, il faut le reconnaître*, la tendance assez naturelle de beaucoup de nos concitoyens. L'esprit de système, qui se termine très vite en esprit d'intolérance, n'est pas acceptable. Je crois dans les idées que je défends. Et je ne me sépare pas de celles que j'ai proposées moi-même au pays. Mais je me méfie de cet aspect systématique qui veut – comment dirais-je – *« mettre en conserve la vie »*, la vie même d'un pays. Cela ne peut pas être réduit à des recettes de cuisine. »



Université : « Un peu tard, mais à temps »

M. Mitterrand indique qu'il avait fait connaître depuis longtemps son sentiment au premier ministre sur le projet de réforme des universités. « Au mois de juillet, *précise-t-il*, au moment où le projet de loi nous a été remis. Ces explications tendaient tout simplement à savoir ce qu'il en était de ce que l'on appelle la sélection, les diplômes nationaux, les droits d'inscription, l'organisation de l'Université. C'était d'autant plus légitime dans mon esprit que j'étais, *en somme, le couteur, comme président* de la République, de la loi précédente, celle précisément que l'on réformait. Il m'a été indiqué que la concertation continuait sur ce sujet ; et je n'avais pas de raison d'intervenir avant que le débat soit clos (...).

» Comment, au cours de nos multiples rencontres de cette semaine, le mercredi matin, avant le conseil des ministres, et par le hasard du calendrier, Londres, le sommet européen deux jours de suite, le samedi soir pendant le rendez-vous que j'ai demandé au premier ministre – il est venu me voir à mon bureau, – n'aurions-nous rien dit ? Comment n'aurais-je pas rappelé que dans une situation de ce type – encore qu'il n'y ait eu en 1984 ni mort ni blessé ni provocation ni casseur – j'avais jugé sage de retirer un projet de loi qui rencontrait une vaste opposition ?

» Comment n'aurais-je pas suggéré, comment n'aurai-je pas recommandé, conseillé et, finalement – peu importe le verbe – demandé, puisque le gouvernement, dans le courant de la semaine, avait déjà retiré, j'allais dire, l'essentielles des revendications des étudiants et lycéens, la sélection, l'inscription dans les universités, les diplômes nationaux ou locaux. A partir du moment où la loi tombait en morceaux, pourquoi en garder un (...) ? Samedi dernier, il n'en restait qu'un, celui de l'organisation des universités ; les autres avaient disparu. Et cela était déjà de trop ! J'en ai naturellement fait la remarque (...). Qui peut imaginer que j'aurais été l'un des rares Français à ne pas souhaiter, et, dans mon cas donc, demander le retrait du projet de loi ? »

M. Mitterrand parle ensuite de ses compétences qui touchent « à la continuité de l'Etat et à la défense de la République ». « *Il a*, également, une vaste compétence sur le plan du droit des personnes, du droit des citoyens, de la politique étrangère, de la défense. Mais qui fait la loi ? Celui qui fait la loi, en politique intérieure, économique, sociale, des faits de sociétés, c'est le Parlement. Et la relation qui préside à l'édification de la loi – projet, initiative, élaboration, vote, – c'est une relation entre le gouvervement et le Parlement.

» Le *président* de la *République* n'a pas cette initiative. Il lui reste donc, dans le domaine de la politique intérieure, tel que je viens de le définir, à faire connaître – lorsqu'il le juge nécessaire – son jugement ou à mettre en garde l'opinion contre ce qu'il penserait dangereux pour ce que j'ai appelé la cohésion nationale (...).

» C'est un arbitre dans de nombreux domaines. C'est un peu un juge-arbitre, c'est-à-dire qu'il lui appartient de temps à autre de siffler, quand ce ne serait que la fin de la partie (...).

» *Je dois simplement intervenir* lorsque je sens qu'il y a danger. Danger pour l'unité du pays, ou danger pour l'intérêt général. A partir de là, j'interviens et, croyez-moi, dans cette crise de ces huit derniers jours, certaines décisions n'auraient pas été prises si l'on n'avait pas eu conscience que sans doute l'opinion, sans doute les étudiants, sans doute les lycéens, sans doute beaucoup de *professeurs, sans doute les parents* d'élèves mais aussi le président de la République... » *Le chef de l'Etat, interrompu, note que* « les décisions prises ont été prises à temps... Un peu tard, mais encore à temps ».

» *Je suis le gardien de l'Etat, affirme-t-il.* Et je ne peux pas me réjouir, je ne pourrais pas me réjouir, s'il y avait, à quelque moment que ce fût, une sorte d'abaissement de l'autorité du gouvernement de la République. Si vous aviez eu l'impression que je pouvais être mêlé aux manifestants, vous vous seriez trompé ; et c'est une des raisons pour lesquelles, pendant tous ces jours, j'ai observé avec, je le crois, une grande patience, pour saisir *le moment où il me faudrait dire* ce qu'il convenait de faire pour tirer *le pays de l'ornière où il se trouvait.*

» Dans la mesure où les étudiants et les lycéens savaient bien que j'étais sur la même longueur d'ondes, dans la mesure aussi où *c'étaient des étudiants remarquablement* maîtres d'eux-mêmes, d'une grande sagesse, d'un esprit indiscutablement pacifique et respectueux de la démocratie, je me sentais bien en phase. Mais je ne pouvais pas et je ne voulais pas aller au-delà. (...) Ils ne défilaient pas pour moi, ils défilaient pour la cause au nom de laquelle ils s'étaient rassemblés. Si, bien entendu, ils savaient pouvoir *compter sur la compréhension* du président de la République, pourquoi *les aurais-je privés* de ce qui n'était pas un renfort mais l'affirmation d'une présence et d'une pensée ? Au nom de quoi ?

Un choc d'images

La cohabitation n'est plus ce qu'elle était. Elle n'est plus, surtout, ce que chacun des deux principaux protagonistes pensait qu'elle serait.

*Il y a neuf mois, MM. Mitter*rand et Chirac estimaient que *l'issue politique de leur confron*tation, conditionnant l'échéance présidentielle, dépendrait essentiellement de la part de prérogatives que l'Elysée et l'Hôtel Matignon s'arrogeraient respectivement dans l'exercice du pouvoir exécutif. Le premier ministre pensait alors qu'il lui *suffirait de gouverner dans la plé*nitude de ses fonctions pour relé*guer, ipso facto,* le président de la République dans un rôle subalterne. Le chef de l'Etat, lui, misait sur la défense de son pré carré constitutionnel, en particulier dans les affaires planétaires, pour faire prévaloir sa prééminence institutionnelle sur la gestion des contingences quoti*diennes impartie au chef du* gouvernement. Pour l'un, comme *pour l'autre, la cohabitation* devait donc se résumer à une querelle de boutique, un conflit de frontières.

Et, au départ, des deux, M. Chirac paraissait le mieux armé, puisqu'il détenait les clés de l'action, alors que M. Mitterrand était voué à subir le change*ment de politique voulu par les* électeurs de la nouvelle majorité parlementaire.

Logique, ce schéma avait sous-estimé l'importance des tempéraments et des caractères dans la pratique des institutions.

Aujourd'hui, la cohabitation apparaît surtout comme le choc *de deux volontés individuelles,* de deux trajectoires person*nelles, et les dimensions psycho*logiques de ses deux acteurs peut-être plus déterminantes, au fond, que les questions d'intendance.

Si M. Mitterrand vient de prendre un avantage sur M. Chirac, c'est surtout parce qu'il a compris le premier tout l'avantage politique qu'il pouvait retirer de cette mutation qui – les sondages aidant – a trans*formé son face-à-face avec le* premier ministre en un choc *d'images.*

« J'aurai ma liberté de mouvement, quoi qu'il advienne », répondait-il il y a un an, quand Jean-Pierre Elkabbach l'interrogeait sur son éventuelle cohabitation avec le président du RPR. Aujourd'hui, *à défaut de disposer* d'une liberté de manœuvre, le *chef de l'Etat parle. Il sait à quel* point le verbe, en période de crise aiguë, possède un pouvoir au moins égal, sinon supérieur, à celui de l'action. Comme le général de Gaulle en 1968, par le même canal de la radio. En présence de la contestation étudiante il a perçu, mieux que M. Chirac, la dimension culturelle du malaise de la jeunesse. En *tout cas, il y a réagi plus vite sur* le registre approprié. Du coup, *les priorités économiques* mises en avant, récemment encore, par le premier ministre, lors de l'émission « Questions à domicile » de TF 1, prennent un terrible coup de vieux.

Cette bataille d'images, le *chef du gouvernement,* certes, ne l'a pas perdue d'avance, loin *de là. Souvent l'opinion publique* varie. On peut même ajouter que *l'« encadrement » militant mis en* place à la tête des chaînes publiques de télévision, conformément aux souhaits du RPR, devrait devrait fournir au premier ministre les moyens techniques *de combler ce handicap.* Mais sur ce terrain, M. Chirac cherche encore ses marques alors que M. Mitterrand à déjà trouvé les siennes.

ALAIN ROLLAT.

« Plus jamais ça. Ils ont raison »

» Il n'y a pas eu de violence des jeunes. Je dirais même que les *jeunes ont fait preuve d'une éton*nante maturité. Cela leur était difficile : *vous savez, dès que l'on est dix* mille, cinquante mille, cent mille, cinq cent mille... Bien entendu, il peut y avoir des actes individuels tout à fait répréhensibles. Mais je crois que l'on doit distinguer – la représentation imagée le démontre – entre les jeunes étudiants et lycéens, d'un côté, et ce qu'on appelle « les casseurs », de l'autre, c'est-à-dire les éternels agents du trouble, de la *violence, de la bruta*lité, ceux pour lequel le seul objectif à atteindre, c'est de détruire. Il faut distinguer, et moi, personnellement, de l'endroit où j'étais, j'ai constaté, pour les en remercier, la sagesse profonde d'étudiants, de lycéens qui se battaient pour une cause qui leur paraissait juste et qui est juste. Car, après tout, qu'y a-t-il de plus important que de donner à la jeunesse les *moyens de son avenir et que de don*ner à cet avenir un sens qui dépasse *l'instant ? Ces jeunes gens n'ont pas* été violents et même, leur thèse – on sent bien qu'elle vient du fond du cœur – c'est : pas de violence. D'où leur révolte contre ce qu'ils ont cru apercevoir comme une violence, en face. »

« Les policiers sont-ils « allés trop loin » face aux étudiants ?

« Non, non, les policiers ont un métier très difficile. Ils se sont trouvés aussi affrontés pendant les premières journées – je ne parle pas du samedi soir – à des mouvements considérables, à la fois fortement rassemblés et dilués dans Paris ; *grande aussi était* la fatigue, grande la tension nerveuse ; ce sont des gens *qui, pour* la plupart, *connaissent leur* devoir et le respectent. Mais enfin (...), il est tout à fait probable que certains ont cédé à leurs nerfs. Quant à samedi soir, indiscutablement, ce n'étaient plus les étudiants et les lycéens qui étaient en cause, c'étaient les violents, les amateurs de troubles et d'émeutes. De ce point de vue, c'est tout à fait différent ; je pense que la distinction n'a peut-être pas été assez faite, parce que la mort du jeune Malik vient tragiquement illustrer l'incompréhension mutuelle. »

Evoquant sa visite à la famille de Malik Oussekine, le chef de l'Etat a indiqué : « C'est une noble famille. J'ai rarement vu spectacle aussi remarquable d'unité familiale, d'amour mutuel, de droiture et de respect du pays dans lequel ils se trouvent, ne voulant rien ajouter au trouble des esprits. Je l'ai visitée. Pour quelle raison ai-je été le seul représentant des pouvoirs publics à faire cette visite que tout imposait ? Je n'ai pas à répondre à cette question. Mais, *dans le même moment,* j'ai écrit aux étudiants, aux trois étudiants grièvement blessés ; et j'ai envoyé mon directeur de cabinet visiter les policiers blessés. Je ne suis pas allé voir moi-même les blessés de ce samedi soir. Il n'y a donc pas de différence. Si j'avais appris la mort d'un policier, mort en service commandé, j'aurais eu la même attitude.

» *Cette visite à la famille de* Malik Oussekine représente, *conclut M. Mitterrand,* un acte de solidarité à l'égard d'une famille en grand deuil, un acte de solidarité à l'égard de braves gens qui travaillent en France, un acte de solidarité à l'égard d'un jeune homme qui, lui, était français. »

A propos de la manifestation de ce mercredi, le président de la République ajoute : « Je souhaite que [cette] manifestation corresponde à cette volonté : *« Plus jamais ça »*. Donc plus jamais de violence entre Français. Affirmons notre vie dans la normalité démocratique, manifestons puisque cela est autorisé, montrons-nous, faisons-nous entendre, prouvons ce que nous sommes, mais ne nous dressons pas les uns contre les autres, ni les Français contre l'Etat. Jamais ça. Ils ont raison. »

Interrogé sur les propos tenus dimanche par le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, qui avait appelé, devant les dirigeants du RPR, à la « défense de la démocratie et de la République », M. Mitterrand répond : « Il s'agissait d'un congrès politique où l'on élève facilement le ton. Mais je ne pense pas que la jeunesse française, celle des étudiants et des lycéens, se soit véritablement reconnue dans cette description. Enfin, aucun parti politique – fût-il de la majorité – ne peut s'arroger les pouvoirs de la République. »

« Il ne faut pas fermer la porte »

M. Mitterrand analyse ensuite les causes profondes du mouvement de contestation : « Il ne faut pas fermer la porte (...). Il faut rechercher, sur les problèmes de l'éducation, un consentement de même ampleur et de même profondeur que celui que nous avons obtenu sur la défense de la patrie. Cela fait partie, au demeurant, de la défense de la patrie. C'est pour cela qu'il faut aller au fond des questions proprement éducatives : sur l'éducation *permanente*, sur la nécessité d'être en mesure de posséder un métier, d'en changer, sur la valeur du diplôme...

» Seulement, il y a derrière tout cela des valeurs qui doivent être simples. Quand M. Chevènement a demandé que l'on reprenne la vieille démarche oubliée de l'éducation *civique à l'école,* il a bien fait. Je vais paraître tout à fait banal : pour moi, des valeurs *simples*, des valeurs neuves, cela s'appelle la liberté, cela s'appelle l'égalité, cela s'appelle la fraternité, cela s'appelle la solidarité ; et cela s'appelle aussi le respect de l'environnement humain, de l'environnement naturel, le goût de l'ouvrage bien fait, le sens des responsabilités ; eh bien ! cela, c'est l'instruction de base (...). Là-dessus, la droite, la gauche, le centre et le reste *devraient, pourraient, seront* d'ailleurs d'accord pour dire : « Ouvrons l'université à tous les enfants qui ont acquis le diplôme de base, le bac, et à partir de là formons-les au savoir et formons-les au métier. »

« Il a beaucoup de qualités... »

Evoquant alors ses rapoorts avec M. Chirac, M. Miterrand souligne : « Mon avis ne peut pas prévaloir sur le vote des lois par l'Assemblée nationale et le Sénat. Dès lors qu'on les a votées, même contre mon avis, je suis comme tous les autrescitoyens : je dois appliquer la loi. Dans cette affaire, il est certain que le gouvernement a dû céder devant une pression populaire. Il a bien fait.

(Lire la suite page 8.)

Politique

L'intervention de M. Mitterrand et la pause

(Suite de la page 7.)

Cela ne veux rien dire de s'enfermer dans l'amour propre ou dans une fausse conception de la rigidité de l'Etat. Mais puisqu'il l'a fait, il a rejoint le souhait que je formulais. Il a rejoint la volonté que, le cas échéant, j'aurais énoncée en saisissant le pays. Pourquoi voulez-vous que cela change les relations entre le premier ministre et le président de la République ? Simplement, l'expérience a été rude. »

« Comment avez-vous trouvé votre premier ministre dans l'épreuve ? » lui demande Jean-Pierre Elkabbach.

« Je ne suis pas là pour vous dire ces choses. Je ne ferai aucun jugement de caractère personnel. Je n'ai jamais attaqué aucune personne (...) Vous voulez que je le félicite ! (...) Je dirai simplement qu'il a beaucoup de qualités, et je souhaiterais que ces qualités fussent appliquées exactement au bon endroit et au bon moment.

En ce qui concerne la cohabitation, M. Mitterrand explique qu' « il faut maintenant travailler ensemble. En tout cas, il faut chercher à réduire tout ce qui peut signifier des tensions inutiles (...). Nous ne cogérons pas, c'est évident. Mais nous travaillons en commun, selon nos conceptions, en cherchant, pas toujours, mais au maximum, le point moyen qui permet de servir l'intérêt du pays. »

» (...) Le président de la République est conduit à travailler avec le premier ministre, quelles que soient les conditions dans lesquelles se produit, cette rencontre de travail, je respecte sa personne, je respecte sa fonction. Je n'ai pas les mêmes conceptions politiques que lui sur de nombreux sujets, tout le monde le sait. Nous parvenons à définir une démarche commune sur les grands intérêts de la France, politique étrangère, défense en particulier, et nous sommes l'un et l'autre, chacun à sa façon, au service de la France. Cela veut dire que je ne fais rien en dehors de l'expression de mes convictions, quand je le juge nécessaire, rien qui puisse enrayer l'action du gouvernement. La cohabitation est un art difficile. Mais voyez, par exemple, dans la crise étudiants-lycéens, il n'a peut-être pas été mauvais que le président de la République et que le chef du gouvernement aient une approche différente. Supposez qu'ils aient eu la même approche, peut-être n'y aurait-il pas eu cet équilibre qui a abouti à la situation où nous sommes aujourd'hui.

« Les otages pèsent »

» Les otages pèsent. Ils ne pèsent pas trop lourd. J'ai repris votre expression comme cela, sans réfléchir assez. Ce que je veux dire, c'est que cela nous préoccupe, c'est une donnée, mais elle ne peut pas modifier la politique extérieure de la France. C'est en ce sens que l'on peut dire qu'elle ne peut pas peser lourd. C'est un problème humain. C'est un problème qui peut être traité par la négociation, mais qui ne peut pas peser sur les grands choix. Par exemple, quand les otages Kauffmann, Fontaine et les autres ont été enlevés, voilà ce qui a été demandé à la France par les terroristes : il a été demandé d'abord que nous changions de position dans la guerre Irak-Iran ; ensuite, le règlement de contentieux financiers ; troisièmement, que les assassins qui ont tué deux personnes – deux Français – en voulant assassiner l'ancien premier ministre iranien Chapour Baktiar soient graciées ; quatrièmement – cela, c'était saugrenu, on n'en parle plus maintenant, – que soient libérés des prisonniers *détenus par l'Etat du Koweït. Voilà* quelles étaient les propositions . Il était impossible, aussi désireux que nous fussions d'obtenir la liberté de nos frères, de nos Français détenus odieusement en otage, il était impossible d'accéder à ces conditions.

» La France ne changera pas, ne va pas tout d'un coup s'allier avec l'Iran, oublier ses engagements à l'égard de l'Irak, il n'en est pas question. Le contentieux financier, alors ça, bien entendu ! D'ailleurs, un début d'accord a été opéré. Si l'on peut s'entendre sans que cela ait la signification de je ne sais quelle rançon, alors bien entendu. Mais il y a le droit : qui doit cela ? Est-ce l'Iran, est-ce la France ? On en discute, c'est normal.

» Quant aux grâces, vous savez bien que le droit de grâce dépend de moi. C'est-à-dire qu'il dépend du président de la République. C'est un droit qui est inscrit dans la Constitution. Mais vous savez bien que je ne disposerai pas du droit de grâce pour échanger des assassins contre des otages innocents. La grâce d'Anis Naccache, c'est-à-dire de l'un des cinq, je l'ai envisagée, je l'ai considérée. Je n'ai pas dit non lorsque le gouvernement de M. Fabius, puis le gouvernement de M. Chirac ont évoqué cette hypothèse. Si cela était en échange de tous nos otages, en un *seul mouvement, d'un seul coup*, j'examinerais en conscience les conditions – je parle au conditionnel et non pas au futur, – les circonstances, l'opportunité, si je croyais en conscience que cela était bon et, d'autre part, si je croyais devoir répondre à une demande expresse du gouvernement, c'est-à-dire si cela faisait partie de ce qu'il estimerait utile à l'heureux aboutissement de sa politique.

» Il en a été question entre nous, sous le gouvernement Fabius et sous le gouvernement Chirac, je le répète ici, il a été question de cette éventualité. Mais je ne pourrai pas en dire davantage, cela serait inutile.

» J'ai dit que j'userais du droit de grâce si j'en ai la conviction intime, donc en conscience. Je dis également que si le gouvernement me le demandait formellement pour l'heureux aboutissement de sa politique, j'examinerais cette question. Mais j'ai toujours dit que je n'accepterai pas d'échange : c'est-à-dire que tous les otages nous serons rendus, ou il n'y aura rien. Peut-être les otages nous seront-ils rendus dans d'autres conditions. Je le souhaite, bien entendu. Mais il n'y aura aucun accord de libération échelonnée à date fixe des assassins dont j'ai parlé, du fait qu'ils sont cinq.

Ce que je puis vous dire, c'est que, personnellement, comme président de la République, je n'ai jamais gracié un terroriste... Il faut juger ces choses avec le sens de l'équité. Je n'accuse personne en France, et surtout pas le gouvernement, aucun gouvernement, aucun responsable politique, aucun parti politique, de vouloir en quoi que ce soit transiger avec le terrorisme. Et je n'accepterais pas davantage cette imputation. »

M. Mitterrand revient ensuite sur les questions institutionnelles, en ces termes :

« Pendant les cinq premières années de ma présidence, j'ai vécu, non pas en esprit, mais en fait à peu près comme vivaient mes trois prédécesseurs, MM. Giscard d'Estaing, Pompidou et le général de Gaulle. C'est-à-dire que non seulement la lettre de la Constitution m'accordait de grands et de vrais pouvoirs, mais l'usage établi depuis le général de Gaulle faisait que tout revenait au président de la République. J'ai écrit des livres à l'époque pour m'en plaindre, et je continue de penser que le président de la République disposait de trop de pouvoirs en fait, non pas en droit; en fait, dans l'usage, dans la pratique quotidienne. Et, pendant les cinq premières années de ma présidence, j'ai peu à peu aménagé cet usage, de telle sorte que je n'ai pas été aussi bouleversé que vous semblez le croire lors du changement de majorité.

» (...) Il y a la conception que j'ai, moi, d'un meilleur équilibre des pouvoirs. Il ne faut pas de pouvoir absolu. Mais il y a un pouvoir prééminent. Le président de la République doit pouvoir disposer d'une grande autorité. Cette grande autorité, il la trouve dans les textes, mais il la trouve surtout en lui-même et dans sa façon de faire. C'est au peuple de répondre à cette question, ce n'est pas à moi. »

» M. Mitterrand évoque l'évolution de l'opinion depuis 1981 : « J'ai bien vu quelle était l'évolution de l'esprit public. Une fois que le peuple français a bien voulu, lors des élections législatives du mois de juin 1981, par un réflexe référendaire, m'apporter le cadeau inespéré d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale, j'ai pu constater ensuite que de multiples petites élections, que de multiples sondages, montraient que les Français, dans leur majorité, m'acceptaient fort bien mais étaient un peu étonnés de m'avoir élu. Bon, alors je crois avoir fait mon devoir, enfin en tout cas de mon mieux, mais j'ai bien senti que la phase politique que je vivais ne pouvait pas être durable. Il n'empêche qu'en 1986 les formations politiques sur lesquelles je m'étais appuyé ont obtenu un beau succès par rapport aux traditionnelles divisions de l'opinion française. Je ne pense pas que l'opinion soit tout à fait libérale, mais je ne pense pas qu'elle soit non plus tout à fait socialiste. Moi, je suis socialiste. Je suis fidèle à mes idées. Je ne prétends pas les imposer. »

En ce qui concerne l'économie, il indique : « Le gouvernement maintient une démarche patiente, commencée bien avant l'arrivée au gouvernement des ministres actuels, et qui avait déjà permis de réduire l'inflation sur deux plans. D'abord en la ramenant à un taux heureusement beaucoup plus faible. Non pas acceptable, il faut toujours faire mieux, mais beaucoup plus faible. Et surtout par comparaison avec nos principaux concurrents, et particulièrement l'Allemagne, qui est notre principal fournisseur et notre principal client, en réduisant la différence d'inflation qui était devenue tout à fait insensible, puisque dans les six derniers mois, nous marchions de pair avec l'Allemagne. Alors, de ce point de vue, il y a peut-être un petit fléchissement mais vraiment je n'ai aucune raison de douter de la capacité et de la volonté du ministre de l'économie et des financees, qui est lui aussi, un homme de qualité. »

« Il faut que la France gagne »

M. Mitterrand conclut : « J'ai affirmé mes conceptions à l'épreuve du pouvoir et d'un pouvoir qui a connu les avatars que vous savez. L'un des éléments de ce projet et de cette attitude devant le pouvoir, c'est de dire toujours, et aussi clairement que je le puis, la vérité aux Français.

» (...) Je n'ai pas d'ambition particulière. Je suis président de la République, je n'ai pas besoin de faire autre chose. Je suis président de la République jusqu'au terme de mon mandat, c'est-à-dire jusqu'au mois de mai 1988, et je ne me pose *pas d'autre question.*

» Simplement, si je suis président de la République, c'est aussi parce que j'ai eu auparavant une action politique qui a fini par convenir à une majorité de Français. J'ai mené cette bataille avec des compagnons de lutte politique qui étaient souvent mes amis et qui le restent. Lorsqu'il s'agit de m'interroger en tant que citoyen, il est vrai que je reste proche d'eux. Mais, lorsqu'il s'agit de m'interroger en tant que président de la République, je dois aux Français de répartir ce que doivent être mes préférences, de telle sorte qu'à aucun moment ils ne me sentent comme manquant à mes fonctions. La première de ces fonctions c'est l'équité, c'est d'être juste avec chacun, c'est de faciliter l'entente des Français, de ne jamais chercher un motif qui puisse les diviser, d'éviter pour eux les crises inutiles dont ils souffrent. C'est ce que j'ai voulu faire le 16 mars et c'est ce que je continuerai de faire. Il faut que la France gagne. Voilà ce que je répète depuis des années. Il faut qu'elle gagne. La France est comme elle est. On ne lui impose pas, et je ne cherche pas à lui imposer, ses volontés. Elle bouge, elle réagit, elle se fâche, elle approuve. Ce n'est jamais la même chose. Mais moi, je suis Français, je vis avec la France, je suis de la France. Alors je ne veux rien imposer autrement que ce que mon devoir m'oblige à imposer, c'est-à-dire une certaine direction intransigeante lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts des Français tous ensemble, c'est-à-dire de la nation française. Et là-dessus je ne transige pas.

» Je lis la Constitution, je la respecte. Je pense que la président de la République d'aujourd'hui n'a pas perdu son autorité mais je ne peux pas me juger moi-même. Je n'ai rien perdu de l'autorité, de la fonction, même si je dois l'infléchir – et cela aussi est conforme à la Constitution – vers une sorte de notion d'arbitrage chaque fois que l'autorité n'a pas à s'exercer. Il faut travailler à fonder la société dans laquelle notre jeunesse vivra. C'est elle qui assurera le relais. Alors il faut la faire pour elle. C'est pourquoi je me hérisse chaque fois que je m'aperçois qu'on veut faire la société pour la jeunesse, mais sans elle.

» Les raisons qu'on appelle culturelles, celles qui touchent aux obligations de l'esprit et du cœur, celles qui touchent à la vie des hommes, des individus et des groupes, celles qui touchent à l'éveil de l'esprit, donc à l'éducation, celles qui touchent à la façon d'être avec les autres un certain sens de la liberté, de la justice, le souci d'aider les plus faibles, de ne jamais les accabler, au contraire de les élever et cela vaut pour toutes les catégories, ceux qui vivent mal parce que leur salaire est trop faible, ceux qui sont écrasés par le malheur et par le deuil, les immigrés (personne ne doit être écarté du développement de la nation), – ces raisons prennent le pas, et ce pas est définitif, sur les préoccupations économiques et techniques qui ont prévalu dans les années précédentes. »

Un président qui juge

(Suite de la première page.)

M. Miterrand n'a que modérément apprécié que le premier ministre exerce ses appétits dans les domaines dont il entend garder la maîtriseministre exerce ses appétits sur les domaines dont il entend garder la maîtrise : politique extérieure et défense. On s'en est aperçu lorsque le chef de l'Etat a clairement affirmé sa prééminence lors du sommet de Francfort et lors de sa visite au camp militaire de Caylus. Mercredi, il n'y est pas revenu au-delà de ces trois mots glissés dans la conversation. Son autorité, estime-t-il sans doute, est assurée en ces domaines.

« Au bon moment » : cela vaut pour le présent. M. Chirac a bien fait de retirer le projet Devaquet, *« un peu tard, mais encore à temps »*. Il a eu raison de décréter la *« pause »* des réformes : le retrait devait être suivi d'*« un comportement conforme avec cette attitude »*. *« Trop tard, mais encore à temps »* : M. Mitterrand a enfoncé le clou. Il dresse là un constat que chacun a pu établir, mais il le fait avec une telle force que l'analyse devient fort déplaisante pour l'intéressé.

Au fond, M. Chirac est accusé d'avoir tant tergiversé que *« la continuation des événements aurait menacé la République »*. Ses hésitations – si l'on entend bien M. Mitterrand – étaient si dangereuses que le chef de l'Etat, armé d'*« une grande patience »*, attendait de *« saisir le moment où il lui faudrait dire ce qu'il convenait de faire pour tirer le pays de l'ornière où il se trouvait »*. Bref, c'est grâce à lui, sous-entend clairement le président de la République, que le gouvernement, *in extremis*, a reculé, comme l'a dit encore M. Barre : *« Je constate que le président préside et que le gouvernement gouverne tant que le président qui préside est satisfait de ce que fait le gouvernement qui gouverne. »*

Comme si son paquet cadeau ne suffisait pas, M. Mitterrand traite implicitement au passage M. Chirac de menteur, répondant ainsi à un premier ministre qui en tenait autant à son service. Certes, ni l'un ni l'autre n'a utilisé ce mot injurieux. Mais le chef de l'Etat insiste : *il a demandé à plusieurs reprises* au premier ministre de retirer le projet Devaquet, alors même que M. Chirac assure qu'il n'a jamais rien entendu de tel.

A situation inédite, comportement inédit. Jamais sous la Ve République un chef de l'Etat n'avait adressé au chef du gouvernement un « hommage » d'une telle nature. Au pis, un président de la République en délicatesse avec son subordonné pouvait-il – comme M. Giscard d'Estaing en juillet 1976 à l'adresse de M. Chirac, premier ministre « loyal et actif » qui devait le quitter un mois plus tard – trousser un compliment si plat qu'il en devenait mesquin.

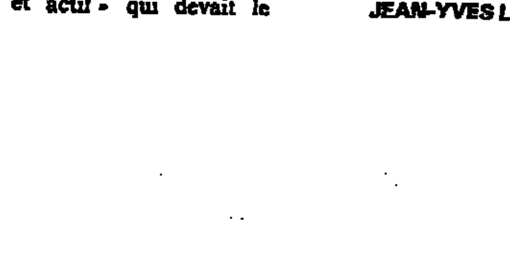
Cruel jusqu'au bout, M. Mitterrand a dit, à demi-mots, tout ce qui – hormis les convictions politiques sur lesquelles personne n'avait d'illusions – le sépare du premier ministre : la stature d'homme d'Etat et même l'âge. A soixante-dix ans, M. Mitterrand est un jeune homme !

Je vous ai compris, avait lancé, en substance, M. Chirac aux étudiants lorsqu'il a annoncé le retrait du projet Devaquet. Je vous avais compris depuis longtemps puisque je suis l'un des vôtres, a déclaré M. Mitterrand – toujours en substance – à la jeunesse.

Depuis Pierre Mendès France et ses adresses aux *enfants* des écoles sur les ondes de la TSF, jamais homme d'Etat n'avait entonné un tel hymne à ceux qui *« dans quinze ans »* le jugeront.

Dans la journée de mercredi, peuvent être puisés tous les ingrédients d'une campagne présidentielle. M. Chirac fait la pause et part, *avec ses amis, à la conquête* ou à la reconquête de l'opinion, sur la base de ce qu'il a accompli depuis près de neuf mois. Il renvoie ses députés aux champs. M. Mitterrand prend la pose et attend le jugement « du peuple ». Vivement demain !

JEAN-YVES LHOMEAU.



M. Jacques Chirac a annoncé aux groupes RPR et UDF de l'Assemblée nationale, réunis en commun le mardi 9 décembre, que, contrairement à ce qui avait été prévu, il n'y aurait pas de session extraordinaire du Parlement cet hiver. De nombreux ministres – et non des moindres – qui ne participent pas au déjeuner hebdomadaire du mardi des responsables de la majorité au cours duquel le chef du gouvernement avait déjà fait part de sa décision, n'ont appris ce choix qu'en même temps que les députés. Pour certains d'entre eux, qui estimaient avoir des projets importants à faire approuver assez vite, ce renvoi au printemps pose des problèmes techniques. Chacun reconnaît pourtant qu'il n'était guère possible politiquement de faire autrement. Les députés « de base » approuvent eux aussi « le fond » de cette décision mais quelques-uns d'entre eux en contestent « la forme ». Ils regrettent de n'avoir pas eu le temps d'exprimer publiquement leur réaction. M. Pierre Messmer n'a, en effet, donné la parole qu'à M. Jean-Claude Gaudin pour assurer le gouvernement du soutien de sa majorité.

Le premier ministre a parlé près de quarante-cinq minutes, énumérant longuement tout ce qui avait déjà été fait depuis le

M. Chirac devant les groupes parlementaires de la majorité

Les révisions nécessaires

M. Chirac a estimé qu'il ne pouvait pas s'en tenir à une demi-mesure. Le retrait du projet de loi Devaquet n'aurait eu qu'un effet immédiat et limité s'il n'était pas replacé dans une attitude d'ensemble. Dès lundi, alors qu'il informait le gouvernement et le pays de sa *décision à l'égard de sa politique* universitaire, le premier ministre avait résolu de changer le rythme de l'ensemble de l'action gouvernementale. Il n'a pas été contredit, mardi matin 9 décembre, en annonçant cette décision à M. Alain Poher et aux présidents des quatre groupes de la majorité sénatoriale, reçus à Matignon, puis en déjeunant, comme chaque semaine, avec les dirigeants de la majorité parlementaire.

Avant d'annoncer à ses hôtes l'annulation de la session extraordinaire du Parlement prévue pour janvier, M. Chirac avait tout d'abord enregistré les marques d'approbation de ses amis pour le retrait du projet Devaquet. M. Hoeffel, président du groupe de l'Union centriste du Sénat, a rappelé que depuis le premier janvier la Haute Assemblée avait siégé huit cent trente-deux heures alors qu'elle n'avait siégé que six à sept cents heures les années précédentes et même cinq cents heures en moyenne de 1972 à 1976. *« Mieux vaut*, a-t-il alors dit, *consolider notre effort que le disperser. » « Il y a déjà dans la besace du gouvernement de quoi répondre à l'attente des Français »*, estiment de nombreux sénateurs.

Tous conviennent qu'il faut maintenant *« digérer, appliquer et consolider »*. Les sénateurs ont également fait par au premier ministre de l'inquiétude des agriculteurs qui pourrait bien se manifester à l'occasion de la conférence annuelle agricole, prévue pour le 11 décembre.

Lors du déjeuner de la majorité qui a suivi, M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, président du CDS, qui s'inquiétait du projet de réforme du code de la nationalité, a été interrompu par M. Chirac qui a annoncé que ce texte ne serait pas discuté dans un avenir proche par l'Assemblée nationale *« puisqu'il n'y aura pas de session extraordinaire »*. Il a précisé qu'il en serait de même, au Palais Bourbon, pour le projet déjà déposé devant le Sénat concernant les *« prisons privées »*.

Nécessité de la solidarité

Du même coup, la loi de programmation militaire attendra la session normale de printemps qui s'ouvre le 2 avril. M. Chirac a alors souligné la nécessité de la solidarité gouvernementale et fait allusion – sans nommer personne – à ceux qui, par des déclarations publiques, risqueraient de l'enfreindre. Chacun a cru alors comprendre que le premier ministre pensait à M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, qui avait prématurément souhaité le retrait du projet Devaquet alors que M. Chirac n'avait pas encore annoncé sa décision à son sujet. *« Précédent fâcheux, sans équivalent sous la Ve République »*, avait aussitôt relevé le barriste M. Pascal Clément.

Le premier ministre s'est ensuite rendu devant le bureau du groupe RPR puis devant les deux groupes de la majorité de l'Assemblée nationale pour la première fois reunis en commun depuis le début de la législature. Pendant quarante minutes, M. Chirac, en présence de plusieurs membres du gouvernement (mais en l'absence de MM. Léotard et Madelin), après avoir annoncé ses décisions quant au retrait de la loi universitaire et à l'annulation de la session extraordinaire, a dressé le bilan de l'action du gouvernement et en a tiré les conséquences pour le présent et pour l'avenir.

Le premier ministre a insisté sur la nécessité pour la majorité de renforcer sa *cohésion*. Il a recommandé à tous les députés de profiter de l'intersession pour expliquer davantage et mieux défendre auprès de leurs électeurs la politique du gouvernement. Il a rappelé que grâce à la nouvelle loi électorale les députés peuvent désormais connaître leurs circonscriptions, *dans lesquelles, a-t-il répété*, ils seront, le moment venu, les candidats uniques de la majorité.

M. Jean-Claude Gaudin et M. Pierre Messmer, présidents respectifs des groupes UDF et RPR, ont rendu compte en commun à la presse de cette réunion, au cours de laquelle seul M. Gaudin a répondu au premier ministre. Le président du groupe UDF a félicité M. Chirac d'*« avoir su prendre une décision difficile mais qui a été bien reçue par la jeunesse et par une grande partie de l'opinion publique »*, ajoutant qu'il avait *« fait le geste nécessaire car il faut toujours savoir mettre un terme à un malentendu »*.

Aux journalistes, M. Gaudin a affirmé : *« Non, on ne peut pas parler d'une pause dans les réformes. Il faut que cessent les mauvaises habitudes données par les socialistes de faire siéger le Parlement dans des sessions extraordinaires à répétition. »*

M. Gaudin, au risque de se lancer dans une querelle sémantique, ne veut manifestement pas que l'on confonde le comportement de M. Chirac avec l'annonce faite par M. Jacques Delors, alors ministre de l'économie et des finances, qui avait souhaité le 29 décembre 1981, au cours du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », *« une pause dans l'annonce des réformes »*. Le président du groupe UDF a ajouté : *« Nous ne pouvons réussir qu'ensemble et autour du gouvernement. La majorité est solidaire. »* Et il a, répondant à une question, expliqué : *« Il n'y a pas eu de flottements mais des discussions. Et quand il y a problème il y a discussion. Mais ce qui compte, c'est la décision. »*

« Souffler un peu »

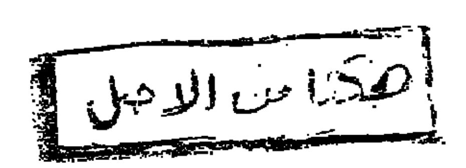
M. Pierre Messmer, président du groupe RPR, a constaté que, pendant toute la crise universitaire, la majorité n'a pas fait défaut au gouvernement bien que des textes difficiles aient été discutés à l'Assemblée nationale. Il rappelle les succès électoraux de dimanche dernier où l'UDF a gagné en Savoie un siège de conseiller général, le RPR également un dans les Hautes-Alpes, alors que le CDS remportait le siège de député de Saint-Pierre-et-Miquelon.

M. Messmer a expliqué : *« Il faut se donner le temps de souffler un peu, de reprendre le dialogue avec la jeunesse. Nous continuerons à notre rythme la mise en œuvre de notre plate-forme qui concerne toute la législature. »* Pour l'ancien premier ministre, dans cette crise *« les institutions ont montré une fois de plus leur solidarité »* et, visant les *« barristes »*, il fait remarquer qu'à propos de la cohabitation *« personne ne nous a démontré qu'il y avait une autre solution »*.

M. Barre n'assistait pas à la réunion des deux groupes, non plus que M. Giscard d'Estaing, qui, en voyage dans l'Allier, s'était fait excuser.

MM. Messmer et Gaudin se sont félicités, d'une même voix, de la *« clarté »* et de la *« franchise »* de M. Chirac. Leurs amis, eux, poussaient un soupir de soulagement, car les décisions du premier ministre écartaient des orages qui pour une fois n'étaient pas désirés. Au tiers du parcours de la cohabitation, une certaine heure de vérité a sonné pour le gouvernement et la majorité qui leur impose les révisions nécessaires pour éviter les déchirements.

ANDRÉ PASSERON.



Politique

dans l'action du gouvernement

16 mars. Un discours fleuve ressenti par certains – barristes il est vrai – comme un bilan de fin de législature. En tout état de cause, même si les responsables du RPR et de l'UDF ont refusé le qualificatif de « pause » ne parlant que d'un *« nouveau rythme »*, c'est bien d'un recul sur le programme envisagé qu'il s'agit. D'ores et déjà, l'ordre du jour de la session parlementaire qui s'achève est considérablement allégé. Des projets aussi importants que la loi de programme militaire (même si M. André Giraud s'efforce encore de la faire voter *avant la fin décembre*), la *réforme hospitalière*, l'encouragement à l'épargne, la création de « prisons privées », le statut de la fonction publique territoriale, sans parler des textes plus techniques, comme des projets concernant l'emploi sont renvoyés au printemps. Si le gouvernement n'a fait que suspendre – et non arrêter – sa volonté réformatrice, le programme de la session qui, constitutionnellement, s'ouvrira pour trois mois, le 2 avril, sera particulièrement chargé.

La réforme du code de la nationalité sera-t-elle encore à l'ordre du jour ? Rien n'est moins sûr. Déjà la commission des lois de l'Assemblée a ralenti son examen, les critiques qu'il suscite (l'épiscopat a redit la mardi 9 devant la commission ses réserves), les réticences d'une partie de la majorité – les centristes – sont une des raisons de la décision de M. Chirac de surseoir à toutes nouvelles réformes.

Le renvoi du vote de ce projet suscite la colère du Front national, qui espère pourtant en profiter électoralement. M. Pascal Arrighi (FN, Bouches-du-Rhônes) l'a dit mardi soir dans l'hémicycle : *« Le gouvernement se meurt ; il est déjà mort »*. M. Pierre Joxe, au contraire, se félicite que *« tous les projets qui heurtent et divisent les Français soient renvoyés à une date ultérieure »*. Mais, bien entendu, il souligne que M. Chirac n'a pris sa décision qu'après *« avoir pris conscience de l'extrême fragilité de sa majorité »*. Le président du groupe socialiste ajoute : *« Ce gouvernement et en particulier son chef se montre incompétent, dangereux et d'une irresponsabilité effrayante. »* Les oppositions sont bien décidés à profiter le plus possible de cette difficile phase que traverse actuellement la majorité.

Haro sur la plate-forme RPR-UDF !

C'est un « ouf » de soulagement qu'ont poussé la plupart des députés de la majorité en entendant, le mardi 9 décembre, le premier ministre annoncer la suppression de la session extraordinaire prévue pour le mois de janvier. Après le retrait du projet Devaquet, la perspective de faire une pause et de pouvoir aller travailler leurs circonscriptions n'était pas faite pour leur déplaire.

« C'est une sage solution », estime M. François Fillon (RPR, Sarthe). *« Alors, nous sommes en chômage technique »*, ironise Mme Louise Moreau (UDF, Alpes-Maritimes). *« Ce n'est pas une pause,* proteste M. Jacques Godfrain (RPR, Aveyron), *mais un surcroît de travail qui nous attend dans nos circonscriptions pour expliquer la politique du gouvernement. »*

« La pause est nécessaire », lâche dans les couloirs M. Georges Tranchant (RPR, Hauts-de-Seine), sans cette soudaine pudeur de langage qui pousse M. Jean-Claude Gaudin (UDF, Bouches-du-Rhône), à bannir de son vocabulaire le mot *« pause »*... Le président du groupe UDF admet bien que la majorité a subi un *« coup de tabac »*, mais, pour lui, le gouvernement ne marque un temps d'arrêt que pour mieux sauter, notamment au-dessus de la réforme du code de la nationalité : *« Un texte,* dit-il, *sur lequel cette fois nous aurons avec nous la grande majorité des Français. »*

Premier concerné, M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement, est tout sourire : *« On change de rythme, c'est mieux. » « A quelque chose malheur est bon »*, soupire-t-il. Les députés centristes MM. Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire) et René Couanau (UDF, Ille-et-Vilaine) partagent, quant à eux, le même sentiment. *« Il faut faire prévaloir une vision plus concrète des choses »*, insiste, l'air entendu, le premier, tandis que le second, rapporteur de l'éphémère projet Devaquet, se félicite de voir un coup d'arrêt porté à la *« frénésie réformatrice. » « Il faut jouer la carte du pragmatisme »*, conclut-il. *« C'est l'échec des enragés du libéralisme qui par idéologie nous ont conduit là où nous en sommes »*, affirme quant à lui M. René André (RPR, Manche).

D'autres se font plus critiques, y compris dans les rangs du RPR, mettant en cause la mauvaise hiérarchisation des problèmes par le gouvernement, ou une fascination pour les programmes électoraux. Pour tous, le gouvernement s'est enfermé dans des réformes « dites de société », alors que son objectif principal est l'économie et l'emploi.

« Ce sont sur ces dossiers que les Français nous attendent », explique le président de la commission de la défense nationale, M. Fillon (RPR). M. Claude Labbé (RPR, Hauts-de-Seine) lui fait écho : *« Il ne fallait pas, sous prétexte de suivre des promesses électorales, se lancer dans de grandes réformes. Il vaut mieux hiérarchiser les textes et éviter de soumettre au Parlement, uniquement pour faire plaisir à des ministres, des projets qui peuvent passer par voie réglementaire. »*. *« Le gouvernement a mal sérié les problèmes »*, enchaîne M. Bernard Debré (RPR, Indre-et-Loire). *« Il y avait des textes fondamentaux qui devaient passer en priorité, la loi Méhaignerie sur le logement pouvait attendre »*, ajoute-t-il, lançant une pierre dans le jardin de l'UDF. *« Il faut redéfinir les priorités »*, conseille également M. Etienne Pinte (RPR, Yvelines), qui regrette pour sa part la suppression de la session extraordinaire : *« Elle aurait permis de faire passer des textes sociaux importants sur l'emploi. »*

Pour MM. Pascal Clément (UDF, Loire) et Jacques Barrot, le gouvernement est resté le nez un peu trop collé sur la plate-forme UDF-RPR. *« C'est ahurissant de voir à quel point M. Barre avait raison sur le blocage des institutions et la méfiance des programmes »*, affirme le premier, en reprenant le credo barriste. Quant au second, il lâche à l'adresse du gouvernement et de la majorité : *« On ne règle pas les problèmes de société en piochant dans les programmes électoraux. »*

« Le gouvernement perd les pédales ! »

Critiques sur le fond, certains députés le sont également sur la forme : la façon dont le premier ministre a annoncé l'abandon de la session extraordinaire n'a guère été prisée. *« C'est incroyable, les ministres qui étaient à côté de moi n'étaient au courant de rien »*, s'insurge ce député RPR en se plaignant du manque de concertation. *« Et puis,* ajoute-t-il, *à quoi cela rime-t-il de nous rappeler ce que nous avons fait en deux cents jours ? Nous sommes bien placés pour le savoir. »*

« Le gouvernement est en train de perdre les pédales, affirme ce député barriste. *M. Chirac est venu nous faire la morale, nous donner des leçons de responsabilités, mais c'est nous qui avons le sens des responsabilité ! »*, tempête-t-il. *« C'était surréaliste »*, comment ce député RPR à propos du long développement de M. Chirac sur son bilan de gouvernement. *« On avait l'impression qu'il faisait une conférence de presse lors d'une tournée en province »*, maugréait un député UDF qui n'en revient pas. *« On croit rêver »*, ajoute encore un autre élu RPR.

Mais leurs réactions les plus vives, les députés – majorité oblige – les ont réservées à la prestation radiophonique du président de la République. M. François Fillon ne mâche pas ses mots : *« Il s'en donne à cœur joie sur le thème. : « Je vous l'avais bien dit. » Il y va fort tout de même, et ce n'est pas ce qui va arranger les choses. Il est à la limite de son rôle. On voit bien qu'il jubile et qu'il veut utiliser au maximum la situation actuelle pour accroître sa popularité. »* Un sentiment que partage pleinement M. Jacques Godfrain : *« Le slogan Mitterrand, c'est « retenez-moi au pouvoir sinon ils vont faire un malheur ! » Il a posé sa candidature et a déjà entamé sa campagne électorale. »*

M. Pinte estime en revanche plutôt positif de voir *« en phase »* le premier ministre et le président de la République, d'accord tous deux pour le retrait du projet Devaquet. Quant à M. Barrot, il veut savoir si un président de cohabitation peut être *« à la fois juge et arbitre. Je me demande si nous ne sommes pas déjà entré dans une sorte de campagne électorale clandestine »*, ajoute-t-il.

PIERRE SERVENT.

Le recentrage

« LA concertation ne saurait être l'alibi de l'inaction ou du renoncement. Nous croyons profondément à la nécessité de certains changements dans la façon dont est gérée l'économie et organisée la société française (...). Nous sommes (...) déterminés à traduire en actes, avec toute la prudence et tout le réalisme qu'exige la complexité des problèmes, mais sans faiblesse ni ambiguïtés, la « plate-forme pour gouverner ensemble », qui doit rester le ciment de notre majorité. »

Ainsi parlait M. Jacques Chirac, le 9 avril dernier, devant les députés. Huit mois plus tard, constatant l'échec de la concertation, le premier ministre se voit contraint à marquer un temps d'arrêt. Pour un temps seulement, en principe, puisque les réformes qui devaient être examinées au cours d'une session extraordinaire du Parlement, en janvier, sont renvoyées à la session ordinaire de printemps. A cette date, en réalité, un an avant l'élection présidentielle, c'est une nouvelle partition que le gouvernement et sa majorité entameront après le long point d'orgue annoncé, le mardi 9 décembre, par M. Chirac.

Dans sa déclaration de politique générale du mois d'avril, le premier ministre avait souligné qu'il entendait agir *« en excluant tout esprit de revanche »*. Plus qu'une formule de politesse ordinaire, c'était la condition même de la cohabitation avec le président de la République, élu par une majorité inverse de celle du premier ministre. Il ne suffisait pas, toutefois, pour échapper à l'accusation de « revanchisme », de se montrer soucieux du bon fonctionnement institutionnel.

Tant que l'opposition de gauche était seule à dénoncer dans l'action du gouvernement une intention à strictement parler « réactionnaire », c'était sans grande importance pour M. Chirac. Le premier ministre n'est pas parvenu, en revanche, à éviter que cette accusation ne prenne corps dans l'ordre des relations sociales, de la culture et des mœurs. Encore a-t-il tenu bon, dans le premier domaine, grâce à M. Philippe Séguin, habile à désamorcer les bombes contenues dans la « plate-forme » RPR-UDF et à trouver les interlocuteurs syndicaux (M. Maire notamment) grâce auxquels il a pu transformer en évolutions positives ce qui avait été présenté aux électeurs de droite comme une simple démolition du travail accompli par la gauche.

M. Chirac n'a pas eu la même chance dans les autres domaines. Là, le démon de la « revanche » a pris la direction des opérations. Du moins est-ce ainsi qu'ont été ressenties la réforme des universités – revanche des mandarins sur les enseignants de moindre rang et sur mai 1968, – celle du code de la nationalité – revanche de la *« vieille France »* contre les *« potes »* – et que risquait de l'être celle des hôpitaux – revanche des patrons sur leurs subordonnés.

Le bon vieux temps

Le gouvernement a paru mener des combats d'arrière-garde là où il avait promis du nouveau. *« Vivement demain ! »* slogan électoral du RPR, semblait de plus en plus faire place à une nostalgie agressive du bon vieux temps. Le gouvernement et sa majorité paraissaient, comme les socialistes en 1982, régler les comptes d'hier plutôt qu'affronter les problèmes d'aujourd'hui. Comme le *« changement »* d'alors, c'est un peu le *« printemps libéral »* qui a perdu la bataille des idées, entre les Invalides et le quartier Latin, la semaine dernière.

MM. Chirac et Edouard Balladur, plus gestionnaires, par nature, qu'idéologues, se trouvent piégés, en fin de compte, par la pression des intellectuels qui avaient foisonné, à droite, à partir de la fin des années 70. Ce n'était guère leur tasse de thé, mais comment résister à la mode ? M. Raymond Barre peut se flatter de les avoir prévenus et de ne pas avoir cédé, lui, à ces engouements-là.

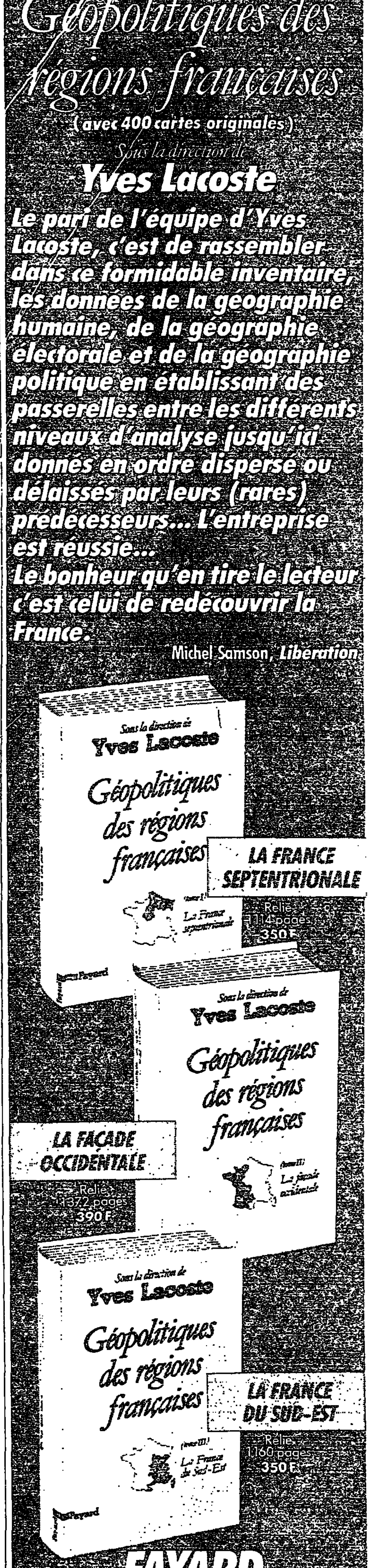
Le premier ministre avait préparé, dès la fin du mois de novembre, son retour – et celui de l'action gouvernementale – sur le terrain de l'économie. Symboliquement, après l'examen en conseil des ministres, le mercredi *10 décembre, des ordonnances sur* l'aménagement du temps de travail et la réforme de l'ANPE, le projet de loi de ratification de l'ensemble des ordonnances économiques et sociales sera adopté par le gouvernement le 17 décembre et, donc, *déposé dans les temps* au Parlement. Sur ce plan, donc, le travail a été accompli sans bavures. Il reste à le faire fructifier.

Ce recentrage de l'action et de la communication du gouvernement ne peut, cependant, se traduire dans le dispositif gouvernemental lui-même. Le remaniement technique qu'envisage M. Chirac est voué, en raison de l'étroitesse de sa majorité, à être politiquement neutre. C'est donc la même équipe qui va devoir adapter ses projets et son image à *la « légitimité de gestion »*, comme disait M. Pierre Mauroy, sur laquelle elle doit à présent faire fond. *« On arrive au terme des réformes »*, disait, au début de la semaine, le premier ministre. Le projet Devaquet en a, en effet, sonné le glas. L'heure est à l'explication de celles qui ont été faites et au gouvernement du quotidien.

La machine gouvernementale est, après la tempête, en panne. Le retour à une pratique plus conforme au talent de ses principaux responsables, appuyée sur la croissance – 2,5 % – prédite par M. Chirac, là est l'espoir du « second souffle » qu'appelle le premier ministre.

PATRICK JARREAU.





Politique

La pause dans l'action du gouvernement

Les députés retournent dans leurs circonscriptions

Les gêneurs

Peut-on mettre en vacances le Parlement quand on tient sa légitimité de lui seul? Cette audace est pourtant celle de M. Jacques Chirac lorsqu'il décide de renoncer à la session extraordinaire prévue cet hiver. Contrairement à tous les autres premiers ministres de la Vᵉ République, en effet, l'actuel chef du gouvernement ne détient son pouvoir que du soutien que lui apportent la majorité des députés élus le 16 mars. Or cette majorité parlementaire – sa majorité – n'aura plus l'occasion de s'exprimer pendant trois mois, dans son lieu naturel : le Palais-Bourbon.

« Rien que la Constitution », ont toujours dit, d'une même voix, le chef de l'Etat et le chef du gouvernement. Celle-ci ne prévoit pas que le Parlement siège en hiver... sauf situation extraordinaire. Le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas, avait innové en annonçant une session extraordinaire dès l'ouverture de la session ordinaire. Les motifs doivent donc être puissants qui amènent M. Chirac à se priver ainsi de l'expression publique de la seule base institutionnelle de son pouvoir. Ils tiennent, en fait, tous en une seule constatation : le Parlement est par nature un « gêneur » pour un gouvernement ; cette gêne ne peut qu'être accentuée quand l'équipe ministérielle est affaiblie, voir divisée, et que des tendances centrifuges se font jour dans sa majorité.

Gêneur, le Parlement l'est d'abord parce qu'il est une caisse de résonance des états d'âme du monde politique. Présents à Paris, les députés et les sénateurs virevoltent de déjeuner en dîner, de conciliabule en réunion de tendance ou de courant, se précipitent vers tous les micros qui se tendent à l'affût de la moindre petite phrase assassine ou simplement contestatrice. Les renvoyer dans leur province est une bonne méthode pour calmer le jeu, surtout quand on explique aux premiers que – rétablissement du scrutin de circonscription aidant – il est largement temps pour eux de labourer leur terroir électoral.

Gêneur, le Parlement l'est aussi parce qu'il doit voter des lois, et donc les discuter. Cela n'est jamais simple. Cela l'est encore moins quand la majorité tire à hue et à dia. Cela l'est d'autant moins quand les projets proposés peuvent facilement se transformer en bombes politiques, comme ceux qu'il était prévu d'inscrire à l'ordre du jour de la session extraordinaire. La réforme du code de la nationalité, bien sûr, que les plus durs du RPR trouvaient déjà en retrait sur les promesses électorales, mais dont certaines modalités inquiétaient les centristes. Mais aussi la loi de programmation militaire fruit d'un *deal* avec le président de la République qui ne satisfaisait pas tout le monde ; la création de prisons privées, qui soulevait de délicats problèmes constitutionnels, ou la réforme hospitalière, fruit d'un arbitrage jugé par certains connaisseurs du dossier si instable qu'il pouvait être l'occasion d'une explosion dans les milieux médicaux et paramédicaux.

L'idéologie et la volonté de défaire ce qu'avait bâti le précédent gouvernement étaient bien les principaux moteurs de l'action du gouvernement. Or M. Chirac a dû convenir que c'était là ce qu'il avait le plus de mal à faire passer.

Ce qui touche à la réforme de la société civile est ce qui divise le plus sa majorité. L'extrême difficulté qu'il a eu à faire adopter son projet comportant diverses dispositions d'ordre social, parce qu'il a refusé de supprimer le remboursement automatique de l'avortement, le lui a encore confirmé le week-end dernier.

Plus les jours passaient, plus les responsables du RPR et de l'UDF avaient du mal à obtenir une présence physique de leurs membres dans l'hémicycle, indispensable pour que la majorité politique soit aussi la majorité physique. Il était temps de décréter la pause avant de se représenter le 2 avril devant l'obstacle.

THIERRY BRÉHIER.

M. Barre : « Si tout le monde est content... »

Répondant le mercredi 10 décembre à RTL aux questions de Christine Ockrent, l'ancien premier ministre a reconnu qu'il n'avait personnellement pas prévu *« les péripéties de ces deux dernières semaines »* et souligné *« que, lorsqu'il y a une situation difficile qui concerne le pays tout entier, on n'est pas heureux des événements comme ceux qui viennent de se dérouler »*.

Notant au passage *« qu'une accumulation de réformes dans tous les domaines »* est toujours *« dangereuse à manier »*, dénonçant aussi le *« goût »* en France *« pour les monuments législatifs »*, M. Barre a commenté en ces termes les déclarations de la veille de M. François Mitterrand : *« Nous sommes aujourd'hui dans un système où le président préside et où le gouvernement gouverne. Nous avons entendu cela. Je constate que le président préside et que le gouvernement gouverne tant que le président qui préside est satisfait de ce que fait le gouvernement qui gouverne. On m'a dit que le président de la République était très satisfait de sa position, du premier ministre et de ses ministres. Si tout le monde est content, pourquoi voulez-vous que j'ai l'esprit contrariant... Laissons les protagonistes de cette expérience vivre ensemble. Je ne suis pas de ceux qui trahissent leur camp, mais je peux bien dans certains cas prendre quelque distance. »*

M. Barre continue donc *« d'observer »*. Jusqu'à quand? *« Tout cela,* a-t-il conclu, *va son train. On verra bien. Je suis incapable de faire la moindre prévision. Normalement, les choses doivent aller à leur terme. Tout le monde est si content de ce qui se passe... »*

Compréhension

Interrogé enfin sur le mot d'ordre de la manifestation de ce mercredi 10 décembre, « Plus jamais cela », l'ancien premier ministre s'est déclaré *« tout à fait d'accord avec les étudiants s'ils veulent dire plus de mort dans les manifestations de ce genre »*. Cette manifestation de mercredi est pour lui *« l'expression de l'émotion et de l'inquiétude des étudiants, des lycéens, qui pensent à leur avenir. La première attitude que nous devons avoir à l'égard de ce mouvement est une attitude de compréhension. »*

M. Le Pen dénonce la « capitulation » de M. Chirac

« M. Chirac a bafoué la République en capitulant dans la rue. » Présidant, le mardi 8 décembre à Strasbourg un rassemblement de quelque six cents personnes, M. Jen-Marie Le Pen s'en est violemment pris au premier ministre, coupable *« d'avoir capitulé sans condition »* face *« à l'ultimatum de la manifestation de la rue »* et *« devant les ukases de Harlem Désir et de SOS-Racisme. » « Monsieur Devaquet,* a-t-il lancé, *ayant enlevé sa veste et M. Monory son pantalon, cela n'a pas arrêté l'enthousiasme juvénile. Les étudiants voulaient voir le governement tout nu. Ils l'ont vu. Il n'y a plus que Chirac pour se croire habillé. »*

Réclamant la démission de *« ce gouvernement disqualifié »*, le président du Front national s'est déclaré partisan de la sélection et de l'autonomie des universités : *« La sélection, c'est la chance des pauvres. Le fils à papa se recasera toujours dans les affaires familiales... Et quand j'entends parler de quatre cents à huit cents francs de droits d'inscription, ce n'est que ce que peut gagner en quatre jours un jeune homme ou une jeune femme pas trop fainéant en lavant des voitures ou en nettoyant des vitres...*

Par ailleurs, M. Le Pen a condamné : *« Cette sorte de racisme à l'envers »* du président de la République, manifesté par sa visite à la famille du jeune Malik Oussekine. *« M. Mitterrand serait-il allé chez la victime s'il s'était agi d'un Breton ou d'un Alsacien ? »*

● **M. JEAN FOYER : la cohabitation, c'est le mal.** – M. Foyer, député RPR de Maine-et-Loire, a déclaré mardi 9 décembre : *« Comment voulez-vous gouverner avec un président de la République qui est en permanence dans votre dos avec un poignard. La cohabitation est le SIDA des institutions : elle détruit toutes les défenses immunologiques du gouvernement. »*

● **RECTIFICATIF.** – Dans l'article intitulé « La PS : on ne rebondit pas, on engrange » (*le Monde* du 10 décembre), l'omission d'une négation a inversé le sens d'un passage. Il fallait lire : « la crise est partie de la société civile elle-même, comme en 1984, et *non* sur les thèmes économiques et sociaux mis en avant par l'opposition. »

La nationalité décodée

La bataille contre la réforme du code de la nationalité était sur le point de resurgir. Eclipsée par le mouvement étudiant mais finalement confortée par lui, elle apparaissait comme le prochain obstacle sur la route de M. Chirac. Cent cinquante associations ne venaient-elles pas d'unir leurs efforts pour combattre le projet de loi avec l'appui d'intellectuels, d'artistes et de responsables religieux ? Cette campagne était assez bien résumée par un slogan lapidaire de l'association France-Plus : « Faut pas décoder ! »

Au départ, le gouvernement semblait persuadé que sa réforme passerait comme une lettre à la poste. Il défendait une idée séduisante, apparemment incontestable, contenue dans la plate-forme électorale RPR-UDF : l'acquisition de la nationalité française ne devrait plus être automatique pour une série d'étrangers, mais faire l'objet d'un acte volontaire.

Très vite cependant des difficultés pratiques sont apparues et surtout le gouvernement s'est heurté à des réactions d'une ampleur inattendue. Le Conseil d'Etat a émis un avis négatif. Il a fallu remanier encore le texte, le raboter, l'assouplir. Mais M. Chirac tenait bon sur l'essentiel sans perdre de vue ses électeurs.

C'était négliger la charge émotive contenue dans la réforme, car celle-ci vise essentiellement des adolescents. La disposition principale du projet de loi intéresse en effet les enfants nés en France de parents étrangers. Selon le code actuel, ces enfants sont français d'office à dix-huit ans (ou même dès la naissance si l'un de leurs parents est né en France). Le gouvernement a renoncé à mettre en cause les acquisitions automatiques de nationalité à la naissance dont bénéficient tous les enfants d'Algériens. En revanche, il veut faire dépendre les autres d'une démarche solennelle auprès de la justice.

Une levée de boucliers

M. Chirac s'est heurté à une levée de boucliers pour deux raisons. D'abord, lui a-t-on fait remarquer, ces adolescents ballottés entre deux cultures ne sont souvent pas en mesure de choisir la nationalité française sans rompre avec leurs parents. Sous prétexte d'intégration, on risque de «produire» des étrangers.

D'autre part, ces jeunes nés et scolarisés en France risquent de vivre jusqu'à leur majorité dans une incertitude dangereuse puisque leur demande de nationalité française ne serait pas forcément acceptée.

Selon la nouvelle loi, elle pourrait être refusée en particulier aux jeunes étrangers considérés comme des délinquants. Parce qu'ils auraient été condamnés à une peine de prison supérieure à six mois – comme on l'a dit et répété dans les milieux gouvernementaux – mais aussi à une peine quelconque d'emprisonnement pour une série de délits dont le vol, la tentative de vol, le recel et la détérioration de biens.

En réalité, le débat ne porte pas sur tel ou tel article du projet de loi. C'est une contestation de principe qui a été engagée par les adversaires de la réforme. Il n'y a selon eux aucun raison de toucher à un code promulgué en 1973 et qui se fonde en partie sur le traditionnel droit du sol.

Comme pour la réforme universitaire, le gouvernement a été pris entre deux feux. Accusé de xénophobie par la gauche, il s'est vu reprocher d'être trop mou par une partie de la majorité et, bien entendu, par le Front national, qui a d'autres recettes beaucoup plus radicales pour le code de la nationalité.

A l'intention des uns, M. Chirac affirmait que son projet ne changerait pas grand-chose à la législation actuelle. Aux autres, il soulignait plus discrètement que ce changement était substantiel et que l'on ne pouvait aller plus loin. Exactement comme pour la réforme universitaire. Avec cette différence que la loi Devaquet avait fini par dresser l'opinion contre elle alors qu'une majorité de Français approuvent l'institution du volontariat en matière de nationalité, comme le montre un récent sondage.

Partie remise ? M. Chirac avait déjà reculé une première fois à propos des étrangers. C'était l'été dernier lorsqu'il renonça à réformer le droit d'asile. Mais il paraissait décidé à revenir à la charge avec un autre texte. Fera-t-il de même pour le code de la nationalité ? S'il supprimait l'article essentiel de son projet – l'acquisition volontaire pour toute une catégorie de jeunes étrangers, – celui-ci ne contiendrai plus grand-chose. La montagne aurait accouché d'une souris.

ROBERT SOLÉ.

En Nouvelle-Calédonie

Discussion bloquée entre M. Pons et le FLNKS

NOUMÉA
de notre correspondant

Arrivé à Nouméa, le mardi 9 décembre, pour donner le coup d'envoi des négociations sur le référendum prévu l'an prochain sur l'archipel, le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, aura eu la rapide confirmation de l'impasse totale dans laquelle se trouve le débat sur l'avenir politique du territoire. Dès un premier entretien au haut commissariat avec une délégation du FLNKS, la divergence semblait irréductible entre les thèses des indépendantistes et les propositions du gouvernement.

« La discussion est bloquée dans la mesure où mes interlocuteurs s'enferment dans une espèce de doctrine idéologique qui est basée sur des fondements historiques qui ne m'apparaissent pas réalistes », devait commenter, amer, le ministre des DOM-TOM à l'issue de son entrevue avec le président de la région des îles Loyauté, M. Yeiwéné, le président de la région Centre, M. Léopold Jorédié, et le vice-président de la région Nord, M. René Porou, ce dernier remplaçant M. Jean-Marie Tjibaou, actuellement à Tahiti.

M. Pons estime pourtant avoir fait *« une large concession »* – à l'initiative du RPCR – en acceptant de limiter le corps électoral appelé à prendre part au scrutin *« aux Calédoniens qui résident sur le territoire depuis plus de trois ans »*. Le gouvernement reprend donc à son compte le précédent du référendum de 1967 qui avait consacré l'indépendance du Territoire des Afars et des Issas ainsi que la proposition de l'ancien haut commissaire de la République à Nouméa, M. Edgard Pisani, conformément aux indications données en septembre dernier par M. Jacques Chirac selon lequel *« les gens de passage, et notamment les fonctionnaires, ne sont pas fondés à prétendre orienter le destin de cette terre »*.

Un exécutif élu à la proportionnelle

Autre « concession » par laquelle M. Pons espérait se concilier les indépendantistes : le statut d'autonomie interne – qui sera proposé en opposition à l'indépendance lors du référendum – sera couplé à une *« régionalisation rénovée »* ne bouleversant pas le *statu quo* régional puisque *« les quatre régions seront maintenues »* et qu'elles seront *« dotées de larges pouvoirs »*. Le découpage, toutefois, sera revu pour mieux *« répondre aux réalités géographiques, sociologiques et économiques »*. Si le tracé précis de ce futur découpage reste encore entouré de la plus grande discrétion, on sait qu'il devrait permettre au RPCR de contrôler deux régions sur quatre au lieu d'une seulement dans les délimitations actuelles.

Le ministre des DOM-TOM propose, enfin, de couronner ce nouveau dispositif institutionnel d'un *« exécutif territorial désigné à la proportionnelle »* auquel seront confiés *« beaucoup de pouvoirs afin de réaliser son autonomie interne »*. Le souhait du gouvernement est apparemment d'accélérer la mise en place de son plan : la loi électorale, a indigné M. Pons, *« sera déposée dans les quelques jours sur le bureau du Parlement »* et sera *« examinée le plus rapidement possible »* permettant peut-être la tenue du référendum avant la date butoir de juillet 1987.

Conscient que la philosophie de son projet reste inconciliable avec les revendications indépendantistes, le ministre semble conserver quelque espoir de convaincre les dirigeants du FLNKS de faire machine arrière : *« la France vous offre la possibilité de sortir de cette impasse sans humiliation et avec dignité »*, a expliqué M. Pons à ses interlocuteurs indépendantistes.

Le fair-play affiché par le ministre n'a, en tout cas, pas ému outre mesure M. Yeiwéné et ses amis, fort mécontents à l'issue de l'entrevue. *« Le seuil des trois ans ne nous satisfait pas,* a commenté le président de la région des îles Loyauté. *Nous continuons à dire que seuls les Kanaks, peuple colonisé, doivent voter : c'est une position limite à partir de laquelle on peut négocier. »* Le statut d'autonomie interne avec le maintien des quatre régions n'a pas davantage séduit M. Yeiwéné pour qui *« l'autonomie est dépassée »*. En conséquence, a conclu le numéro deux du FLNKS, *« nous allons nous battre pour nous opposer à un tel référendum »*. Un congrès extraordinaire du mouvement devrait être convoqué au début de l'année prochaine pour définir les modalités de ce boycottage.

Deux nouvelles rencontres sont prévues, mercredi et jeudi, entre M. Bernard Pons et les responsables du FLNKS pour tenter d'arracher un consensus qui apparaît impossible.

FRÉDÉRIC BOBIN.

La politique de la famille au Sénat

Mᵐᵉ Barzach veut privilégier le troisième enfant

Le Sénat a adopté, mardi 9 décembre, le projet de loi relatif à la famille dont il avait commencé l'examen la veille. Socialistes et communistes se sont prononcés contre ce texte, comme l'avaient fait leurs collègues de l'Assemblée nationale auxquels s'étaient joints les élus du Front national (*le Monde* des 20 et 21 novembre).

Le déclin démographique justifie aux yeux du gouvernement et de sa majorité l'urgence d'une législation en faveur de la famille. La gauche ne le conteste pas mais est d'avis que le dispositif proposé ne permettra pas d'atteindre les objectifs prévus, sans compter qu'elle le juge discriminatoire et coupable de *« jouer au détriment des familles les plus pauvres »*, comme l'explique M. Marc Bœuf (PS, Gironde).

Quant aux communistes, ils estiment inutile de débattre ponctuellement de mesures strictement limitées au domaine familial. *« Une politique familiale ne se limite pas à des prestations : elle est indissociable d'une politique de croissance, de création de richesse et d'emploi »*, affirme Mᵐᵉ Paulette Fost (Seine-Saint-Denis) en défendant sans succès une question préalable dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à discuter et dont la conséquence est le rejet du texte.

S'appuyant sur les travaux des démographes, Mᵐᵉ Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, expose son choix de concentrer l'effort sur le troisième enfant. Du même coup elle en profite pour contester l'urgence qu'il y aurait à s'intéresser au premier.

Elle insiste également sur le fait que le projet en discussion s'accompagne des dispositions contenues dans le projet de loi de finances pour 1987 en faveur des familles ayant des enfants.

Mme Barzach ne s'est guère opposée qu'à un seul des amendements déposés par la commission des affaires sociales et défendus par son rapporteur, M. Henri Collard (Gauche dém., Eure). Ce dernier souhaitait en effet que les activités bénévoles puissent au même titre que les activités salariées, être prises en compte pour l'ouverture au bénéfice de la nouvelle prestation d'allocation pour jeune enfant. Les modifications souhaitées par la commission « collent » plus au texte initial du gouvernement que dans sa version sortie de l'Assemblée nationale : ainsi est rétablie la suppression des prêts aux jeunes ménages. D'autre part, la négociation entre le gouvernement et les partenaires sociaux en vue d'allonger la durée du congé parental d'éducation de manière à l'harmoniser avec celle de la nouvelle APE ayant abouti, Mme Barzach ne s'oppose pas à cette demande reprise par la commission qui fixe à trois ans le congé parental.

A. Ch.

● **M. Rocard et les droits acquis.** – M. Michel Rocard était convié, le mardi 9 décembre, à débattre autour du thème du «progrès social» avec les membres parisiens du club Démocratie 2000 (proche des transcourants du PS). M. Rocard a jugé que *«les grandes croissances»* ne sont plus de mise pour les quatre, cinq, voire six décennies à venir, et que la conséquence en est *«la paupérisation de l'agent public»*.

Dans ce contexte, l'ancien ministre juge que le champ ouvert pour le progrès social est celui *«du qualitatif et du contractuel»*. En revanche *«personne ne peut dire que la totalité des droits acquis codifiés sera aujourd'hui préservable»*, selon le maire de Conflans-Sainte-Honorine.

M. Rocard ne propose pas de revenir sur la législation autorisant le départ en retraite à soixante ans, bien que l'introduction de cette possibilité, par sa *«soudaineté»* ait eu dans certains secteurs des conséquences *«dramatiques»*. Mais il juge qu'il faudra procéder par *«incitations»* à reculer volontairement l'âge du départ en retraite. Pour le député des Yvelines, le seul droit acquis *«condamné»* est *«la durée des congés»*.

● **Les projets de loi sur les licenciements et la réforme des prud'hommes adoptés à l'Assemblée nationale.** – Le projet de loi relatif aux procédures de licenciement, présenté par M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, a été adopté en première lecture, mardi 9 décembre, avec les voix de l'UDF et du RPR. Le FN s'est abstenu, le PS et le PCF votant contre. Le projet de loi réformant les conseils de prud'hommes a également été adopté, le FN votant cette fois-ci contre le texte.

هكذا من الاجل

Après la mort de Malik Oussekine : la difficile identification des policiers

Cinq jours après la mort de Malik Oussekine, l'instruction confiée à M. Philippe Jeannin continue. Il semble que les policiers qui sont intervenus, ce soir-là, rue Monsieur-le-Prince n'aient pas encore été identifiés. « C'est inadmissible, a déclaré Mᵉ Georges Kiejman, avocat de la famille Oussekine, que *l'identité de ceux qui ont porté les coups qui sont à l'origine de la mort de Malik ne soit pas connue.* »

Pourtant, une dizaine de témoins ont été entendus par l'Inspection générale des services. La plupart estiment que les policiers qui ont pénétré dans l'entrée du 20, rue Monsieur-le-Prince, appartiennent au peloton voltigeur motocycliste. Ainsi, un jeune homme, qui au moment de la charge avait trouvé refuge sous une voiture garée dans la rue Monsieur-le-Prince, a pu décrire avec précision ce qu'il avait vu, notamment les uniformes des policiers. Il aurait vu les policiers à moto s'arrêter, descendre de leur engin, puis remonter dessus après leur « intervention ». « *Ou bien ces policiers ont agi sur ordre de leurs supérieurs, ou bien ils les ont transgressés,* dit Mᵉ Kiejman, *et dans l'un et l'autre cas, il est inconcevable que leur identité ne soit connue.* »

Le juge d'instruction, qui s'est entretenu avec les enquêteurs de l'Inspection générale des services, leur a délivré deux commissions rogatoires. L'une vise la saisie de tous les dossiers médicaux concernant Malik Oussekine, antérieurs et postérieurs au 6 décembre (notamment le dossier de l'hôpital Cochin où il a été transporté et les fiches et documents du SAMU) ; l'autre, plus générale, tend à reconstituer l'emploi du temps de Malik Oussekine avant sa mort, les circonstances dans lesquelles il s'est, avec Paul Bayzelon (le témoin qui a tenté de le protéger en le faisant pénétrer dans son immeuble), trouvé aux prises avec les policiers.

Les enquêteurs sont aussi chargés de retracer les mouvements des forces de l'ordre ce soir-là au quartier Latin et de déterminer quels ordres et consignes leur ont été donnés. Ils devront également déterminer à quoi correspondent des traces noires d'un centimètre de large et 30 centimètres de long relevées sur la chaussée.

Un « comité des familles et de solidarité avec les victimes » s'est constitué le 9 décembre, au siège de la Ligue des droits de l'homme, à la suite des violences policières commises au cours des récentes manifestations. Les familles de plusieurs étudiants blessés font état de pressions diverses visant à les décourager de porter plainte. De plus, a annoncé Mᵉ Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme, une « commission d'enquête » constituée de « personnalités indépendantes » va également se mettre en place pour « étudier les missions des forces de l'ordre et l'origine des casseurs ».

Ag. L.

Le rapport d'autopsie

En huit pages dactylographiées, un examen réalisé avec la plus grande minutie, le rapport d'expertise rédigé par le docteur Lecomte, permet de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles est mort Malik Oussekine.

On y apprend que l'examen autopsique a mis en évidence :

« *1) La présence de plusieurs hématomes*

– Au niveau de la face, avec une fracture du nez et un petit hématome de la joue, ainsi qu'un petit hématome frontal ;

– Un hématome au niveau de l'épaule gauche dans la région postérieure, ainsi qu'un hématome dorsal médian haut.

– Un hématome cervical latéral droit pouvant être en rapport avec la réanimation et notamment la sous-clavière effectuée.

– Un petit hématome de la main et du poignet gauche, ainsi qu'un petit hématome du tiers moyen de la jambe gauche. »

« *Nous n'avons observé,* poursuit le Docteur Lecomte, *aucune fracture du crâne, aucune lésion cérébrale, aucune lésion du rachis-dorso-lombaire ou des membres.*

» *2) Il est constaté une pathologie organique antérieur très importante : à savoir une hydronéphrose bilatérale avec polykystose rénale droite et gauche majeure, ne laissant persister que très peu de parenchyme rénal fonctionnel.*

» *Une intervention de Goodwin est effectuée avec un abouchement de l'uretère dans sa région urétérale haute au niveau du colon, suivie d'un abouchement du colon à la peau (...). Un abouchement non fonctionnel des uretères à la peau court-circuitant la vessie entre aussi dans le cadre de cette intervention chirurgicale.*

» *3) Des lésions de myocardiopathie diffuses, à savoir d'hypertrophie cardiovasculaire gauche et d'un aspect marbré du myocarde sont observées : de telles lésions myocardiques peuvent s'observer chez les insuffisants rénaux chroniques en dialyse ou non.* »

Ce rapport conclut que « *le décès est dû, dans un contexte traumatique, à la décompensation cardiaque, trouble du rythme cardiaque ou cardiomyopathie, telle qu'on l'observe au cours d'une insuffisance rénale chronique majeure. Les seules lésions de violence observées n'expliquent pas à elles seules le décès* ».

Incertitudes

Les rapports de deux inspecteurs de police sont eux aussi à verser au dossier. Selon l'inspecteur principal Chritiane Hérault, Malik Oussekine était porteur d'« *un hématome cervical très important gonflant la joue sur le côté gauche, un autre, moindre, existe sur le côté droit. Enfin, nous remarquons une très importante bosse occipitale et un anus artificiel* ». L'inspecteur Daniel Bedel, inspecteur à l'IGS, avait constaté « *un hématome postérieur de l'épaule gauche, un hématome dorsal de 7 centimètres de long et de 4 centimètres de large, un hématome cervical latéral droit et gauche en rapport avec la réanimation, un hématome de la joue gauche, un hématome sus-orbitaire gauche et un hématome superficiel à la jambe* ».

L'ensemble des pièces médicales du dossier judiciaire sur la mort de Malik Oussekine, au premier rang desquelles le rapport d'autopsie du docteur Dominique Lecomte, ne permet nullement de trancher, avec une absolue certitude, quant aux causes précises du décès. Une des principales conclusions du médecin légiste ne manquera toutefois pas d'être utilisée par la défense. En écrivant que « *les lésions de violence constatées n'expliquent pas à elles seules le décès* », le docteur Lecomte sait, de toute évidence, que l'on pourra lire que si la violence n'explique pas « *à elle seule* » le décès, c'est qu'elle y a bien contribué.

L'affaire Malik Oussekine, comme beaucoup d'affaires médico-légales, se caractérise par la difficulté pour les experts – et donc la justice – d'aboutir à des conclusions dénuées d'ambiguïté. Atteint d'une malformation urinaire congénitale et d'une grave maladie des reins, Malik Oussekine souffrait aussi d'une maladie cardiaque. Le savait-il ? L'un des points de la discussion médicale porte sur les liens entre son affection rénale et cette pathologie cardiaque. La seconde était-elle la conséquence de la première, comme le suppose le médecin légiste ? S'agissait-il, au contraire, de deux affections indépendantes ? Des examens anatomo-pathologiques permettront de trancher. Leurs résultats, pourtant, ne changeront rien à la question des causes de la mort. On pourra, d'un côté, expliquer que les policiers ne savaient pas être en train de frapper un malade à haut risque et que la mort ne saurait leur être imputable. De l'autre, on soutiendra sans mal, conclusions médicales à l'appui, que Malik Oussékine est bien mort sous les coups des policiers.

Reste que la lecture du rapport d'autopsie permet de faire *a posteriori* une intéressante lecture du communiqué, publié dans l'après-midi qui a suivi l'autopsie par M. Michel Jéol, procureur de la République. On découvre ainsi que le communiqué établit clairement un lien direct entre la « *décompensation cardiaque* » et l'« *état pathologique rénal antérieur* » de la victime. Ce communiqué schématise ainsi à l'extrême les conclusions du docteur Lecomte, qui précise dans son rapport que la mort est intervenue « *dans un contexte traumatique* », ce contexte entraînant une décompression cardiaque dans laquelle l'insuffidance rénale a pu jouer un rôle. De même, alors que le médecin légiste écrivait que « *les lésions de violence constatées n'expliquent pas à elles seules les causes du décès* », le procureur de la République avait traduit : « *Les traces de violence constatées (...) ne seraient pas susceptibles d'avoir entraîné la mort.* » « *Il n'y avait, dans ce communiqué, aucun mot de moi,* nous avait déclaré M. Jéol, le 8 décembre. *Je me suis borné, comme c'est courant, à mettre des conditionnels.* »

Dans la soirée du mardi 9 décembre, le procureur de la République publiait un second communiqué reprenant mot pour mot les conclusions du rapport d'autopsie du docteur Lecomte.

JEAN-YVES NAU
et FRANCK NOUCHI.

Le SAMU dément les affirmations de Mᵉ Kiejman

Dans la soirée du 9 décembre, l'avocat de Malik Oussekine, Mᵉ Georges Kiejman, a rapporté au cours des journaux télévisés les propos qu'auraient tenus le médecin régulateur du SAMU 75 dans la nuit du 5 au 6 décembre à propos de la victime. « *Cette personne n'est pas victime d'un malaise cardiaque mais a dû recevoir un coup sur la tête. Je considère cette personne comme cliniquement décédée. Il serait cependant préférable de ne pas communiquer cette information à la foule. Je propose de l'emmener à l'hôpital Cochin en réanimation aux urgences chirurgie afin d'éviter tout incident.* »

Le professeur Geneviève Barrier, directrice du SAMU de Paris, nous a pour sa part déclaré :

« *Le médecin régulateur du SAMU de Paris n'a pas quitté ce soir-là l'hôpital Necker.*

» *Le SAMU n'est pas un lieu où l'on fait des autopsies.*

» *A l'heure qu'il est, je ne connais toujours pas les conclusions du rapport d'autopsie.*

» *Au cours de la nuit du 5 au 6 décembre, rue Monsieur-le-Prince, il s'est avéré à un moment qu'on ne pouvait continuer à traiter ce blessé sur la voie publique. Conformément à la logistique normale mise en œuvre lors de troubles de la voie publique entraînant des blessés multiples, le médecin du SAMU sur place a demandé à l'officier de police de bien vouloir l'aider à dégager la voie pour permettre à l'ambulance de le transporter à l'hôpital Cochin. Les rapports entre le SAMU et la police se font toujours dans le sens de l'efficacité des secours, mais en aucun cas le SAMU ne se permettrait de violer le secret médical, fût-ce avec la police.* »

● **Un occupant de la faculté de Jussieu décède d'une crise cardiaque.** – Un homme de trente-trois ans, Christian Boulle, est mort dans la nuit du mardi 9 au mercredi 10 décembre d'une crise cardiaque, alors qu'il occupait la faculté de Jussieu à Paris avec des étudiants. Son décès, survenu mardi vers 23 h 45, est dû à des causes naturelles, ont confirmé la commission presse-médias de Jussieu ainsi que les pompiers arrivés très rapidement sur place.

Un communiqué du syndicat du Livre CGT

Le comité intersyndical du Livre parisien (presse et labeur) fait sien le communiqué de la FILPAC-CGT du 8 décembre 1986, notamment :

« *Il partage pleinement l'intense émotion de la jeunesse et des travailleurs de France après l'assassinat de l'étudiant Malik Oussekine par les policiers aux ordres du ministre Pasqua. Il dénonce avec colère et indignation les manœuvres, agissements et provocations de toute sorte perpétrés par le gouvernement Chirac. Il exprime sa totale solidarité aux organisations étudiantes et lycéennes.* »

Le Comité intersyndical du Livre parisien réaffirme l'entière responsabilité du gouvernement dans les violences policières qui ont déjà fait un mort et de nombreux blessés, dont certains très graves, et dans les provocations qui l'accompagnent.

Les ouvriers du Livre, instruits par l'expérience des manipulations policières – notamment lors de la manifestation des sidérurgistes à Paris le 23 mars 1979, où ils avaient démasqué l'inspecteur Le Xuan parmi les « casseurs », – savent de quel côté chercher les responsabilités de ces agissements.

Compte tenu des difficultés industrielles et sociales rencontrées par les travailleurs dans des entreprises de la presse et du labeur, à l'appel de leur Fédération, ils avaient choisi le 11 décembre 1986 comme temps fort de la semaine d'action avec arrêts de travail allant jusqu'à vingt-quatre heures.

Conscients de l'extrême gravité de la situation et de l'importance de la journée nationale de grève et de manifestation du mercredi 10 décembre 1986, les travailleurs du Livre estiment utile, dans les circonstances présentes, de sortir la presse écrite pour couvrir par l'information et assurer le succès de la journée de soutien aux étudiants et lycéens en lutte.

[La publication de ce communiqué nous a été demandée par le Comité intersyndical du Livre CGT. Il nous a paru légitime de lui laisser expliquer pourquoi il a décidé, malgré la journée nationale de grève et de manifestation du 10 décembre, d'assurer la sortie des journaux. Mais il va de soi que nous lui laissons l'entière responsabilité de ce texte qui ne saurait, en quoi que ce soit, entraîner celle de notre journal.]



Politique

La manifestation des étudiants et des lycéens

« *Plus jamais ça !* », tel est le mot d'ordre des manifestations organisées par les étudiants et lycéens dans toute la France, mercredi 10 décembre, pour protester contre la répression et rappeler la mémoire de Malik Oussekine, mort le 6 décembre dans la rue Monsieur-le-Prince à Paris après avoir été passé à tabac par les policiers. Dans la capitale, le défilé prévu entre Denfert-Rochereau (à partir de 14 heures) et la place de la Nation devrait passer devant l'hôpital Cochin, où le jeune Malik avait été transporté.

Manifestation en principe silencieuse, sans banderole ni slogan, dont les participants devaient défiler avec un brassard noir et arborer un seul badge – « *Plus jamais ça* » – édité par la coordination étudiante, qui demande : « *Jamais plus de violences et de répressions policières quand la jeunesse manifeste dans le calme pour son avenir, jamais plus de blessés, jamais plus de morts, mais aussi jamais plus de décisions gouvernementales prises contre l'avis des intéressés, jamais plus de projet Devaquet ou de projet X ou Y renforçant inégalités et ségrégations.* »

Une grande toile noire sans inscription et une photo de Malik Oussekine devaient ouvrir le défilé, où les familles des victimes marcheront en tête, précédant les étudiants et lycéesn, les représentants des organisations syndicales et les parents d'élèves. Afin d'éviter tout incident ou provocation, l'ordre de dispersion devait être donné avant 19 heures et un groupe indépendant de « casques blancs », formé de médecins, d'avocats et de hauts fonctionnaires, sera présent.

Plusieurs organisations syndicales ont appelé leurs adhérents à se joindre au cortège : la CGT, qui a lancé un mot d'ordre de grève pour la journée de mercredi, et la FEN, qui n'appelait pas à la grève, mais invitait les enseignants à défiler. La CFDT a décidé de n'envoyer qu'une délégation confédérale, mais plusieurs de ses syndicats – dont celui de l'éducation nationale, le SGEN – et de ses unions régionales – comme celle de la région parisienne – appelaient à la manifestation. Les syndicats d'enseignants FO ont répondu présents en dépit de la position réservée de leur confédération.

Le Syndicat des avocats de France, le Syndicat de la magistrature et le Syndicat de la médecine hospitalière devaient aussi marcher avec les étudiants et les lycéens. Ceux-ci ont commencé à reprendre les cours dès mardi, même s'ils discutent çà et là de la possibilité de poursuivre une action sous une autre forme. Une réunion de la coordination nationale, jeudi 11 décembre, devrait faire la synthèse des décisions prises dans les assemblées générales.

Le consensus est parmi nous

(Suite de la première page.)

Et il constitue un contre-poids à la centralisation administrative. Le dualisme est ressenti par les Français comme une possibilité de recours et une protection contre la bureaucratisation et la massification de l'enseignement.

Les difficultés de 1984 et de 1986 viennent de la méconnaissance de cette réalité par les politiques : la gauche a échoué lorsqu'elle a voulu intégrer le public et le privé ; la droite, lorsqu'elle a voulu aligner le recrutement des universités sur celui des grandes écoles, en introduisant un processus de sélection. Les Français ne sont pas hostiles au principe de la sélection, à condition de préserver des établissements à entrée libre, pouvant servir de recours ou d'espace d'orientation.

Les apports de la droite et de la gauche

La troisième idée force est la professionnalisation des études. Là, encore, il s'agit d'une tradition française, comme le montrent l'existence (unique au monde) d'un enseignement technique important ou la structuration de l'enseignement supérieur en écoles et en facultés (droit, médecine, lettres) à finalités professionnelles. Longtemps mise en sommeil pour des raisons à la fois académiques (les résistances du milieu universitaire) et idéologiques (les mauvaises relations entre le monde de l'enseignement et celui de la production), cette idée vient de connaître un puissant regain du fait de la crise économique et de la révolution technologique.

Démocratisation, diversité, professionnalisation : ces idées-là ne sont pas « apolitiques ». Elles sont le produit des apports spécifiques de la gauche et de la droite à la société française. La droite a emprunté la première à la tradition républicaine ; la gauche s'est ralliée à la troisième lors de son passage au pouvoir, en réconciliant l'école et l'entreprise. Quant à la seconde, si elle a longtemps été l'enjeu de la guerre civile propre à notre pays, il semble qu'elle soit maintenant admise par tous.

Cela signifie-t-il qu'une totale harmonie puisse régner sur l'école ? Bien sûr que non, car les difficultés réelles commencent lorsque l'on passe des principes à leur application. Comment réaliser un enseignement de masse compatible avec la tradition de qualité et d'exigence intellectuelle de l'école française ? Comment éviter que le dualisme n'entraîne antagonismes et ségrégations ? Comment concilier professionnalisation et culture générale ? Toutes ces questions entraînent des débats de fond extrêmement complexes. Elles peuvent aussi susciter de violents conflits politiques ou corporatifs.

Elles ne devraient pas toutefois être de nature à provoquer des crises de l'ampleur de celles que nous venons de connaître à deux années de distance. Celles-ci, il faut bien le dire, sont dues davantage aux maladresses et à l'aveuglement des hommes politiques qu'à des fractures réelles de la société française.

Si les gouvernements reconnaissent le caractère fondamental de ces quelques idées de base et s'attachent à en étudier sérieusement les conséquences pédagogiques et politiques, le fameux « consensus » devrait se trouver sans difficultés excessives.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

Le baptême du feu

Pour un coup d'essai, quel coup de maître ! En six jours, pas un de plus, toute une génération a fait le cruel et grisant apprentissage de la politique. Et de son propre pouvoir. De l'esplanade des Invalides au quartier Latin, éternel refuge, en suivant dans le grand livre de la rue des travaux pratiques accélérés d'instruction civique, elle a contraint le gouvernement à la panne technique.

Un mouvement déroutant, mélange explosif de corporatisme et d'exigence morale, rebelle aux étiquettes et aux embrigadements, né à la fois de l'angoisse prégnante du chômage, et du désir très pragmatique de se donner les moyens, même illusoires, d'y échapper, ce mouvement s'est soudain durci, comme un ciment à prise rapide.

Autour d'un refus désormais clairement politique. « *Une génération qui entre dans la lutte après une telle victoire, après, pendant dix ans, personne ne lui marchera plus sur les pieds* », triomphait David Assouline, l'un des élus de la Coordination nationale, sur le parvis de Jussieu, quelques minutes après l'annonce du retrait total du projet Devaquet.

Aucune explosion de joie autour des transistors qui portaient la nouvelle, mais immédiatement ce slogan qui rebondit sur la victoire : « *Pasqua démission !* ». Et ces cris : « *Maintenant, il faut se battre sur le code de la nationalité* ». Comme la prescience de ce qui, le lendemain, allait suivre : l'arrêt complet du train gouvernemental en rase campagne. La victoire totale.

De même que les jeunes de 68, nés lors du *baby boom* de l'après-guerre, tirèrent notamment leur force de leur nombre, ceux-ci tirent leur tranquille puissance d'être les enfants des premiers. C'est la première génération à qui les parents ne commandent rien, qui ne savent littéralement pas comment se colleter avec l'autoritarisme d'un gouvernement, puisqu'ils n'y ont jamais été confrontés à la maison. La première génération nourrie aux arguments plutôt qu'à l'autorité, au dialogue plutôt qu'à l'ordre, à la raison plutôt qu'à la force. Des enfants qui préviennent papa et maman quand ils vont occuper la fac. Des gamins qui ont grandi sans taloches : jugez de leur surprise et du scandale à la vue des matraques et des CRS.

« Nous étions naïfs !... »

Enfants du rock, oui, bien sûr, et du hard. Ils écoutent avec ferveur ces groupes, comme Les Berrurier noirs, qui, sans concours d'aucune maison de disques, ont vendu plus de 20 000 albums, refusent de se produire dans des concerts dont le prix dépasse 40 F et chantent le joyeux merdier, l'injustice et la rébellion. Comme dans leur chant *Porcherie*, où ils comparent les hommes à « *un élevage en batterie* », précédé d'un enregistrement de Jean-Marie Le Pen.

Enfants de Coluche, pour « Les restaurants du cœur », de Renaud pour les baleines, et les deux pour le côté copains. Enfants de « Touche pas à mon pote », parce que le racisme, ce n'est pas moral et c'est moche. Ecoliers de la « *vulgarité pédagogique* » dénoncée par M. Louis Pauwels parce qu'ils sont les élèves des profs de 68 ; parce qu'ils sont passés par les fameuses « activités d'éveil », qui, à en juger par ces dernières semaines, les ont tout de même éveillés.

Ce sont aussi les enfants de l'après-Tapie. Ils ont épuisé les charmes de l'individualisme forcené. « *Quand je voyais les gens dans ma classe regarder « Ambitions » sur TF1, j'ai vraiment eu très peur de faire partie d'une génération de cons* », dit François, élève de terminale au lycée Condorcet. « *Je reviens de loin.* »

Pourquoi ces manifestants novices sont-ils saisis de cette boulimie de chaînes humaines ? Pour conjurer les provocations, bien sûr. Mais aussi pour se toucher, se convaincre qu'ils forment un clan, une bande de copains, une force. De là, cette touchante volonté pédagogique des lycéens et des étudiants, prenant d'assaut les TGV jeudi dernier, la fleur au fusil, pour une explication tranquille avec Papa Monory.

Les voyant si nombreux, si résolus, le gouvernement ne se sentirait-il pas moralement obligé de céder, de retirer son texte ? « *C'est vrai, nous étions naïfs,* reconnaît Florence, étudiante en maîtrise de psuchologie à Grenoble. *Mais nous n'avions jamais fait de politique.* »

On ne les y prendra plus. Les canons à eau de l'esplanade des Invalides, jeudi soir, ont lavé le pastel, et leur ont très concrètement appris qu'un gouvernement, à défaut de gouverner, pouvait toujours envoyer les CRS.

C'est à cet instant, face aux canons à eau, qu'ont surgi – de quelles poitrines ? – les premiers cris : « *On n'est pas au Chili* », presque surréalistes dans l'apolitisme jusqu'alors ambiant. Et, quelques instants plus tard, alors que se répandait sur l'esplanade, la nouvelle du refus gouvernemental de retirer le projet Devaquet, le Parti socialiste était longuement applaudi, et les partis de droite sifflés. Le ciment avait pris.

Politisation en chaîne

Tout a suivi. Les premiers slogans « *Chirac, on s'en souviendra en 88* ». Ce mot d'ordre, donné par la Coordination nationale, de s'inscrire en masse sur les listes électorales, et après chaque demi-reculade du gouvernement, cette incrédulité répétée, cette insatisfaction persistante, cette méfiance de politiques en herbe, Papy Monory avait fait justement ce qu'il ne fallait pas faire : il les avait pris pour des enfants.

« *On a fait reculer Devaquet. Pourquoi pas Monory ?* », se demandaient encore les lycéens de seconde, lundi après-midi. Et après, pourquoi ne pas contraindre Pasqua à des « *excuses publiques à la télévision, pour la mort de Malik* », demandait Gigi, l'égérie lycéenne à la casquette. Et puis quoi encore ?

Ils ont appris ça, après les canons à eau : l'adversaire, puisque le gouvernement est désormais un adversaire, sait user des plus grosses ficelles. « *La politique, je n'en avais rien à foutre. Mais vu l'attitude du gouvernement, je commence à avoir les glandes* », lance Florence.

Quant à ces casseurs, bien peu innocents, apparus aux Invalides, resurgis place d'Italie ou au quartier Latin, ils ont donné aux étudiants une leçon qui, elle non plus, ne sera pas oubliée.

« *Ils nous ont emmerdés toute la journée,* explique Florent, en seconde année de Lettres à Paris. *Nous, nous sommes pacifiques. Mais le pacifisme, ça ne veut pas dire forcément tendre l'autre joue. S'ils continuent, on va acheter des casques à la FNAC, et des battes de base-ball. Et on ne va pas se laisser déborder par ces types.* »

De manif en manif, les fameuses chaînes se sont solidifiées, et les incontrôlés l'ont été de moins en moins. Au prix de quelques frictions, et d'interminables débats d'adolescents.

Cette génération qui a eu son baptême du feu un soir de décembre aux Invalides, va à présent redescendre dans ses provinces et porter dans les amphis et les cours de lycées, cette surprenante nouvelle : la politique existe, et 1988 approche.

Que le mouvement s'essouffle ou dure jusqu'à Noël, son premier résultat est déjà là.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

« Tonton » en famille

« Plus jamais ça..., c'est un beau slogan..., ils ont raison. » Dans une salle du comité de grève de Jussieu, une vingtaine d'étudiants ont afflué pour venir écouter l'intervention du président de la République. L'hommage que leur rend M. François Mitterrand les touche manifestement, mais ne déclenche pas l'euphorie. Plutôt une jubilation intense et retenue : *« Quelle baffe pour Chirac... »*. *« Il appelle carrément à la manifestation de mercredi. »* Ou encore, quand un étudiant annonce que le premier ministre renonce pour l'instant à la réforme du code de la nationalité et des prisons, ce sobre commentaire : *« On a gagné sur toute la ligne. »* Enfin, dans une brusque hilarité un autre s'exclame : *« C'est grave, Tonton est lui aussi gagné par le SIDA mental... »*

Après la volte-face dans l'après-midi de la CFDT annonçant la présence de M. Edmond Maire à la manifestation de mercredi, après le soutien plus net qu'ils ne l'espéraient de la FEN, les propos chaleureux du président de la République ponctuent une étrange journée. Au moment même où l'onde de choc qu'il a déclenchée provoque des dégâts politiques de plus en plus sévères, le mouvement étudiant est en train de refluer dans les universités. Les assemblées générales de mardi ont, les unes après les autres, envisagé la reprise des cours cette semaine et de nombreux étudiants avaient, dès mardi, repris le chemin des amphis.

La gauche et l'extrême gauche dans la coordination étudiante

L'alignement réaliste

Impalpable et soudain, ce mouvement d'une jeunesse qu'on disait dépolitisée et apathique depuis plusieurs années a surpris toutes les formations politiques. Apolitique au départ, le soulèvement contre le projet de loi de réforme universitaire de M. Alain Devaquet s'est, au fil des jours, politisé. Par la force des choses, car à chaque étape du mouvement, le gouvernement a pris une décision contraire à la logique. Il n'a pas compris qu'une des caractéristiques essentielles de ce mouvement étudiant était son unité.

« *Le gouvernement a appliqué au mouvement étudiant-lycéen, la tactique employée contre le mouvement ouvrier* » affirme un ancien dirigeant gauchiste.

Non content d'avoir « baladé » les jeunes au risque de se faire accuser de les mépriser, il a entonné, par la bande, le refrain de la « récupération-manipulation » au moment où l'affaire tournait au vinaigre. Force lui est de constater que le chef d'orchestre clandestin n'est que le pur produit d'un phantasme. Force est d'admettre maintenant que le mouvement n'a pas été manipulé mais qu'il a dicté sa loi, souvent à leur corps consentant, aux organisations politiques et aux syndicats qui gravitent en milieu estudiantin.

Selon l'origine de l'accusation, les « manipulateurs » ont eu successivement le visage de trotskistes « *proche du Parti communiste et de la Ligue communiste révolutionnaire* », selon le secrétaire général du RPR, M. Jacques Toubon ; celui de trotskistes, transfuges du Parti communiste internationaliste, tombés sous le charme du PS, selon M. Louis Pauwels, dans le *Figaro-Magazine* ; celui, enfin, de « *diverses personnalités socialistes ou de la FEN* » dans le dernier éditorial de l'*Humanité-Dimanche*.

Dans cette répartition des rôles, les trotskistes de tout poil, réformés ou actifs, se taillent la part du lion. Ce qui n'est pas le moindre des paradoxes pour une composante idéologique qu'on dit en voie de disparition, et dont les *dernières législatives de mars ont* montré combien était extrêmement marginale l'influence électorale. On voit mal comment quelques centaines de militants auraient pu, dans ces conditions, « manipuler » plusieurs centaines de milliers d'étudiants pour les mettre en grève dans leurs facultés et les faire descendre dans la rue.

On peut noter au passage que les trotskistes de Lutte ouvrière (LO) dirigés par Mme Arlette Laguiller, et ce qui reste du PCI sous la houlette de M. Pierre Lambert – deux organisations discrètes sur le plan médiatique autant que dans les universités – semblent épargnés par les accusations de la droite. *A contrario,* ces organisationds sont *jugées sévèrement par* la LCR de M. Alain Krivine et les néo-socialistes, anciens du PCI, regroupées avec M. Jean-Christophe Cambadélis dans Convergence socialiste, qui leur reproche d'avoir passer entre elles « *un accord objectif* » pour « *pousser le mouvement, sans être prises la main dans le sac* ». Là aussi, l'accusation vaut ce que pèsent ces organisations, c'est-à-dire assez peu.

Star system

Si le PCI est accusé, à demi-mot, de vouloir « *décridibiliser l'UNEF-ID auprès des étudiants et du PS* » – la direction de l'UNEF Indépendante et démocratique est désormais socialiste à 99% depuis le passage des anciens lambertisites du PCI au PS (*le Monde* du 11 juin et du 1er octobre) – les militants de LO, qui, murmure-t-on sans aménité, rêvent à « *la grève générale qui sauvera la classe ouvrière* », sont, eux, accusés d'avoir « *manipulé comme des bœufs en envoyant des adultes dans les coordinations lycéennes* » qui ne sont pas aussi bien structurées que celle de leurs aînés étudiants.

Il faut évidemment se garder de tomber dans l'angélisme. L'écrasante majorité des « dirigeants » de *la coordination* étudiante ne sont pas les fruits d'une génération spontanée. Mis à part quelques « inorganisés », chacun d'eux à une histoire politique, une sensibilité et des affinités. L'élection de certains a été le résultat d'accords, même non dits, entre appareils au cours d'une assemblée générale et l'éviction de certains autres a été la *résultante de quelques petits « règlements de comptes »*. Isabelle Thomas, vice-présidente de l'UNEF-ID, militante de SOS-Racisme, soutenne par Julien Dray, dirigeant du même mouvement, en sait quelque chose. Les dirigeants de la LCR jurent qu'ils n'y sont pour rien et tous les acteurs s'accordent à dire que c'est le *star system dans lequel on* l'avait entraînée qui a été évacué par les étudiants choqués et mécontents. M. Monory a cru y voir une victoire des « durs ».

En l'occurrence, dans l'esprit du ministre de l'éducation nationale, ces « durs » avaient le visage de David Assouline, militant de la Ligue ouvrière révolutionnaire (LOR), porte-parole improvisé de la délégation étudiante qui rencontra M. Monory au soir de la manifestation des Invalides, le 4 décembre. David Assouline, qui, affirme un responsable de Convergence socialiste(s), « *n'avait cessé de se battre, lors de la réunion de la coordination, la veille, sur la position de l'UNEF-ID* », a simplement rempli le mandat pour lequel il avait été élu : la demande du retrait du projet Devaquet. M. Monory ignorait sans doute que la LOR, fondée en 1976 par Balsz Nagy, alias Varga, dirigeant de l'OCI, ancêtre du PCI, exclu de cette organisation comme « *provocateur de la CIA et du KGB* », est uniquement composée de David Assouline et de sa famille...

« *Le gouvernement n'a pas compris que ce mouvement d'une extraordinaire naïveté était surtout marqué par un profond humanisme et un souci égalitaire* », dit M. Alain Krivine, dont le souci, affirme-t-il, a été avant tout d'« *assurer le succès du mouvement* ». Et le dirigeant de la LCR souligne que ses militants se sont toujours « *effacés devant les comités de grève dans les facultés, même quand ils tenaient le syndicat local* ». M. Philippe Darriulat, président de l'UNEF-ID et ancien dirigeant du PCI, passé au PS, a opéré de manière identique. « *Il n'a jamais été membre de la coordination étudiante,* confie un de ses proches, *pour assurer l'indépendance et la liberté d'appréciation du syndicat.* » Il faut souligner à cet égard que les militants de Convergence(s) socialiste ont probablement réussi, à travers ce mouvement, leur examen de passage au PS, en lui donnant une autre ligne que l'« *élitisme républicain* » qui était cher à M. Chevènement et qui ne l'aurait pas précisémment mis « en phase » avec la jeunesse. Plutôt que de « manipulation », il faudrait parler d'alignement réaliste. La spontanéité du mouvement et son intelligence politique ont obligé les organisations à se situer après coup par rapport à lui. Ces organisations étaient si extérieures au mouvement que celui-ci dut faire appel, pour la manifestation des Invalides, à un « *service d'ordre mobile* », composé de deux bandes de banlieue qui se baptisent elles-mêmes Bozo et Gargamel – deux personnages de la bande dessinée des Schtroumpfs – composées de beurs et de jeunes loubards « *au service du mouvement* ». Ces jeunes, « *qui auraient pu devenir des autonomes, ont parfaitement joué le jeu du maintien de l'ordre* », affirme un homme qui les a côtoyés.

Les organisations d'extrême gauche présentes en milieu estudiantin n'avaient une force suffisante ni pour impulser le mouvement ni même pour le récupérer. Mais, comme toujours quand il est dépassé, le pouvoir explique par la manipulation ce qu'il est incapable de maîtriser.

OLIVIER BIFFAUD.

Intérim

Avez-vous vu cette image d'un officier de CRS laissant passer un commando armé d'étudiants d'extrême droite ? Ou ce reportage suivant, tout au long des manifestations, un mystérieux provocateur – parka vert et écharpe jaune – *impassible*, à quelques mètres des forces de police ? Avez-vous entendu ce journaliste s'évertuant à vérifier les déclarations de M. Pasqua sur la présence d'extrémistes étrangers ou réclamant le droit d'aller enregistrer des témoignages de CRS sur leur lit d'hôpital ?

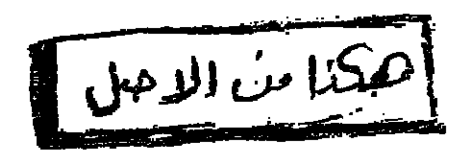
Depuis une semaine, les chaînes publiques créent la surprise. Les rédactions de TF 1, d'A 2 et de France-Inter écrivent calmement l'une des plus jolies pages de l'audiovisuel français.

Eclaté le rituel empesé du journal télévisé, oublié l'ennui compassé des images-prétextes. Les téléspectateurs découvrent le *plaisir de l'enquête à chaud*, de la mise en question des déclarations officielles, de la vérification des faits. Et cela sans que l'émotion l'emporte sur le sang-froid de l'analyse, sans qu'aucune sensibilité politique ne bénéficie d'un traitement de faveur.

A quoi doit-on cet état de grâce ? A l'irruption brutale sur la scène *de l'actualité d'un* mouvement étudiant inattendu, défiant les analyses traditionnelles ? Mai 68, on s'en souvient, n'avait rien provoqué de tel. Il y a deux mois à peine, la vague d'attentats terroristes n'avait suscité qu'images morbides et commentaires embarrassés.

Non, si les antennes publiques affichent soudain cette rigueur sereine, c'est peut-être que, prises une nouvelle fois dans le maelström des changements de têtes, elles n'ont, pour quelques jours, plus de chefs. A 2 et France-Inter attendent d'une heure à l'autre leur nouveau patron ; TF 1, en sursis, guette sa privatisation. Moments de liberté en suspension où, en oubliant l'autocensure, chacun joue son va-tout. Profitons donc de l'intérim avant l'inévitable retour des tutelles politiques ou financières.

J.-F. L.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Le « Japon des avant-gardes » au Centre Pompidou

Quelques passeurs d'exception

En 1868, avec le début de l'ère Meiji, inaugurée par l'empereur Mutsuhito, le Japon s'ouvre à l'Occident. Mais il ne s'agit pas d'un simple mimétisme. Très vite, le pays trouve son propre chemin vers la modernité. L'exposition qui s'ouvre le 10 décembre tente de faire le point sur la culture japonaise à l'aube du vingt et unième siècle. Elle montre, avec un bonheur inégal, comment le Japon a participé aux différentes avant-gardes internationales.

« JAPON des avant-gardes » : le bel intitulé, *qui parvient* à accoler deux termes fort prometteurs sans révéler la nature de leur alliance *ni* même prétendre que le Japon, au fil de ces années 1919-1970, ait abrité, vécu ou incarné (et non simplement connu et suivi) le mouvement des avant-gardes !

L'affirmer, d'ailleurs, eût tenu tout à la fois de la falsification, du paradoxe et de l'anachronisme : bien peu de terroirs culturels apparaissent, par eux-mêmes, aussi peu propices que le sol japonais à la simple existence d'une création à vocation de pure recherche : et bien peu de périodes, dans l'histoire tourmentée de l'archipel, se seraient plus malaisément prêtées que celle-ci (le dernier quart excepté) à l'émergence d'un discours artistique authentiquement novateur ; sans doute n'est-ce pas par hasard que l'appellation même d'*abangarudo* y est moins usitée que celle, plus jeune de beaucoup, d'*angura (underground)*...

C'est qu'une impénitente curiosité intellectuelle joue du tison depuis deux millénaires sous le creuset culturel japonais ; et que l'originalité de cette civilisation passe comme on sait par des emprunts massifs et répétés à d'autres mondes. Cela est donc contradictoire avec la notion même d'avant-garde artistique, puisqu'il s'agit précisément – à l'encontre de toute la philosophie d'une société fondée ouvertement sur le conformisme absolu et le *primat* de l'acte collectif – de redoubler, à l'intérieur même du microcosme artistique, cette marginalité *suspecte qui est déjà* la marque de la création dans son ensemble, pour cette nation de villageois pragmatiques et méfiants qu'est, aujourd'hui encore, le Japon.

Résistance de l'institution, défiance du grand public, précarité de la recherche esthétique et inhibition du créateur solitaire : ces traits restent apparents de nos jours. (Seiji Ozawa, quelques mois avant ses brillants débuts américains, ne se faisait-il pas encore *boycotter par ses* compatriotes fonctionnaires d'orchestre ?) Ils expliquent qu'une production artistique aussi *vaste et* diverse que la japonaise, et s'adressant – bien avant que l'Occident découvre la lecture populaire – à un public aussi nombreux et varié lui aussi, ait presque unanimement consacré sa vitalité à célébrer un goût moyen, à poursuivre et alimenter une consommation de masse.

La société nippone, il est vrai, est de surcroît puissamment hiérarchique et cloisonnée : la production artistique, qu'elle se veuille traditionnelle ou pionnière, devra, pour survivre, s'inféoder à quelque chapelle – cour, paroisse, corporation, secte ou parti – qui la patronne et dont elle devienne l'apanage plus ou moins exclusif ; ici, de plus, l'artiste en herbe ne trouvera à apprendre et à exercer qu'en s'intégrant à une structure *académique* quasi féodale, dont les maîtres dépositaires *(iemoto)* monopolisent en les fossilisant tout savoir ou savoir-faire culturel – on les verra resurgir, forts des mêmes privilèges, jusqu'au sein des conservatoires et académies réformés à l'occidentale ; ici, enfin, l'art dans son ensemble n'a que fort récemment (et fort illusoirement peut-être) secoué le joug rarement stimulant auquel l'astreint depuis toujours le jeu des pouvoirs – ou, en démocratie, *celui des consensus. Une sujétion* dont le dernier siècle, après tant d'autres, n'a cessé de démontrer la vaste emprise : d'où, justement, qu'il soit si hasardeux aujourd'hui d'accoler ces deux termes : Japon et avant-garde...

Un prodigieux coup de collier

On s'émerveillera bien volontiers, avec Léon Thoorens, de « *ce cas unique dans l'histoire : une nation adopte, volontairement, parfois même dans l'enthousiasme, une culture étrangère et absolument différente de la sienne propre, et non parce qu'elle la juge supérieure en tous points – le barbare reste un barbare, imperméable aux subtilités sublimes de la culture autochtone, qui garde son prestige..., – mais parce qu'elle reconnaît l'efficacité de certaines valeurs que l'Orient n'a jamais cultivées* ». Prodigieux coup de collier, en effet, qui transforma, en un demi-siècle à peine, un pays arriéré et féodal en puissance industrielle de premier plan. Mais, en matière artistique, le « grand bond en avant » n'a guère eu d'effets que pervers et perturbateurs, voire dévastateurs. Car le mot d'ordre d'occidentalisation à outrance de 1878, loin d'éveiller un engouement unanime, a ravivé, au contraire, de la noblesse à la paysannerie, et des lointains confins au cœur même de la capitale, *un conflit latent – et bientôt* radicalisé à l'extrême – entre tenants du conservatisme le plus frileux et modernistes à tous crins.



FRANÇOISE HUGUIER

Au concours annuel de calligraphie.

Ce conflit ne pouvait épargner la culture : les uns campèrent d'autant plus fermement sur les prestigieux glacis de l'art traditionnel que les autres accueil*laient avec plus d'impatience (et* moins de discernement, souvent) des pans entiers de la culture européenne triomphante. Mais ce grisant débat, parce que justement il charriait, pêle-mêle avec les esthétiques, enjeux sociaux, industriels et idéologiques, fera l'économie d'une réelle et féconde querelle des anciens et des modernes : composer sériel (ou, bien plus souvent, copier Fauré) ou agencer des *haïkus* (voire, summum d'archaïsme, des *haïkaïs*), peindre la surréalité ou célébrer les *no* de Zeami, relevait moins, en somme, d'un choix artistique fervent que d'un réflexe politique.

Il saute aux yeux, néanmoins, que, entre deux classes de rattrapage accéléré, les créateurs japonais de l'entre-deux-guerres ont pu aussi donner, brillants émules, des œuvres (futuristes, dadaïstes, surréalistes, expressionnistes, le tout parfois successivement) admirables sans nulle arrière-pensée. Par contre, les grandes figures et les sensibilités impérieuses sont rarissimes dans ce lot ingrat de déracinés volontaires, contraints de dédaigner, en même temps que les marottes dépassées de leurs adversaires nostalgiques, une part précieuse de leur propre identité créatrice.

Cruelle ironie de l'histoire, c'est dans la tradition décriée que, pour nombre de disciplines, des germes de révolution allaient naître en Europe même : l'avenir dormait là, où nul n'osait regarder – derrière soi, et dessous, parmi les racines trop impatiemment tranchées par ceux-là qui se voulaient oiseaux, et qui déchanteraient bientôt en percevant, chez Breton, Cage, Pollock ou Venturi, ces échos familiers !

Manqueront à l'appel aussi, parmi ce charivari d'efforts désespérés pour rattraper le temps perdu, *ces rares conjonctions* sensibles dont, ailleurs, poètes et danseurs, plasticiens et musiciens, profitaient pour *dégager* ensemble une esthétique globale qui approfondisse et justifie leurs approches convergentes : un puzzle dont les Japonais n'auront jamais sous la main que des pièces *dépareillées, et c'est encore* – nouveau trait d'ironie – dans le politique seulement que les générations perdues de l'art japonais nouveau trouveront à se rencontrer : dans le réalisme socialiste du début du siècle, dans le naturalisme prolétarien des années de crise, et bientôt sous la botte sans nuance des militaires.

La dérive gauchisante est si bien ancrée dans la tradition intellectuelle japonaise que même le double cataclysme, physique et *moral*, de 1945 ne *pourra* l'*infléchir* : sitôt tirés des camps, les communistes survivants remontent en scène, *précédant* de peu les revues existentialistes, puis les happenings qui ponctuent les poussées du gauchisme étudiant. Engrenage sans fin ?

Désarroi et défiance de soi

Quelque chose, pourtant, a bel et bien chancelé sur ses assises en *l'an zéro*. Le nationalisme arrogant se trouvant à jamais discrédité et haïssable, la paix et le progrès dans l'humilité sont sur toutes les lèvres. Et de ce passé, refoulé et douloureux mais enfin inoffensif, on discerne, loin du fracas des manifestes, les attraits. *Matériau autrement malléable* pour le créateur que les proclamations d'antan, on se surprend à marcher, *les pieds en dedans*, sur un sol à nul autre pareil ; à respirer un air à l'âpreté particulière ; et cette démarche, ce souffle sont bien les siens.

Mais la catastrophe a laissé d'autres *séquelles*, qui font que décidément rien ne sera simple ni aisé : un désarroi, chez tous ; une défiance de soi qui fait que le public n'ose plus guère saluer un artiste du cru, sauf caution internationale ; une carence honteuse des pouvoirs publics, sauf à finir *d'embaumer* un *patrimoine* malmené ou à donner au reste du monde des gages serviles de bonne *conduite artistique*.

Pour trente ans, l'authenticité restera un thème suspect, et toute introspection une plongée vers les spectres tapis au fond des miroirs. Le Japon se souvient qu'il a toujours cru aux fantômes, aux mânes courroucés, aux incarnations du remords – et n'ose plus trop, *justement, s'affirmer vivant*.

Comme auparavant, donc, le chaînon manquant entre l'ici et le monde et entre hier et demain sera la trouvaille de quelques passeurs d'exception, aussi cruciaux que rares mais heureusement – de par leur rareté même, et puisqu'on les attend depuis si longtemps – suivis souvent d'un riche sillage. Comme le roman avait trouvé en Akutagawa et Kawabata *ses premiers* catalyseurs, il y aura Mishima, Oé, Abe peut-être ; sur les scènes du *buto*, Hijikata *prolongera* les intuitions de Murayama le plasticien ; Tange le bâtisseur, Yoko-o le graphiste, Takemitsu le musicien, Terayama le dramaturge, Ooka le poète feront circuler quelques clés *précieuses* ; le design industriel, la mode, l'architecture individuelle, devront patienter jusqu'aux *années 70* ; *attendent encore* le cinéma (mais il ne faudrait pas oublier Imamura et Oshima), la *philosophie* (mais, piquée au vif par Deleuze et Guattari, elle ne tardera plus à opérer sa percée), la sculpture (mais la poésie des matières est dans l'air), la peinture (mais les calligraphies d'Inoue)...

De telles questions, d'ailleurs – et c'était sans doute inévitable, – excèdent largement le seul champ artistique : si l'industrie a trouvé dans l'électronique à développer une vocation typiquement japonaise, le Japon se cherche encore dans nombre d'autres domaines, tâtonnant certes, mais sachant du moins – et grâce à ses artistes notamment, comme jadis le zen inspira les guerriers – quel idéal tendre : l'une de ces synthèses *improbables*, de ces *re-créations* géniales à base d'emprunts transcendés auxquelles l'instable archipel doit d'être lui-même.

DANIEL DE BRUYCKER.

Chronologie

– 1868 : restauration moderniste de Meiji : l'Ere des Lumières.
– 1909 : le *Théâtre libre* (Kaoru Osanai).
– 1910 : débuts de Junichiro Tanizaki. Annexion de la Corée.
– 1913 : le nouveau réalisme (Ryunosuke Akutagawa).
– 1920 : début du marasme économique. Fondation de la Ligue socialiste, dissoute en 1921.
– 1922 : première exposition des indépendants, bientôt suivie par les groupes constructivistes Action et Mavo. Fondation du Parti communiste.
– 1923 : Tokyo ravagée par un séisme le 1er septembre. Première loi répressive « de protection de la paix civile ».
– 1924 : le néo-sensationnisme (Yasunari Kawabata).
– 1927 : suicide d'Akutagawa.
– 1928 : premières élections au suffrage universel. Fondation de la Ligue des artistes prolétariens (NAPF) et du théâtre avancé. Répression policière du communisme.
– 1929 : Kazuo Oono fasciné par La Argentina.
– 1930 : les groupes surréalistes *1930* et *Dokuritsu*.
– 1931 : incident de Mandchourie et invasion japonaise.
– 1933 : mort « accidentelle » de l'écrivain prolétarien Takiji Kobayashi. Le Japon quitte la Société des nations.
– 1934 : la NAPF dissoute, les théâtres d'avant-garde fermés, la censure instaurée.
– 1936 : putsch militaire sanglant à Tokyo.
– 1945 : Hiroshima et Nagasaki, les 6 et 9 août. Le Japon capitule le 2 septembre. L'année zéro.
– 1946 : vague de publications érotiques, notamment Osamu Dazaï. *Fine Neige*, de Tanizaki, interdit de parution en 1933.
– 1948 : suicide de Dazaï.
– 1950 : traductions de Sartre et de Camus. Les communistes réprimés. Toru Takemitsu fonde à Tokyo son atelier expérimental pluridisciplinaire.
– 1952 : premières manifestations antiaméricaines.
– 1954 : premiers happenings du groupe *Gutaï*.
– 1956 : *premiers poèmes de Makoto Ooka. Le Pavillon d'or*, de Yukio Mishima. Le Japon est admis à l'ONU.
– 1958 : *Kenzaburo Oé, prix Akutagawa.*
– 1959 : *Kinjiki*, première chorégraphie de Tatsumi Hijikata.
– 1960 : *AMPO 60* : émeutes antiaméricaines des syndicats d'étudiants.
– 1962 : *la Femme des sables*, de Kôbô Abe. L'âge d'or du happening à Tokyo. *La naissance du théâtre angura (underground)* : Shûji Terayama, Kara Jûro, etc.
– 1964 : *Jeux olympiques de Tokyo* : les stades de Kenzo Tange.
– 1968 : le Nobel de littérature à Kawabata. Emeutes étudiantes.
– 1970 : suicide d'inspiration nationaliste de Mishima. La gauche manifeste contre le traité nippo-américain. L'Exposition universelle d'Osaka.
– 1972 : suicide de Kawabata.

Le « Japon des avant-gardes »

Rencontre avec Germain Viatte

Les métamorphoses du modernisme

« Il n'y a pas d'influence à sens unique », affirme Germain Viatte, directeur des musées de Marseille et commissaire, pour la France, de l'exposition du Centre Pompidou. Ce dernier semble renouer avec les grandes manifestations internationales – Paris-Moscou, Paris-Berlin, Paris-New-York – qui firent sa réputation.

« Notre projet s'inscrit dans cette perspective, c'est sûr, dans celle d'un élargissement de notre connaissance à l'étude de nombreuses scènes de création. Il s'agit d'explorer aussi largement que possible, tout en dégageant lignes de force et personnalités, des « chemins de la création » dont nous n'avions pas encore perçu l'importance. C'était vrai, il y a dix ans, pour New-York ou Moscou et ce l'est plus encore aujourd'hui pour le Japon. D'une part, parce qu'il faut découvrir que les avant-gardes japonaises sont aussi anciennes que celles des autres pays. Et, de l'autre, parce que l'effort immense d'ouverture qu'a accompli ce pays, s'il a été mesuré en termes de technologie, d'économie, ne l'a pas été encore en matière culturelle.

» Peut-être en est-il ainsi parce que les Japonais eux-mêmes, par souci d'efficacité, ont préféré mettre l'accent sur ce qui nous fascine, la tradition et ses prolongements, même altérés ou vulgarisés. Ce domaine a masqué une autre réalité, le développement d'une activité moderne depuis le début du siècle jusqu'à aujourd'hui, à partir d'une culture non occidentale. Cela pose le problème des limites du moderne. Est-il spécifiquement occidental ou susceptible de métamorphose ? Le cas du Japon peut apparaître comme parfaitement exemplaire dans cette question.

– Mais peut-on appliquer à la réalité japonaise un concept aussi fortement occidental que celui d'« avant-garde » ?

– Si nous limitons le parcours de l'exposition aux années 1910-1970, c'est que, entre ces deux dates, ce concept a une vraie réalité. Il repose sur une volonté de rupture aussi bien sociale qu'esthétique, sur un refus de toute convention traditionnelle que manifestent soit des artistes isolés, soit, plus souvent, des groupes – une notion par ailleurs très fortement « japonaise » étant celle du groupe, du mouvement constitué.

– Il s'agit de ruptures tardives – en terme chronologie – par rapport à celles des « avant-gardes » occidentales, fauvisme, cubisme ou surréalisme ?

– Ces ruptures japonaises correspondent aux ruptures européennes, elles n'en découlent pas. S'il y a parfois décalage, il reste faible. Et de surcroît il existe également des antériorités curieuses... Si l'on songe à la figure majeure de Murayama Tomoyoshi, artiste présent à Berlin vers 1918-1919, revenu au Japon, trouvant ce pays dans une situation de table rase après la catastrophe du tremblement de terre de Tokyo en 1923, il apparaît qu'il réalise des « opérations » dadaïstes remarquables. Je pense aussi à Gutai, dont les propositions des années 50 annoncent directement ce qu'accomplissent les artistes occidentaux des années 60, happenings ou performances. Il n'y a pas influence à sens unique, d'Ouest en Est, mais va-et-vient. Cette exposition doit permettre de s'en convaincre.

» Il faut se souvenir que ce va-et-vient a commencé dans l'autre sens, par le japonisme, par la fascination que le Japon exerce sur les artistes européens de Braquemond à Van Gogh et aux Nabis. L'Extrême-Orient a participé à la naissance de l'art moderne, et ce dernier, ainsi engendré, lui est revenu, et a été réinterprété par lui. Pas de simplifications donc. Il faut se garder du schématisme qui professe que les Japonais ne sont que d'excellents imitateurs.

– Serait-ce à dire que les artistes japonais ne s'attachent qu'à ce qui peut, dans le moderne occidental, leur donner matière à transformation en raison d'une sorte de proximité ?

– Sans doute. Sans doute faut-il supposer des sympathies plus particulières, qui sélectionnent en fonction de ce qui pourrait bien être des caractères spécifiques, ou spécifiquement japonais.

– Lesquels ? Quels caractères spécifiques ?

– C'est là qu'il faut plonger, et plonger d'abord dans l'exposition car ce qui ne se révèle pas dans une œuvre isolée se dégage de l'ensemble avec force. Il apparaît que dans les différents domaines, la photogtraphie comme l'architecture, la peinture comme la sculpture, des éléments constants reviennent, liés probablement à une situation culturelle profondément implantée : ainsi de la place majeure de la nature, de l'homme dans la nature, du corps, des pulsions. Cette présence de l'homme dans la nature est restituée d'une manière à la fois subtile et extrêmement violente. Cruelle souvent.

– Cette violence s'exprime sans équivoque dans les œuvres exécutées après 1945, après Hiroshima.

– Naturellement. L'histoire du Japon au XX[e] siècle peut s'ordonner, par exemple en architecture, autour de deux catastrophes, 1923 et 1945. S'y ajoute la défaite, dans le second cas, la culpabilité, le sentiment d'un échec à surmonter, que n'oblitère que très lentement le succès économique. Encore en 1970, au moment de l'Exposition universelle d'Osaka, se développent des mouvements artistiques de contestation – en phase avec ceux de l'Europe occidentale. Dans cette après-guerre, on retrouve un étrange accord de violence et de raffinement, souvent exacerbé, dans des œuvres et des mouvements très divers, que ce soient les actions de Gutai, le Butho et les happenings néo-dadaïstes, ou bien même le monoha, qui restitue l'énergie des matériaux élémentaires. Ce raffinement devient souvent presque inquiétant, par exemple chez Arakawa en 1958.

» Après 1970, la situation change. La difficulté perd de son intensité et une génération, qui a cependant ses sources dans la période de l'après-guerre, prend le pouvoir aussi bien dans l'architecture que dans la mode ou le design. Mais cette histoire actuelle, moins dramatique, plus heureuse, celle d'Isozaki si l'on veut, elle ne se comprend qu'à partir de son passé. Connaître ce dernier me semble nécessaire à qui prétend comprendre les arts japonais contemporains.

– Vous avez travaillé en collaboration avec des conservateurs et des historiens japonais. Quelle est leur attitude face à cette tentative de synthèse ?

– A dire vrai, les contacts que nous avons eus, toujours dans d'excellentes conditions, il faut le dire, sont restés spécialisés. Nous avons pris la responsabilité de la synthèse. Elle est présentée ici pour la première fois, et n'a jamais été tentée au Japon. Cette démarche synthétique semble elle-même difficile pour l'esprit japonais. Il se pourrait qu'elle lui demeure étranger, au fond. Ce qui ajoute une singularité supplémentaire à notre entreprise. Mais ce qui se passe aujourd'hui autour du Centre Pompidou et dans le Centre lui-même durant l'exposition prouve que l'exploration est enfin engagée sérieusement. »

Propos recueillis par
PHILIPPE DAGEN



NATACHA HOCHMAN/DIAF

ARTS PLASTIQUES

Le contact du désastre

La singularité nippone est cruelle. Elle se nourrit de catastrophes plus que de paix et d'europhilie.

L'art japonais de ce siècle n'a pas bonne réputation. C'est à peine même s'il a quelque réputation que ce soit tant l'Europe l'a peu regardé. Des musées japonais, des collectionneurs de qualité, chacun sait qu'il en existe. Mais des peintres ou des sculpteurs ? Mystère. Il y a bien eu Foujita. Mais de là à conclure à la qualité d'une école nationale... Les mieux informés estiment qu'en matière de beaux-arts comme en bien d'autres, la seule originalité nippone, c'est celle de l'obstination dans le pastiche, de la constance infatigable dans l'imitation. La vraie, l'authentique âme d'Extrême-Orient, il faudrait aller la surprendre dans le nô, les haiku ou les combats de sûmo, toutes spécialités abondamment exhibées et commentées avant et après le symptomatique *Empire des signes* de feu Roland Barthes.

Les organisateurs du « Japon des avant-gardes », peut-être parce qu'ils ont pour la plupart quelque expérience du pays, n'ont pas de tendresse pour ces mythologies joliment diaphanes. Aux songeries occidentales ils ont entrepris d'opposer les certitudes des faits, des œuvres et des dates. Ils l'ont fait avec clarté, sans tomber dans l'énumération panoramique ou la philosophie poétique. Simplement, si l'on peut dire, tout en sachant combien cette simplicité coûte d'efforts et de scrupules, ils montrent ce qu'ils ont trouvé, tel quel ; de la sorte, ils ont composé l'une des meilleures expositions « à thème » que l'on ait vues de longtemps au Centre Pompidou.

Ont-ils réussi pour autant à laver l'art japonais du soupçon de suivisme ? En partie, assurément, et d'une manière inattendue. La singularité nippone, singularité cruelle, se révèle au contact du désastre. Elle se nourrit de catastrophes plus que de paix et d'européophilie. Dans l'entre-deux-guerres comme dans les années 10, les artistes que l'on voit ici pour la première fois, les Yorozu ou Togo ou le prolixe Kitawaki, quel que soit leur savoir-faire, échouent à se démarquer de leurs inspirateurs. Qu'ils lorgnent vers Picasso ou Chirico, vers le cubisme ou le surréalisme, ils ont plus de docilité que d'invention. S'ils n'étaient venus de si loin, s'ils n'avaient accompli une métamorphose si complète que leurs autoportraits « déjaponisent » leurs traits, ils ne mériteraient pas plus d'attention que celle que l'on accorde d'ordinaire aux épisodes provinciaux et tardifs de telle ou telle avant-garde. On ose à peine le constater : il faut le carnage de la guerre du Pacifique, deux bombes atomiques et un anéantissement sans exemple pour mettre un terme à cet état.

Après 1945, les artistes se chargent d'exprimer les souvenirs atroces, la culpabilité, la honte, le morbide et l'inoubliable. Non certes ceux qui croient trouver dans l'informel un compromis entre Orient et Occident : les Mathieu nippons ne valent pas mieux que leur modèle. Mais plutôt les rares qui, comme Arakawa, Kudo, Kusama et Nakanishi, torturent les éléments et les corps, le leur parfois, afin d'atteindre la forme la plus insoutenable de l'abject ou du funèbre. S'ils y réussissent, il provoquent répulsion ou nausée. Leur « art » n'a d'élaboration que celle qui produit le choc ; esthétique et procédés comptent moins que la violence du résultat. Nulle jouissance n'est autorisée, nulle délectation – au contraire, si bien que l'œuvre finit par disparaître, trop faible pour recevoir en elle tant de rage.



Ci-dessus : Robe électrique d'Atsuko Tanaka (1956)

Ci-contre : Défilé de mode Yamamoto Kansaï

L'art moderne, dans ce cas, mène à son autodestruction, cependant que, dans les mêmes années 50 et 60, la tradition rituelle demeure intacte, refuge du calme et de la volupté. Ce que l'on voit de nos jours des artistes japonais, plus designers que peintres il est vrai, tendrait à prouver que celle-ci a eu le dessus et que l'avant-gardisme japonais n'a duré que le temps d'un malheur peu à peu oublié.

Ph. D.

★ « Le Japon des avant-gardes ». Jusqu'au 2 mars. Le catalogue, une fois n'est pas coutume, est précis et lisible. Il comprend des notes des commissaires français et japonais, une chronologie utile et des textes documentaires traduits pour certains pour la première fois. Textes de G. Viatte, Y. Brunhammer, V. Linhartova, A. Pacquement, A. Sayag, etc.

Le « Petit journal » peut tenir lieu de vademecum plus économique (*30 p., 15 F*).

au Centre Pompidou

MUSIQUE

Un passé recomposé

Côté musique, la constellation japonaise sera « free », volontiers minimaliste, avec variations post-modernes sur instruments traditionnels.

C'est David Wessel, un homme de l'IRCAM, responsable des systèmes personnels dans l'antre de Pierre Boulez qui s'est chargé de composer ce programme musical. Il s'intéressait au Japon depuis quinze ans. Il y a passé pas mal de temps. Et, avec l'aide de la Fondation du Japon, à laquelle on doit les tournées kabuki et gagaku, il a composé cette série de concerts improvisés à laquelle répondra, les 20 et 21 février, un programme de musique savante joué par l'Intercontemporain (Œuvres de Takemitsu, de Nodaira, de Ichiyanagi, *Sept Haïkaï* d'Olivier Messiaen, direction Kent Nagano), précédé le 26 janvier par un exposé du même David Wessel sur « La technologie musicale au Japon ».

Avant-garde et tradition : le thème du passé recomposé court, on l'a vu, dans l'ensemble des manifestations. On regrettera l'absence de Watasumi-Do, maître du shakuhashi (la plus belle flûte du monde) qui a fondé sa propre école, et dont Wessel parle comme d'un grand excentrique, qui se sert de sa connaissance du style classique traditionnel pour le détourner à sa façon. Ushio Turikai, dans la même veine, mêle des ordinateurs aux shamisens et à la harpe ancestrale, dans des séquences pleines d'humour où s'entrechoquent plusieurs siècles de musique et quelques stades de civilisation, du jingle au zen. Fille d'un maître de shamisen et de koto, cette jeune fille vit d'ailleurs depuis longtemps aux Etats-Unis (20 décembre, 18 h 30).

Le violoniste et « performer » Takehisa Kosugi appartient plus nettement encore à la sphère américaine puisqu'il a travaillé avec Cunningham, Cage et Tudor (12 décembre, 20 h 30). Architecte de formation, Akio Suzuki utilise lui aussi des instruments modernes, qu'il a lui-même dessinés, construits dans un matériau très léger et, d'une façon typiquement japonaise, très astucieusement « conditionnés » : une nouvelle lutherie-spectacle (13 décembre, 18 h 30).

Côté jazz, enfin, Yoshike Yamashita, « le Cecil Taylor japonais », jouera en duo avec le percussionniste Takeo Moriyama, ce qu'il n'avait pas fait depuis au moins six ans. Avant que le groupe Tok (Takashi Kako, piano, Kent Carter, basse et Olivier Johnson, percussions), de passage en France environ tous les deux ans, n'apparaisse dans cette compagnie d'inconnus comme de vieilles connaissances (18 décembre, 20 h 30).

A. R.

CINÉMA

De Naruse à Oshima

Salle Garance, du 17 décembre au 6 mars, Kurosawa, Mizogushi, Naruse, Oshima, entre autres classiques du cinéma international japonais, sont au programme des « Avant-garde » avec des œuvres connues, des œuvres de jeunesse. Pour beaucoup, les films choisis sont inspirés par des romans contemporains, sophistiqués et populaires. Le but est de montrer l'étroite relation qui existe là-bas entre littérature et image.

Un hommage est rendu à Terayama, cinéaste (*Jetons les livres et sortons dans la rue*), poète, homme de théâtre violent et secret dont on a pu voir plusieurs spectacles au Festival de Nancy (*la Marie Vison, Instructions aux domestiques*).

Terayama est mort en 1983. La même année, le Festival de Cannes décernait la palme d'or à *la Ballade de Narayama*, un film à part dans le parcours de Imamura, sorte de Zola japonais, qui dépeint la folie de l'enfermement, l'étouffement des âmes et des corps dans la société aujourd'hui.

Du 14 au 18 janvier, quatre de ses films sont présentés : *Un homme disparaît* (1967), réalisé d'après des fiches de police. *Histoire du Japon d'après guerre racontée par une barmaid* (1970), *Karayuki San* (1975), exil de prostituées emmenées en Chine et en Malaisie pour l'armée. *Les soldats qui ne sont pas revenus*, ceux qui sont restés en Thaïlande ou en Malaisie.

Enfin un cycle de films pour enfants est organisé à partir du 17 décembre, les mercredis et dimanches, avec des documentaires, des fictions, des dessins animés.

★ **Renseignements : 42-77-12-33.**

ARCHITECTURE

Les catastrophes et l'Occident

L'architecture et le design sont présents comme dans toutes les grandes expositions du Centre Pompidou. Pour une des formes les plus exemplaires du génie japonais, il y avait peut-être mieux à faire qu'effleurer simplement le sujet. Mais cela met en appétit.

Depuis une dizaine d'années, l'architecture japonaise est devenue l'objet d'une très vive attention. Feue la SADG, puis le Centre de création industrielle, l'Institut français d'architecture, et même le Musée des arts décoratifs à travers l'exposition du « MA », ont les uns et les autres contribué à donner du Japon une image très créatrice, très dynamique. Kenzo Tange, le plus illustre des pères de l'architecture moderne dans l'empire du Soleil-Levant, n'a cependant jamais vraiment profité de cette curiosité qui nous a fait découvrir Arata Isozaki, Kazuo Shinohara, Tadao Ando... Il est vrai que Kenzo Tange est si bien passé dans l'univers du style international qu'on ne le perçoit guère plus comme japonais que ne l'est l'Américain Minoru Yamasaki, auteur du World Trade Center de New-York.

L'internationalisme, c'est bien ce qui ressort de la section « architecture » de l'exposition. Sans doute parce que la notion même d'avant-garde a un très fort goût d'importation occidentale. Le voyage de Frank Lloyd Wright, qui vient construire l'Hôtel Impérial de 1916 à 1922, véritable palais de l'imagination constructive qui sut résister au tremblement de terre de 1923, est un des vecteurs les plus célèbres de cette influence (1). D'autres voyageurs, comme Bruno Taut (la ville Hyuga à Atali) ou (pour le design) Charlotte Perriand, ont apporté de nouveaux vocabulaires plastiques. Mais si leurs noms ont été préservés par la postérité, ils étaient loin d'être les seuls : ils intervenaient dans un pays largement ouvert aux idées nouvelles depuis la fin du shôgunat des Tokugawa (1868), et où nombre d'architectes venus d'Europe et d'Amérique avaient déjà diffusé les techniques de la pierre ou de la brique près de celle, traditionnelle, du bois.

Reste que les véritables artisans de l'évolution japonaise furent les Japonais eux-mêmes. L'exposition s'ouvre sur la vision saisissante de l'île de Gunkanjima, près de Nagasaki, île artificielle construite entre 1868 et 1912 pour exploiter un gisement de houille sous-marin. C'est la première fois que s'y trouve utilisé le béton armé pour des habitations collectives, et d'ores et déjà s'y trouvent réunies des données inséparables de l'architecture nippone : l'entassement et la surpopulation. Et ce qui vaut pour les techniques vaut aussi pour les styles. Les Japonais ne lésinaient déjà pas sur les voyages, et le séjour que fit Takeda Goichi en Angleterre fut, par exemple, le détonateur de la vague Art nouveau.

Une dizaine d'années plus tard, c'est le mouvement de la sécession viennoise qui, mâtiné d'expressionnisme, trouve ses propagandistes chez six architectes. Enfin, retour de voyage, qui chez Gropius, qui chez Mies Van Der Rohe, qui chez Le Corbusier, c'est le modernisme qui *tente d'envahir l'archipel : critiques* et architectes se réunissent en 1937 pour fonder le Kosaku Bunka Renmai, autrement dit le Werkbund japonais, et pour être immédiatement balayés par les groupes bellicistes et le déclenchement de la deuxième guerre mondiale. Allemagne ou Japon, les mêmes causes auront ainsi eu les mêmes conséquences sur l'architecture.

Ces trente années (*1910-1939*) sont les moins connues du public occidental, et ce sont apparemment (parce qu'on ne connaît pas ce qui n'y est pas montré) les mieux traitées par l'exposition du Centre Pompidou. Objets, meubles, documents et maquettes donnent au moins l'illusion d'une lointaine réalité. Un bref aperçu sur les temps qui précèdent manque pourtant cruellement, et déjà le terme d'avant-garde paraît *hors de propos pour un phénomène* qui semble davantage relever de l'échange, de la confrontation, de l'assimilation.

1923 : tremblement de terre de Tokyo-Yokohama. 1945 : Hiroshima. La catastrophe provoquée s'ajoute aux catastrophes naturelles. Il faut reconstruire, et encore reconstruire, pour abriter des habitants sans cesse plus nombreux. Et tandis qu'on imagine des techniques de construction plus résistantes au moins aux séismes (le béton balaye définitivement la brique), on rêve, comme le fait Le Corbusier en *France, des villes bien rangées, bien* ordonnées et bien proliférantes. C'est l'ère Kenzo Tange, mais c'est aussi les débuts d'Arata Isosaki, qui *fait ses classes chez le grand maître* pour produire lui aussi ces bizarreries urbanistiques qui sont la marque des années 50-60.

Reste heureusement l'architecture. Mais elle n'est guère exploitée par notre exposition. Elle hésite en effet, dans cette seconde partie, entre l'utopie urbanistique (est-ce une définition de l'avant-garde ?), la célébration officielle (les Jeux olympiques de 1964, les Expositions universelles : avant-garde ?) et quelques exemples d'architecture qui *paraissent trop tirés du chapeau du* hasard ou des affinités électives pour porter sérieusement la décidément vaste casquette de l'avant-garde. C'est un peu décevant, car il n'y avait nul besoin de coller si artificiellement à cette notion très datée pour découvrir combien l'architecture du Japon d'après-guerre est riche et inventive, comment elle produit à jet continu des talents et des idées.

MARTINE FRANCK/MAGNUM

Temple Reiyaku Shakaden à Tokyo

A Tange, Maekawa, Kurokawa, ont succédé des personnalités sarcastiques, comme Isosaki (il vient d'émigrer aux *Etats-Unis, où il* paraît s'être d'ailleurs assagi), ou puissantes comme Shinohara qui dans l'espace d'une maison indivi*duelle parvient à placer l'espace* et le poids d'une montagne : on ne verra de son œuvre que la simple maison-parapluie et la maison en blanc. Avec la maison de la tour de Takamitsu Azuma (1966) s'arrête malheureusement cette déclinaison. Des architectes comme Tadao Ando, Toyoo Ito ou ceux du groupe Zoo, connus ici à travers expositions personnelles, concours et biennales, sont en effet trop jeunes pour avoir pu être d'« avant-garde » avant 1970, date limite de notre ensemble.

Si l'exposition peut constituer une première approche de l'art de construire et du design nippons, professionnels et passionnés seront vraisemblablement un peu déçus par la place accordée à ce qui estl'une des expressions majeures du génie japonais. Le catalogue lui-même, malgré *son poids (2,4 kilos), consacre* l'essentiel de ses pages à la peinture et à la sculpture. Il faudra donc se tourner vers ces pléiades d'ouvrages que suscitent désormais les grandes expositions nationales, comme s'il était *a priori* entendu qu'un catalogue doit être soit trop lourd (et trop cher), soit incomplet.

Le premier de ces ouvrages nous vient au demeurant du gratin de l'édition, Hermann, qui a la politesse initiale de mettre des guillemets au mot « avant-gardisme ». *Créateurs du Japon. Le Pont flottant des songes*, de Serge Salat et Françoise Labbé, part, en 200 pages abondamment illustrées, à la recherche des racines de la modernité japonaise, cherchant à deméler les rapports qu'entretient l'architecture avec la musique, la poésie, le théâtre (2). On y retrouve le « ma » cher à Isozaki, l'art des jardins et la cérémonie du thé, et tout cela est naturellement, sympathiquement centré sur l'architecture. Il faut bien un peu parler pour sa paroisse.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Le Japon n'est pas la meilleure *occasion, mais une bonne occasion de* signaler deux ouvrages qui ne méritent pas d'être oubliés en cette veille de fête. L'un, publié par Herscher, est la réédition en fac-similé (réduit) de l'album des 70 planches de Wright publié en 1910 par Wasmuth (préface de J.-L. Cohen) (400 F). L'autre est l'excellente monographie sur le même Wright, publiée par Daniel Treiber aux éditions Hazan (150 F).

(2) S. Salat et F. Labbé, *Créateurs du Japon*, éd. Hermann, 200 pages, 157 ill. dont 116 coul., 280 F.

هكذا من الأصل

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

INSTRUCTIONS AUX DOMESTIQUES, Café de la danse (48-05-57-22), 20 h 30 (10).

KABARET DE LA DERNIÈRE CHANCE, Bataclan (43-00-30-12), 20 h 30 (10).

DU SANG SUR LE COU DU CHAT, Eden (43-56-64-37), 21 h (10).

NAITRE OU NAITRE PAS, Déchargeurs (42-36-00-02), 22 h (10).

SOLEIL, Petit Rond-Point (42-56-60-70), 18 h 30 (10).

L'ANNONCE FAITE A MARIE, Versailles, Montansier (49-50-71-18), 18 h 30 (12).

LA CHASSE AUX CORBEAUX, Aulnay-sous-Bois, Espace Prévert (48-68-00-22), 21 h (13).

HORS PARIS

BOULOGNE SUR MER, Roulette d'escrocs, d'Harald Mueller, mise en scène d'Alain Alexis Barsacq et Agathe Alexis, au centre de développement culturel (21-30-28-01), les 12, 13, 14 décembre.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 17 h et 21 h : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 17 h : Ballade à Marie-Madeleine.

ARTISTIC-ATHEVAINS (43-55-27-10) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 16 h 30 : les Criminels.

ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), lun. et jeu. 20 h 30 : la Danse du diable ; mar., ven. 20 h 30, 1er épisode ; mer., sam. 20 h 30, 2e épisode : Ariane ou l'Age d'or.

ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53), mar. 20 h 30 : l'Amour en visite ; mer., jeudi 20 h 30 : le Jongleur d'aujourd'hui ; ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h : Mon Isménie.

ATALANTE (46-06-11-90) (J.) 18 h 30 : la Dernière nuit de Marsay.

ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Adriana Monti.

ATHÉNÉE (47-42-67-27) Salle L.-Jouvet (D., L.), 20 h 30, mar. 19 h : Madame de Sade.

BASTILLE (43-57-42-14) (L.) 19 h : le Tunnel ; à partir du 10 (D. soir, L.) 21 h 30, dim 17 h : La Mouette.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir), 21 h, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Nègre.

CAFE DE LA DANSE (48-05-57-22) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : Instructions aux domestiques.

CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-72-74) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Héloïse et Abélard, « Jours tranquilles en Champagne », dern. le 14 ; La Tempête (43-28-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Des aveugles, dern. le 14.

CITE INTERNATIONALE (45-89-38-69), Resserre (D., L.) 20 h 30 : « Mage » Perrotin ; Grand théâtre, les 10, 11, 12, 13 à 20 h 30 : Festhamat 1986.

CITHEA (43-57-99-26) les 10, 11, 12, 13 à 22 h 15 : Soirées de chocs.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Clérambard.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Poil de Carotte.

DAUNOU (42-61-69-14) (D., L.), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D.), 18 h 30, sam. 15 h : Platéro et moi (D. soir) 20 h 30 : Home ; (D. soir, L.), 22 h, dim. 15 h : Naître ou ne pas naître.

DIX HEURES (42-64-35-90) (L.), 18 h 30, sam. 16 h : Slippard ; 20 h 30, dim. 16 h : les Chaussures de Mme Gilles ; (D. soir, L.) 22 h, dim. 14 h 30 : l'Odieux visuel.

18-THÉATRE (42-26-47-47) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 16 h : Scènes de la vie de cabots.

EDOUARD VII (47-42-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (42-74-22-77) (D., L.), 18 h 30 : Hirondelle de saucisson, dern. le 13 ; (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 14 h 30 : le Mariage des morts, dern. le 13.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Jeune Couple ; (D., L.) 22 h 15 : Confidence.

ESPACE KIRON (43-75-50-25) (D.), 22 h 30 : Une femme légère.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (L.) 20 h 30 : L'amour en pièces.

ESSAION (42-78-46-42) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h, dim. 17 h : Dormir la lune dans un œil et le soleil dans l'autre, dern. le 14.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (47-37-53-31) (D., L.), 20 h 45 : Tant d'amour.

FONTAINE (48-74-74-40) (D., L.), 21 h, sam. 17 h 30 et 21 h : le Système Ribadier.

GAITÉ MONTPARNASSE (45-26-14-39) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 30, dim. 15 h : le Passé défini (spectacle Jean Cocteau).

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 19 h : Duet for One ; 21 h : Happy Days.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., L.), 19 h : La vie est un grand toboggan ; (D., L.), 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) (D.), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22) les 10, 11, 12 à 20 h 30 : Electre.

HOTEL LUTETIA (45-44-38-10) (L.), 20 h 30 : Fin de tournage.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas au 34, dern. le 13.

ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), mer., jeu. 20 h 30 : le Scorpion.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Valse du hasard.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.), I : 19 h : le Mariage du père ; 21 h 15 : Façades II ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ainsi soit je.

MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h, sam. 16 h 30, dim. 15 h 30 : Deux sur la balançoire.

MARAIS (42-78-03-53) (D), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.), 21 h, dim. 14 h 30, 18 h 30 : les Brumes de Manchester ; Petite salle (42-25-20-74) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h et 18 h : l'Homme gris.

MARIE-STUART (45-08-17-80) (D., L.), 18 h 30 : la Maison des hommes ; mar., 20 h, mer., ven., 22 h, Nora ; mer., 20 h, jeu., sam. 22 h : Julie ; jeu. ven., sam., 20 h 15 : Savage/Love.

MATHURINS (42-65-90-00) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : les Petits Oiseaux.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h, sam. 18 h 30 et 21 h : Double Mixte.

MOGADOR (42-85-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : l'Avare.

MODERNE (48-74-10-75) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le Jeune.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : la Maison du lac. Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Bonsoir maman.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Idiot.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (S. soir, D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle (D.), 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : Kilowatt. Petite salle (D.), 21 h : Une mouche dans la tête.

PETIT THÉATRE PARIS-CENTRE (45-27-13-88) (D., L., Mar.), 21 h, sam. 18 h 30 : Un amour.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (S. soir, D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Amuse-gueule ; Rencontres, le 15 à 20 h 30, le 16 à 14 h 30 : Au bal de l'opérette.

PARIS-VILLETTE (42-03-02-55) (D. soir, L.) 21 h, dim. 16 h 30 : Etats d'amour.

PLAINE (42-50-15-65) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 17 h : Amesamour.

POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Chat en poche.

RENAISSANCE (42-08-18-50) (D.), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.

ROSEAU-THÉATRE (42-72-23-41) (D.), 19 h, les jours impairs : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; les jours pairs : En pleine mer ; (D.) 20 h 45 : Histoire de Maheu, le boucher.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SALLE VALHUBERT (45-84-30-60) (J., D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : le Conte d'hiver.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 21 h : le Cocktail de Sergio.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Tel quel.

TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 15 h : Antigone ; jeu., ven. 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; II : sam., mar. 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos ; lun., mar. 22 h, sam. 18 h, dim. 18 h 30 : Piano'acteur.

TEMPLIERS (42-78-91-15) (D., L.) 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'EURE (45-41-46-54) (D., L., Mar.) 20 h 30 : Visites à la jeune veuve.

THÉATRE DE FORTUNE (43-56-76-34) le 12 à 21 h : Vive la pomme de terre ; le 13 à 21 h : la Môme Suzy.

TH. 13 (45-88-16-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : l'Enfant enfoui.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), mar., jeu., sam. 20 h 30 : Antigone ; mer., ven. 20 h 30 : les Oiseaux ; sam. 18 h 30 : Père Ubu et Daruma.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, les 10, 11, 16 à 20 h 30, les Salons ; les 12, 13 à 20 h 30, le 14 à 15 h : Théâtre de foire ; Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Pour un oui, pour un non.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 18 h 30 : Un Broadway nommé Désir ; 20 h 15 : A star is beur ; 21 h 15 : Azimut et Trémouille ; 22 h 30 : H. pour hommes.

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 18 h 45 : Des nouvelles de Brassens ; 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 15 : Œil pour deuil... s'il vous plaît, vous m'oublierez.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) (D.), 21 h : les Tampes niveaux.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tombeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (D.), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; (Mar.) 21 h 45 : J'assure à tes risques ; (L., Mar.) 23 h, mar. 22 h : De Belleville à Byzance ; lun. 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

LE BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h 15 : Pas deux comme elle ; 22 h : Toi aussi comme tout le monde.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D., L.), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage ; 22 h 15, dim. 20 h 30 : Sous-sol.

CITHÉA (43-57-99-26), jeu., ven., sam. 22 h 15 : Soirée de choc.

LE GRENIER (43-80-68-01) (S., D., L.), 22 h : Non, je n'ai pas disparu.

NAG'AIRS (40-11-64-88), jeu., ven., sam. 22 h : Malène, Macky, Labaya.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D., L.), 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 + sam. 24 h : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

PROLOGUE (45-75-33-15) (Mer., D. soir, L., Mar.), 21 h, dim. 15 h 30 et 18 h : De Beaugrenelle à Bornéo.

RANELAGH (42-88-64-44) (D.), 20 h 30 : Laissez-les vivre.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) (D., L., Mar.), 22 h : Alea jacta est.

SPLENDID ST-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 21 h : Tom Novembre.

Music-hall

BERCY (43-41-72-04), les 10, 11, 12, 13, 14 à 20 h 30 : Cirque Zavatta.

CIRQUE D'HIVER (48-06-02-02) (D., L.), 20 h 45 : G. Bedos.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16), le 13 à 20 h 30 : F. Jacquin, Ph. Tasquin.

CITHEA (43-57-99-26), le 10 à 19 h 30 : D. Thonnelier, F. Valmore ; le 12 à 19 h 30 : P. Mnevski ; le 14, V. Barret ; le 16, J.-P. Labaye.

L'ÉCUME (45-42-71-16) (D., L.), 21 h : J.-P. Reginal.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94) (L.), 22 h 15 : Confidence.

FIAP (45-88-89-15), le 13 à 20 h 30 : Alaoy Fiarenana.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22) (D.) 20 h : B. Lavilliers.

GYMNASE (42-46-79-79) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : F. Perrin.

OLYMPIA (47-42-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30 : dim. 17 h : P. Perret ; le 15 à 20 h 30 : N. D'Angelo.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-40-45), mer. 14 h, sam., dim. à 14 h et 17 h 30 : Ch. Goya.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (D), 20 h 30 : F. Chopel.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), ven., mar. 20 h 30, mer. 14 h, sam. 14 h, 17 h 30, 21 h, dim. 14 h, 17 h 30 : Cirque de Moscou.

TH. GREVIN (42-46-84-47) (L.), 20 h 30 : P. Desproges.

TH. DU ROND-POINT (42-56-70-80) (D.), 22 h 15 : D. Juster, R. Romanelli, dern. le 15.

TLP DEJAZET (42-74-20-50) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Font et Val.

ZENITH (42-00-22-24), les 13, 14 à 14 h 30 et 17 h 30 : Dorothée.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : L'accrochabitation.

DEUX ANES (46-06-10-26) (Mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

Voir théâtres subventionnés.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), le 12 à 14 h 15, le 13 à 15 h : Kaleidanse ; 20 h 30 : L. Peiro, dern. le 13.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (L.), 18 h 30 : Danses tziganes, les Romani.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), les 15, 16 à 20 h 30 : Le Lotus.

NEW MORNING (45-23-51-41), le 12 à 21 h : Danse Récital III.

Opérettes, comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 21 h, dim. 15 h : la Valise en carton.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer., ven., sam. 14 h 30 + ven., sam. 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : le Roi du Pacifique.

PORTE ST-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.), 21 h : la Petite boutique des horreurs.

TH. DE PARIS (43-59-39-39) (D. soir, mer.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Belle Hélène.

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS, Espace J. Prévert (48-68-00-22), le 11 à 21 h : Paolo Conte ; les 12 et 13 à 21 h et 14 à 16 h : la Chasse aux corbeaux.

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (48-34-67-67), le 15 et le 16 à 20 h 30 : Comme il vous plaira.

ASNIÈRES, Centre culturel (47-90-63-12), le 16 à 20 h 30 : Hot house (grand théâtre).

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (46-66-02-74), les 10, 11, 12 et 13 à 21 h, le 14 à 15 h : L'Homme prudent.

BONDY, Salle André-Malraux (48-49-48-11), le 11 à 21 h : G. et B. Picavet (Brahms, Milhaud, Chopin...).

BOULOGNE-BILLANCOURT, Théâtre (46-03-64-41) (L., Dim. soir), 20 h 30, Dim. 15 h 30 : Maison de poupée.

CRÉTEIL, MJC (48-99-90-50), les 10, 12, 13 et 14 à 20 h 30 : Hosanna ; les 10, 11, 12, 13 à 20 h 30, le 14 à 15 h 30 : Le Médecin malgré lui.

COMBS-LA-VILLE, CAC (64-88-72-05), le 12 à 20 h 45 : Bill Baxter.

COLOMBES, Théâtre (47-82-42-70), le 12 à 20 h 30 : F. Bebey.

COURBEVOIE, Stade musical (43-33-63-52), le 14 à 16 h 30 : Orchestre national d'Ile-de-France (Offenbach).

EVRY, Agora (60-77-93-50), les 10, 11, 12, 13 et 14 : Parade fantastique (Arènes).

GARGES-LES-GONESSE, Gymnase Victor-Hugo (39-86-96-31) le 13 à 21 h : C. Nougaro trio.

JUVISY-SUR-ORGE, Eglise N.-D. de France, le 13 à 21 h : Chorale et ensemble instrumental de Juvisy (Mozart, Poulenc, Bach).

LONGJUMEAU, Théâtre A.-Adam (69-09-40-77) le 11 à 21 h : C. Lara ; le 14 à 15 h : Le grand orchestre de Budapest (Strauss).

MALAKOFF, Théâtre 71 (46-55-43-45), le 12 à 20 h 30 : Paolo Conte.

MANTES-LA-JOLIE, CAC (30-33-20-43), le 12 à 20 h 30 : Brenda Wootton.

MONTROUGE, Auditorium de la discothèque, le 11 à 20 h 30 : A. Barbel et E. Viara ; S. Spang-Hanssen, H. Sellin, J. Bardy et P. Perfido.

NEUILLY-SUR-SEINE, Eglise Saint-Louis - Sainte-Isabelle, le 14 à 17 h : Ensemble vocal de Neuilly (Bach, Schubert, Monteverdi...).

RAMBOUILLET, Théâtre du Nickelodéon (30-41-78-89), le 12 à 21 h : M. Sergent.

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (42-43-17-17) les 10, 13, 15 et 16 à 20 h 30 et le 14 à 16 h : Hamlet, salle J.-M. Serreau, (J. et D. soir), 20 h 30 et D. à 16 h : Cymbeline ; salle Le Terrier, les 10, 12, 13 et 15 à 18 h 30 et le 13 à 23 h : La Cantate à trois voix.

SAINT-MAUR, Amphithéâtre Rabelais (48-89-99-10), le 11 à 21 h : N. Yepes et le Quatuor Enesco Haydn et Boccherini.

SARCELLES, Forum (34-19-54-30), le 16 à 21 h : Les Etoiles.

SCEAUX, CAC (46-60-05-64), le 12 à 20 h 30 : Joël Drouin, Quintet et Duodement.

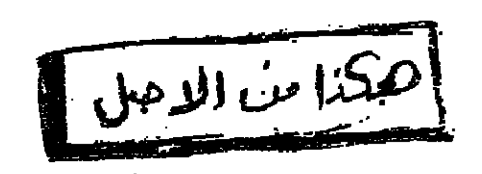
SARTROUVILLE, Théâtre (39-14-23-77), les 12 et 13 à 21 h : Ivry Gitlis (Brahms, Paganini, Bloch...) ; le 16 à 21 h : Les voisins.

ROZAY-EN-BRIE, Eglise (64-25-77-90), le 13 à 21 h : Orchestre national d'Ile-d-France (Offenbach).

LE VESINET, Centre des arts et loisirs (39-76-32-75), le 16 à 21 h : Orchestre national d'Ile-de-France (Offenbach).

VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (47-26-15-02), le 12 à 20 h 30 : Orchestre national de jazz.

VILLIERS-SUR-MARNE, Salle des fêtes (43-05-42-82), le 13 à 21 h : Duo N. Yepes, G. Monden.


هكذا من الاجل

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 10 DÉCEMBRE

Hommage à Gaumont, 90 ans de cinéma : 16 h, Les Casse-pieds, de J. Dréville ; 20 ans du studio Action – Carte blanche à Causse et Rodon : 19 h, Rage de G.-C. Scott ; 21 h, Aux sources du comique français, de Lumière à Feuillade.

JEUDI 11 DÉCEMBRE

Hommage à Gaumont : 90 ans de cinéma : 16 h, Rendez-vous de juillet, de J. Becker ; 19 h, Caroline chérie, de R. Pottier ; 20 ans du studio Action : 21 h 30, Les Surprises de la TSF.

VENDREDI 12 DÉCEMBRE

Hommage à Gaumont : 16 h, Ouvert contre X... de R. Pottier ; 19 h, La Poison, de S. Guitry ; Un maître du cinéma américain : William Witney, en présence de W. Witney : Choregraphy for action, 21 h, Westerns et Serial.

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

Hommage à la Cinémathèque des armées : 15 h, Algérie 1946/56, Panorama ; 17 h, Algérie, visions d'Algérie 1956/58 ; Hommage à Gaumont : 90 ans de cinéma : 19 h, Le rideau rouge, de A. Barsaq ; 20 ans du studio Action : 21 h, The Bells of St. Mary's, de Leo McCarey.

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

Cycle : Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, La cible, de S. Nadejdine ; 17 h 15, Vertige d'un soir ou la Peur, de V. Tourjansky.

LUNDI 15 DÉCEMBRE

RELACHE

MARDI 16 DÉCEMBRE

Hommage à Gaumont : 16 h, Le Défroqué, de L. Joannon ; 19 h, les Révoltés de Lomanach, de R. Pottier ; 20 ans du studio Action : 21 h, le Franc-Tireur, de J.-M. Causse et R. Taverne.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 10 DÉCEMBRE

Rétrospective du Festival des 3 Continents : Nantes 1986 : 15 h, O. Baiano Fantasma, de D. de Oliveira ; 17 h, Garid Magnai, de J. Buntar ; Aspects du cinéma de la République de Corée : 19 h, Le Murier, de Doo-Yong Lee.

JEUDI 11 DÉCEMBRE

Rétrospective du festival des 3 continents : Nantes 86 : 15 h, Nemesio, de C. Lorca ; 17 h, Je me souviens, de Ali Chamraev ; Aspects du cinéma de la République de Corée : 19 h, Mandala, de Kwon-Taek Lim.

VENDREDI 12 DÉCEMBRE

Rétrospective du festival des 3 continents, Nantes 86 : 15 h, Com licença, eu vou a luta (Moi je me barre), de L. Farias ; 17 h, Typhoon club, de Shinji Somai ; Aspects du cinéma de la République de Corée : 19 h, Le Village des brumes, de Kwon-Taek Lim.

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

Un maître du sérial américain : William Witney : 15 h, The Trigger trio, de W. Witney ; Dick Tracy's G-Men, de W. Witney et J. English : Aspects du cinéma de la République de Corée : 19 h, Le Rouet, de Doo-Yong Lee : Un maître du serial américain William Witney : 21 h, The Bonnie Parker Story.

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

Un maître du serial américain : William Witney : 15 h, Spy Smasher ; 17 h, Le Maître du monde ; Aspects du cinéma de la République de Corée : 19 h, Gilsodom, de Kwon-Taek Lim ; Un maître du serial américain : William Witney : 21 h, L'Inconnu du ranch.

LUNDI 15 DÉCEMBRE

Un maître du serial américain : William Witney : 15 h, Les trois diables rouges, de W. Witney et J. English ; 17 h, La fille de la jungle ; Aspects du cinéma de la République de Corée : 19 h, Le Fils aîné, de Doo-Yong Lee.

MARDI 16 DÉCEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

ABLAKON (ivoirien), Cinoches, 1er (46-33-10-82).

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ALIENS, LE RETOUR (A.) (*) v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ASTERIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BANCO (*) (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

LES BALISEURS DU DÉSERT (tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UCG Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA BRULURE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CAP SUR LES ETOILES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

CAPTIVE (Fr.-Brit., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) ; Gaumont Halles 1er (52-97-49-70) ; 14 juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81), Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06); v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : La Boite à Films, 17e (46-22-44-21).

COBRA (*) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

LES COULISSES DU POUVOIR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE COUREUR (Iranien) (v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA DERNIERE IMAGE (Franco-Algérien) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quitette, 5e (46-33-79-38) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

DESCENTE AUX ENFERS (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DÉSORDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DEUX FLICS A CHICAGO (A., v.o.) : UCG Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

DIONYSOS (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A.,v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ENTERREMENT DU SOLEIL (Jap. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ESQUIMAUDE A FROID (Hong., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

HÉROS BOYS (A., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

JE HAIS LES ACTEURS (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE MAL D'AIMER (Fr.-It.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MAX MON AMOUR (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

MÉMOIRES DU TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PASSAGE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

PRIÈRE POUR UN TUEUR (*) (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA PURITAINE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUAND LA RIVIÈRE DEVIENT NOIRE (A., v.o.) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

SARRAOUNIA (Fr.) : Cinoches (h. sp.), 6e (46-33-10-82) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SCANDALEUSE GILDA (**) (It., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE SIXIÈME JOUR (Egyptien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

TERRE JAUNE (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE VINDICATOR FRANKENSTEIN 2000 (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31); Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LA VÉRIFICATION (Sov., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

VISAGE DE CHIEN (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES FILMS NOUVEAUX

CHARLOTTE FOR EVER (*) film français de Serge Gainsbourg : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (44-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-19-96).

LE CHEVALIER A LA ROSE (inédit de 1961), film allemand de Paul Czinner (v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

FAUBOURG SAINT-MARTIN, film français de Jean-Claude Guiguet : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

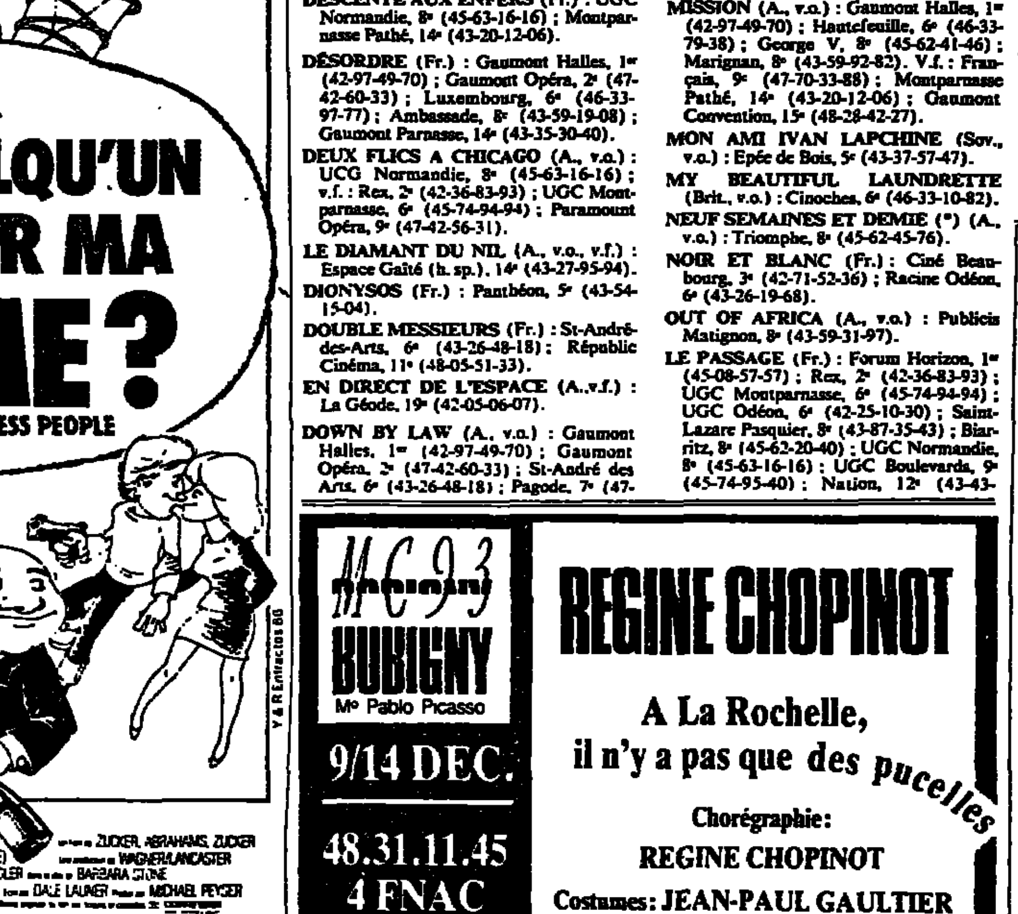
HOWARD, film américain de Willard Huyck (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE JOUR DES MORTS-VIVANTS (*), film américain de George A. Romero, (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Hermitage, 8e (45-63-16-16). (v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

KAMIKAZE, film français de Didier Grousset : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01).

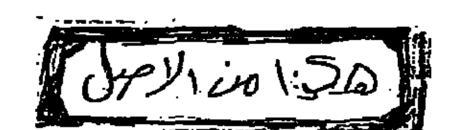
Y A-T-IL QUELQU'UN POUR TUER MA FEMME ?, film américain de Walt Disney, (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).











Les festivals

ALGERIEN (v.o.), Bonaparte, 6e (43-26-12-12), en alternance : Passage ; Chant d'automne ; Histoire d'une rencontre ; Patrouille à l'Est ; Bouamama.

ALLEMAND (v.o.), Templiers, 3e (42-72-94-56), dim. 20 h 30 : l'Honneur perdu de Katarina Blum ; sam. 17 h 15 : le Coup de grâce ; lun. 16 h : le Faussaire ; sam., lun. 14 h 15 : le Tambour ; dim. 22 h 15, lun. 13 h 50 : l'Année des 13 lunes ; dim. 22 h 20, lun. 16 h 45 : les Larmes amères de Petra von Kant.

CHAPLIN, ŒUVRES INTÉGRALES (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Mer. : les Temps modernes ; jeu. : le Dictateur ; ven. : Charlot demoiselle ; sam. : le Kid ; dim. : l'Emigrant ; lun. : Monsieur Verdoux ; mar. : les Lumières de la ville.

CHINE (v.o.), TEP, 20e (43-64-80-80), sam. 14 h 30, dim. 20 h : les Anges du boulevard, Corbeaux et moineaux.

HOMMAGE A J. EUSTACHE, 14 juillet-Parnasse, 6e (42-26-58-00). Festival d'automne, rétrospective Jean Eustache : mer. 16 h 30, 20 h 15, sam. 14 h, lun. 22 h 40, mar. 14 h : Une sale histoire ; ven. 20 h, sam, 15 h 30, 20 h 20, mar. 15 h 30, 20 h : la Maman et la putain ; mer. 13 h 50, 17 h 45, 21 h 20, ven. 15 h 30 : la Rosière de Pessack ; ven. 14 h et 18 h : le Cochon ; les Photos d'Alix ; jeu. 13 h 40, 17 h 50, 21 h 50, dim. 15 h 30, 20 h, lun. 16 h, 20 h 15 : Mes petites amoureuses ; jeu. 16 h 05, 20 h 05, dim. 14 h, lun. 14 h, 18 h 30, dim. 18 h : les Mauvaises Fréquentations ; le Père Noël a les yeux bleus.

HOMMAGE A C. GRANT (v.o.), Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34), mer : Cette sacrée vérité ; jeu. : Honeymoon ; ven. : Soupçons ; sam. : l'Impossible M. Bébé ; dim. : la Mort aux trousses ; lun. : Lady Lou ; mar. : Je ne suis pas un ange : Action-Christine, 6e (43-29-11-30) ; jeu. : Ailleurs l'herbe est plus verte ; ven. : Indiscrétion ; sam. : Sylvia Scarlett ; dim. : Opération jupons ; lun. : Mon épouse favorite ; mar. : Un soupçon de vison.

GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01), mar. 12 h : Je vous salue Marie ; lun. 16 h : Sauve qui peut la vie ; sam. 12 h : le Mépris ; jeu. 20 h, dim. 12 h 20 : Deux ou trois choses que je sais d'elle ; mer., dim. 20 h : Masculin-féminin.

HITCHCOCK (v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40) ; mer. : Sabotage ; jeu. : l'Inconnu du Nord-Express ; ven. : Une femme disparaît ; sam. : les Trente-neuf Marches ; dim. : Correspondance 17 ; lun. : Jeune et innocent ; mar. : Agent secret.

B. KARLOFF ET B. LUGOSI (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : la Momie ; 15 h 30 : le Chat noir ; 16 h 45 : le Fils de Frankenstein ; 19 h 40 : la Tour de Londres ; 21 h 20 : Des filles disparaissent ; 22 h 50 : le Loup garou.

LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60). Jeu., sam., lun., mar. : To be or not to be ; ven. : la Folle Ingénue ; mer., dim. : Le ciel peut attendre.

MAN RAY CINÉASTE, 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), mer., ven., dim., mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : le Retour à la maison, Emak Bakia, l'Etoile de mer, les Mystères du château de Ré, Entr'acte. Jeu., sam., lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : Autoportrait, Courses landaises, la Garoupe, Deux femmes, Anémic cinéma, Paris express ou Souvenirs de Paris, Ruth, Roses and Revolvers.

SOIREE L. MOULLET, Studio 43, 9e (47-70-63-40), jeu., 20 h : Vérités et mensonges, Genèse d'un repas.

MONTY PYTHON (v.o.), Parnassiens, 14e (43-20-32-20). Mer., ven., sam., lun. : Monty Python sacré Graal ; jeu., dim. : Jabberwocky ; mar. : le Sens de la vie.

PROMOTION DU CINÉMA, (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; mer., jeu. : One, two, three ; ven., sam. : Visage de chien ; dim., mar. : Double messieurs.

E. ROHMER ; Républic-Cinémas, 11e (48-05-51-33), jeu. 16 h 30, dim. 16 h : Pauline à la plage ; sam., mar. 16 : la Marquise d'O ; sam. 18 h : la Femme de l'aviateur ; dim. 12 h 20 : la Collectionneuse ; mer. 15 h 40 : Perceval le Gallois ; jeu. 22 h : les Nuits de la pleine lune ; + Denfert, 14e (43-21-41-01), ven. 20 h, dim. 15 h 40 : les Nuits de la pleine lune ; jeu., 15 h 20 : la Carrière de Suzanne ; mar. 18 h 40 : la Femme de l'aviateur ; mar. 12 h 10 : le Beau Mariage ; lun. 19 h 20 : Pauline à la plage.

SOL Y SOMBRA... DANS L'ARENE (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86), salle Bunuel, mer., 14 h, 16 h, 18 h, jeu., 18 h, 20 h, 22 h, ven. 14 h, 16 h, 18 h, dim., 18 h, 20 h, 22 h, mar., 18 h, 20 h, 22 h : l'Amour sorcier (F. Roviro Beleta), la Vie en Camargue (c.m.) ; mer., 20 h 45, ven., 20 h 45, dim., 14 h 15 : Carmen (Rosi), Hommage à Manolete : jeu., 14 h, 16 h, mar., 14 h, 16 h : Que viva Mexico, Taureaux à Nîmes ; sam., 14 h, 15 h 50, 17 h 30, lun., 19 h, 20 h 40, 22 h 20 : l'Amour sorcier (F. Roviro Beleta) ; sam., 19 h 15, 21 h 45, lun., 14 h, 16 h 30 : le Moment de vérité ; 2) salle Rossellini, mer., 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30, ven., 14 h, 16 h 30, sam., 14 h, 16 h 30, dim., 19 h, 21 h 30 : Carmen (Saura), 6 films des frères Lumière en corralejas, jeu., 14 h, 16 h, lun., 20 h, 22 h. : Fiestas Acapbu ; jeu., 18 h, 20 h, 22 h, dim., 14 h, 15 h 40, 17 h 20 : la Tragédie de Carmen, P. Brook (version Delavault) ; ven. 19 h, 20 h 40, 22 h 20, lun. 14 h, 16 h, 18 h : originale la Tragédie de Carmen, P. Brook, (version E. Savrova) ; sam., 19 h, 20 h 40, 22 h 20, mar., 18 h, 20 h, 22 h : la Tragédie de Carmen, P. Brook (version Z Gal) ; mar., 14 h, 16 h : Noireau de M. de Gastyne.

TRILOGIE DE LA GUERRE DES ÉTOILES (v.o.), Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (v.f.).

TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), dim., 10 h 30 du mat. : les 400 Coups ; sam. 22 h : Jules et Jim ; mer. 18 h : L'homme qui aimait les femmes ; lun. 17 h 40 : Tirez sur le pianiste ; ven. 14 h : l'Enfant sauvage ; mer. 15 h 40, sam. 14 h : l'Argent de poche.

TARKOVSKI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu. 21 h 40 : Nostalghia ; ven., 17 h 30 : Solaris ; lun. 21 h 10 : Stalker ; jeu. 16 h 40, mar. 20 h 40 : Andrei Roublev ; sam. 18 h : le Miroir ; mar. 16 h : l'Enfance d'Ivan.

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : St-Lambert 15e (45-32-91-68).

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (Tché., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

BAMBI (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA DAME AU MANTEAU D'HERMINE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

L'ENJEU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

L'ENQUÊTE DE L'INSPECTEUR MORGAN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

FANTASIA (A.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LA FOSSE AUX SERPENTS (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LA FUREUR DE VIVRE (A. v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LES GIRLS (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

HUMORESQUE (A., v.o.) : Luxembourg (H. sp.), 6e (46-33-97-77).

HUSBANDS (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (47-00-89-16).

LA LOI DE MURPHY (A., v.f.) (*) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; .

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Angl., v.o.) : Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

POLICE ACADEMY III (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

PORTÉS DISPARUS (A., v.f.) : Club, 9e (47-70-81-47).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Grand Edgar (H. sp.), 14e (43-20-90-09).

SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SUBWAY (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

SUR LES QUAIS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WHIRLPOOL (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

Les séances spéciales

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94), 14 h.

AMADEUS (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), mer., jeu. 17 h, ven., sam., mar. 21 h 30, dim. 16 h 45, lun. 15 h 15, 21 h 30, + Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 17 h 20.

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), jeu. 14 h, lun. 18 h.

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), mer. 20 h 15, jeu. 15 h 45, sam., lun. 21 h 15, mar. 15 h 30.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), jeu., ven., mar. 14 h, dim. 21 h ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 21 h 45.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), mer. 21 h 30 ; Denfert, 14e (43-21-41-01), ven. 22 h, dim. 17 h 40.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), ven., sam., lun. 22 h 30.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., sam., lun. 21 h.

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), mer. 22 h 30, ven. 19 h, sam. 20 h 15, mar. 20 h 10 ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 14 h 10.

CABARET (A., v.o) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 20 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu., 21 h, ven., mar. 19 h.

CLOCK WISE (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

DELIVRANCE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), jeu., mar. 22 h 30, dim. 18 h.

EL NORTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (45-08-51-33), jeu. 14 h.

LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (43-27-95-94), 21 h 30.

GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), ven. 15 h 40.

L'IMPÉRATRICE ROUGE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 13 h 30.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 19 h 45.

M LE MAUDIT (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), lun. 22 h.

LA NUIT (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), ven., lun. 17 h.

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Cinoches-Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.

PERVOLA (Holl., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90), 12 h sauf sam., dim.

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21), 22 h 15 + sam. 22 h 15 et 2 h 15 du mat.

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), jeu. 21 h 45.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25, ven., sam. 0 h 15.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), mer., dim. 19 h 30, ven. 16 h 30, lun. 13 h 45.

THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), mer., dim. 22 h.

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), ven., lun. 15 h 30.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 10 DÉCEMBRE

La Péniche-Opéra, 21 h : la Muse en circuit (Ferrari).
Carrefour de la Différence, 21 h : M. Fouquerolle (Schumann, Fijal).
Espace Kiron, 20 h 30 : M. Inagaki (Bach, Sor).
Institut néerlandais, 18 h 30 : Royal Consort (Jospin des Prés, Obrecht, Janequin).
Salle Gaveau, 20 h 30 : M. Ponthus (Brahms, Bach, Boulez...).
La Table verte, 22 h : F. Bellon, Th. Fèvre (Paganini, Doppler, Chopin...).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : M. Plasson, I. Pogorelich (Ravel, Tchaïkovski, Chausson).
Lucernaire, 18 h 15 : L Lieutaud (Liszt).
Maison de l'Amérique latine, 20 h 30 : I. Wjuniski (Pinto, Nunes Garcia, Silva Gomes...).
Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : N. Bera-Tagrine (Bach, Mozart, Liszt...).
Salle Cortot, 20 h 30 : O. Benoit (Liszt, Ravel, Moussorgski...).

JEUDI 11 DÉCEMBRE

Eglise St-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Lasserre de Rozel (Pierné).
Lucernaire, 18 h 15 : voir le 10.
Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 10.
La Table verte, 22 h : voir le 10.
Espace Kiron, 20 h 30 : R. Chaldonado.
Carrefour de la Différence, 20 h 30 : voir le 10.
La Péniche-Opéra, 21 h : voir le 10.
Salle Cortot, 12 h 30 : A. Celo, L. Verna (Bonet, Schumann, Martinu...).
Salle A.-Marchal, 20 h 30 : I. Flory, R. Colvill (L. Mozart, Elgar, Smetana...).
Grand Amphi de la faculté d'Assas, 20 h 30 : Orchestre des universités Paris-Jussieu, dir. D. Hazan (Bach, Mendelssohn, Schumann...).
Eglise St-Médard, 20 h 30 : Orchestre de chambre Vuillermoz (Corelli, Bach, Monfredini).
Salle Cortot, 20 h 30 : H. McKenzie, L. Colladant (Boccherini, Beethoven, Woelfl).
Eglise des Billettes, 18 h 15 : Les Petits Chanteurs du Marais (chants de Noël).
Eglise de la Madeleine, 20 h 45 : Chœur et Orchestre P. Molina, dir. P. Molina (Purcell, Mozart).

VENDREDI 12 DÉCEMBRE

La Péniche-Opéra, 21 h : voir le 10.
Carrefour de la Différence, 21 h : voir le 10.
Espace Kiron, 20 h 30 : R. Andia (Falla, Turina).
La Table verte, 22 h : voir le 10.
Salle Pleyel, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Ch. Perick (Weber, Tchaïkovski, Rachmaninov).
Lucernaire, 20 h 30 : voir le 10.
Salle Gaveau, 20 h 30 : Action musicale Philip Morris.
Eglise des Billettes, 20 h 45 : C. Joly, A. Racz (Beethoven, Liszt).
Eglise espagnole, 20 h 45 : Ensemble et chœurs Karumanta.
Salle Cortot, 20 h 45 : B. Trasnoy (Beethoven, Liszt, Villa-Lobos).
Eglise St-Louis-des-Invalides, 20 h 30 : A. Fleury, P. Gazin, F. Ronet, R. Falcinelli (Dupré).
Sorbonne, amphi Richelieu, 12 h 30 : A.-M. Blanzat, R. Exerjean (Liszt, Franck, Saint-Saëns...).
MJC Les Hauts-de-Belleville, 20 h 30 : Trio baroque d'Ile-de-France (Bach, Haëndel, Telemann...).
Temple St-Jean, 21 h : M. Gomez (Bach).

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

Eglise espagnole, 20 h 45 : voir le 12.
Salle Gaveau, 20 h 30 : G. et Ch. Andranian (Brahms, Chailley, Gershwin...).
Radio-France, Auditorium 106, 15 h : Désaccord parfait.
Lucernaire, 18 h 15 : voir le 10.
La Table verte, 22 h : voir le 10.
Carrefour de la Différence, 21 h : voir le 10.
La Péniche-Opéra, 21 h : voir le 10.
Espace Kiron, 20 h 30 : A. Olivier, X. Hinojosa (musique baroque).
75, rue de Courcelles, 17 h : V. Spivakof, S. Bezrodni (Beethoven, Bartok).
18-Théâtre, 16 h 30 : M. Jordan, G. Tamestit.
Eglise St-Merri, 21 h : Chants Kheyal et Bhajans.
Salle Cortot, 20 h 30 : P. Camus, R. Simon, B. Pietri (Bach, Berlioz, Brahms...).
Salle Pleyel, 17 h 15 : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir. G. Devos, F. Clidat (Liszt).
Centre Bösendorfer, 20 h 45 : P. Barkeshli, A. Chartreux (Schubert, Beethoven, Rachmaninov...).

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

Eglise St-Merri, 16 h : Trio Parennin (Mozart) ; 17 h 45 : M. Guyard (Rheinberger, Bouvarol, Fauchard).
Salle Gaveau, 14 h : Concours Bach.
Salle Pleyel, 18 h 45 : Chorale E. Brasseur (Beethoven).
Th. du Rond-Point, 11 h : G. Poulet, M. Dalberto (Beethoven, Schubert).
Eglise des Billettes, 10 h : J. Amade, F. Presle (Bach, Vivaldi, Telemann...) ; 17 h : Quintette à vent Onslow (Reicha, Milhaud, Arnold...).
Eglise St-Julien-le-Pauvre, 19 h 30 : Y. Renoux, F. Jouannais (Ravel, Fauré, Debussy...).
Eglise St-Gabriel, 15 h 45 : P. Gazin, M. Pons (Daquin, Desfontaines, Clérambault...).
Salle Cortot, 20 h 30 : C. Coyaud, G. Picaud (Schumann, Brahms, Grieg...).
Eglise St-Vincent-de-Paul, 17 h : M. Pinto (Lemmens, Bach, Widor...).
UNESCO, 20 h 30 : Orchestre symphonique de jeunes en Ile-de-France, dir. B. de Billy (Ravel, Beethoven).

LUNDI 15 DÉCEMBRE

Salle Gaveau, 20 h 30 : F. Thinat, J. Bernier, M. Gasteau, L. Coulbois (Debussy, Berio, Bartok) ; 21 h : Triptyque (Hindemith, Martinu, Pierné...).
Th. Mogador, 20 h 30 : Ensemble musique vivante, dir. D. Masson (K. Weil).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. Ph. Entremont (Beethoven, Mozart, Poulenc...).
Eglise St-Louis-en-l'Ile, 21 h : Atelier musique de Ville-d'Avray (Bach).
Comédie des Champs-Elysées, 20 h : A. Raquel Satre, M. Leiser, G. Barreaux (Mendelssohn, Valls, Kreisler...).
Eglise St-Louis-en-l'Ile, 21 h : Orchestre de chambre J.-L. Petit (Bach).
Athénée, 20 h 30 : R. Kollo.
Eglise St-Germain-l'Auxerrois, 20 h 30 : le Concert français (Telemann, Bach, Mozart).
Th. de Dix-Heures, 20 h 30 : Ensemble des deux mondes (Beethoven).
Th. du Rond-Point, 20 h 30 : Quatuor Arditti, Cl. Helffer, Groupe vocal de France, dir. M. Tranchant (Xénakis).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Ph. Entremont, G. et S. Pekinel (Beethoven, Poulenc, Mozart...).
Th. des Bouffes-du-Nord, 20 h 30 : Ars Nova, H. Delavault (Schönberg, Weill, Haymann...).

MARDI 16 DÉCEMBRE

Maison de Radio-France, 18 h 30 : Ensemble électro-acoustique TM+ (Drouet, Naon) ; 20 h 30 : Musique ensembles (Honegger, Sauguet, Philippot...) ; 22 h 30 : V. Mikulka (Villa-Lobos, Brouwer, Tansman...).
Eglise des Billettes, 20 h 45 : J.-G. Ferlan, M.-P. Soma (Beethoven, Liszt).
Salle Gaveau, 20 h 30 : V. Spivakov.
Salle Cortot, 12 h 30 : E. et G. Mingam (Paganini, Debussy, Brahms...).
Cité internationale des arts, 21 h : T. Wang, Y.-Y. Li, A. Hillborg (Brahms, Guang Non Shi, Hillborg...).
Eglise St-Roch, 20 h 30 : Chœur d'art sacré de Tours, Orchestre de chambre français, dir. D. Rouits (Haëndel).
Eglise St-Germain-des-Prés, 21 h : Chorale franco-allemande ; chef de chœur : B. Lallement (Bruckner, Dvorak).
Eglise de la Madeleine, 20 h 30 : Chœurs et ensemble instrumental de la Madeleine, dir. J. Havard de La Montagne (Telemann, Pitoye, Le Solitaire...).
Salle Cortot, 20 h 30 : Les violoncelles de Beauvais (Dubois, Kelly, Haydn...).
Auditorium des Halles, 20 h 30 : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Haydn, Mozart).
Institut des jeunes aveugles, 20 h 30 : Quatuor Bernede (Stacatto, Haubenstak).

6e FORUM DE LA CRÉATION MUSICALE DANS LES HAUTS-DE-SEINE (47-50-44-28)

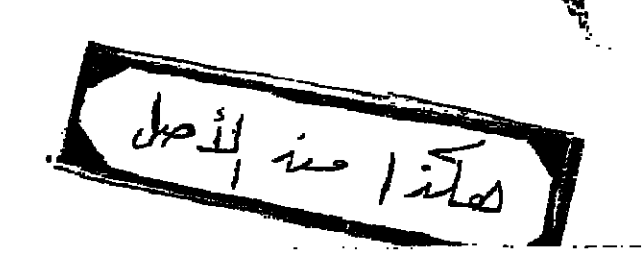
MEUDON, Conservatoire, le 10 à 21 h : piano L. Sibourd (Ligeti).
GENEVILLIERS, Auditorium des conservatoires, le 12 à 21 h : Orchestre du Conservatoire (Cuniot, Petit, Stravinsky).
PARIS, Eglise Saint-Séverin, le 14 à 16 h 45 : orgue F. Espinasse (Amy, Darasse, Berio).
VILLE D'AVRAY, château, le 15 à 21 h : Emmy Henz Diemand, piano (Crumb, Ager, Calame).
CHATENAY-MALABRY, Café-théâtre, le 16 à 20 h 30 : ensemble Stringendo (Verkan, Werner, Wismer...).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : N. Guéret, dern. le 14.
CASINO DE PARIS (48-74-15-80), le 11 à 20 h 30 : A. Moyet.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : B. de Kort Quintet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30, les 11, 12, 13 : Sirakei Girls.
CITHEA (43-57-99-26), le 11 à 20 h : Dei Mei ; le 13 à 19 h 30 : Junte X.
DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30, le 12 : J. Lindberg trio ; le 13 : Quoi de neuf docteur ? le 14 : Duo Suzuki-Torikai ; les 15, 16 : Menk et Lui.
ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), le 10 à 20 h : Working Week.
GIBUS (47-00-78-88), le 11 à 22 h : The Troggs ; les 12, 13 : Blue Valentines ; le 13 : Trigger and the Thrill Kings ; le 16 : Catholic Boys ; le 10 : Dear Marge.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22) (D), 20 h : B. Lavilliers.
MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : S. Reaves Phillips, dern. le 13.
MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (42-22-97-60), le 12 à 20 30 : Peru jazz.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : à venir ?.
LE MERLE MOQUEUR (45-65-12-43), le 13 à 21 h : J.-M. Lagache, Cl. Mouton ; les 15, 16 : Ph. Barillon.
MONTANA (45-48-93-08) (D. L.), 22 h 30 : Quartet R. Utreger-M. Fosset.
MUTUALITÉ le 12 à 20 h : Big Youth et Ijahman.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, le 13 : Zaka Percussion ; le 15 : J.-P. Aupert ; le 16 : Accords perdus.
PETIT JOURNAL ST-MICHEL (43-26-28-59), mer. : Watergate Seven+One ; jeu. : J. Vidal + Frédéric, Sylvestre trio ; ven. : Cyril Jazz Band ; sam. : Orpheon Celesta ; lun. : B. Waters + Paulya Jourdan ; mar. : Claude Luter sextet.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : mer., jeu. : Nougaro trio ; ven. : Hot'cha ; sam. : Latino Jazz ; lun, mar : Nougaro trio.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) (Mer.), 23 h : P. King, H. Sellin, R. del Fra, E. Dervieu.
LA PINTE (43-26-26-15), 21 h, les 10, 11 : P. Gaubert ; les 12, 13 : A. Calzoni ; les 15, 16 : Mad Brass Band.
SLOW CLUB (42-33-84-30) (D., L.), 21 h 30 : M. Laferrière, dern. le 13 ; à partir du 16 : F. Guin.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : S. Lacy Quartet.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h + ven., sam. 24 h : Mosalini, Beytelmann, Caratini, dern. le 13 ; le 13 à 19 h : Cantate du paysan ; le 16 à 22 h : M. Montalvo, R. Funel.
VIEUX CHÊNE (45-37-71-51), le 11 à 22 h : Bratsch.

FESTIVAL JAZZ VALLEY

NOINTEL, Château (34-70-47-47), le 12 à 21 h : D.-P. Quartet, trio D. Humair.
ENGHIEN-LES-BAINS, Théâtre du Casino (34-12-90-00), le 13 à 21 h : S. Grappelli.



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 10 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Série noire : La nuit du flingueur.
D'après le roman de Pierre Siniac, réal. Pierre Grimblat.
Avec Victor Lanoux, Véronique Genest, Jean-Marie Rivière, Patricia Millardet, Laslo Szabo.

22.05 Documentaire :
Du côté de West Side...
▶ *Ce film de Christopher Swann nous fait découvrir l'enregistrement pour Deutsche Grammophon de West Side Story, dirigé pour la première fois par Leonard Bernstein, son compositeur.*

0.05 Journal.

0.20 Magazine : Premier plan.
Actualité cinématographique.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.35 Téléfilm : Touaregs.
D'après le roman d'Alberto Vazquez Figueroa, réal. Enzo G. Castellari.
Avec Mark Harmon, Luis Prendez, Paolo Malco, Aldo Sambrel, Ritza Brown, Enrico Girolani.

22.10 Le dossier d'Alain Decaux.
Victor Kravchenko choisit la liberté.

23.25 Chefs-d'œuvre en péril.
Les canaux.

23.55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 Variétés : Embarquement immédiat.
Avec Régine, Johnny Hallyday, Duran Duran, André Dussolier, Jean-Pierre Cassel, Lio, Guy Marchand, Dalida, Alain Chamfort...

21.55 Magazine : Thalassa.

22.40 Journal.

23.05 Magazine : Mach 3.

23.35 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20.30 Les triplés. 21.00 Cinéma : Osterman Week-end ■■ film américain de Sam Peckinpah (1983), avec Rutger Hauer, John Hurt, Burt Lancaster, Meg Foster, Dennis Hopper, Graig T. Nelson, Helen Shaver. **22.35 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : le Choix de Sophie ■** film américain d'Alan J. Pakula (1982), avec Meryl Streep, Kevin Klin, Peter Mac Nicol, Rita Karin, Stephan D. Newman. **1.15 Cinéma : la Tentation d'Isabelle ■** film franco-suisse de Jacques Doillon (1985), avec Fanny Bastien, Ann-Gisel Glass, Jacques Bonnaffé, Xavier Deluc, Françoise Brion, Henri Virlojeux.

LA « 5 »

20.30 Feuilleton : Dynastie 2. 21.25 Série : L'inspecteur Derrick. 22.35 Série : Lou Grant. 23.25 Feuilleton : Dynastie 2. 0.20 Série : L'inspecteur Derrick. 1.25 Série : Star Trek. 2.20 Série : K 2000.

TV « 6 »

20.10 Sixties. 23.45 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Rencontre avec Jean-Marie Serreau.

21.30 Musique. La sémiotique musicale, entretien avec J. Greimas, professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

22.30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; Bernard Hinault.

0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (donné le 30 juillet dans le cadre du Festival de Bayreuth). Siegfried, opéra, 2e journée de la Tétralogie de Wagner par l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Peter Schneider ; sol. : Toni Kraemer, Peter Haage, Siegmund Nimsgern, Klaus Hirte, Dieter Schweikart, Anne Gjevang, Hildegard Behrens, Hilde Leidland.

0.05 Les soirées de France-Musique. Jazz Club (enregistré le 6 décembre au New Morning). Martial Solal, piano ; Lee Konitz, saxo ; Niels-Henning Orsted-Pedersen, contrebasse ; Al Levitt, batterie.

Jeudi 11 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13.50 Feuilleton : Tant qu'il y aura des hommes.

14.40 Ravi de vous voir.

15.25 Quarté à Vincennes.

15.35 Ravi de vous voir (suite).

15.45 Feuilleton : Omer Pacha.

16.15 Variétés : Show bises.
Emission de Jean Chatel.
Avec Daniel Guichard, Philippe Belleuvre, Nicolas Silberg, Bruno Grimaldi, Nicole Rieu.

17.20 Feuilleton : La nouvelle malle des Indes.

18.25 Mini-journal, pour les jeunes.
De Patrice Drevet.

18.40 La vie des Botes.

19.10 Feuilleton : Santa Barbara.

19.40 Cocoricocoboy.

20.00 Journal.

20.30 Série : Columbo.
Le chant du cygne.

22.10 Magazine : L'enjeu.
Emission de François de Closets, Emmanuel de La Taille et Alain Weiller.
Au sommaire : L'homme du mois, Jacky Setton ; Les campagnes de Chine : quelques grosses sociétés françaises ont su s'imposer dans ce pays ; La chasse à l'emploi ; SOS industrie : l'investissement français subit d'inquiétants revers ; L'enjeu de l'innovation ; Viser juste ; Le bon crédit.

23.35 Journal.

23.40 C'est à lire.
Emission de Luce Perrot.

DEUXIÈME CHAINE : A2

13.50 Magazine : Aujourd'hui la vie.
La Chine : « la vie quotidienne » reportage de Pétronella et Pierre-Henri Vincent.

15.00 Série : Best-sellers.

15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
Avec Niagara, Nuit blanche, Barcelone.

17.35 Récré A2.
Bouquins copains ; Mimi Cracra ; Quick et Flupke.

18.05 Feuilleton : Le pont sur la Moselle.

18.30 Magazine : C'est la vie.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19.15 Actualités régionales.

19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.

20.00 Journal.

20.30 D'accord, pas d'accord.

20.35 Cinéma : C'est dur pour tout le monde ■
Cycle comédies à la française.
Film de Christian Gion (1975), avec Bernard Blier, Francis Perrin, Claude Piéplu, Caroline Cartier, Robert Castel, Hubert Deschamps.
Un jeune homme aux dents longues qui a déplu à un PDG de la publicité fonde sa propre agence à Paris, sur une péniche, et entre en rivalité avec son ancien patron. Comédie satirique « à clé », paraît-il. Peu importe qui est visé : c'est amusant le temps que cela dure.

22.05 Jeudi magazine.
Préparé par Jean-Louis Saporito, présenté par Daniel Bilalian.
Au sommaire : La télévision interactive ; Les instituts de sondages ; Shopping TV.

23.20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

13.55 Magazine : Thalassa (rediff.).

14.20 Jazz off.
Stéphane Guérault.

14.25 *Sénat : questions au gouvernement.*

17.00 Série : Les secrets de la mer Rouge.

17.30 Inspecteur Gadget.

17.55 Croqu'soleil.

18.57 Juste ciel, petit horoscope.

19.00 Le 19-20 de l'information.

19.15 Actualités régionales.

19.35 Le 19-20 de l'information (suite).

20.04 Les jeux à Thiers.

20.30 D'accord, pas d'accord.

20.35 Cinéma : l'Héritage ■■
Film italien de Mauro Bolognini (1976), avec Anthony Quinn, Dominique Sanda, Luigi Proietti, Fabio Testi.
Rome, années 1880. Une jeune fille intrigante et perverse au visage d'ange se fait épouser par l'un des fils d'un vieux boulanger très riche, et sape la famille pour capter l'héritage. Etude de mœurs entre Balzac et Zola (mais empruntée à un romancier italien), reconstitution parfaite d'une époque et d'une société, superbes images et Dominique Sanda en femme fatale comme on en voit peu.

22.30 Journal.

22.55 Documentaire : Les modernes.
De Jean-Paul Aron ; réal. : Daniel Costelle. 2e volet : Le gel.

23.45 Prélude à la nuit.
Deuxième ballade, de Frédéric Chopin, par Karoly Moscary, piano.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Rouge baiser ■■ film français de Véra Belmont (1985), avec Charlotte Valandrey, Lambert Wilson, Marthe Keller, Gunter Lamprecht, Laurent Terzieff. **15.50 Cinéma : Rencontres du troisième type ■■■** film américain de Steven Spielberg (1977), avec Richard Dreyfuss, François Truffaut, Teri Garr, Melinda Dillon, Bob Balaban, Cany Guffey (v.o.). **18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Starquizz. 20.30 Les triplés. ▶20.35 Cinéma : Tangos, l'exil de Gardel ■■** film franco-argentin de Fernando Solanas (1985), avec Marie Laforêt, Philippe Léotard, Miguel Angel Sola, Marina Vlady, Georges Wilson, Lautaro Murua, Michel Etchevery. **22.30 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ■** film français de Jean Yanne (1978), avec Jean Yanne, Mimi Coutelier, Micheline Presle, Michel Duchaussoy, Jean-Pierre Cassel, Carlos, Jacques François. **0.15 Cinéma : la Nuit de l'épouvantail ■** film américain de Frank di Felitta (1981), avec Charles Durning, Tonya Crowe, Jocelyn Brando, Larry Drake, Tom Taylor, Robert F. Lyons. **1.45 Documentaire : Le royaume des glaces.** Portrait de l'Arctique : la banquise.

LA « 5 »

7.55 Série : Happy Days. 8.25 Série : Shérif, fais-moi peur. 9.25 Série : Chips. 10.20 Série : L'inspecteur Derrick. 11.35 Feuilleton : Dynastie 2. 12.35 Happy days. 13.05 Série : Lou Grant. 14.00 Dynastie 2. 14.55 Inspecteur Derrick. 16.05 Série : Chips. 17.10 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.10 Série : K 2000. 19.05 Série : Happy Days. 19.35 Série : Star Trek. 20.30 Série : Mike Hammer. 21.25 Série : Supercopter. 22.15 Série : Lou Grant. 23.10 Série : Mike Hammer. 0.05 Série : Supercopter. 0.55 Série : Star Trek. 1.50 Série : K 2000.

TV « 6 »

14.00 6 Tonic. 17.00 Système 6. 18.30 NRJ 6. 19.20 Feuilleton : Le temps des copains. 19.35 Série : Max la menace. 20.10 Cinéma : la Griffe du passé ■■ film américain de Jacques Tourneur (1947), avec Robert Mitchum, Jane Greer, Kirk Douglas, Rhonda Fleming. *Un ancien détective privé essaie d'oublier son passé et la femme dangereuse qu'il avait aimée. Se démarquant de l'intrigue policière traditionnelle par son atmosphère crépusculaire et le caractère ambigu de ses personnages.* **21.50 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Proses et poèmes, de Michel Leiris. Voyages.

21.30 Musiques limites : musique innovatrice avec Lol Koxhill, saxophones et band.

22.30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; Marcel Blecher.

0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

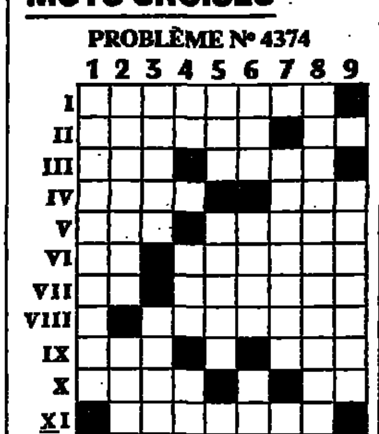
20.30 Concert (en direct de l'église Saint-Germain-des-Prés) : Les enfants à Bethléem, de Gabriel Pierné, par la Maîtrise de Radio-France, Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Michel Lasserre de Rozel ; premier violon : Roland Daugareil ; chef de chant : Monique Paubon ; sol. : Jocelyne Chamonin, Hanna Schaer, Jean-Claude Orliac, Jean-Marie Fremeau ; Paul-Emile Deber, récitant.

23.00 Les soirées de France-Musique. Le bœuf, le grisbi et les autres : la musique de film et la musique radiophonique (Jean Wiener) ; à 24.00, Alain-Fournier (Le grand Meaulnes) : œuvres de Debussy, Dukas, Moussorgsky, Puccini, Stravinski, Schoenberg.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4374



HORIZONTALEMENT

I. Avec elle, on dirige ou mange le morceau. – II. Etat que l'on quitte en revenant en force. Note. – III. Raccourci pour un transport régional. Un grand sensible. – IV. En général, il ne prise pas le caporal. Dada. – V. Forme d'avoir. Qui relève des assises. – VI. Note. Dieu indien. – VII. Lettres de la direction. Rongeur sud-américain. – VIII. Variété de « canard » domestique. – IX. Dès qu'il est fait, il faut déjà le réparer. Peut aussi se définir par une lettre grecque. – X. Cimetière marin. Négation. – XI. Potasses pour l'amélioration de la culture.

VERTICALEMENT

1. Cuir ou velours. – 2. Pour la peinture d'art ou industrielle. Sa fleur est l'apanage des jeunes mariés. – 3. Enfant de cochon ou cochon d'enfant. Tel un avocat dont on ne saurait plaider la cause. – 4. Image de la solitude. Sur le Niger. Participe passé. – 5. Un de nos proches voisins. Le présent du futur. – 6. Instrument pour « faire » des trous. Commune du Nord. Etre ou forme d'avoir. – 7. Casse-pieds auquel il vaut mieux montrer les talons. – 8. Ouverture sur un monde interdit. – 9. Chose que l'on porte tout en la déposant.

Solution du problème n° 4373

Horizontalement

I. Radié. Io. – II. Hérissons. – III. Averse. – IV. Me. Europe. – V. Al. Ceints. – VI. Ca. Nues. – VII. Tasses. – VIII. Ter ! IGN. – IX. Rues. Réac. – X. Ornementé. – XI. Ecrasés.

Verticalement

1. Hamac. Trou. – 2. Révélateur. – 3. Are. Arène. – 4. Directs. Sec. – 5. Issue. Si. Mr. – 6. Esérine. Réa. – 7. Onusiens. – 8. Inapte. Gâté. – 9. Os. Essences.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 12 DÉCEMBRE

« Le Marais, la place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'île Saint-Louis, hôtels et église », 14 h 30, métro Pont-Marie.

« Estève au Grand Palais », 15 h 30 (Paris Passion).

« La France et la Russie au dix-huitième siècle », 13 h 30, caisse Grand Palais (J. Angot).

« Crèches et traditions de Noël », 15 heures, Musée national des arts et traditions populaires (M. Mantelet).

« L'hôtel de Soubise : de la Saint-Barthélemy à l'affaire du collier de la reine », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (M. Pohyer).

« L'hôtel de Lauzun, décor intérieur Louis XIV », 15 heures, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« Musée Picasso », 11 heures, 5, rue de Thorigny, près caisse et « Exposition Bentinck, Thyssen et Givaudan », 15 heures, musée Marmottan (Approche de l'art).

« Les ateliers de fabrication de l'hôtel de la Monnaie de Paris », 14 h 30, 11, quai Conti (M. Ragueneau).

« Passages couverts autour de la rue Saint-Denis », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

« Des chefs-d'œuvre les plus divers dans des salons d'une élégance rare », 14 h 30, 60, rue des Archives (Paris et son histoire).

« La civilisation égyptienne au Louvre », 14 h 30, musée du Louvre, entrée Saint-Germain-l'Auxerrois (Paris Passion).

« Les prix de Rome de peinture », 15 h 30, 11, quai Malaquais (D. Bouchard).

« La somptuosité des Invalides à l'arc de Triomphe », 14 h 30, métro Invalides (V. de Langlade).

« L'histoire de la médecine, le serment d'Hippocrate, médecine grecque, égyptienne, arabe, évolution de la médecine française d'Ambroise Paré à Charcot », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

CONFÉRENCES

Cité universitaire de Paris, 21 heures : « Les dieux chrétiens » (R.P. J. Terestchenko).

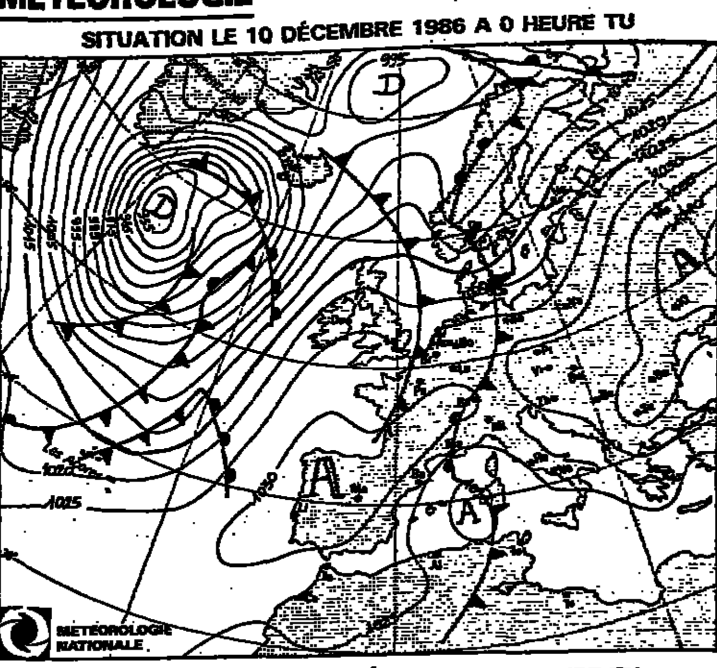
217, boulevard Saint-Germain, 18 h 30 : « La science a-t-elle contribué au développement ? »

Salle Chaillot Galliera, 28, avenue George-V : « Entre Dresde et Postdam : un art (baroque) de vivre ».

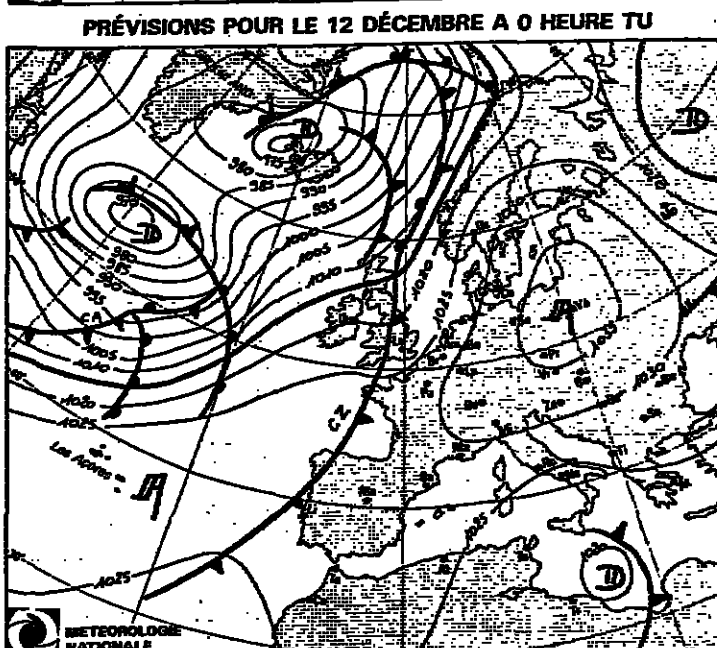
121, rue de Lille, 18 h 30 : « Au pays d'Utopia : les rêves d'un pédagogue humaniste ».

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10 DÉCEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 12 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU



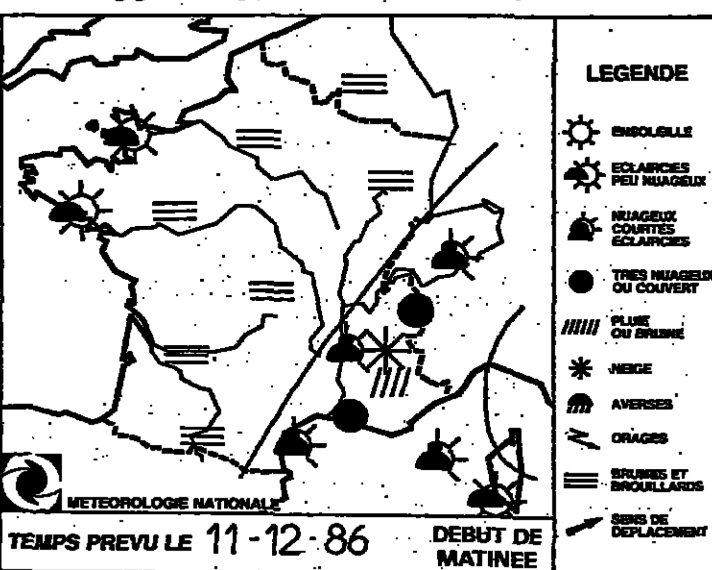
Evolution probable du temps en France entre le mercredi 9 décembre à 0 heure et le jeudi 11 décembre à 24 heures.

Des conditions anticycloniques se rétabliront sur le pays entre le front actif qui quittera le Sud-Est jeudi et un nouveau front qui viendra aborder la Bretagne en se frontolysant. Jeudi matin, le temps sera encore très nuageux à couvert des Alpes au pourtour méditerranéen, avec des précipitations en atténuation. La neige tombera à partir de 800 mètres.

Sur la Bretagne et le Cotentin, la matinée sera brumeuse avec du vent de sud modéré à assez fort. Sur les autres régions françaises, les brouillards seront très fréquents et parfois givrants, plus spécialement du Limousin au Centre et au Nord-Est.

L'après-midi, quelques brouillards pourront persister dans des vallées abritées de Bourgogne et du Lyonnais. Sur les Alpes du Nord, les nuages seront encore abondants mais ils précipiteront peu. En Corse, on observera des nuages et des éclaircies. Des nuages frontaux arriveront en Bretagne, y apportant des pluies modérées à faibles en fin de journée. Partout ailleurs le temps deviendra ensoleillé.

Les températures minimales seront positives sur un tiers du pays environ avec 5 à 6 degrés près des côtes de la Manche et de l'Atlantique, 7 à 8 degrés en Corse et sur les côtes méditerranéennes, 1 à 4 degrés du Languedoc à la Provence et aux Alpes. Dans les autres régions seront enregistrées des gelées de 0 à –3 degrés, localement –5 dans le Centre. Les maxima atteindront 12 à 14 degrés de l'Aquitaine aux régions méditerranéennes, 14 à 15 degrés en Corse, 8 à 11 degrés de la Bretagne aux Charentes, 4 à 7 degrés sur les autres régions de la moitié nord, 7 à 9 degrés sur celles du sud.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 9-12 à 6 h TU et le 10-12-1986 à 6 h TU — le 10-12-1986

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	15	10	P
BIARRITZ	12	6	A
BORDEAUX	13	3	A
BOURGES	9	0	A
BREST	11	2	D
CAEN	10	2	D
CHERBOURG	10	2	D
CLERMONT-FERR.	8	–2	D
DIJON	8	–2	C
GRENOBLE St-M-H	7	5	B
LILLE	10	3	D
LIMOGES	8	1	P
LYON	10	4	C
MARSEILLE-MAR.	12	7	C
NANCY	9	–1	B
NANTES	12	–1	B
NICE	13	11	C
PARIS-MONTS.	10	5	C
PAU	10	0	D
PERPIGNAN	11	9	C
RENNES	11	0	B
ST-ÉTIENNE	8	1	C
STRASBOURG	8	4	B
TOURS	10	6	A
TOULOUSE	11	0	D
POINTE-À-P.	30	22	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	17	10	P
AMSTERDAM	9	2	N
ATHÈNES	12	9	C
BANGKOK	31	22	D
BARCELONE	12	5	D
BELGRADE	5	–5	D
BERLIN	5	2	N
BRUXELLES	10	3	D
LE CAIRE	20	13	D
COPENHAGUE	6	5	D
DAKAR	26	20	D
DELHI	25	11	B
DJERBA	17	8	C
GENÈVE	7	5	P
HONGKONG	20	14	D
ISTANBUL	8	7	C
JÉRUSALEM	14	6	C
LISBONNE	14	6	D
LONDRES	9	–1	D
LOS ANGELES	18	9	D
LUXEMBOURG	8	0	B
MADRID	11	–4	D
MARRAKECH	17	6	D
MEXICO	23	9	B
MILAN	6	4	P
MONTRÉAL	–8	–18	*
MOSCOU	–6	–7	D
NAIROBI	24	14	B
NEW-YORK	11	1	P
OSLO	7	6	P
PALMA-DE-MAL.	16	10	C
PÉKIN	9	–4	D
RIO-DE-JANEIRO	24	22	P
ROME	17	5	D
SINGAPOUR	30	23	P
STOCKHOLM	5	4	C
SYDNEY	22	16	N
TOKYO	15	4	D
TUNIS	17	6	N
VARSOVIE	2	–3	D
VENISE	10	0	D
VIENNE	–1	–2	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Carnet du Monde

Les skieurs protégés des clauses abusives

Le ministère de l'économie et des finances a persuadé les exploitants de remontées mécaniques de ne plus inclure, dans leurs forfaits proposés aux skieurs, des clauses abusives. En contrepartie de la libération totale de leurs tarifs, les exploitants se sont donc engagés à supprimer :

– l'interdiction de la libre cession des forfaits journaliers, sauf s'il est proposé des forfaits demi-journée ou des tickets à l'unité, ou si le titulaire du forfait bénéficie d'un tarif réduit ;

– l'exclusion de la délivrance d'un duplicata d'un titre d'accès nominatif en cas de perte, de destruction ou de vol ;

– la suppression ou la limitation de la responsabilité de l'exploitant en cas d'interruption de son fait, sauf cas de force majeure (tempête de neige, avalanche, etc.) ;

– l'exonération de l'obligation de rembourser l'usager en cas d'interruption du service pour cause de force majeure ;

– l'obligation pour l'usager d'accepter à titre de dédommagement ou de remboursement une prolongation de la validité de son titre ;

– la possibilité ouverte à l'exploitant de décider unilatéralement du retrait du titre.

Prix du Guide du tourisme

C'est à une jeune maison d'édition lyonnaise, La Manufacture, que la Fédération nationale des offices de tourisme et syndicats d'initiative vient de décerner son prix du Guide du tourisme.

Avec ses trois premiers ouvrages, *le Guide du Bugey, le Guide du Vercors* et *le Guide de Sedan*, La Manufacture n'a pas choisi la facilité en se lançant sur les traces et les chemins de régions qui ne sont pas réputées pour être les plus fréquentées. Peut-être mériteraient-elles meilleure fortune. Ces guides peuvent y aider. Chacun de ces ouvrages est illustré par de nombreuses photographies, gravures, cartes et itinéraires. Des informations culturelles, d'hier et d'aujourd'hui, sportives et de loisirs, révèlent au visiteur le « pays » qu'il découvre. A noter, à la fin de chaque guide, couverture reliée et jaquette couleur, des renseignements pratiques pour circuler, pour se loger et pour pratiquer le sport dans la région.

★ *Le Guide du Bugey et du pays de Gex*, Frédéric Menjucq, éd. La Manufacture, 100 F.

★ *Le Guide du Vercors*, Magny Dupont, éd. La Manufacture, 100 F.

★ *Le Guide de Sedan*, éd. La Manufacture, 95 F.

Mariages

– M. Jean CORPRON,
directeur d'école normale honoraire,
et Mme, née Andrée CAZENAVE,
le docteur Henri PÉRIÉ,
chef du service
de l'inspection générale
au ministère de la jeunesse et des sports,
et Mme, née Claude BOUCHER,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Françoise et Frédéric,

célébré à Arces-sur-Gironde, le 29 novembre 1986.

Le Moulin-de-Liboulas,
Arces-sur-Gironde,
17120 Cozes.
57, rue Martial-Boudet,
92370 Chaville.

Décès

– M. Pierre Boisselet
et le personnel de l'entreprise

font part du décès de

M. Gaston BOISSELET,
fondateur et administrateur
de la Société,

survenu le 8 décembre 1986.

Les obsèques auront lieu en l'église de Montagny-lès-Beaune (21), le jeudi 11 décembre, à 14 h 30.

– Ses enfants,
Francis, Pascal et Jeanic,
Ses petits-enfants,
Valérie, Marion, Arpad-André, Fabrina, Eric, Alexandra,
Sa famille,
Et ses nombreux amis,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mme André BUSSON,
née Andrée Derouet,
chevalier des Arts et Lettres,
chargé de mission au musée Guimet
à titre bénévole,

veuve du docteur André Busson.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

61, rue des Saints-Pères,
75006 Paris.

– M. et Mme Jean Delpit,
M. et Mme Claude Delpit,
M. et Mme Janine Gatto,
ses enfants,
Jean-Marc, Vincent, Valérie, François, Juliette, Hélène, Didier, Christine et Damien,
ses petits-enfants et arrière-petit-enfant,
Ses neveux et nièces et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Alice DELPIT,

survenu le 9 décembre 1986, munie des sacrements de l'Eglise, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Ses obsèques seront célébrées en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry, le vendredi 12 décembre, à 8 h 45.

Ils rappellent à cette occasion le souvenir de son époux,

M. Urbain DELPIT,
disparu le 23 février 1986.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, rue de Campo-Formio,
75013 Paris.
Les Sables-Vézac,
24220 Saint-Cyprien.

– Mme Dina Desroches,
son épouse,
Mme *Michèle Desroches*
et son fils, Olivier,
Les docteurs Biju-Duval
et Desroches Biju-Duval
et leurs filles, Eve et Olivia,
ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques DESROCHES,
ancien déporté
de Flossenburg et Buchenwald,

survenu le 3 décembre 1986, à l'âge de *soixante-six ans.*

Selon la volonté du défunt la levée du corps a eu lieu dans la plus stricte intimité.

18, avenue de la *Valmasque,*
06600 Antibes.

– *M. Paul Hagen,*
Mme Philippe Farkouh, née Anne de Corlieu et son époux,
Mlles Aurélie, Stéphanie, Delphine Hagen,
Le marquis Charles de Corlieu,
Mme Marie-Josèphe Mitterrand-Wegmann,
Les familles Mitterrand, de Corlieu, Hagen, Guiraud de Lévizac,

ont la douleur de faire part du décès de

Bénédicte HAGEN,

rappelée à Dieu, dans sa vingt-huitième année, le 28 novembre 1986, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

11, *rue* Barye,
75017 Paris.
9, place du Président-Wilson,
31000 Toulouse.

– *Le président François Luchaire,*
Le comité de direction
et les membres du cercle Edouard Herriot,

ont la tristesse de faire part du décès de leur vice-président,

M. Maurice ROLLAND,
préfet honoraire,
ancien député du Rhône,
ancien avocat au barreau de Lyon,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
croix du combattant,
croix du combattant volontaire,
médaille de la santé publique,
officier des Palmes académiques,
chevalier du Mérite agricole,
officier du Mérite commercial
et industriel,

survenu le 5 décembre 1986, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 12 décembre, à 13 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, suivie de l'incinération, à 15 h 30, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris-20e.

[Né le 27 octobre 1902 au Puy (Haute-Loire), licencié en droit, avocat à la cour d'appel de Lyon de 1926 à 1948, journaliste de 1932 à 1940, Maurice Rolland avait été député radical-socialiste du Rhône de 1932 à 1936, et conseiller municipal de Lyon de 1935 à 1940 et en 1944-1945. Résistant pendant la deuxième guerre mondiale, Maurice Rolland a effectué une carrière préfectorale de 1944 à 1966, date de son départ en retraite.]

– M. et Mme Edmond Soulignac
et leurs enfants,
M. et Mme André Secco
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,

font part du décès de

Mme Albert SOULIGNAC,
née Isabelle Murianne,

survenu à Poitiers, le 7 décembre 1986, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

2, rue du Jardin-des-Plantes,
86000 Poitiers.

Anniversaires

– L'Association Charles-Dullin
demande à ses adhérents, aux amis et admirateurs de

Charles DULLIN,

une fidèle et pieuse pensée pour le trente-septième anniversaire de sa disparition.

Communications diverses

– Cours publics du MURS, dixième anniversaire, séance solennelle, vendredi 12 décembre 1986, à 17 heures. Sorbonne : grand amphithéâtre. Exposés de *MM. R. Mallet*, J. Bernard, J.-Cl. Pecker, J. Dausset. Entrée libre et gratuite.

– La première séance des cycles de cours gratuits organisés par le *Mouvement de la responsabilité scientifique* (MURS) aura lieu le vendredi 12 décembre, à 17 heures, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, 45-47, rue des Ecoles. Après une allocution de *Mme Hélène Ahrweiler*, recteur de l'académie de Paris, le recteur Robert Mallet parlera de : « MURS, dix ans déjà » ; M. Jean Bernard, de l'Académie française, de : « Biologie, médecine et responsabilité » ; M. Jean-Claude Pecker, professeur au Collège de France, de : « Sciences, mythes et responsabilité » et le professeur Jean Dausset de : « MURS aujourd'hui et demain ».

Renseignements : MURS, 127, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris, tél. 43-26-43-98.

Soutenances de thèses

DOCTORATS

– Université Paris-I, jeudi 11 décembre, à 18 h 30, salle des Commissions, centre Panthéon, M. René Percevaux : « Les prescriptions en matière fiscale. »

Religions

La visite du président des évêques français au Brésil

Pour la première fois, le président de la conférence des évêques de France, Mgr Jean Vilnet, accompagné de son secrétaire général, Mgr Raymond Michel, ont été reçus au Brésil par les représentants du plus grand épiscopat du monde : trois cent soixante évêques.

Du 17 novembre au 5 décembre, ils ont visité les six principaux diocèses du pays : Recife, Fortaleza, Sao-Paulo, Rio-de-Janeiro, Brasilia et Salvador-de-Bahia. Ils ont rencontré les quatre-vingts prêtres et la centaine de religieuses et de religieux français qui exercent leur ministère au Brésil.

L'Eglise du Brésil manque de prêtres et a surtout besoin de professeurs de séminaire. Elle se réjouit de la coopération des Eglises étrangères. En retour, le président des évêques de France tenait, par sa visite, à rendre hommage à une Eglise qui, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse, mardi 9 décembre, sait joindre dans les « *communautés ecclésiales de base* » les efforts d'« *éducation de la foi* » et les luttes sociales.

L'épiscopat brésilien est en particulier engagé dans une action de sensibilisation en faveur d'une profonde réforme agraire.

Depuis la publication du document du Vatican « Liberté chrétienne et libération » (5 avril 1986), la polémique sur la théologie de la libération s'est apaisée au Brésil. Les évêques ont déclaré à leurs hôtes français qu'ils se sentaient désormais « confortés » et même soutenus par Rome dans leurs engagements sociaux.

Dans un communiqué commun signé par Mgr Jean Vilnet et Mgr Ivo Lorscheiter, président de la CNBB (*conférence nationale des évêques du Brésil*), on apprend ainsi que le Saint-Siège s'apprête à publier un document faisant des propositions pour tenter de régler « *la question lancinante de la dette des pays du tiers-monde* ». La dette brésilienne représenterait aujourd'hui *115 milliards de dollars. Le montant* des intérêts à eux seuls équivaut à la moitié du budget de l'Etat.

HENRI TINCQ.

Sports

La Coupe du monde de ski artistique

Une bosseuse surdouée

La Coupe du monde de ski artistique 1987 a débuté lundi 8 décembre à Tignes par les épreuves de bosses. Chez les femmes, la jeune Savoyarde Raphaële Monod a remporté la première épreuve, puis s'est classée seconde mardi, derrière l'Italienne Silvia Marciandi. Les Français se sont bien comportés, surtout dans la seconde épreuve, où ils sont six à occuper les onze premières places. Erci Berthon, médaille d'or aux championnats du monde 1986, qui a quelque peu manqué ses figures, s'est adjugé la seconde place derrière le Finlandais Martti Kellokumpu.

TIGNES
de notre envoyé spécial

Malgré les flocons qui tombent, la petite Raphaële se lance dans la pente. Une déclivité de 23° la propulse à toute vitesse sur les bosses. Frêle silhouette, elle semble rebondir sur la multitude d'obstacles disposés le long des 240 mètres de la piste. Une fois, elle s'élève en l'air et écarte bras et skis, formant un drôle d'X suspendu quelques instants dans l'air. Elle se reçoit très bien et fonce, presque assise, vers les lignes d'arrivée.

Les cris de ses camarades de l'équipe de France saluent sa prestation. Frigorifiés mais calmes, les sept membres du jury ne lui accordent que la seconde meilleure note. Mardi, la jeune Française s'est classée seconde. Sa rivale de la veille, dans l'épreuve disputée en parallèle, l'Italienne Silvia Marciandi, l'a battue.

Première un jour, seconde le lendemain, Raphaële rayonne de bonheur. *Elle secoue sa courte chevelure* blonde et saute dans les bras du capitaine de l'équipe, Nanou Pourtier. L'enfant de La Clusaz, tout émue, ne sait que sourire. « *J'ai déjà gagné en catégorie junior, mais, aujourd'hui, c'est magnifique* », articule-t-elle en rougissant.

Paternel, Eric Berthon, l'habitué des podiums, l'aide à faire face à ses admirateurs. Rassurée par sa présence, elle précise qu'elle aura dix-huit ans le 1er janvier et qu'elle court depuis huit saisons. « *Je n'ai jamais fait de ski alpin en compétition* », avoue Raphaële, « *et, en ski artistique, je n'aime que les bosses* ». Elle a peur en saut et a arrêté le ballet l'an dernier, mais les bosses, elle adore. « *Il faut à la fois bien skier et bien sauter pour réussir des figures* », assure-t-elle en parlant de son sport favori.

Le hot dog, comme disent les spécialistes, par référence à une anecdote. (*On prétend sur le circuit* qu'un skieur aurait laissé échapper la saucisse de son petit pain fumant au sommet d'une pente bosselée. Le morceau de viande aurait alors dévalé la pente en sautillant de monticule en monticule). Histoire vraie *ou fausse, toujours est-il* que la saucisse a fait des adeptes chez les skieurs du monde entier.

Finlandais, Américains, Canadiens et Italiens rivalisent d'égalité pour avaler, en 30 secondes, au son d'un musique rock, les aspérités de la piste en effectuant quelques figures.

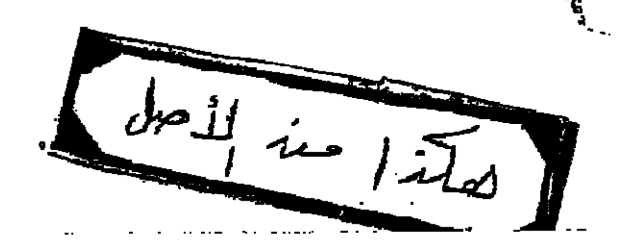
Grâce à ses bonnes prestations dans ce début de Coupe du monde, Raphaële accompagnera les garçons pour aller disputer les prochaines épreuves outre-Atlantique. Deux courses aux Etats-Unis, deux autres au Canada, Raphaële va découvrir le grand circuit. « *Elle a surpris tout le monde, car elle skie vite et bien, malgré son jeune âge* », explique son aînée et rivale Silvia Marciandi, vingt-trois ans.

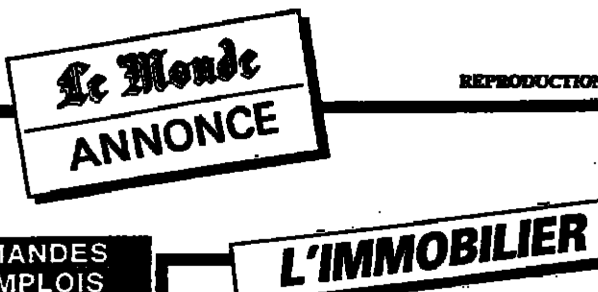
Eric Berthon, lui aussi, sera du voyage. Le grand Duduche, comme on le surnomme dans l'équipe de France, ne se contentera pas de porter les valises de la petite nouvelle. Il tentera lui aussi de grappiller quelques points pour figurer en haut du tableau de la coupe.

SERGE BOLLOCH.

● **FOOTBALL : Coupe de la Ligue.** – En finale de la Coupe de la Ligue disputée mardi 9 décembre à Cannes, Metz a battu l'AS Cannes par 2 à 1 après prolongation.

● **BASKET BALL : Coupes d'Europe.** – En quart de finale aller de la Coupe des vainqueurs de coupes, *Villeurbanne a été écrasé* mardi 9 décembre à Moscou par TSKA Moscou (102-53). En Coupe Korac (quart de finale), Limoges est allé battre Sibenik en Yougoslavie par 108 à 104.





Communication

Le développement du « Monde »

Un an déjà ! Le 10 décembre 1985, la Société des lecteurs du *Monde* devait clore, par anticipation, et moins d'une semaine après l'avoir ouverte, la souscription à son augmentation de capital. Vous aviez été 11 664 à lui apporter 15 millions de francs avec lesquels elle a, elle-même, souscrit à l'augmentation de capital du *Monde*. Vous avez ainsi accompagné, à l'époque, le redressement de votre journal. On peut considérer celui-ci comme désormais accompli.

L'année 1986 a été en effet meilleure que prévu. Les ventes du journal en France ont progressé de 10 % et les recettes publicitaires de près de 25 %.

Sur le plan rédactionnel, de nombreuses actions ont été entreprises : mise en page plus aérée, lancement d'une édition quotidienne Rhône-Alpes, du supplément mensuel « Campus », d'un supplément radio-télévision et, à partir du 16 janvier prochain, d'un supplément Affaires hebdomadaire... *Le Monde* a créé un systme de télématique grand public. Il a fondé avec *Ouest-France*, *Sud-Ouest*, *la Montagne*, *La Nouvelle République*, une société Pluricommunication, destinée à étudier l'éventualité d'une participation à une grande chaîne de télévision.

Les résultats financiers traduiront, évidemment, ce redressemenr, que le récent numéro spécial de *l'Expansion*, sur les mille premières entreprises françaises, n'hésite pas à qualifier de spectaculaire. Le résultat net après impôts se situera dans la tranche des 20 à 25 millions de francs. La trésorerie est redevenue, depuis plusieurs mois, nettement positive.

Les actionnaires de la Société des lecteurs bénéficieront de ce redressement comme il se doit, grâce au dividende que leur servira le journal.

Pendant cette période, la Société des lecteurs a commencé, de son côté, à vivre sa vie propre. Elle a d'abord eu à résoudre, souvent avec difficulté, les problèmes techniques liés à la souscription et nés, pour la plupart, d'erreurs matérielles dans la centralisation des ordres par les banques.

Depuis quelques mois, elle a commencé à organiser dans diverses villes des réunions d'information, des conférences ou des manifestations culturelles. Destinées à souligner que la Société des lecteurs se veut bien davantage qu'une société anonyme classique, ces manifestation n'ont touché jusqu'à présent qu'une partie de ses membres. Que les autres nous le pardonnent !

Mais nous voudrions surtout vous parler de l'ambition qui anime maintenant *le Monde* et qui est celle du développement.

Celui-ci passe par l'installation, à Ivry, en banlieue parisienne d'une nouvelle imprimerie. Le matériel existant, en effet, sera bientôt hors d'âge. D'ores et déjà, sa dispersion entre deux unités d'impression, rue des Italiens à Paris et à Saint-Denis, en complique singulièrement l'utilisation. Et la vente de l'immeuble de la rue des Italiens rend de toute façon un déménagement inévitable. Or il se trouve que de nouvelles technologies sont disponibles qui permettront d'importants gains de productivité et l'impression, à des prix raisonnables et dans des conditions de qualité remarquables, de pages en quadrichromie. Nous pourrons ainsi notamment reproduire en couleurs des cartes et des graphiques que le noir et blanc rend peu lisibles et réduire sensiblement les tarifs de la publicité en couleurs.

Il s'agit là d'un investissement considérable, de l'ordre de 300 millions de francs. Mais il donnera au *Monde* une nette avance sur ses concurrents parisiens et lui permettra de consolider son indépendance, d'améliorer son contenu et sa présentation et d'envisager une diversification des services qu'il rend à ses lecteurs.

La télévision

Le temps nous paraît venu, d'autre part, de prendre pied dans la télévision, quand ce ne serait que parce que, partout, de puissants groupes de presse ont adopté une stratégie multimédia dont il nous faut bien tenir compte. Chaque jour qui passe montre au demeurant davantage à quel point, contrairement à certaines prédictions défaitistes, l'audiovisuel et l'écrit sont complémentaires.

C'est ce qui a amené la société Pluricommunication, déjà citée, à engager, en consultation avec plusieurs autres grands quotidiens régionaux, des négociations exploratoires avec la Compagnie luxembourgeoise de télévision et ses associés, dans le cadre de la candidature que ces derniers vont déposer pour la « Cinq ». L'objet de ces pourparlers est d'obtenir une participation significative au capital de la société et de la régie publicitaire. Pluricommunication entend évidemment aussi jouer un rôle dans son domaine propre, l'information, ce qui suppose qu'elle trouve, dans ce schéma où elle engage son crédit, les garanties nécessaires.

En tout état de cause, l'ampleur de l'investissement à opérer, le cas échéant, dans l'audiovisuel est moindre que celui qu'appelle la modernisation de l'imprimerie. Reste que ce double et ambitieux programme va mobiliser une part importante de l'autofinancement du journal. Pour alléger cette charge, et aussi associer à son développement la Société des lecteurs du *Monde* et *Le Monde Entreprises* (1), *le Monde* envisage de créer avec eux une société *Le Monde Développement*, dont il conserverait, bien entendu, la majorité. « *Le Monde Développement* » prendrait une participation minoritaire, aux côtés du *Monde*, lui-même majoritaire, dans la société d'exploitation de la nouvelle imprimerie et participera également, avec ses partenaires de Pluricoomunicarion, en cas de succès de la candidature, au financement de la « Cinq ».

Dans cet esprit, la Société des lecteurs se tournera, en mars prochain, vers ses actionnaires actuels et vers tous ceux qui souhaiteront à cette occasion la rejoindre pour leur proposer de participer à une nouvelle augmentation de capital. Avec les fonds ainsi recueillis, elle pourra de la sorte participer au *Monde Développement* et épauler le journal dans son expansion comme elle l'a fait dans son redressement. Le succès de la première augmentation de capital, le regret de nombreux lecteurs de n'avoir pu y participer du fait d'une clôture rapide, les progrès réalisés par le journal, sa capacité de se lancer désormais dans des projets importants : autant d'éléments qui nous convainquent que vous allez nous aider, demain, à bâtir l'avenir du *Monde*, comme vus l'avez aidé, hier, à se rétablir.

ANDRÉ FONTAINE.
et ALAIN MINC.

(1) *Le Monde Entreprises* regroupe, sous la présidence deM. Roger Fauroux, vingt et une personnes morales et physiques dont la liste a été donnée dans *le Monde* des 2-3 mars 1986. Il détient 100 parts de la SARL *le Monde*.

Télévisions privées à la Guadeloupe

La CNCL s'oppose à une initiative du conseil régional

« Vous demande instamment de renoncer à votre projet. » C'est par ce télex sec et sans appel que M. Gabriel de Broglie, président de la Commission nationale de le communication et des libertés, a répondu le 28 novembre aux demandes répétées du conseil régional de la Guadeloupe de diffuser, pour les fêtes de fin d'année, vingt heures de programmes préfigurant une télévision locale. Fin de non-recevoir pour une initiative jugée trop dépendante d'une collectivité publique ? L'affaire n'est pas si simple.

La Guadeloupe vit, en effet, une situation audiovisuelle très caractéristique de cette « guerre des images » souvent évoquée dans les déclarations du gouvernement. Trois stations de télévision pirates y émettent déjà, relayant sans complexes un cocktail de quelque cent vingt chaînes américaines qui transitent par satellite au-dessus de l'île. Elles y ajoutent en toute impunité des films français diffusés à partir des cassettes de vidéo-club. Le tout sans acquitter aucun droit et en entrecoupant leurs programmes de la publicité que leur vaut une audience de plus en plus conséquente. Il est vrai que, en face d'elles, le service public de RFO ne peut offrir qu'une sélection des programmes parvenus avec des délais plus ou moins longs de la métropole.

Pour tenter d'endiguer cette déréglementation sauvage à l'italienne, le président socialiste du conseil régional, M. Félix Proto, songe à câbler la Guadeloupe. Un réseau permettrait de recevoir dans des conditions commerciales plus saines les chaînes étrangères tout en rétablissant l'équilibre avec les chaînes françaises et les programmes locaux. Un opérateur, la Caisse des dépôts et consignations, est chargé d'étudier le câblage. A la demande de l'ensemble du conseil régional (vingt et un élus de l'opposition, dix-neuf de la majorité), avec son concours financier et celui d'investisseurs privés locaux, il projette la création d'une télévision hertzienne, Télé-Caraïbes, pour ne pas laisser aux « pirates » le loisir d'écrémer le marché publicitaire.

Le projet est ambitieux puisqu'il associerait la Martinique et la Guyane et qu'au-delà de la diffusion sur les îles Télé-Caraïbes veut toucher la « diaspora » antillaise en métropole par le relais des réseaux câblés. Un émetteur est installé et diffuse déjà une mire. Une demande d'autorisation est déposée auprès de la Haute Autorité puis de la CNCL. Pour mieux mesurer l'équilibre économique de cette télévision et évaluer le potentiel de production locale, le conseil régional confie à une équipe audiovisuelle, autour du réalisateur Raoul Sangla, le soin de réaliser un feuilleton et un journal télévisé pour la fin de l'année.

Le veto de M. de Broglie est très mal accueilli à la Guadeloupe, où l'on ne comprend pas que la CNCL favorise par contrecoup les télévisionspirates. Pour ne pas envenimer la situation, le président Proto propose aujourd'hui d'abriter la préfiguration qui doit démarrer le 22 décembre sur le deuxième réseau de RFO, largement sous-employé. Un réseau qui pourrait être bientôt concédé au privé par le gouvernement et qui suscite déjà l'intérêt d'Havas et du groupe Hersant, les deux grands rivaux sur le marché publicitaire des DOM.

La demande du conseil régional ne manque pas d'arguments solides. Il s'agit d'une expérience de courte durée qui s'inscrit dans le cadre des préfigurations de chaînes locales souhaitées par M. Michel Péricard, président de la mission TV câble. Par ailleurs, la nouvelle loi sur la communication donne aux conseils régionaux des DOM un rôle consultatif dans l'attribution des fréquences. Sans oublier que ce même conseil régional a accordé une aide de 1,6 million de francs pour l'extension du deuxième réseau de RFO.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Nominations au « Figaro »

Deux nominations ont eu lieu récemment à la tête du *Figaro*. M. André Boussemart devient président du conseil de surveillance de la société de gestion du *Figaro*, dont il était auparavant le vice-président. Il remplace André Audinot, décédé en avril. Quant à M. Philippe Villin, directeur général du directoire de la société de gestion du *Figaro* depuis mars, il a été nommé vice-président directeur général.

Les syndicats de l'AFP appellent à une grève de 48 heures

L'intersyndicale de l'Agence France-Presse (AFP), qui regroupe la CFDT, FO, le SNJ-CGT et le SNJ, a annoncé qu'elle engageait dès ce mercredi 10 décembre à midi, une consultation à bulletins secrets de tous les journalistes sur le principe d'une grève totale de 48 heures. Cette grève serait reconductible. Les quatre organisations syndicales, qui s'opposent au plan de restructuration élaboré par le PDG de l'AFP, M. Henri Pigeat, et adopté en juillet par son conseil d'administration, dénoncent *« la paralysie des discussions avec la direction sur les conséquences sociales qu'implique ce plan. »* La direction de l'agence, quant à elle, précise qu'elle a mené des discussions avec les syndicats *« à un rythme sans précédent »*, mais qu'elle ne pouvait les recevoir sur la base d'un ultimatum.

Selon les résultats du vote, l'intersyndicale fixera la date et l'heure du début de la grève. Une nouvelle assemblée générale devrait se réunir ce 10 décembre.

Deux quotidiens en grève

Le quotidien régional *l'Union* de Reims (Marne), qui appartient au groupe Hersant, et le quotidien *le Bien public*, dont le siège se trouve à Dijon (Côte-d'Or), sont en grève, le premier pour un jour, le mercredi 10 décembre, et le deuxième pour deux jours, mercredi et jeudi, à la suite d'un mouvement déclenché le 9 décembre par le Syndicat du Livre CGT.

Dans les deux cas, le Livre CGT proteste contre le refus de la direction de publier à la « une » du journal un communiqué exprimant sa *« totale solidarité »* avec les organisations étudiantes et lycéennes et leur manifestation nationale, et en dénonçant *« les manœuvres, agissements et provocations de toutes sortes perpétrés par le gouvernement Chirac »*.

M. Philippe Hersant, directeur de *l'Union* de Reims, a opposé une fin de non-recevoir à la CGT, alors que la rédaction en chef du *Bien public* a précisé qu'elle n'avait *« pas pour habitude de publier à la « une » des communiqués syndicaux »*, mais qu'elle ne s'opposait pas à leur parution dans les pages intérieures. La CGT, enfin, s'est élevée contre *« les instructions du groupe Hersant pour interdire la publication du communiqué »*.

Après le renvoi du procès de trois membres d'Action directe

Le gouvernement va demander au Parlement la rétroactivité de la loi contre le terrorisme

Au terme d'un communiqué, publié mardi 9 décembre et rappelant les raisons de la loi du 9 septembre 1986 *« relative à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat »*, le ministère de la justice a annoncé que *« le gouvernement demandera au Parlement de décider que les terroristes seront, quelle que soit la date des faits, jugés par une cour d'assises exclusivement composée de magistrats professionnels »* et que *« cette solution sera conforme au principe de l'application immédiate des lois de procédure »*.

Telle est donc la réplique gouvernementale à la situation créée le 8 décembre par le renvoi obligé du procès des trois militants d'Action directe impliqués dans la fusillade de l'avenue Trudaine le 31 mai 1983, après les défections successive de cinq jurés appelés à siéger à la cour d'assises de Paris. *Il en* ressort d'abord que cette juridiction n'aura donc plus à connaître de ce dossier et que la chancellerie ne veut pas courir le risque d'un nouveau renvoi tenant aux mêmes causes.

Pour cela, il faut donc rendre applicable aux faits de terrorisme commis avant le 9 septembre 1986 la loi qui est *entrée en vigueur à cette date mais dont* l'article 10 précisait qu'elle n'aurait pas d'effet rétroactif. Il reste à savoir si une simple modification de l'article 10 est suffisante et satisfaisante.

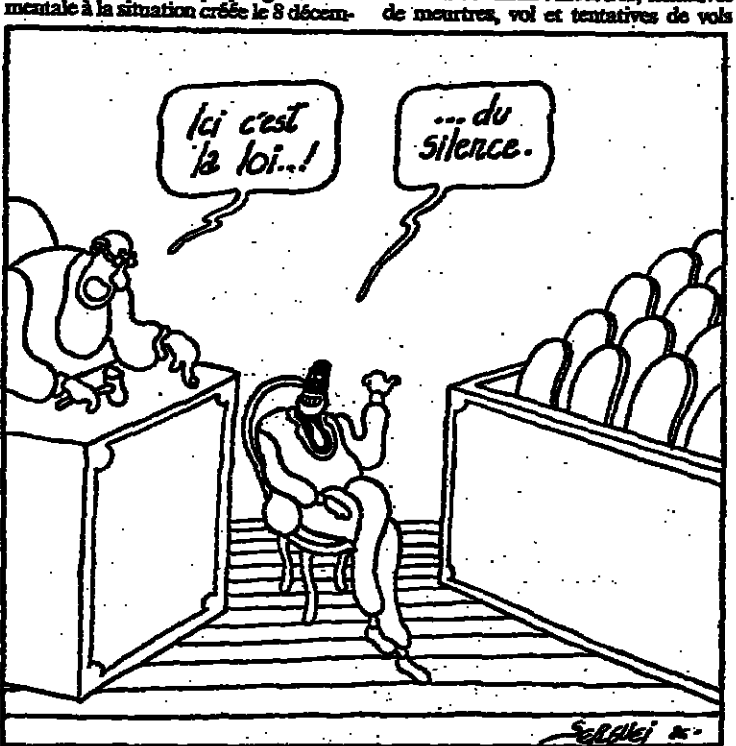
Si la loi du 9 septembre 1986 a bien prévu le jugement des accusés majeurs de crime terroriste par une cour d'assises composée d'un président et de six assesseurs, tous magistrats, il faut que les faits reprochés à ces accusés entrent dans la catégorie des infractions *« en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur »*.

Telle n'est pas à l'heure actuelle la qualification des faits retenus contre Régis Schleicher et les frères Halfen, qui ont à répondre seulement de crimes de droit commun : meurtres, tentatives de meurtres, vol et tentatives de vols aggravés, ou complicité sans connotation précise avec une entreprise de terrorisme. Qui modifiera ces qualifications pour les faire entrer dans le champ d'application de la loi du 9 septembre 1986 ? Le cas est différent pour Georges Ibrahim Abdallah, qui était lui aussi promis à la cour d'assises de Paris et se trouve inculpé de complicité de deux assassinats commis à Paris en 1982 et d'une tentative d'assassinat perpétrée à Strasbourg en 1984. L'instruction n'étant pas close, le magistrat qui en a la charge ou, après lui, la chambre d'accusation peuvent encore dire qu'il s'agit là de crimes *« en relation avec une entreprise ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur »*.

Pour éviter ces difficultés, dont certains ont conscience, place Vendôme, *d'autres solutions ont été envisagées*, telle une modification de l'article 662 du code de procédure pénale. Ce texte, en son état actuel donne la possibilité à la chambre criminelle de la Cour de cassation de *« dessaisir toute juridiction d'instruction ou de jugement et renvoyer la connaissance de l'affaire à une autre juridiction du même ordre (...) si la juridiction normalement compétente ne peut être légalement composée »*. C'est exactement le cas de figure posé par l'affaire Schleicher-Halfen. C'est pourquoi l'idée a été aussi étudiée de donner à la chambre criminelle de la Cour de cassation par une nouvelle rédaction de l'article 662, la possibilité, en cas de défection d'une cour d'assises, non plus seulement de renvoyer l'affaire devant une autre cour d'assises, mais devant cette cour spéciale formée de sept *magistrats professionnels*. Ce serait ainsi une réponse non plus seulement aux menaces que peuvent faire peser les terroristes sur les jurés mais éventuellement à des intimidations du même *ordre émanant du grand banditisme*.

En tout état de cause, qu'il s'agisse d'une modification de l'article 10 de la loi du 9 septembre 1986 ou d'une refonte de l'article 662 du code de procédure pénale, le gouvernement devra préparer un projet de loi et le soumettre au Parlement dans les règles constitutionnelles. Sera-t-il en mesure de le faire avant la fin de la présente session parlementaire, c'est-à-dire avant la fin du mois de décembre ? S'il n'y parvenait pas, la session extraordinaire venant d'être supprimée, ses projets devront attendre le printemps.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.



Le problème des défections de jurés en Italie et en Irlande

D'autres justices européennes ont, ou ont eu, à faire face au problème de la défection des jurés populaires. Ainsi, au début de cette année, à Palerme, a-t-on cru un moment que le « maxi-procès » intenté contre 474 membres présumés de la Mafia ne pourrait pas s'ouvrir. Sur la cinquantaine de personnes tirées au sort et convoquées par le tribunal, 35 ne s'étaient pas présentées ou étaient venues munies de certificats médicaux. Le jury avait néanmoins pu être constitué (deux hommes et quatre femmes entre trente et quarante ans, plus dix suppléants), certains ayant témoigné d'un courageux sens civique, d'autres n'ayant tout simplement pas trouvé de motif valable pour y échapper.

Au premier jour du procès, le 10 février, l'un des jurés déclarait forfait pour raison de maladie. Il fut remplacé par un suppléant. Quelques jours plus tard, un second faisait à son tour défection et était aussi remplacé. Lorsqu'un troisième cas se présenta alors que le procès n'était ouvert que *depuis huit jours, le président de la* cour renonça à puiser à nouveau dans sa réserve de suppléants, déjà largement entamée, et décida de suspendre l'audience jusqu'à la guérison de la personne, quitte à perdre un temps précieux. Le procès a pu se poursuivre ensuite, émaillé d'autres incidents, mais sans plus de défections du côté des jurés.

La question s'était déjà posée en Italie dans les années soixante-dix au moment de certains grands procès contre les Brigades rouges, en particulier celui du groupe de Renato Curcio en 1976. Mais elle n'a finalement jamais empêché un procès de se tenir et n'a pas entraîné de modification de la procédure.

Il en est allé différemment en Irlande du Nord, où fut instaurée dès 1973 une législation spéciale relative aux actes terroristes qui instaurait notamment les « Diplock courts », des tribunaux d'exception sans jurés. Une commission nommée par le gouvernement pour étudier les méthodes de lutte contre la violence armée en Irlande du Nord, et dirigée par Lord Diplock, avait en effet conclu que le principal obstacle à l'efficacité de la justice venait du fait que témoins et jurés étaient soumis à des manœuvres d'intimidation.

Ces tribunaux sans jurés, où siège un seul juge, où les aveux sont tenus pour des preuves recevables de même que les déclarations de repentis ou de « mouchards », sont naturellement très contestés, y compris dans certains milieux juridiques britanniques. La République d'Irlande, avec laquelle Londres a depuis quelques mois établi une concertation sur les affaires du nord de l'île, espère obtenir une révision de cette procédure d'exception.

C. T.

● **Expulsion d'un Basque espagnol.** – Un Basque espagnol, réfugié en France à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), Juan Elias Murgiondo, a été expulsé mardi matin 9 décembre vers l'Espagne selon la procédure de l'« urgence absolue ».

Il s'agit du vingt-quatrième Basque espagnol expulsé depuis le 19 juillet et le vingt-deuxième selon la procédure d'« urgence absolue ».

La mort de Mme Nicole Berneron à l'hôpital de Poitiers

« Homicide par imprudence » ?

M. René Meyer, procureur de la République, a transmis, le mardi 9 décembre, son réquisitoire définitif à M. Pierre Hovaere, le juge d'instruction chargé du dossier, ouvert il y a maintenant plus de deux ans, avec le décès survenu, à l'hôpital de Poitiers de Mme Nicole Berneron. Le réquisitoire du procureur conclut en définitive à la nécessité de correctionnaliser l'affaire. Tout en retenant l'hypothèse d'un sabotage du respirateur utilisé lors de l'anesthésie de Mme Berneron, le procureur de la République entend ne requérir que l'*« homicide par imprudence »* pour les deux médecins – les docteurs Bakari Diallo et Denis Archambeau – que M. Hovaere avait inculpés pour assassinat.

Le projet de réquisitoire, rédigé il y a quelques mois par le précédent procureur de la République de Poitiers (M. Olivier Dropet, qui, depuis, a été muté à Dijon) prévoyait de requérir pour l'un des deux médecins (le docteur Diallo) les *« violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner »* et, pour l'autre (le docteur Archambeau), la complicité dans la réalisation de ces violences. Le réquisitoire définitif, s'il retient bien l'essentiel du projet, aboutit néanmoins à des conclusions tout à fait différentes. Il ne fait aucun doute que le nouveau procureur a agi ici sur instructions du procureur général et, au-delà, de la chancellerie, qui n'a jamais caché l'intérêt qu'elle portait à cette affaire, qu'elle jugeait hautement sensible.

Dans sa forme définitive, le réquisitoire soulève une question de fond : comment retenir l'hypothèse de la participation des deux médecins au sabotage d'un respirateur et en conclure qu'il n'y a là que matière à homicide involontaire. *« En correctionnalisant l'affaire, on a la certitude que ces médecins seront condamnés »*, indique-t-on à Poitiers dans les milieux judiciaires, alors que *« la cour d'assises ne permet pas d'avoir cette certitude »*.

La suite de l'affaire est aujourd'hui entre les mains de M. Pierre Hovaere. Le juge d'instruction suivra-t-il les conclusions de ce réquisitoire ? S'en tiendra-t-il, au contraire, à la thèse qu'il a minutieusement établie puis défendue : celle des indices graves, précis et concordants, permettant, selon lui, d'établir sans équivoque que les deux médecins ont participé à ce sabotage ; que ce sabotage est la cause première de la mort et qu'il faut donc poursuivre ses auteurs pour *« violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*. *« Il est quand même aberrant,* souligne un magistrat poitevin, *de penser que tout en reconnaissant que les deux médecins sont bien les auteurs du sabotage, on estime, dans le même temps, que leur rôle est équivalent, somme toute, à celui d'un chirurgien qui aurait raté une appendicectomie. »*

JEAN-YVES NAU.

Une lettre de M. Jean-Claude Dauvel

M. Jean-Claude Dauvel, secrétaire général de l'Association professionnelle des magistrats, nous a adressé la mise au point suivante :

« Dans un article publié dans le quotidien le Monde *daté du 4 décembre sous le titre « l'Association professionnelle des magistrats réclame des têtes », M. Bertrand Le Gendre, relatant la conférence de presse que nous avons tenue le 2 décembre 1986 à Paris, écrit à propos des changements d'hommes souhaités par notre Association... « M. Pringuez reproche à ce sujet son manque de « crédibilité » au garde des sceaux... »*

Or M. Pringuez n'a jamais tenu de tels propos et son discours, en l'espèce, a été totalement dénaturé.

En effet, développant l'analyse selon laquelle des magistrats s'employaient au plus haut niveau à résister de diverses manières à la mise en œuvre de la politique pénale de M. Chalandon, M. Pringuez a conclu... « que c'était de ce fait la crédibilité du ministre qui était en jeu... »

Le terme crédibilité visait donc le rôle joué par certains et non la politique de monsieur le garde des sceaux.

Cette analyse figure d'ailleurs à la page 12 du discours de M. Pringuez, et l'interprétation qu'a cru devoir en faire M. Le Gendre ne parait d'ailleurs pas avoir été reprise à notre connaissance par d'autres organes de presse. »

Le communiqué de la chancellerie

« M. Albin Chalandon, garde des sceaux, ministre de la justice, a fait voter cet été par le Parlement une loi relative à la lutte contre le terrorisme. Cette loi, qui a été définitivement adoptée le 8 août 1986 par l'Assemblée nationale et le Sénat, n'a pu être promulguée que le 9 septembre du fait d'un recours en Conseil constitutionnel déposé par les sénateurs socialistes.

» L'un des motifs invoqués par les sénateurs socialistes était le fait que cette loi prévoyait de réserver le jugement des crimes terroristes à des cours d'assises uniquement composées de magistrats professionnels par exception au principe du jury populaire. Ce motif avait été écarté par le Conseil constitutionnel qui avait déclaré cette disposition conforme à la Constitution. La loi a donc été promulguée le 9 septembre dernier.

» Tout au long des débats devant l'Assemblée nationale et le Sénat, les parlementaires de l'opposition avaient vivement combattu cette disposition, que le gouvernement défendait au nom de l'idée que les jurés populaires seraient inévitablement l'objet, de la part des terroristes, de pressions et de menaces propres à les dissuader de siéger. La défection des jurés lors du procès contre trois des membres d'Action directe entraînant l'ajournement de ce procès démontre que le gouvernement avait, hélas ! vu juste.

» Cette loi du 9 septembre 1986 s'applique aux faits commis postérieurement à son entrée ne vigueur.

» C'est la raison pour laquelle le procès Action directe se déroulait selon les dispositions antérieures à celles de cette loi, c'est-à-dire devant un jury populaire. Il devrait en être de même pour les différentes affaires terroristes dont les faits ont été commis avant la loi du 9 septembre.

» A l'évidence, la défection des jurés du procès Action directe impose une modification de l'article 10 de la loi. Le gouvernement demandera donc au Parlement de décider que les terroristes seront, quelle que soit la date des faits, jugés par une cour d'assises exclusivement composées de magistrats professionnels. Cette solution sera conforme au principe de l'application immédiate des lois de procédure. »

Après la mort d'Abdel Benyahia

Les autorités algériennes font part de leur « profonde émotion »

ALGER
De notre correspondant

La situation de la communauté algérienne en France reste le point d'achoppement essentiel dans les relations bilatérales. Alger en fait une question de principe et demeure vigilant. Ainsi, l'ambassadeur de France, M. Bernard Bochet, a été convoqué, mardi 9 décembre, au ministère des affaires étrangères, où le secrétaire général, M. Smaïl Hamdani, lui a fait part de *« la profonde émotion de l'Algérie à la suite de la recrudescence des assassinats et des crimes dont sont victimes les ressortissants algériens »*, a annoncé l'agence Algérie presse service (APS).

Cette réaction officielle, qui intervient après la mort de Abdelouahad Benyahia, tué vendredi dernier devant un bar par un policier français en état d'ivresse, stigmatise *« une situation dangereuse qui exige des autorités françaises des mesures rapides et efficaces, de nature à garantir la sécurité de la communauté algérienne en France et à préserver par là même la qualité des relations entre les deux pays ». « Préoccupation d'autant plus vive,* ajoute APS, *que ces assassinats sont perpétrés par des éléments des forces de police et que certaines autorités judiciaires font preuve d'un laxisme confinant à un véritable encouragement au crime. »*

La presse algérienne accorde en général une place importante à la communauté immigrée en France. Les journaux ont insisté sur les origines algériennes de Malik Oussekine, relatant dans le détail la façon dont il a été tué par *« trois policiers d'un peloton voltigeur motocycliste »*.

En annonçant la mort d'Abdelouahad Benyahia, *El Moudjahid*, de mardi, rappelle que, *« dans la nuit de samedi à dimanche, un autre Maghrébin de vingt-huit ans, Mohamed Djillali, a été aspergé d'essence et brûlé à Montereau »*, précisant toutefois que *« des témoins l'ont sauvé d'une mort certaine »*. (Voir ci-dessous).

Les médias ont également relevé, qu'il y a trois jours Israël a refusé d'extrader vers Paris William Naccache, ce Français de confession juive, qui avait tué à Besançon, le 20 février 1983, un ressortissant algérien, Abdallah Hakar.

Cette vigilance des autorités n'est pas conjoncturelle. Des protestations avaient été émises, durant l'été 1985, après la série d'attentats qui avaient frappé les Algériens en France. M. Fabius, en juin 1985, et M. Chirac, en septembre 1986, se sont entendu clairement dire que la nature des relations bilatérales dépendait des conditions *« de sécurité et de dignité »* dans lesquelles vivaient les immigrés.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Manifestation en Seine-Saint-Denis

« Tirez, je vous couvre. Abdel est tombé. » Derrière cette banderole, aux côtés de la famille d'Abdel Benyahia, un millier de personnes ont défilé, mardi 9 décembre après-midi, de la cité des 4 000 à La Courneuve aux Quatre-Chemins à Pantin (Seine-Saint-Denis), en hommage au jeune homme tué dans la soirée du vendredi 5 décembre, alors qu'il tentait d'intervenir pacifiquement dans une bagarre, par un policier en état d'ivresse qui n'était pas en service.

Pendant une heure, le cortège, où l'on notait une délégation du Parti socialiste avec M. Marcel Debarge, sénateur du département, et M. Claude Bartolone, député, a parcouru les rues de La Courneuve, puis s'est rendu à Aubervilliers où le drapeau de la mairie a été mis en berne, avant d'arriver aux limites de Pantin, devant le café où Abdel Benyahia a été tué. Quelques minutes de silence ont été observées, avant la dispersion.

De son côté, le préfet de Seine-Saint-Denis, M. Raymond-François Le Bris, s'est rendu mardi après-midi au domicile de la famille d'Abdel Benyahia afin de lui présenter des condoléances. Le préfet a fait part de son émotion à la famille du jeune homme et l'a *« assurée de son soutien »*.

Cocktails Molotov

Des cocktails Molotov ont été lancés, pendant la nuit du mardi 9 au mercredi 10 décembre, sur des véhicules stationnés à proximité de commissariats de police, à La Courneuve (Seine-Saint-Denis). Selon les policiers, le jet de cocktails Molotov a commencé mardi vers 23 heures. Les projectiles visaient, d'une part des véhicules stationnés devant le commissariat de police central de La Courneuve, près de la mairie, d'autre part ceux qui étaient parqués devant l'antenne de ce commissariat situé, lui, en plein cœur de la cité des 4 000 logements.

Un fonctionnaire de police, brûlé en tentant de maîtriser le début de l'incendie de l'un des véhicules, a dû être hospitalisé.

A Montereau, le 6 décembre...

Les faits rapportés par le journal *El Moudjahid*, cité par notre correspondant à Alger dans l'article ci-contre, visent une affaire qui s'est effectivement produite dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 décembre à Montereau (Seine-et-Marne). Une violente altercation a opposé, devant un débit de boissons de la ville, deux habitants d'une localité voisine, Champagne-sur-Seine : M. Mohamed Djillali, vingt-huit ans, sans profession, et M. Christian Nollet, trente ans, employé à la Sécurité sociale. Ce dernier, qui portait un bidon d'essence, a aspergé M. Djillali et enflammé le liquide avec un briquet avant de prendre la fuite. Des témoins se sont immédiatement portés au secours de M. Djillali qui, gravement brûlé, a été transporté à l'hôpital Rothschild à Paris.

L'auteur de l'agression, arrêté immédiatement après par les policiers du commissariat de Montereau, a été écroué. Il aurait expliqué que, tombé en panne d'essence à proximité du bar, il était allé avec un bidon chercher de l'essence dans une station-service et que, revenant vers son véhicule, il avait été pris à partie et menacé par M. Djillali. Cette version des faits n'est pas confirmée par les enquêteurs, qui n'excluent pas un règlement de comptes.

● **Un forcené blesse huit personnes avant d'être tué par le GIGN.** – Un forcené retranché dans sa maison, qui avait blessé huit personnes, dont six gendarmes, a été tué, mardi 9 décembre, peu avant 13 heures, par le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) à Saint-Broladre (Ille-et-Vilaine).

Parmi les victimes, deux gendarmes ont été grièvement atteints ; l'un a perdu l'œil gauche, et l'autre, un adjudant du GIGN, a été touché à la tête.

Clément Bienvenu, cinquante-quatre ans, s'était barricadé chez lui lundi, en fin d'après-midi, après avoir tiré avec son fusil de chasse sur deux couples de voisins venus se plaindre de son chien. Après avoir cerné la maison située au centre du village, les forces de l'ordre ont alors tenté, mardi matin, d'obtenir la réddition de l'homme ; mais en vain. C'est alors que les autorités ont fait appel au GIGN.

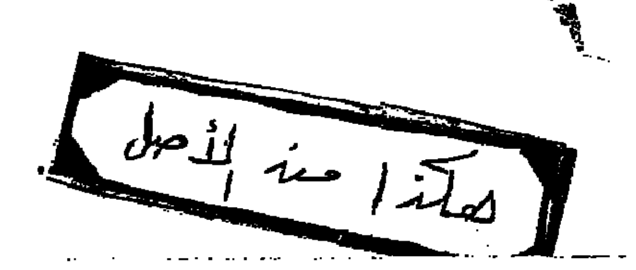
SCIENCES

Le Conseil supérieur de sûreté nucléaire va développer l'information du public

Les missions du Conseil supérieur de la sûreté nucléaire vont être prochainement élargies à l'évaluation de l'information de manière à assurer, selon le ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, M. Alain Madelin, *« une plus grande transparence et une meilleure qualité de l'information diffusée aux Français sur le nucléaire »*. A cette fin, la composition de ce conseil, qui fut présidé jusqu'au mois d'octobre dernier par M. Louis Néel, sera modifiée.

Six professionnels de la communication, au lieu d'un précédemment, y siégeront désormais en compagnie de scientifiques, de responsables du nucléaire, de hauts fonctionnaires, de parlementaires et de représentants des organisations syndicales pour conseiller le ministre sur toutes les questions touchant à la sûreté des installations nucléaires et à l'information.

Le conseil, dont l'origine remonte à 1973, devrait d'ailleurs changer de nom et devenir le Conseil supérieur de la sûreté et de l'information nucléaire. En complément de tout cela, M. Madelin a indiqué qu'un magazine d'information hebdomadaire, accessible sur Minitel, sur les mesures de radioactivité et la sûreté des centrales nucléaires devrait entrer en service au 1er janvier 1987.



Economie

REPÈRES

Production alimentaire africaine

– 20 % en vingt-cinq ans

La production alimentaire de l'Afrique a connu une baisse de 20 % depuis 1961 et le développement agricole sur l'ensemble du continent est en régression, selon des estimations de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). Dans un rapport présenté lors d'une conférence interparlementaire, qui s'est tenue à Hararé (Zimbabwé), le responsable de la FAO pour l'Afrique, M. Tarekegne Taka, a déclaré, le 9 décembre, que chaque pays africain était aujourd'hui obligé d'importer pour subvenir à ses besoins, alors qu'il y a quelques années encore, beaucoup de pays africains étaient auto-suffisants sur le plan alimentaire. Les tentatives de relance de l'économie sont paralysées par les dettes accumulées. Les taux de croissance démographique restent galopants et la désertification croissante de la région sahélienne fait perdre à l'agriculture 100 000 hectares par an.

Aide au développement agricole

Quatre fois plus pour le Nord que pour le Sud

Le président du FIDA (Fonds international de développement agricole), M. Idriss Jazairy, a dénoncé, lors de l'ouverture à Rome de la dixième session du conseil directeur de cette agence des Nations unies (qui regroupe cent quarante et un pays) le système actuel d'aide dans lequel *« 36 milliards de dollars sont dépensés chaque année dans des subventions aux fermiers pour produire des surplus agricoles dans quelques pays industrialisés, alors que seulement 8 milliards de dollars sont dirigés vers l'aide agricole dans les pays en déficit alimentaire »*. Il a proposé que les pays en voie de développement remboursent une partie de leur dette en monnaie locale, pour financer un fonds spécial de développement agricole. Les ressources du FIDA atteignent actuellement 500 millions de dollars sur trois ans. Le ministre français de la coopération, M. Michel Aurillac, a annoncé que la France porterait son aide au développement à 0,54 % de son PIB.

Commerce extérieur

Amenuisement de l'excédent japonais

L'excédent du commerce extérieur japonais est retombé à 7,35 milliards de dollars en novembre, contre 7,81 milliards en octobre, en raison d'une baisse, en volume, de 7,7 % des exportations nippones annonce le ministère des finances. Certes, cet excédent reste sensiblement supérieur à celui de novembre 1985, mais il s'agit de la seconde réduction mensuelle du solde positif des échanges japonais. La revalorisation du yen continue de masquer largement cette contraction, encore modeste, avec les Etats-Unis, avec un excédent de 4,9 milliards de dollars en novembre, contre 5 milliards un mois auparavant. Avec la CEE, par contre, les échanges restent très favorables au Japon, avec un excédent de 1,16 milliard, contre 1,08 milliard en octobre.

SOCIAL

La réforme de l'ANPE et l'aménagement du temps de travail au conseil des ministres

Les observations patronales ont été bien retenues

Deux ordonnances, l'une portant sur la réforme de l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi), l'autre assouplissant la législation sur l'aménagement du temps de travail, devaient être présentées au conseil des ministres de ce 10 décembre par M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi. Le deuxième de ces textes facilitera en outre les dérogations pour le travail de nuit des femmes.

Si l'on excepte un texte législatif encore à venir pour atténuer les effets de seuils sociaux dans les entreprises (à dix, onze et cinquante salariés), ainsi prend fin la première et grande vague de réformes sociales directement liées à l'application de la plate-forme de gouvernement de la nouvelle majorité. Conformément à la loi d'habilitation et aux engagements pris par M. Jacques Chirac, tous ces changements pourront intervenir officiellement dès l'année 1987. Le projet de loi sur les procédures de licenciement, actuellement en discussion à l'Assemblée nationale, complète cet ensemble de révisions, fondamentales pour le droit du travail.

S'agissant de l'ANPE et de l'aménagement du temps de travail, les deux projets diffèrent dans leur version définitive des textes initiaux ; ils tiennent davantage compte des observations patronales que des inquiétudes syndicales. Ces derniers jours, encore, des délégations du CNPF ont argumenté auprès du ministère des affaires sociales et de l'emploi, et obtenu des inflexions substantielles. Au siège du CNPF, on se montre d'ailleurs satisfait du résultat de ces tractations et, à propos de l'aménagement du temps de travail, on se plaît même à observer, sans ironie, que les syndicats ne se sont pas opposés aux demandes patronales. Toutefois, et en profitant de la situation récente, MM. Maire et Bergeron ont tenté sans succès d'obtenir du premier ministre un moment de répit...

Revenant sur les dispositions de la loi Delebarre et s'inspirant de l'accord intervenu dans la métallurgie le 17 juillet dernier, l'ordonnance sur l'aménagement du temps de travail introduit deux grandes nouveautés. La modulation des horaires pourra intervenir après un accord collectif de branche ou après un accord d'entreprise ou d'établissement. Les partenaires sociaux devront définir entre eux les modalités d'application et les contreparties possibles, l'obligation d'une réduction du temps de travail étant supprimée.

En cas de non-respect de la modulation, toute heure de travail excédant en moyenne sur un an la durée hebdomadaire de 39 heures fera l'objet d'une compensation financière de 25 % et, le cas échéant, d'un repos compensateur égal à 20 %.

Deux modifications sont prévues, différentes de l'accord de la métallurgie, pour les heures supplémentaires. D'abord, il peut être dérogé à l'amplitude maximale de 44 heures par semaine si une convention ou un accord collectif étendu le prévoit, à condition toutefois que la moyenne hebdomadaire annuelle soit de 39 heures. Ensuite, le cycle fixe et répétitif de la modulation d'horaire peut s'étendre de huit à douze semaines et être légalisé par arrêté si un accord de branche étendu prévoit sa durée maximale. Dans la limite de 44 heures, les heures ne donnent pas lieu à majoration de salaire ni à repos compensateur. Sont considérées comme heures supplémentaires celles qui dépassent la durée moyenne de 39 heures sur l'ensemble du cycle de modulation. Elles font alors partie du contingent annuel d'heures supplémentaires et sont payées avec le salaire du mois.

La possibilité d'avoir recours au travail dominical est également élargie. Aux raisons techniques, jusqu'alors reconnues, s'ajoutent les nécessités du travail en continu et les besoins économiques de l'entreprise si celle-ci appartient à une branche où un accord collectif a été signé.

Quant au travail de nuit des femmes, il pourra également être autorisé, par dérogation à la convention internationale de l'OIT, à la double condition d'un accord de branche étendu et d'un accord d'entreprise ou d'établissement. Cela sera possible dans les branches qui le justifieront par des conditions économiques et sociales qui exigent le travail par équipes successives.

Simplifier les démarches des demandeurs d'emploi

Egalement modifiée, l'ordonnance sur l'ANPE n'évoque pas la fin du monopole de l'agence de placement mais propose une *« démultiplication maîtrisée »*, divers organismes et associations pouvant se charger de ces tâches après agrément de l'Etat, et après avoir signé une convention avec l'ANPE. Même les employeurs et les groupements d'employeurs peuvent user de cette faculté. Cependant, les principes d'égalité et de gratuité des services de placement sont réaffirmés. Le rapprochement entre l'ANPE et l'UNEDIC, y compris au travers des instances nationales et locales de l'agence, sera facilité. L'objectif est de simplifier les démarches des demandeurs d'emploi, l'ANPE demeurant responsable de la tenue de la liste des chômeurs. Les collectivités locales pourront concourir aux opérations de placement dans des conditions définies par les conventions passées avec l'Etat et le cas échéant avec l'ANPE. A leur demande, les maires pourront prendre connaissance des listes de chômeurs domiciliés dans leur commune. Enfin, il est précisé que c'est sur leur demande que les personnes seront inscrites sur les listes de l'ANPE...

En apparence modeste, la réforme de l'ANPE suscite quelques interrogations, notamment sur le rôle dévolu aux employeurs, qui pourraient ainsi gérer leur marché du travail, professionnel ou géographique, ainsi que sur la latitude accordée aux maires qui pourraient exercer un contrôle ou sélectionner « leurs » chômeurs pour « leurs » emplois. D'autres dispositions, tout aussi floues, inquiètent le personnel de l'ANPE, qui craint de voir l'agence ne s'occuper que des cas les plus désespérés.

ALAIN LEBAUBE.

ÉNERGIE

Réunie à Genève

L'OPEP veut remonter à dix-huit dollars le prix du pétrole

Pour la sixième fois, cette année, les treize ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) se retrouvent à Genève pour tenter de redresser les prix du pétrole tombés de 28 dollars l'an dernier à moins de 10 dollars cet été et stabilisés depuis lors autour de 15 dollars par baril.

La guerre des prix a été enterrée. Tous les pays producteurs sont désormais d'accord pour tenter d'atteindre au plus vite un prix d'au moins 18 dollars. Mais il ne suffit pas de le dire, encore faut-il s'en donner les moyens. *« Tout militerait pour un tel niveau de prix si... précisément la raison n'était absente depuis plus d'une décennie de ce domaine* [du prix de l'énergie] », commente M. Claude Roux, président d'Esso-France, dans le dernier bulletin mensuel de la compagnie.

Le pari de l'OPEP est donc loin d'être gagné, et la tâche qui attend les treize à Genève ressemble fort à la quadrature du cercle. Si le consensus politique sur les objectifs à atteindre s'est nettement consolidé depuis la destitution en octobre de M. Yamani et l'intervention direct du roi Fahd d'Arabie saoudite dans les affaires de l'OPEP, l'ensemble des moyens à prendre pour redresser les prix reste encore à l'état d'ébauche.

La situation du marché pétrolier ne facilite pas la tâche de l'organisation. Il est loin le temps ou les treize pays pouvaient décider en une nuit de quadrupler les prix officiels du brut ! L'OPEP ne contrôle plus qu'un tiers environ de la production et une grosse moitié du commerce mondial du brut. Les prix officiels ont disparu et les tarifs du pétrole sont désormais fixés par les oscillations du marché libre. Tous les pays producteurs affrontent depuis un an une crise financière sans précédent, qui les pousse à gonfler leur production dès que l'occasion s'en présente et rend toute discipline particulièrement difficile à respecter.

Le marché, enfin, reste fondamentalement instable, menacé par des surcapacités énormes. La surproduction observée pendant les deuxième et troisième trimestres de l'année n'a pas encore été résorbée et les stocks sont supérieurs d'environ 10 % à ce qu'il étaient l'an passé. Quand à la demande, qui a progressé de 2,5 % cette année, elle devrait se ralentir dès le début de l'an prochain, la croissance prévue par l'Agence internationale de l'énergie ne dépassant pas 1,5 % pour le premier semestre 1987.

Un « chiffre magique »

L'OPEP est certes parvenue, en réduisant sa production d'environ un cinquième, depuis l'été, à stabiliser les cours autours de 15 dollars. Mais, tous lesexperts s'accordent sur ce point, il lui faudra encore réduire son rythme d'extraction de 5 % à 10 % si elle veut remonter les cours jusqu'a 18 dollars. Les *« incantations »* ne suffiront pas pour que soit atteint ce *« chiffre magique »*, estimaient, il y a quelques jours, les analystes de la Banque Indosuez.

Or, si la plupart jugent l'organisation capable de s'entendre pour porlonger le *statu quo* quelques semaines, voire quelques mois de plus, nul ne voit comment les treize pourront parvenir à se mettre d'accord pour réduire de façon ordonnée leur production. Le plafond actuel – 17 millions de barils/jour – aurait déjà été légèrement dépassé ces dernières semaines, selon le ministre équatorien du pétrole. Comment le réduire encore alors que la répartition de quotas définitifs, pays par pays, se heurte toujours à des obstacles politiques apparemment insurmontables du fait de la guerre Iran-Irak ?

Il faudrait, en outre, imaginer un système permettant de moduler la production en fonction de l'état réel de la demande. L'Arabie saoudite a clairement fait savoir qu'elle refuserait de reprendre le rôle de producteur d'appoint. Et aucun autre pays n'a les moyens ou la volonté d'assumer ce rôle.

Enfin, le retour à un système de prix fixe, prôné par l'Arabie saoudite, soulève un ensemble de problèmes techniques et pratiques qui sont apparemment loin d'être résolus.

L'ordre du jour de la conférence est, on le voit, fort chargé. Mais l'OPEP est soumise à une obligation de résultat, afin de rassurer le marché et de convaincre les pays producteurs qui ne font pas partie de l'organisation de poursuivre leurs soutien. Fin politique, le ministre nigérian du pétrole, président en exercice de l'OPEP, s'est déclaré *« prudemment optimiste »*. C'est tout dire...

VÉRONIQUE MAURUS.

M. Yamani sous bonne garde

Pour la première fois depuis vingt-quatre ans, M. Yamani ne tiendra pas le devant de la scène à Genève. Finies les petites phrases, les bousculades soigneusement préparées, le grand spectacle. « Sa » suite présidentielle au dernier étage de l'hôtel Continental est vide. Son successeur, arrivé simplement avec son épouse, sans gardes du corps, a préféré une suite ordinaire, comme les autres ministres présents.

Profil bas de rigueur. Il n'y a plus de « roi du pétrole », plus de seigneur de l'OPEP. Juste un ministre... et un vrai roi, Fahd d'Arabie saoudite, qui entend désormais diriger en direct la politique pétrolière de son pays. *« Les décisions importantes relèvent du chef de l'Etat. Les ministres préparent le terrain. La pire des choses ce sont les techniciens qui se prennent pour des politiques »*, assure un membre de la famille royale saoudienne, *« M. Yamani est l'un des meilleurs techniciens du pays ; il a fait en sorte de le rester. Mais il s'est toujours cru au-dessus des ministres. Et depuis trois ans, ses prévisions étaient totalement hors de l'épure... »*

En disgrâce, M. Yamani ? Le mot est faible. S'il ne s'est pas vu retirer son passeport, on s'est néanmoins assuré qu'il se gardera de tout contact avec le public. Le gouvernement, assure-t-on dans la famille royale, ne veut pas qu'il puisse par ses déclarations influencer le marché et *« interférer dans les affaires de l'OPEP »*.

M. Yamani est libre de sortir du pays. Il vient d'ailleurs de se rendre à Singapour, assure une autre source. Il conserve son salaire d'ancien ministre (100 000 F par mois), deux voitures avec chauffeurs, deux secrétaires, téléphone et télex gratuits, ce qui, avec sa fortune personnelle, lui assure une retraite dorée.

Mais il n'a plus son escouade de gardes du corps britanniques. Le gouvernement a refusé de continuer à financer cet avantage *en nature, d'un coût au demeurant* prohibitif : un demi-million de dollars par an au bas mot, soit 270 000 F par mois !

Privé de ce rempart... il y a peu de chances que l'ancien ministre se risque à apparaître en public. Il a, outre sa fortune et sa renommée, quelques raisons de craindre le kidnappoing : à Vienne, en décembre 1975, il avait été pris en otage par le terroriste Carlos. Et il n'a pas oublié l'expérience. C'est, dit-on, pour cette raison que l'OPEP depuis cette date évitait la capitale autrichienne. A moins, comme le suggère en plaisantant un membre de la famille royale, que le ministre déchu ne s'offre sur ses propres deniers un nouvel ange gardien... coréen !

V. M.

Superphénix à pleine puissance

Le réacteur surgénérateur Superphénix, installé sur le site de Creys-Malville (Isère), à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Lyon, a atteint mardi 9 décembre à 4 heures du matin sa pleine puissance : 1 200 mégawatts. Ce réacteur, qui avait été au centre de la contestation antinucléaire en 1977 et en 1982, avait divergé dans la plus grande indifférence au début de cette année.

A Unimétal : encore 2 850 emplois supprimés

METZ
de notre correspondant

Unimétal, qui regroupe le secteur produits longs des groupes sidérurgiques Sacilor et Usinor, arrêtera, en 1987, le dernier haut-fourneau et l'aciérie de Longwy. Il ne subsistera ainsi sur ce site que deux laminoirs (l'un pour la production de petites et moyennes poutrelles, et l'autre pour le fil machine) et un millier d'emplois, contre plus de 25 000 il y a quinze ans. Cette décision sera annoncée officiellement la semaine prochaine. Sur l'ensemble des usines lorraines, 2 850 emplois de plus seront supprimés en 1987 par rapport au plan acier de 1984, dont 1 330 départs en préretraite et 1 180 congés-formation-conversion (CFC). Les effectifs opérationnels seront ainsi ramenés, à la fin de l'année prochaine en Lorraine, à 6 300 personnes.

En dépit des efforts déployés pour réduire les pertes financières des installations du pays haut-lorrain, le pari « Longwy 3 000 », lancé en 1985, et prévoyant le maintien de 3 000 emplois sur ce site, n'a pu être tenu. Les marchés, jugés *« accessibles »* aujourd'hui, ramènent les besoins en demi-produits issus de la filière fonte entre 1,8 et 2 millions de tonnes pour les cinq années à venir en Lorraine, contre une capacité actuelle de production de 2,7 millions de tonnes. En conséquence, une des deux voies fonte va être abandonnée avec, à la clé, une économie de 160 millions de francs par an. La fermeture de la voie fonte de Longwy, qui s'accompagnera d'une fusion de ce site avec celui de Gandrange, constitue la seconde phase du plan de restructuration d'Unimétal, qui prévoit aussi la création d'un laminoir à couronnes et barres, représentant un investissement de 410 millions de francs à Gandrange.

JEAN-LOUIS THIS.

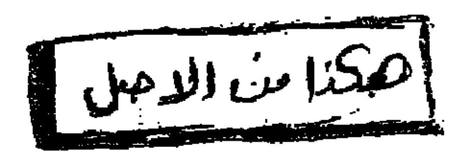
● **Près de 500 emplois supprimés à Solmer.** – La direction de la Solmer, filiale d'Usinor et de Sacilor spécialisée dans les produits plats, a annoncé, le mardi 9 décembre, aux syndicats la suppression de 497 emplois à l'usine de Fos (Bouches-du-Rhône), essentiellement des postes d'ouvriers, d'employés, de techniciens et d'agents de maîtrise, d'ici au 31 mars 1988, l'effectif total devant être ramené à 5 343. Par ailleurs, 181 emplois (sur 676) vont être supprimés en 1987 dans les sièges sociaux d'Usinor et de Sacilor à la Défense, les deux tiers par des départs à cinquante ou cinquante-cinq ans dans le cadre de la convention générale de protection sociale de la sidérurgie.

Le syndicat autonome de la RATP menace de faire grève la veille de Noël

Le syndicat autonome traction de la RATP, qui représente 56 % des conducteurs du métro, menace de déposer un préavis de grève dans le RER et le métro, les 22, 23 et 24 décembre. Il *« veut ainsi dénoncer la lenteur qui s'est installée dans les négociations actuelles avec la direction de la RATP sur le reclassement hiérarchique et les augmentations de salaires des conducteurs »*.

Rappelons que les conducteurs du réseau ferré de la RATP avaient déclenché, le 20 décembre 1985, une grève sauvage pour protester contre la condamnation d'un de leurs camarades reconnu responsable de la mort d'un voyageur. Paris avait été plongée dans une pagaille mémorable.

Le syndicat autonome semble avoir choisi de frapper fort, au risque de dresser à nouveau contre les conducteurs l'opinion publique parisienne ainsi perturbée à l'approche des fêtes de Noël.



Economie

Les journaliers andalous se mettent à leur compte

Diego Canamero, trente et un ans, est un Andalou aux yeux bleus. Ni matador ni artiste, il est ouvrier agricole, secrétaire général depuis mars 1984 de l'organisation agricole SOC (Sindicato de los obreros del campo) en Andalousie. Il n'est jamais allé à l'école et travaille depuis l'âge de neuf ans.

L'Andalousie, racontée par Diego Canamero, c'est le tiers-monde en Europe : 2 % des propriétaires possèdent 50 % des terres (30 000 hectares pour la seule duchesse d'Albe, 17 000 hectares pour le duc de l'Infantado), 30 % de la population active est au chômage et quatre cent mille journaliers, sans terre et le plus souvent sans travail. Le tiers d'entre eux sont analphabètes. Un peu plus de la moitié seulement disposent d'une couverture sociale : cela veut dire qu'ils ont travaillé pendant soixante jours au moins dans l'année et que les propriétaires ont signé leur livret de travail, faute de quoi leurs droits ne sont pas reconnus.

Le secrétaire général du SOC était à Paris au début du mois. Il a rencontré les responsables des syndicats agricoles « de gauche » avant d'entreprendre une tournée en Europe : la Belgique, avec un contact à la Commission européenne, les Pays-Bas, la Suisse et la Scandinavie. Son objectif : populariser *son mouvement et* trouver le financement d'une expérience pilote.

« Alors que partout en Europe l'industrie a absorbé le « trop-plein » de main d'œuvre agricole, en Andalousie, ce transfert n'a pas eu lieu, et, malgré cela, nous entrons dans la compétition du Marché commun », explique Diego Canamero. Avec ses camarades (le SOC, créé dans la clandestinité en 1974, aurait maintenant 20 000 adhérents), il veut *« convaincre qu'on peut partager la richesse, en donnant le rôle essentiel à l'emploi, en faisant une agriculture plus respectueuse de l'environnement, avec notamment moins d'engrais »*.

Avec application, Diego Canamero prend des notes au cours de l'entretien. *« Pour rendre compte aux camarades, car*, dit-il, *au SOC, nous sommes favorables au partage de la culture, de la propriété, mais aussi de l'information. »*

Au-delà de la revendication finale – *« la réforme agraire, qui expropriera les grands propriétaires en respectant les petits paysans »*, – le SOC défend des revendications intermédiaires : la mise en place de *« cultures sociales »* qui emploient beaucoup de main-d'œuvre, la reforestation, possible sur le quart des 8 millions d'hectares de l'Andalousie, qui éviterait l'érosion dans les régions désertiques et réduirait les importations, les coopératives de bétail et l'irrigation.

Occupations de domaines, de mairies, d'églises, de chambres d'agriculture, grèves ou, à l'inverse, envois de journaliers sur les lieux de travail : toutes ces actions n'ont trouvé jusqu'ici comme réponse, selon le secrétaire général du SOC, que la répression : trois cents militants sont en procès, vingt-sept sont condamnés à des peines de prison ferme. Lui-même y a fait trois séjours sous Franco, Suarez et ...Gonzalez.

Les pesetas de l'autogestion...

Pourtant, le gouvernement provincial, la junte d'Andalousie, a adopté une réforme agraire. C'est, selon le SOC, à la fois un progrès et un trompe-l'œil pour l'opinion. Elle se traduit par une modernisation de *l'agriculture et donc des suppressions* d'emplois. Quant aux expropriations légalement possibles, elles sont bloquées par les recours devant les tribunaux, *« où les juges sont aussi des grands propriétaires »*, dit Diego Canamero. Pourtant, l'État vient de gagner un procès devant la Cour suprême qui pourrait faire jurisprudence. L'État est autorisé à louer, pour douze ans, 6 000 hectares sur les 17 000 appartenant au duc de l'Infantado, dans un canton de 160 000 hectares où l'on compte neuf mille chômeurs. A raison de 2 hectares par famille, des petits paysans ont été installés sur 15 000 autres hectares, où ils cultivent du coton, du blé et des betteraves. Il existe bien encore des coopératives de production antérieures à la réforme agraire, mais *« elles sont étranglées par le crédit »*, note le secrétaire du SOC.

De ces essais et ces échecs vient l'idée qu'on peut faire mieux et créer une *« coopérative modèle »*, gérée par les journaliers. Pour faire cette démonstration, que le SOC veut exemplaire, il lui faut de l'argent : 300 millions de pesetas (environ 15 millions de francs) pour s'installer sur 300 hectares, en achetant la terre, pour éviter les risques d'expulsion. C'est pour trouver ces fonds que le secrétaire général du SOC a pris son bâton de pèlerin pour parcourir l'Europe.

JACQUES GRALL.

Les Douze se disputent à propos du lait et du bœuf

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les ministres de l'agriculture de la CEE devaient reprendre le mercredi 10 décembre, en début d'après-midi, leur négociation sur la réduction de la production laitière et la réforme du marché bovin. Les Douze ont interrompu leurs travaux dans la nuit de mardi à mercredi pour se donner un délai de réflexion avant de poursuivre les pourparlers sur la base d'un compromis présenté par la Grande-Bretagne qui assure jusqu'à la fin de l'année la présidence de la Communauté.

« Les conditions d'un accord ne me semblent pas suffisamment réunies », a déclaré, dans la soirée du 9 décembre, M. François Guillaume. Les premières réactions au projet britannique confirment l'appréciation portée quelques heures plus tôt par le ministre français. Les positions affichées par les délégations étaient tellement disparates que les chances d'aboutir à un compromis étaient minces.

Le Danemark et les Pays-Bas se déclarent favorables au projet de la présidence, à la fois sur la réduction de 6 % des quotas laitiers au cours de la prochaine campagne et sur la baisse (de l'ordre de 10 %) des prix garantis pour les viandes portées à l'intervention. Même le Royaume-Uni, pourtant farouchement attaché à la résorption des excédents et à la maîtrise des dépenses agricoles a soulevé des objections à propos des mesures envisagées, estimant trop sévère, notamment, la diminution des livraisons aux laiteries et les conditions d'ouverture des campagnes d'achat public sur le marché bovin.

De son côté, la France, soutenue par l'Irlande, conteste la baisse de 6 % de la production autorisée de lait. Si M. Guillaume est prêt à accepter une suspension de l'intervention pendant l'automne et l'hiver pour la poudre de lait, il s'est montré très réticent quant à la faculté, pour la commission, de procéder de même pour le beurre. Les Français considèrent comme trop faibles les compensations financières (42 F par quintal par an et pendant sept années) envisagées pour les producteurs touchés par la réduction des contingents. En échange, la France est satisfaite du maintien du système *« des transferts régionaux »*, *qui permet à un pays d'attribuer à* une zone de production un quota qui n'a pas été utilisé dans une autre.

Le projet sur la viande bovine ne va pas non plus dans le sens souhaité par Paris. En plus de la trop forte baisse du prix garanti, l'octroi de primes aux éleveurs spécialisés est contesté. La France craint qu'au fil des campagnes les aides directes ne se substituent trop largement au système d'intervention. Aussi le ministre a-t-il demandé une moindre réduction des garanties et l'abandon de l'aide sur les subventions à la production.

L'Allemagne fédérale a une position assez proche du compromis britannique en ce qui concerne le secteur bovin mais, en revanche, elle a exprimé les plus grandes réserves pour les produits laitiers. Les Allemands demandent qu'une partie de la réduction des quotas ne soit que provisoire et écartent la possibilité de suspendre les achats publics de beurre et de poudre de lait.

MARCEL SCOTTO.

Urbanisme : la loi Méhaignerie déjà tournée

Un amendement pirate favorise la transformation d'appartements en bureaux

La transformation de logements en bureaux – la plaie des quartiers d'affaires à Paris – va-t-elle prendre l'allure d'une *épidémie* ? On peut le craindre après l'adoption par le Parlement de la loi sur « l'investissement *locatif et l'accession à la propriété* » proposée par M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, pour remplacer la fameuse loi Quilliot. En effet, certains parlementaires ont fait inclure subrepticement dans cet ensemble de textes un article *55 bis* qui autorise désormais les membres des professions libérales (avocats, conseils juridiques, *architectes, médecins*, dentistes, etc.) à installer leur local professionnel dans un appartement sans en référer à quiconque. Il suffit pour cela qu'ils se groupent en société civile professionnelle, ou même qu'ils « exercent en commun ».

Jusqu'à présent, le code de l'urbanisme interdisait formellement de transformer un logement en local professionnel. Le préfet pouvait toutefois délivrer certaines dérogations, mais aux seuls membres des professions *libérales* et encore, *sous* condition. Il fallait que ceux-ci soient groupés et qu'ils proposent des compensations, soit sous forme de mètres carrés de logement, soit sous forme de contribution financière versée à un organisme de construction sociale. Avec le temps, il est vrai, ces dérogations étaient devenues de plus en plus nombreuses, notamment à Paris. Ainsi, en 1985, la préfecture a accepté plus de quatre cent cinquante demandes portant sur la mutation de *35 000* mètres carrés.

Mais les avocats du barreau de Paris estiment ces dérogations insuffisantes. Ils font observer que leurs cabinets doivent obligatoirement se trouver dans le ressort du tribunal où ils plaident. Or, dans la capitale, les jeunes juristes qui veulent s'installer ont, paraît-il, bien *des difficultés* à trouver un local. M. Jacques Chirac promit à leurs représentants *que l'on porterait* remède à cette situation dès qu'il serait en mesure de le faire. C'est M. Jean Tiberi, son premier adjoint, qui s'est chargé de tenir cette promesse en proposant, dès juillet dernier, un amendement à la loi Méhaignerie. Son texte ne levait l'interdiction des transformations que pour les avocats. Sous prétexte de ne pas faire de jaloux, d'autres parlementaires, à la faveur des discrets travaux de la commission mixte députés-sénateurs, ont ouvert la porte à toutes les professions libérales.

M. Méhaignerie, surpris, n'a pas cru devoir s'opposer à cet ajout intempestif. Pourtant, il s'est lui-même inquiété de ses conséquences. Il *redoute que l'amendement adopté* n'encourage à l'excès la transformation d'appartements en bureaux, ce qui irait à l'encontre de l'objectif même de la loi qui est de multiplier l'offre de logements.

On peut craindre en effet que de nombreuses associations, groupements ou sociétés civiles professionnelles plus ou moins bidon ne fleurissent soudain pour couvrir l'installation de commerces, d'artisanat et de bureaux dans des appartements. *Cette fraude serait d'autant* plus facile qu'aucun contrôle n'a été prévu. Pour avoir voulu favoriser dans la capitale l'exercice d'une profession, celle des avocats, on a bien imprudemment ouvert une véritable boîte de pandore d'où vont émerger des intérêts beaucoup moins légitimes. La situation du logement à Paris, déjà si précaire, n'avait pas besoin de ça.

MARC AMBROISE-RENDU.

M. Giraud repousse à janvier l'examen du budget de l'Ile-de-France

M. Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, a décidé, le lundi 8 décembre, d'annuler la discussion en séance publique du budget de la région pour 1987, qui devait avoir lieu du 9 au 11 décembre. La discussion est repoussée au mois de janvier.

Cette décision a été prise à la suite de la réunion des présidents des groupes politiques de l'assemblée régionale.

Le 5 décembre, la commission des finances du conseil régional avait rejeté, par un vote conjoint de toutes les oppositions (PS, PC, FN), le projet de budget.

Affaires

Un rapport officiel au gouvernement

Les ports français en détresse

Chargé en juillet par le gouvernement d'un rapport sur la compétitivité des ports maritimes français, M. Jacques Dupuydauby, ancien PDG de la société privée SCAC, remettra le fruit de ses réflexions à MM. Jacques Douffiagues, ministre des transports, et Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer, le 19 décembre.

Ce rapport, dont on connaît les grandes lignes, va provoquer une véritable tempête de Dunkerque à Marseille, parmi les armateurs et les marins, chez les transitaires et les dockers, dans les chambres de commerce et parmi les ingénieurs des ponts et chaussées.

L'auteur est un chef d'entreprise qui ne mâche pas ses mots, qui écrit crûment ce que beaucoup pensent tout bas, dénonce les privilèges, les incompétences, le gâchis, bref, la situation gravissime dans laquelle se trouvent ces grandes plates-formes commerciales comme Dunkerque, Le Havre ou Marseille, qui résistent de plus en plus mal à leurs rivales, Gênes, Barcelone, Anvers ou Rotterdam.

M. Dupuydauby a reçu plus de 300 réponses au questionnaire qu'il avait adressé aux innombrables professions et organismes intéressés dans la chaîne du transport routier, ferroviaire, fluvial et maritime. Il a auditionné 180 personnes. Pour garder une totale liberté, il a préféré travailler avec ses trois collaborateurs à son domicile, déclinant l'offre ministérielle de mettre à sa disposition un bureau de fonction.

Il dénonce d'abord l'incapacité de ses interlocuteurs à fournir des chiffres cohérents, par exemple sur le nombre de cartes de travail délivrées aux dockers. Il constate que souvent la réglementation est soit mal connue, soit inapplicable.

L'irresponsabilité est générale, et l'Etat, dont les crédits pour ce secteur se raréfient d'année en année, semble avoir abandonné ce qui constitue pourtant un levier essentiel du commerce extérieur et du négoce.

Tous ses interlocuteurs, des professionnels aux hommes politiques de tous bords, sont d'accord sur un constat : le trafic stagne, l'image de marque des ports français se ternit, le tonnage des marchandises importées ou exportées qui transitent par des ports étrangers s'accroît (1).

Concentrer les crédits

Or, face à cette crise, les suggestions qui lui ont été présentées relèvent le plus souvent du simple « Y'a qu'à ». Par un curieux jeu de ping-pong, chacun se renvoie les responsabilités.

A ce propos, M. Dupuybaudy réserve ses flèches les plus acérées au patronat de la manutention qu'il connaît bien puisqu'il en faisait partie et au syndicat professionnel dont les représentants bloquent toute évolution sociale en pratiquant la politique de la chaise vide. Il éprouve, en revanche, une certaine sympathie pour les quelque 12 000 dockers qu'on désigne, selon lui, injustement comme éternels boucs émissaires, même si leur statut et leurs effectifs sont visiblement inadaptés aux exigences de la concurrence actuelle.

Et les propositions ? Comme pour le diagnostic, M. Dupuydauby n'élude pas les sujets épineux. Six grands ports autonomes en France, c'est trop. Il faut concentrer les maigres crédits sur Marseille, l'ensemble Le Havre-Rouen et Dunkerque. Les entreprises privées prendront le relais de l'Etat pour tout ce qui concerne la gestion, l'achat et l'exploitation des matériels de quai, le stockage, les tarifs, la politique commerciale. Il faut faire appel à des grands groupes pour sauver les ports français, car les entreprises de manutention elles-mêmes ne présentent pas la surface financière adéquate.

Quant aux dockers, leur nombre pléthorique impose, à brève échéance, la suppression de plusieurs milliers d'emplois. Mieux coordonner la politique des voies navigables avec celle des ports ? C'est une fiction, car la batellerie est en France en état de guerre civile et le réseau fluvial se dégrade. Il serait plus sage de faire une croix dessus.

Le rapport de M. Dupuydauby est à ce point explosif, les volées de bois vert si nombreuses et les remèdes qu'il propose si draconiens qu'on s'interroge sur les circonstances dans lesquelles le gouvernement le rendra public — comme il s'y est engagé, — et surtout sur la manière dont il en tirera parti. Le temps presse, car les ports coulent.

(1) Le tonnage détourné des importations (hors pétrole) est passé, en dix ans, de 7,6 à 10 millions de tonnes, celui des exportations de 3,3 à 6,6 millions de tonnes.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

La société Deutsche Airbus demande une aide au gouvernement ouest-allemand

Deutsche Airbus, la société ouest-allemande membre du consortium européen Airbus industrie, risque d'être en état de cessation de paiements en 1987. Le quotidien munichois *Sueddeutsche Zeitung*, qui publie la nouvelle, fait état d'une lettre adressée par les dirigeants de la société au gouvernement de Bonn pour l'avertir qu'une aide financière massive de l'Etat fédéral serait nécessaire. Cet appel au secours semblera incongru à tous ceux qui se souviennent des beaux contrats signés par Airbus au cours des derniers mois. L'Airbus A-320, dont le premier vol est programmé pour le mois de février 1987, n'est-il pas, d'ores et déjà, placé à 389 exemplaires ?

La détresse des sociétés membres du consortium Airbus industrie (Deutsche Airbus et MBB, en RFA, CASA en Espagne, Aérospatiale en France et British Aerospace en Grande-Bretagne) est pourtant bien réelle. Signature de contrats ne veut pas dire livraison d'avions et encore moins paiements. Airbus livre aujourd'hui des avions commandés pendant les années noires de 1982 et 1983. D'autre part, les appareils à large fuselage moyen-courriers comme l'A-300 et l'A-310 se vendent mal. Résultat : Airbus livrera 29 avions en 1986 et 31 en 1987. Il faudra attendre 1988 pour que ce chiffre passe à 60, dont 19 A-320.

Les constructeurs aéronautiques souffrent aussi de la baisse du dollar, tous les contrats étant libellés en monnaie américaine. Les responsables de l'Aérospatiale française estiment qu'en dessous d'une parité de 7 F leur entreprise perd de l'argent sur chaque avion vendu. Le cours du billet vert était, le 10 décembre, de 6,60 F...

Dernier handicap, les sociétés qui se partagent la construction de l'avion européen ne disposent pratiquement d'aucune trésorerie. Le moindre retournement de conjoncture les met en péril, comme on le voit avec Deutsche Airbus. L'investissement leur pose les mêmes problèmes. En ce moment, British Aerospace quémande 750 millions de livres auprès du gouvernement de Sa Majesté pour pouvoir financer l'aide à la construction des futurs Airbus A-330 et A-340. L'industrie aéronautique européenne n'a pas encore les moyens de ses ambitions.

AL. F.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Succès de la privatisation de British Gas

Les 4,3 millions d'investisseurs qui se sont portés acquéreurs la semaine dernière de titres British Gas, la plus grande entreprise privatisée par le gouvernement de Mme Thatcher, peuvent se frotter les mains : payée 50 cents, l'action s'est établie d'emblée à 67 pences le 8 décembre, lors de son introduction officielle en bourse, enregistrant une hausse de 34 %. Cette opération a donné lieu à une activité fiévreuse, puisque 660 millions d'actions ont changé de mains pendant les deux premières heures de marché. Un volume jamais atteint par le passé.

Plus de 4 milliards d'actions de British Gas ont été offertes au public, suivant une procédure particulièrement attrayante pour les petits porteurs (une action gratuite pour dix anciennes conservées jusqu'à la fin de 1989 ; bons de réduction sur les quittances de gaz pour les actionnaires « fidèles »). L'engouement qui s'est immédiatement manifesté devrait permettre au Trésor britannique de tirer plus de 5 milliards de livres (42,5 milliards de francs) de cette privatisation, comme il l'escomptait.

IBM n'ira pas au Sicob

IBM France ne participera pas au Sicob, qui se déroulera du 6 au 11 avril prochain, au Parc des expositions de Villepinte, selon un communiqué publié le 9 décembre par l'entreprise. La filiale française du numéro un de l'informatique mondiale estime en effet que les utilisateurs demandent des solutions informatiques complètes par secteur professionnel ou par application, et préfèrent donc les expositions spécialisées ou régionales.

M. Moussa sur les rangs pour l'achat de la BPGF

La société financière Pallas Group, que préside M. Pierre Moussa, serait sur le point de prendre le contrôle de la Banque privée de gestion financière, par acquisition des parts actuellement détenues par Paribas. M. Moussa, ancien président de Paribas, disposerait ainsi en France d'une banque d'affaires. Pour l'instant, le groupe Pallas a annoncé, par un communiqué publié le 9 décembre, son entrée dans le capital de Berisford Cresvale, société britannique et l'un des principaux courtiers en valeurs mobilières internationales.

Succès de l'OPE de M. Goldsmith sur les Presses de la Cité

La Générale occidentale de M. Jimmy Goldsmith, qui avait lancé une offre publique d'échanges (OPE) sur les actions des Presses de la Cité, détient plus de 50 % du capital de la maison d'édition, annonce, ce 9 décembre, la Chambre syndicale des agents de change.

Pour cette OPE, la Chambre syndicale a reçu à ce jour 524 831 actions des Presses de la Cité.

ÉTRANGER

Nouvelle tentative de concertation monétaire du groupe des Cinq

Le groupe des Cinq pays les plus puissants de la planète (1) se réunit en cette fin de semaine pour tenter de renouer les fils de la concertation sur une stabilisation des monnaies et par là même une action commune sur les taux d'intérêt. Après le coup de fièvre contre le franc français qui a contraint Paris à relever le loyer de l'argent, le 8 décembre, la France n'a pas caché son irritation face à l'attitude ouest-allemande. Alors que les pays membres de la CEE s'étaient mis d'accord en septembre dernier lors d'une réunion à Gleneagles, en Ecosse, pour stabiliser les cours du dollar à l'égard des monnaies européennes, Bonn n'a apparemment pas tenu compte des difficultés rencontrées par Paris. Malgré les retombées de la crise universitaire sur le franc, Bonn a relevé certains taux, accentuant la tendance du mark à la hausse.

Ces critiques sont accueillies avec un étonnement par la Bundesbank. Si l'institut d'émission ouest-allemand a augmenté de 0,15 % le coût de ses prises en pension d'effets commerciaux dont le taux a été porté, la semaine dernière, à 4,50 % contre 4,35 %, la raison en est simple selon un responsable de la « Buba » : *« On arrive à la fin de l'année et les banques ont besoin de liquidités »*. Appelée à prendre en pension davantage d'effets commerciaux, la Bundesbank considère normal un relèvement *« technique »* des taux.

Une explication jugée un peu courte à Paris, où, sans vouloir ouvrir de « polémique », l'attitude de la RFA est qualifiée d'« inattendue ». Alors que les cambistes recommencent à spéculer sur un nouveau réaménagement au sein du système monétaire européen (SME) et par là même une nouvelle appréciation du deutschemark, le gouvernement français, conscient d'entrer dans une zone de turbulence monétaire au sein du SME, multiplie les plaidoyers en faveur d'une situation jugée suffisamment saine pour exclure une dépréciation du franc : c'est en France que les agrégats monétaires ont été le mieux maîtrisés avec une hausse de la masse monétaire de quelque 5 % cette année, la balance des paiements sera légèrement excédentaire et, si la différence entre les taux d'inflation des deux côtés du Rhin reste forte — 3 points sur la base des taux d'inflation sur un an en octobre, — l'évolution de la conjoncture française n'exige pas, pour l'instant, de *« remise des pendules à l'heure »*. A l'exception, notable du deutschemark, le franc s'est d'ailleurs apprécié, au cours des six derniers mois, de 14,5 % par rapport à la livre sterling, et de 3,2 % par rapport au yen.

Ce plaidoyer *pro domo* illustre, dans l'esprit des dirigeants français, les limites du système de taux de change flottant et la nécessité de réaliser un *« accord unique »* permettant de faire la liaison entre le pacte américano-japonais de novembre sur la stabilisation du dollar et l'entente des Douze réalisée à Gleneagles. La venue en Europe du secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, pour une rencontre ministérielle avec la Communauté européenne et la présence pour une réunion semblable, à Bruxelles également, du vice-ministre des finances nippon ont été jugées suffisamment opportunes pour une réunion du groupe des Cinq. M. Baker profitera de sa venue sur le Vieux Continent pour se rendre également à Paris, à Rome et en RFA, où il aura des *« entretiens purement privés et informels »* avec son homologue ouest-allemand, M. Gerhard Stoltenberg. Il est peut-être trop tôt pour espérer que la vieille polémique qui a opposé Washington à Bonn sur la nécessité de baisser les taux d'intérêt allemands pourra être rapidement enterrée. Les Allemands sont actuellement beaucoup plus préoccupés de leur campagne électorale que de concertation européenne ou internationale. Mais certains se prennent à espérer en une déclaration d'intention générale permettant de revivifier une concertation internationale en panne depuis quelques mois.

F. Cr.

(1) Etats-Unis, France, RFA, Grande-Bretagne, Japon.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES FONDS ET SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS ET FONDS FRANÇAIS D'INVESTISSEMENT ASFFI

La Fédération européenne des fonds et sociétés d'investissement s'est réunie en assemblée générale le 14 novembre 1986 à Paris sous la présidence de M. de Feuilhade de Chauvin.

Elle a examiné un certain nombre de projets d'amendement à la directive européenne de coordination des dispositions nationales régissant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et a pris connaissance de l'état d'avancement des travaux d'harmonisation déjà réalisés à cet égard dans les différents pays.

Elle a pris acte des contacts exploratoires de la présidence française avec les associations des Etats-Unis et du Japon en vue d'étendre à l'échelle du monde la coopération réalisée au sein de la Fédération européenne. Si, sur ce plan, l'harmonisation des réglementations ne saurait être espérée, il a paru néanmoins souhaitable d'élargir le champ des échanges d'expériences et de rechercher les bases d'une libéralisation généralisée des mouvements de parts ou d'actions d'OPCVM.

Conformément aux statuts de la Fédération, la présidence de celle-ci sera assurée pour deux ans par le docteur Ernst Bracker, président de l'association allemande.

∴

La présence à Paris des délégués européens a permis d'associer la Fédération à la célébration du vingt-cinquième anniversaire de l'Association française. Cette célébration a été notamment marquée par une réception à laquelle a bien voulu participer M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation.

Dans son allocution, le président de l'ASFFI, M. de Feuilhade de Chauvin, a souligné l'importance considérable prise par les OPCVM dans le panorama financier français ainsi que le professionnalisme qui les caractérise aujourd'hui. Le total des actifs nets gérés par eux vient en effet d'atteindre le niveau de 1 000 milliards de francs, soit un décuplement en cinq ans, ce qui place la France au troisième rang dans le monde après les Etats-Unis et le Japon, l'écart avec ce dernier pays tendant d'ailleurs à s'amenuiser.

Dans sa réponse, le ministre d'Etat a reconnu l'importance du rôle joué par les OPCVM français dans la réorientation d'une partie de l'épargne des ménages comme des entreprises vers le marché financier. Il a exprimé le vœu que leur développement se poursuive et vienne, en complément de l'actionnariat individuel, dont il souhaite l'extension, appuyer sa politique d'élargissement du marché financier français, fondée sur la privatisation, la relance de l'épargne sociale (participation, plans d'épargne d'entreprises) et la mise en œuvre de l'épargne-retraite.

Marchés financiers

PARIS, 9 décembre ⬆

Vif redressement

La Bourse de Paris a réagi mardi avec enthousiasme au retrait du projet de loi Devaquet sur les universités. Apprise la veille en cours de séance, la nouvelle avait déjà produit un effet positif, mais sans commune mesure avec le phénomène observé ce jour. Le marché s'est redressé pratiquement d'un seul bloc, « blue chips » en tête (Peugeot, CSF, Dassault, Total, Hachette, Midi, Pernod, Presses Cité, Club Méditerranée, Esso, Sanofi, etc.) et les autres. Carrefour a été à peu près seul à rester au piquet. Mais cette valeur avait été lundi à contre-courant. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une hausse de 1,45 % effaçant ainsi et même au-delà sa perte antérieure.

« Excellent », notait un professionnel en se frottant les mains. Cette affaire a donné à la Bourse l'impulsion dont celle-ci avait besoin. Si demain tout se passe bien (manifs de mercredi), alors tous les plafonds seront crevés. » A cet égard, la CGT avait placardé une affiche appelant le personnel de la rue Vivienne à cesser le travail le 10 décembre à partir de 12 h 30 pour la demi-journée. Les boursiers l'ont lue et ont levé les épaules.

Reste que l'activité n'a pas été très importante. Situation habituelle du « wait and see » à la veille d'un appel à la grève de la CGT.

La situation a été analogue au premier étage. Les opérateurs ont poussé un soupir de soulagement en regardant s'éloigner l'ombre soixante-huitarde. Les cours ont d'abord monté puis ont perdu de la hauteur. « Calme plat sur le front des affaires », disait un spécialiste. « On attend, ajoutait-il, le résultat de la journée de mercredi, mais aussi celui de la réunion, le prochain week-end à Bâle, des grands argentiers des cinq. » La Banque des règlements internationaux suggère de procéder à un rajustement dans le SME avec la faiblesse du franc. Rien ne sera probablement fait avant les élections allemandes de janvier.

Notons enfin que le 8,80 % 1978 sera mis en remboursement la semaine prochaine. Cette opération représente quelque 5,4 milliards de francs « qui se réinvestiront ici », assurait un professionnel.

NEW-YORK, 9 décembre ⬇

La baisse reprend

Interrompue une journée, la baisse des cours a repris, mardi, à Wall Street. La tendance a été assez heurtée. Monté un instant à 1 939,82, redescendu ensuite à 1 909,87, l'indice des industrielles s'est finalement établi à 1 916,90, soit à 13,36 points en dessous de son niveau précédent.

Le bilan général a été franchement mauvais. Sur 2 036 valeurs traitées, plus de la moitié (1 030) ont décroché, 530 seulement ont progressé et 476 n'ont pas varié. Les professionnels attribuaient ce repli à des ventes de caractère fiscal, en liaison avec l'entrée en vigueur, le 1er janvier prochain, du nouveau code des impôts, plus sévère s'agissant de la taxation des plus-values.

Ce facteur a certainement joué, mais avec les prolongements possibles du scandale des initiés et de l'affaire des ventes d'armes à l'Iran, les investisseurs sont enclins à la prudence. Autres raisons de l'incertitude ambiante : la tension observée sur les taux d'intérêt à court terme, la publication attendue jeudi des derniers indicateurs économiques.

Les pronostics faits autour du Big Board étaient très partagés. Certains analystes prévoyaient une chute en deçà de la barre des 1 900 points. D'autres, au contraire, jugeaient possible une reprise d'ici à la fin de l'année. L'activité, en tout cas, s'est ralentie, et 128,69 millions de titres ont changé de mains, contre 139,83 millions la veille.

VALEURS	Cours du 8 déc.	Cours du 9 déc.
Alcoa	34 1/4	34 3/8
A.T.T.	27 3/8	27 1/8
Boeing	51 1/2	51 5/8
Chase Manhattan Bank	36 5/8	36 3/8
Du Pont de Nemours	89 3/4	89 1/8
Eastman Kodak	67 1/8	67 3/8
Exxon	68 3/4	68 5/8
Ford	57 1/2	57 3/8
General Electric	87 3/4	88 1/2
General Motors	70 7/8	70 1/2
Goodyear	42 7/8	42 3/4
I.B.M.	127 3/4	127
I.T.T.	54 1/4	53 3/4
Mobil Oil	38 3/4	38 3/4
Pfizer	62 7/8	62 7/8
Schlumberger	33 3/4	33 3/8
Texaco	34 1/4	34
U.A.L. Inc.	59 1/2	58 7/8
Union Carbide	23 1/2	22 7/8
U.S.X.	21 1/4	21 1/4
Westinghouse	60 1/2	58 7/8
Xerox Corp.	62	61 3/8

CHANGES

PARIS

Dollar : soutenu à 6,62 F ⬆

Le dollar a légèrement progressé, mercredi 10 décembre, sur tous les marchés pour coter 6,6175 F (contre 6,5960 F) et 2,0180 DM (contre 2,01 DM). Des bruits circulent sur un élargissement de l'accord américano-japonais concernant un maintien des parités monétaires. D'une façon générale, l'activité a pourtant été assez calme.

FRANCFORT	9 déc.	10 déc.
Dollar (en DM) ..	2,0180	–
TOKYO	**9 déc.**	**10 déc.**
Dollar (en yens) ..	162,40	162,70

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (10 déc.).	8 3/4-9 %
New-York (9 déc.) ..	5 15/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	8 déc.	9 déc.
Valeurs françaises ..	152,9	154,7
Valeurs étrangères .	115	114,9

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	403	407,9

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	8 déc.	9 déc.
Industrielles	1 930,26	1 916,90

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	8 déc.	9 déc.
Industrielles	1 275,5	1 284,4
Mines d'or	324,4	328
Fonds d'Etat	81,34	81,53

TOKYO

	9 déc.	10 déc.
Nikkeï	18 602,7	18 776,18
Indice général ...	1 547,13	1 553,54

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 9 décembre
Nombre de contrats : 14 955

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Déc. 86	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	–	107,60	107,50	107,20	107,50
Précédent ...	–	107,50	107,35	107,20	107,20

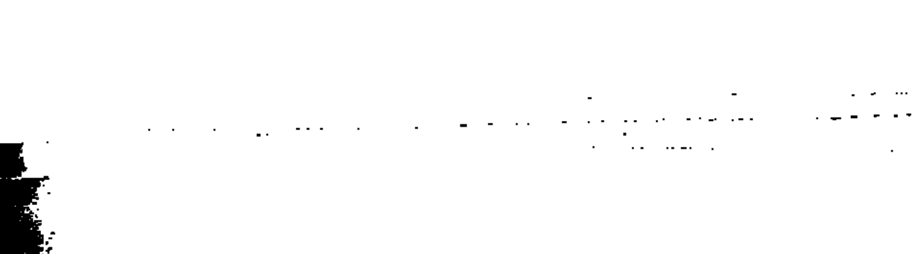
AUTOUR DE LA CORBEILLE

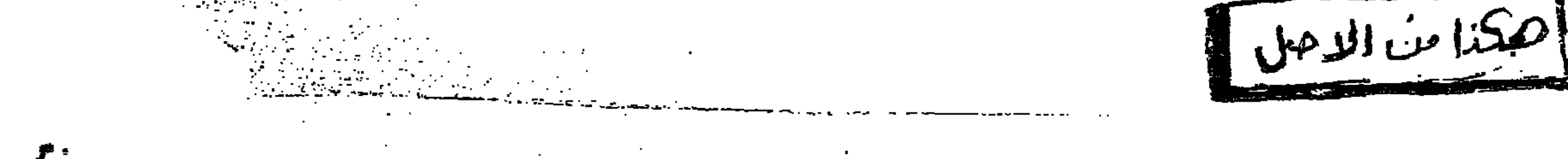
LA HOLDING ECONOMIQUE ET FINANCIERE BIENTOT SOUS LE CONTROLE DE PARGESA-BRUXELLES-LAMBERT. — Le groupe Pargesa-Bruxelles-Lambert (PBL) prendra, le 11 décembre, le contrôle de la société Holding économique et financière. PBL va acheter au groupe Generali-Concorde 641 080 actions, représentant 94 % du capital de Holding économique et financière. Cette acquisition sera réalisée à parts égales entre Pargesa et Bruxelles-Lambert au prix unitaire de 129,10 F.

La cotation des actions Holding économique et financière, qui avait été suspendue le 7 novembre, sera reprise, le 11 décembre, à la Bourse de Paris. Du 12 décembre au 5 janvier inclus, les acquéreurs sont prêts à intervenir sur le marché pour que le cours de la holding ne tombe pas en deçà de 129,10 F.

ECCO : PROGRESSION DES RÉSULTATS CONFIRMÉE. — Le groupe Ecco prévoit, pour 1986, une hausse de ses résultats (chiffre d'affaires et bénéfices) conforme aux objectifs, c'est-à-dire de l'ordre de 10 % à 15 %.







Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 9 DECEMBRE

Cours relevés à 17 h 31

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1548	4,5 % 1973	1571	1560	1567	− 0 25
4490	C.N.E. 3%	4380	4340	4340	− 0 91
1187	B.N.P. T.P.	1210	1215	1215	+ 0 41
1245	C.C.F. T.P.	1165	1175	1180	+ 1 20
1145	Créd. Lyon. T.P.	1148	1149	1149	+ 0 08
2570	Electricité T.P.	2609	2600	2600	− 0 34
2165	Renault T.P.	2140	2120	2120	− 0 93
2090	Rhone-Poul. T.P.	2113	2114	2115	+ 0 09
1400	St-Gobain T.P.	1337	1330	1330	− 0 52
1385	Thomson T.P.	1301	1300	1299	− 0 15
470	Accor	488	500	501	+ 2 66
2080	Agence Havas	2150	2260	2260	+ 5 11
1920	Ag. Havas C. I.	2090	2170	2170	+ 3 82
660	Air Liquide	727	727	727	....
2190	Alcatel	2210	2245	2230	+ 0 90
1950	Als. Superm.	1819	1819	1819	....
360	A.L.S.P.I.	370	374	374	+ 1 08
315	Alsthom ★	354	353	354 80	+ 0 22
2060	Arjom. Prioux	2165	2170	2170	+ 0 23
370	Aussedat-Rey	413	425	428	+ 3 63
1400	Aux. Entrepr.	1480	1489	1489	+ 0 60
1150	Avions Dassault	1290	1320	1315	+ 1 93
450	Bail-Equipem.	526	525	529	+ 0 57
1040	Bail-Investiss.	1060	1052	1052	− 0 75
1080	Cie Bancaire	1130	1150	1150	+ 1 76
520	Bazar H.-V.	588	586	586	− 0 34
520	Béghin-Say	525	533	535	+ 1 90
545	Berger (Ms)	549	550	550	+ 0 18
655	Bic	730	748	749	+ 2 60
1450	B.I.S.	1590	1630	1630	+ 2 51
2400	Biscuit (Géné.)	2400	2400	2400	....
2300	Bongrain S.A.	2525	2600	2600	+ 2 97
1240	Bouygues	1279	1280	1280	+ 0 07
4300	B.S.N.	4750	4735	4730	− 0 42
1100	Carnaud	1239	1250	1245	+ 0 48
3570	Carrefour	3755	3690	3700	− 1 46
2600	Casino	2592	2600	2605	+ 0 50
1750	Casino A.D.P.	1901	1900	1920	+ 0 99
785	C.C.M.C.	805	825	825	+ 2 48
1240	Cetelem	1393	1398	1420	+ 1 93
1940	C.F.A.O.	2098	2140	2144	+ 2 19
480	C.F.D.E.	485	480	481	− 0 82
1230	C.G.I.P.	1258	1266	1266	+ 0 63
1350	Chargeurs S.A.	1471	1505	1505	+ 2 31
58	Chiers-Châtill.	59	63	64 30	+ 8 98
700	Ciments franç.	763	780	782	+ 2 49
630	Club Méditerr.	681	700	705	+ 3 52
235	Codetel	234	234	234	....
405	Cofimeg	406 40	404 10	407 50	+ 0 27
1310	Colas	1430	1470	1465	+ 2 44
220	Compt. Entrepr.	218 80	223 50	223 50	+ 2 14
680	Compt. Mod.	712	738	738	+ 3 65
1140	Créd. Foncier	1295	1302	1340	+ 3 47
520	Crédit F. Imm.	516	521	524	+ 1 55
1420	Crédit Nat.	1550	1570	1565	+ 0 96
270	Crouzet ★	292	300	306	+ 4 79

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2320	Dumez S.A.	2310	2329	2330	+ 0 86
4260	Darty ★	495	495	495 50	+ 0 10
285	Dév. R.d.C. (Li)	265 50	265	265	− 0 18
570	D.M.C.	580	595	600	+ 3 44
2400	Docks France ★	2550	2551	2541	− 0 35
1810	Dumez ★	1925	1901	1950	+ 1 29
1180	Eaux (Gén.)	1342	1379	1375	+ 2 45
2890	Ecco ★	2850	2826	2898	+ 1 68
965	Electro-Finan.	988	978	980	− 0 80
310	Elf-Aquitaine	313	312	313	....
295	— (certific.)	291	293	293	+ 0 68
2700	Epeda-B-Faure	2723	2730	2730	+ 0 25
3540	Essilor	3700	3760	3760	+ 1 62
430	Esso S.A.F. ★	432	437	434	+ 0 46
3090	Eurafrance	3390	3385	3385	− 0 14
1350	Eurocom ★	1550	1531	1555	+ 0 32
2780	Euromarché	2900	2880	2880	− 0 68
830	Europe nº 1 ★	894	900	918	+ 2 68
1600	Facom	1669	1690	1670	+ 0 06
1180	Fichet-bauche	1188	1190	1190	+ 0 16
290	Finextel	288	288 40	288 40	+ 0 13
155	Fives-Lille	193	195	196 10	+ 1 60
330	France-rep	323 50	324	324	+ 0 15
1220	Fromageries Bel	1379	1390	1405	+ 1 88
930	Gal. Lafayette	1196	1219	1219	+ 1 92
355	Gascogne	405	409 90	406	+ 0 24
295	Géophysique	283	283	283	....
1690	Gerland	1728	1830	1830	+ 5 90
500	GTM-Entrepose	524	531	531	+ 1 33
680	Guyenne-Gas. ★	680	690	699	+ 2 79
2630	Hachette ★	2985	3010	3010	+ 0 83
770	Hénin (La)	760	760	760	....
55	Imétal	80 30	80 50	80 90	+ 0 74
945	Imm. Plaine-M.	1008	990	990	− 1 78
4050	Inst. Mérieux	4100	4100	4100	....
680	Interbail	683	682	682	− 0 14
1410	Intertechnique	1620	1625	1625	+ 0 30
1220	J. Lefebvre	1239	1250	1275	+ 2 90
1920	Lab. Bellon	1900	1900	1900	....
1320	Lafarge-Coppée	1420	1440	1437	+ 1 19
1510	Lebon	1541	1548	1548	+ 0 45
4760	Legrand	5130	5220	5210	+ 1 55
1350	Lesieur	1291	1302	1302	+ 0 85
945	Locabail Immob.	947	949	948	+ 0 10
660	Locafrance	780	789	788	+ 1 15
1110	Locindus	1081	1080	1080	− 0 09
940	L. Vuitton S.A ★	965	950	969	+ 0 41
845	Luchaire	816	838	842	+ 3 18
1350	Lyonn. Eaux ★	1480	1475	1468	− 0 81
210	Mais. Phénix	207	208	208	+ 0 48
540	Majorette (Ly)	650	660	660	+ 1 53
74	Manurhin	77	82 20	82	+ 6 49

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
410	Mar. Wendel	435	444	443	+ 1 83
1690	Martell	1690	1780	1778	+ 5 20
2290	Matra	2425	2495	2485	+ 2 47
2600	Merlin-Gerin ★	2900	2905	3035	+ 4 65
2400	Michelin	2600	2638	2640	+ 1 53
1580	Midi (Cie)	1650	1685	1685	+ 2 12
465	Midland Bk S.A.	468	478	478	+ 2 13
550	Min. Salaig. (Mal)	572	573	573	+ 0 17
34	M.M. Penarroya	43 50	43	43 95	+ 1 03
2390	Moët-Hennessy	2498	2595	2589	+ 3 64
910	Mot. Leroy-S ★	960	950	977	+ 1 77
68	Moulinex	80 20	80 05	77 70	− 3 11
1040	Navig. Mixtes	1133	1149	1146	+ 1 14
178	Nord-Est	186	190	189 50	+ 1 88
440	Nordon (Ny)	510	516	516	+ 1 17
570	Nouvelles Gal.	620	630	629	+ 1 45
990	Occident. (Gén.)	1087	1089	1095	+ 0 73
1470	Omn.F.Paris	1470	1480	1500	+ 2 04
150	Olida-Caby	169 20	170	170	+ 0 47
475	Opfi-Paribas	499	511	510	+ 2 20
3760	Oréal (L')	3814	3860	3875	+ 1 59
760	Paris-Réescomp	801	830	835	+ 4 24
1160	Pechelbronn	1266	1288	1288	+ 1 73
1320	Penhoet	1350	1375	1375	+ 1 85
1020	Pernod-Ricard	1075	1100	1100	+ 2 32
140	Pétroles B.P.	138 30	140	140 90	+ 1 87
1110	Peugeot S.A.	1150	1169	1169	+ 1 65
33	Poclain	42	44 70	44 70	+ 6 42
1710	Poliet	1825	1850	1850	+ 1 36
820	P.M. Labinal	789	794	798	+ 1 14
....	Presses Cité	2570	2590	2600	+ 1 16
1630	Prétabail Sic.	1635	1638	1638	+ 0 18
595	Primagaz	590	602	611	+ 3 55
535	Printemps ★	610	604	625	+ 2 45
1850	Promodès	2150	2160	2171	+ 0 97
230	Prouvost S.A ★	257 70	254 20	259	+ 0 50
880	Radiotechn.	1042	1040	1060	+ 1 72
149	Raff. Dist. Total	149 50	152 10	151	+ 1
2270	Redoute (La) ★	2448	2428	2440	− 0 32
235	Rober financière	238	238	238	....
1460	Roussel-Uclaf	1480	1489	1489	+ 0 60
940	Roussel-C.N.I.	1025	1030	1030	+ 0 48
4600	R. Impériale (Ly)	5200	5220	5240	+ 0 78
285	Sade	306	309	309	+ 0 98
3150	Sagem	3360	3400	3400	+ 1 19
748	St-Louis B.	708	733	733	+ 3 53
1620	Salomon	1965	1970	1970	+ 0 25
1050	Salvepar	1240	1240	1240	....
695	Sanofi	713	725	727	+ 1 96
610	S.A.T.	545	551	547	+ 0 36
766	Saupiquet (Ns)	750	770	770	+ 2 66

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
685	Schneider ★	682	667	676	− 0 87
75	S.C.O.A.	85 10	86 80	86 40	+ 1 52
465	S.C.R.E.G.	532	540	540	+ 1 50
645	Seb ★	676	675	700	+ 3 55
480	Sefimeg	495	497	495	....
1820	S.F.I.M.	1880	1861	1865	− 0 79
72	S.G.E.	91 50	93 80	93	+ 1 63
520	Signaux Ent. El.	838	852	850	+ 1 88
885	Silic	936	930	930	− 0 64
615	Simco-U.P.H. ★	629	621	627	− 0 31
365	Simnor (Li)	361	360	360	− 0 27
1160	Skis Rossignol	1250	1255	1260	+ 0 80
890	Siminco	875	876	876	+ 0 11
215	Sodero (Na)	240	235	236	− 1 66
2030	Sodexho	2440	2450	2450	+ 0 40
405	Sogerap	408	411	411	+ 0 73
1340	Sommer-Allib.	1460	1498	1498	+ 2 60
815	Source Perrier	783	810	812	+ 3 70
1310	Sovac	1334	1356	1350	+ 1 19
890	Spie-Batignol.	831	850	850	+ 2 28
520	Strafor	585	590	590	+ 0 85
335	Synthelabo ★	379	379	384 90	+ 1 55
540	Talcs Luzenac	543	549	549	+ 1 10
3080	Tél. Elect.	3370	3353	3353	− 0 50
1530	Thomson-C.S.F.	1660	1685	1680	+ 1 20
420	Total (CFP)	409	418	418	+ 2 20
96	— (certific.)	94 50	95	95 50	+ 1 05
2160	T.R.T.	2220	2250	2245	+ 1 12
700	U.F.B.	789	772	776	− 1 64
1290	U.I.C.	1328	1351	1351	+ 1 73
610	U.I.F.	632	632	632	....
1040	U.I.S.	1041	1050	1050	+ 0 86
510	U.C.B. ★	550	550	544	− 1 09
910	Unibail	911	910	910	− 0 10
500	Valéo	508	510	514	+ 1 18
79	Vallourec	81 90	84	85 50	+ 4 39
....	V. Clicquot-P.	5000	4850	4850	− 3
715	Via Banque	751	781	781	+ 3 99
790	Elf-Gabon	801	801	801	....
78	Amax Inc.	84	82	82	− 2 38
385	Amer. Express	399	399	399	....
166	Amer. Teleph.	178	178 50	178 40	+ 0 22
98	Anglo Amer. C.	99 10	98 70	98 70	− 0 40
470	Amgold	473	465	465	− 1 69
896	BASF (Akt)	918	912	912	− 0 65
970	Bayer	1043	1049	1049	+ 0 57
121	Buffelsfont.	125 20	124 80	124 30	− 0 71
230	Chase Manh.	248 50	244	244 10	− 1 77
220	Cie Pétr. Imp.	226 50	226 50	225 50	....
48	De Beers	50 30	50 20	50 20	− 0 19
2620	Deutsche Bank	2736	2754	2754	+ 0 65
46	Dome Mines	50 50	50 10	49 90	− 1 18
1290	Dresdner Bank	1375	1364	1364	− 0 80

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
100	Driefontein Cst	102	99 70	99 70	− 2 25
560	Du Pont-Nem.	592	600	598	+ 1 01
430	Eastman Kodak	449 50	449	448 50	....
36	East Rand	38 80	37 60	37 85	− 2 44
315	Electrolux	306	305	305	− 0 32
215	Ericsson	210 10	214	214	+ 1 85
445	Exxon Corp.	459	461	460 50	+ 0 32
380	Ford Motors	384	376 50	376	− 2 08
74	Freegold	79	78	78 50	− 0 63
81	Gencor	83	80 10	80 50	− 3 01
500	Gén. Electr.	573	579	578	+ 0 87
500	Gén. Belgique	536	541	541	+ 0 93
470	Gen. Motors	472	472	473	+ 0 21
60	Goldfields	62	62 20	62 20	+ 0 32
41	GdMetropolitain	42 10	41 90	41 90	− 0 47
63	Harmony	66	66 60	66 10	+ 0 15
39	Hitachi	43 30	43 70	43 70	+ 0 92
840	Hoechst Akt.	884	886	886	+ 0 22
99	Imp. Chemical	103 10	103 60	103 60	+ 0 48
80	Inco. Limited	80	79 60	83 50	+ 4 37
810	IBM	838	847	842	+ 0 47
340	ITT	358	356 40	356	− 0 55
163	Ito-Yokado	169 90	166 50	166 50	− 2
70	Matsushita	84 50	83 80	84	− 0 59
670	Merck	753	758	754	+ 0 13
710	Minnesota M.	756	768	769	+ 1 71
265	Mobil Corp.	259	256	255	− 1 54
530	Morgan J.P.	569	572	571	+ 0 35
38300	Nestlé	38400	38550	38550	+ 0 39
127	Norsk Hydro	124 20	121 80	121 80	− 1 93
197	Ofsil	203	202	203	....
1460	Petrofina	1537	1545	1540	+ 0 19
450	Philip Morris	494 50	491	490	− 0 91
130	Philips	135 90	136	136	+ 0 07
505	Quilmès	519	527	532	+ 2 50
570	Randfontein	583	576	575	− 1 37
590	Royal Dutch	602	602	602	....
62	Rio Tinto Zinc	61 50	61 50	61 40	− 0 16
81	St Helena Co	84 20	84 10	84 10	− 0 11
210	Schlumberger	220	221 20	222 50	+ 1 13
88	Shell transp.	88 70	88	88	− 0 78
2300	Siemens A.G.	2475	2485	2485	+ 0 40
136	Sony	144	142 90	142 90	− 0 76
154	T.D.K.	158	157 50	157 50	− 0 31
23	Toshiba Corp.	27 75	28 20	28 10	+ 1 26
1440	Unilever	1518	1520	1520	+ 0 13
285	Unit. Techn.	296	298	301	+ 1 68
520	Vaal Reefs	535	523	523	− 2 24
355	Volvo	330 10	327 50	327 50	− 0 78
280	West Deep	263 50	261 50	261 50	− 0 75
375	Xerox Corp.	410 50	411	410	− 0 12
1 15	Zambia Corp.	1 16	1 14	1 12	− 3 44

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	8542	..
Emp. 8,80 % 77	122	4 848
9,80 % 78/93	103 10	4 054
8,80 % 78/86	99 90	8 752
10,80 % 79/94	106 80	2 870
13,25 % 80/90	107 85	6 897
13,80 % 80/87	104 58	2 078
13,80 % 81/89	110 30	12 439
16,75 % 81/87	106 02	4 178
16,20 % 82/90	120	14 691
16 % juin 82	121 70	8 066
14,60 % fév. 83	120 23	11 690
13,40 % déc. 83	123 70	12 898
12,20 % oct. 84	115 65	2 106
11 % fév. 85	116 80	8 800
10,26 % mars 86	110 40	7 674
ORT 12,75 % 83	1705	..
OAT 10 % 2000	108 95	5 397
OAT 9,80 % 1997	108 20	9 919
OAT 9,80 % 1996	106 60	8 431
Ch. France 3 %	168	..
CNB Bques janv. 82	101 85	3 757
CNB Paribas	102 30	3 757
CNB Suez	102 30	3 757
CNI janv. 82	101 60	3 757
PTT 11,20% 85	109 50	0 414
CFF 10,30% 88	....	..
CNE 11,50% 86	110 20	5 388
CNT 9% 86	100	5 481
CRH 10,90% déc. 85	110 80	9 272

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	518	556 d
Agache (Sté. Fin.)	1320	1386
A.G.F. (St Cent.)	835	943
André Roudière	211 20	202 50
Applic. Hydraul.	655	....
Arbel	194	195
Astorg	265	275 80
Avenir Publicité	1880	1870
Bain C. Monaco	435 50	418
Banque Hypoth. Eur.	509	501
Béghin-Say (C.I.)	375	381
B.G.L.	395	410
Blanzy-Ouest	465	470
B.N.P. Cl	485	485
B.N.P. Intercontin.	381 10	385
Bénédictine	3870	4010
Bon-Marché	739	816
Call	800	801
Cambodge	427	444
C.A.M.E.	311	313
Campenon Bern.	551	579
Carbone-Lorraine	701	695
C.E.G.Frig.	476	456
Cenzo. Blanzy	3050	3170 d
Centrest (Ny)	230	220 o
Cerabati	95	81 60
CERUS	810	810
Chambourcy (M.)	983	....
Champex (Ny)	150	149
C.I.C. (Financ. de)	289 50	280
C.I. Maritime	458	452
Ciment-Sistra	1045	1048
Cezam (B)	371	396 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Clause	1000	1007
Cofradel (Ly)	1540	1512
Cogifi	518	616
Comiphos	495	490
Cie Industrielle	3792	3800
Comp. Lyon-Alem.	481	485
Concorde (La)	1200	1260
C.M.P.	19 30	20 10 d
Crédit (C.F.B.)	811	846
Créd. Gén. Ind.	985	975
Crédit Lyonnais C.I	670	670
Cr. Universel (Cie)	808	801
Créditel	195 10	193
Darblay S.A.	460	....
Darty Act. d. p.	376 10	365 10
De Dietrich	1840	1860
Delalande S.A.	1188	1150
Delmas-Vielj. (Fin.)	1275	1265
Didot-Bottin	580	540 o
Drag. Trav. Pub.	31	30
Eaux Bass. Vichy	1600	1650
Eaux Vittel	1810	....
Economats Centre	570	569
Electro-Banque	400	401
Elf-Antargaz	386	388
E.L.M. Leblanc	720	745
Eneli-Bretagne	278	280
Entrepôts Paris	540	530
Epargne (B)	2650	2600 d
Europ. Accumul.	81 20	79 50
Eternit	2600	2704 d
Exor	3700	3800
Finalens	240	245
FIPP	341	387 20 d
Fnac	950	990 d
Foncière (Cie)	521	521
Fonc. Lyonnaise	4300	4320
Foncina	605	590
Forinter	1080	1090
Fougerolle	285 30	298 70 d
France I.A.R.D.	371 60	360 30
France (La)	7690	7690
From. Paul Renard	447 20	479
GAN	1355	1350
Gaumont	421	418
Gaz et Eaux	2480	2330
Gévelot	369	384
Gr. Fin. Constr.	580	580
Gds Moul. Paris	334	334
Groupe Victoire	3840	3880
G. Transp. Ind.	548	545
Hutchinson	1210	1185
Immindo S.A.	581	595
Immiwest	335	....
Immobail	516	532
Immobanque	900	905
Immob. Marseille	8640	8600
Immofice	575	576
Invest. (Sté Cent.)	3408	3408
Jaeger	228	228
Lafitte-Bail	580	576
Lambert Frères	111 40	113
Lille-Bonnières	883	881
Loca-Expansion	360	381
Locafinancière	459	459
Locatel	400	400
Louvre (Sté)	1996	2005
Machines Bull	47 80	47
Magasins Uniprix	172	172
Magnant S.A.	140	145 60
Maritimes Part.	335	330
Métal Déployé	441	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	190	198
Naval Worms	100	101
Navig. (Nat. de)	192	....
OPB Paribas	399	383
Optorg	187 20	183
Oréal (L') C.I.	3140	3140
Origny-Desvroise	710	708
Palais Nouveauté	935	898
Paribas-CIP	905	914
Paris France	323	334
Paris-Orléans	294 10	298 80
Part. Fin. Gest. Im.	1735	1720
Pathé-Cinéma	575	598
Pechiney (cert. inv.)	195 20	198 70
Piles Wonder	835	832
Piper-Heidsieck	964	1003
P.L.M.	195	224
Porcher	345	350
Providence S.A.	1600	1590
Publicis	2260	2270
Raff. Souf. R.	158 40	....
Rhône-Poul. (c. inv.)	391	390
Ricqlès-Zan	176 80	184 d
Rochefortaise S.A.	180 20	186 90
Rochette-Cenpa	92 10	93 10
Rosario (Fin.)	260	260
Rougier et Fils	61 10	61 10
Sacer	394	357 50
Sacilor	21 50	....
SAFAA	750	750
Safic-Alcan	825	830
SAFT	1410	1385
Saga	300	312 d
St-Gobain C.I.	307	....
Salins du Midi	510	505
Santa-Fé	168 50	167 50
Satam	119 20	123 60
[illegible]	82	91 70
Saunier-Duval	59 50	57 20
Savoisienne (M)	162	....
SCAC	645	660
Semelle Maubeuge	530	525
S.E.P. (M)	242	238
Serv. Equip. Véh.	82	83 50
Sicli	226	235
Sicotel	404	406
Sinvim	292	293 90
Siph (Plant. Hévéas)	350	350
Sté Générale-CIP	1120	1150
Sofal financière	1760	1750
Soflo	335	338
Soficomi	925	925
S.O.F.I.P. (M)	201	205
Sofragi	1180	1180
Soudure Autog.	368	360
Sovabail	875	876
Speichim	46	46 d
S.P.I.	595	600
Suez (Fin. de)-CIP	1180	1262 d
Stemi	712	712
Taittinger	2585	2690 d
Testut-Aequitas	266 50	255 80
Tour Eiffel	520	541
Ufiner S.M.D.	550	572
U.A.P.	2710	2701
Uniner	6 10	....
U.T.A.	2159	2270
Vicat	710	681 o
Viniprix	1640	1640
Virax	185	188
Waterman S.A.	700	....
Brass. du Maroc	120	122

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
A.E.G.	1036	....
Akzo	442	....
Alcan Alum.	191	182
Algemeine Bank	1550	1561
American Brands	314	310
Am. Petrofina	280	....
Arbed	336	....
Asturienne Mines	151	150
Bco Pop Espanol	335	380
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1060	....
B. Régl. Internat.	36000	36500
Br. Lambert	608	601
Canadian-Pacific	80	81 70
CIR	40	39 80
Commerzbank	1043	1040
Dart. and Kraft	345	330
De Beers (port.)	47 10	....
Dow Chemical	399	395
Gén. Belgique	536	541
Gevaert	910	....
Glaxo	86	91
Goodyear	280	....
Grace and Co	353	360
Gulf Canada Corp.	65	66
Honeywell Inc.	440	435
I. C. Industries	171	169 50
Johannesburg	698	662
Kubota	15	14 20
Latonia	282	283
Mannesmann	580	576
Midland Bank Plc	51	51 20
Mineral-Ressourc.	51 50	53 70
Nixdorf	2440	2445
Noranda	99 40	97 80
Olivetti	34 90	34 10
Pakhoed Holding	211	208
Pfizer Inc.	410	425
Procter Gamble	501	501
Ricoh Cy Ltd	35	35
Rolinco	245	245
Robeco	275 50	274 20
Rodamco	406	409 50
Saipem	21 80	21 50
Shell fr. (port.)	85	....
S.K.F. Aktiebolag	324	....
Steel Cy of Can.	92	....
Tenneco	245	....
Thorn EMI	41	48
Thyssen c. 1 000	450	....
Toray indust. inc	24 30	23 90
Vieille Montagne	780	742
Wagons-Lits	830	824
West Rand	19 10	19
Hors-cote		
Amrep	7 60	8 10
Calciphos	970	1000
C.E.M.	....	....
Cochery	113	122
Copamex	351	351
Dubois Inv. (Canto.)	755	....
Hydro-Energie	348	....
Hoogovens	250	....
Matra Hod. (échan.)	....	....
Nicolas	1075	1005
Révillon	200 80	....
Rorento N.V.	145	144 50
Sopelem	85 70	0 10 o
S.P.R.	230	....
Ufimex	363	....
Union Brasseries	115	124 20

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1450	....	Dafsa	210 20	212 30	M.M.B.	765	760
Alain Manoukian	935	935	Dauphin O.T.A.	2585	2585	Molex	295	291
Asystel	520	520	Devanlay	2305	2295	Navale-Delmas	777	760
BAFIP	710	730	Deville	980	1000	Olivetti-Logabax	420	437
B.I.C.M.	522	523	Drouot-Assurances	550	550	Ors. Gest. Fin.	480	480
B.I.P.	1100	1100	Drouot-Obl. convert.	3880	3880	Patenôtre-R.D.	3440	3400
Bolloré Technologies	1110	1111	Editions Belfond	262 60	256	Petit Bateau	219 50	220
Buisson	555	570	Elect. S. Dassault	820	821	Petrofigaz	508	505
Cables de Lyon	1135	1135	Expand	524	524	Rezel	1362	1348
Calberson	719	700	Filipacchi	890	....	St-Gobain Emballage	1340	1340
Cardif	2980	2900	Guintoli	567	580	St-Honoré Matignon	250 90	252
Cap Gemini Sogeti	2200	2200	Guy Degrenne	975	978	S.C.G.P.M.	268 30	299 d
C.D.M.E.	795	800	I.C.C.	290	285	Sema-Metra	1355	1350
C. Equip. Elect.	245	255 d	IN Informatique	330	340	S.E.P.	1450	1392
C.E.G.I.D.	1940	1960	Le gd livre du mois	293	298	S.E.P.R.	1620	1630
C.E.P.-Communication	1215	1265	Loca-Investissement	340	346	S.M.T. Goupil	251	254
C.G.I. Informatique	700	720	Manutan	572	594	Sofibus	334	331
C. Occid. Forestière	111	111	Merlin Immobilier	467	448 o	Supra	1236	1240
			Métallurg. Minière	140	139	Valeurs de France	345	346 50

SICAV (sélection) — 9/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	778 13	759 15
Actions France	472 28	455 21
Actions sélectives	616 17	583 90
Audificand	685 50	641 45
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1174 24	1145 60
A.G.F. 5000	575 38	561 36
A.G.F. ECU	1135 71	1124 47
A.G.F. Interfonds	469 58	448 35
A.G.F. OBLIG.	1152 94	1147 20
Agfimo	676 05	659 56
Altefi	221 65	213 64
A.L.T.O.	203 39	196 04
Ameri-Gan	5338 52	5098 44
America-Valor	756 23	721 94
Amérique Gestion	370 85	354 03
Amplitude	541 12	525 36
Arbitrages court terme	5169 70	5159 37
Argonautes	405 94	387 53
Associc	1237 57	1237 57
Aurecic	1319 54	1281 11
Bourse-Investiss.	480 02	458 25
Brad Associations	2644 67	2636 76
Brad International	95 32	93 45
Capital Plus	1649 45	1649 45
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbie	851 73	813 11
Convertimmo	387 92	382 62
Corral court terme	12181 18	12181 18
Cortexa	934 34	891 97
Credinter	457 38	444 06
Crois. Finance	283 75	271 53
Crois. Mercure	2686 46	2608 21
Crois. Immobil.	667 09	636 84
Crois. Prestige	369 37	352 62
Déméter	13084 25	13084 25
Drouot-France	673 29	642 76
Drouot-Investiss.	1068 41	1019 96
Drouot-Sécurité	252 05	240 62
Drouot-Sélection	143 80	137 28
Ecucic	1177 93	1160 52
Elicoop Sicav	11067 53	11067 53
Elf-Valeurs	8532 95	8300 44
Energia	254 76	243 20
Epercic	2868 84	2863 11
Eparcourt (div. par 2)	4053 68	4043 55
Epargne Associations	25095 99	25048 32
Epargne-Capital	7855	7777 23
Epargne-Croiss.	1457 03	1418 03
Epargne-Industr.	769 47	734 58
Epargne-Inter	826 34	809 58
Epargne J	50062 87	50062 87
Epargne-Long-Terme	1768 95	1721 61
Epargne-Oblig.	200 53	195 16
Epargne-Unie	1224 33	1168 81
Epargne-Valeur	422 82	411 50
Epargnoblig	1317 66	1315 02 ◆
Eurocic	9843 72	9698 25
Euro-Croissance	557 31	541 08
Eurodyn	1075 36	1039 99
Financière Plus	27025 19	26757 61
Finord Placement	63024 70	62836 19
Finord Trimestriel	1131 17	1114 45
Finord Valodeuton	13162 06	12903 98
Foncier Investiss.	1143 61	1115 72
Foncival	285 58	272 63
France Ecu Plus	10273 94	10172 22
France-Gan	5440 59	5193 88
France-Garantie	315 03	314 40 ◆
France-Investiss.	532 83	508 67
France-Net	124 94	123 70
France-Obligations	468 91	464 27

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	405 42	393 61
Francic Régions	1041 91	1011 58
Fructi-Associations	1297 88	1297 88
Fructicapi	301 94	297 48
Fructidor	253 96	250 21
Fructifrance	811 46	791 67
Fructivar	80335 15	80134 81
Fructi ECU	583 45	556 12
Fructi-Première	12095 71	11916 96
Futuroblig	1098 03	1098 93
Gestilion	59823 84	59674 45
Gestion Associations	148 68	145 39
Gestion Mobilière	730 08	696 98
Gest. Rendement	500 23	477 55
Gest. Sél. France	777 18	741 94
Haussmann Associat.	1275 14	1275 14
Haussmann court terme	1144 17	1144 17
Haussmann Epargne	1373 16	1373 16
Haussmann Europe	1945 03	1874 73
Haussmann France	1055 92	1017 75
Haussmann Oblicroiss.	1307 48	1307 48
Haussmann Obligation	1542 58	1486 82
Horizon	1240 23	1204 11
I.M.S.I.	628 48	599 98
Indo-Suez Valeurs	786 09	750 44
Ind. française	14224 12	13845 22
Interoblig.	11818 63	11364 07
Intersélect France	479 99	458 22
Intervaleurs Indust.	657 92	628 08
Invest. net	14553 24	14524 19 ◆
Invest.-Obligataire	17683 33	17648 03 ◆
Japacic	166 30	161 46
Jeune épargne	234 17	230 71
Laffitte-crt-terme	60377 09	60377 09
Laffitte-Expansion	830 65	792 98
Laffitte-France	350 93	335 02
Laffitte-Immobilière	262 24	250 35
Laffitte-Japon	314 29	300 04
Laffitte-Oblig.	148 03	141 32
Laffitte-Rend.	216 46	206 64
Laffitte-Tokyo	1198 74	1144 38
Lion-Associations	11942 47	11942 47
Lion-Institutionnels	25083 76	25021 21
Lionplus	73182 43	72487 75
Lutet portefeuille	617 92	599 92
Méditerranée	162 28	154 92
Mondiale Investissem.	461 62	440 69
Monecic	5770 40	5770 40
Moné J.	51956 89	51956 89
Multi-Obligations	428 71	409 27
Mutuelle Unie Sél.	157 75	150 60
Natio.-Assoc.	6395 82	6383 05
Natio.-Epargne	13820 58	13683 74
Natio.-Inter.	1121 67	1091 65
Natio.-Obligations	550 77	536 03
Natio.-Patrimoine	1413 80	1375 96
Natio.-Placements	65382 40	65382 40
Natio.-Revenus	1082 75	1072 03
Natio.-Sécurité	53250 89	53250 89
Natio.-Valeurs	757 23	736 96
Nippon-Gan	5091 49	4860 61
Nord-Sud Développ.	1211 17	1208 75
Oblicic Régions	1015 37	1000 98
Oblicoop Sicav	1455 74	1427 20
Oblifor	1144 62	1113 99
Optimavalor	847 82	818 44
Options et Rendement	51198 44	50441 81
Orient-Gestion	168 88	161 22
Paramérique	538 37	512 05
Pareurope	829 01	791 42
Paribas Epargne	15365 51	15334 84

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Gestion	609 91	586 05
Parnasse-Valor	1122 03	1120 91
Patrimoine-Retraite	1639 03	1606 89
Phenix Placements	269 17	267 83
Pierre Investiss.	755 10	720 86
Placement A	1008 50	1008 50
Placement crt-terme	70863 68	70863 68
Placement J	54306 13	54306 13
Placement Premier	49812 99	49812 99
Priv'Association	22143 66	22143 66
Province Investiss.	558 40	533 08
Quartz	108 42	105 75
Revacic	167 28	164 81
Revenus Trimestriels	5949 65	5880 74
Revenu Vert	1186 93	1185 74
Rivoli Plus	1043 57	996 25
St-Honoré Assoc.	14140 73	14070 38
St-Honoré Bio-aliment.	754 19	719 99
St-Honoré Pacifique	524 22	500 45
St-Honoré P.M.E.	447 88	427 58
St-Honoré Real	11341 18	11196 39
St-Honoré Rendement	12157 02	12096 54
St-Honoré Technol.	729 60	696 52
St-Honoré Valor	12283 69	12196 12
Sécuricic	10944 68	10833 75
Sécur. Mobilière	439 01	419 10
Sécuri Taux	10125 51	10125 51
Sél.court terme	12349 95	12258 01
Sicacden (Casden BP)	759 61	748 38
Sicav-Associations	1363 70	1361 66
S.F.I. fr. et étr.	598 78	581 34
Sicavimmo	798 87	762 64
Sicav 5000	361 71	352 03
Slvafrance	567 28	542 35
Slvam	421 42	410 14
Slvarente	221 64	215 71
Slvinter	414 82	403 72
S.I.-Est	1257 42	1200 40
S.I.G.	906 82	865 40
S.N.I.	1223 44	1187 81
Sohnvest	533 57	511 82
Sogepargne	390 46	386 70
Sogerac	52629 35	51096 48
Sogevar	1045 47	998 06
Sogintar	1293 67	1235 01
Soleil Investiss.	472 27	450 85
Technocic	1155 02	1121 38
Techno-Gan	5312 06	5071 18
U.A.P. Investiss.	402 66	388 11
Uni-Associations	113 73	113 73
Unifrance	478 59	456 89
Unifoncier	1329 94	1269 63
Uni-Garantie	1430 56	1402 48
Ungestion	900 72	859 88
Uni-Japon	1409 54	1345 62
Uni-Régions	2910 72	2778 73
Unirente	2282 02	2206 98
Univer	172 86	172 86
Univers-Obligations	1605 38	1552 59
Valorem	512 66	500 16
Valoblig	69970 77	69377
Valorg	1458 08	1458 60
Valreal	77492 49	77453 76

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	68 10	....
Casino	251	270
Créd. Foncier France	248	255
Pernod Ricard	264	264
Total	7 10	7 40

MINITEL

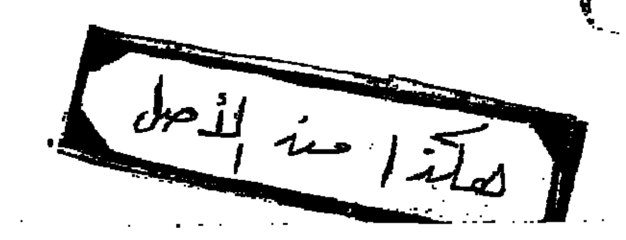
La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 606	6 596	6 280	6 780
ECU	6 838	6 827	....	....
Allemagne (100 DM)	328 510	327 960	318	338
Belgique (100 F)	15 790	15 767	15 200	16 100
Pays Bas (100 fl.)	290 690	290 160	276	298
Danemark (100 krd)	86 960	86 850	82 600	90
Norvège (100 k)	87 330	87 670	83	88 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 372	9 384	9 050	9 750
Grèce (100 drachmes)	4 686	4 687	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 740	4 730	4 500	5
Suisse (100 fr.)	392 400	392 120	381	401
Suède (100 krs)	94 990	95	91	96 500
Autriche (100 sch)	46 700	46 590	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 858	4 858	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 418	4 418	3 700	4 600
Canada ($ can 1)	4 777	4 782	4 500	4 930
Japon (100 yens)	4 061	4 082	3 900	4 080

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/12
Or fin (kilo en barre)	82750	82350
Or fin (en lingot)	83100	82400
Pièce française (20 fr)	519	516
Pièce française (10 fr)	399	....
Pièce suisse (20 fr)	535	528
Pièce latine (20 fr)	476	478
Souverain	504	501
Pièce de 20 dollars	2935	2980
Pièce de 10 dollars	1495	1460
Pièce de 5 dollars	1000	.....
Pièce de 50 pesos	3185	3105
Pièce de 10 florins	491	489
Or Londres	390 50	389 20
Or Zurich	390 50	387 50
Or Hongkong	390 75	389 25
Argent Londres	5 36	5 37



Le Monde

BOURSE DE PARIS

Matinée du 10 décembre

La hausse se ralentit

La hausse des cours s'est poursuivie mercredi matin rue Vivienne mais s'est nettement ralentie. En progrès de 0,15 % à l'ouverture, l'indicateur instantané enregistrait en clôture une avance de 0,27 %.

Fermeté de Cetelem, Bongrain, Perrier, Ecco, Peugeot, Club Méditerranée, Compagnie bancaire (de 1 % à 2 %). Seb (+8,7 %) a tenu la vedette. Repli de Crouzet, Europe 1, Dumez, Printemps et Casino.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	501	499	500
Agence Havas	2260	2257	2260
Air Liquide (L')	727	727	724
Bancaire (Cie)	1150	1155	1162
Bongrain	2600	2630	2650
Bouygues	1280	1278	1280
B.S.N.	4730	4710	4690
Carrefour	3700	3680	3680
Chargeurs S.A.	1505	1496	1501
Club Méditerranée	705	708	713
Crédit National	1565	1575	1570
Eaux (Gén.)	1375	1377	1380
ELF-Aquitaine	313	315	314
Essilor	3760	3760	3760
Lafarge-Coppée	1437	1439	1444
Michelin	2640	2635	2635
Midi (Cie)	1685	1678	1678
Moët-Hennessy	2589	2587	2591
Navig. Mixtes	1146	1136	1135
Oréal (L')	3875	3875	3880
Pechelbronn	1288	1288	1288
Pernod-Ricard	1100	1102	1105
Peugeot S.A.	1169	1175	1185
Sanofi	727	734	731
Source Perrier	812	828	825
Télémécanique	3353	3385	3385
Thomson-C.S.F.	1680	1683	1683
Total-C.F.P.	418	422	422
T.R.T.	2245	2245	2245
Valéo	514	510	512

● **RFA : deux soldats soviétiques passent à l'Ouest.** — Deux soldats soviétiques stationnés en RDA ont franchi la frontière interallemande pour se réfugier en RFA, dimanche 7 décembre. Ils ont l'intention de se rendre aux Etats-Unis, où ils ont des parents, a annoncé lundi le porte-parole du ministère de l'intérieur ouest-allemand. Il a indiqué que les deux militaires étaient originaires de la République d'Estonie. — *(AFP.)*

Le report du projet de prisons privées

Où mettre les détenus ?

Quatre mois de retard pour les prisons privées : c'est la conséquence, préoccupante pour M. Chalandon, de la « pause » législative décidée, mardi 9 décembre, par M. Chirac. Quatre mois pendant lesquels le nombre de détenus va augmenter inéluctablement, alors que les prisons sont déjà pleines à craquer.

Avec le code de la nationalité et le projet sur la toxicomanie, la privatisation des prisons avait fait du garde des sceaux un symbole et une cible. Il fait figure aujourd'hui de victime. Ses projets ne sont pas enterrés mais remis à plus tard, c'est-à-dire menacés.

Les députés devaient discuter des prisons privées au cours de la session extraordinaire de janvier. Ils ne le feront qu'au mois d'avril au plus tôt. Et les sénateurs, qui devaient en débattre avant la fin de l'année ? Rien n'est changé à l'ordre du jour du Sénat, feignait-on de considérer mercredi matin à la chancellerie comme au palais du Luxembourg. Mais, *puisque pause il y a et qu'elle* est politique, il n'était pas exclu que M. Chalandon soit prié de patienter.

Discussion au Sénat ou pas, ce report n'arrange pas le garde des sceaux. Il y a aujoud'hui 51 000 détenus pour 32 500 places dans les prisons. L'augmentation prévue par la chancellerie est de huit mille détenus pour l'année qui vient. C'est dire s'il faut trouver une solution.

M. Chalandon misait sur la privatisation, un remède contesté par le Conseil d'Etat, critiqué par une partie de la majorité, les « barristes » surtout, et condamné par M. Mitterrand, qui l'a redit mardi soir sur Europe 1. Sur les conseils insistants de M. Chirac, le garde des sceaux avait, du coup, accepté de revoir sa copie, de la rendre plus présentable. Mais il tient à son idée, qui constitue pour lui « la » solution.

Coup dur

La privatisation étant repoussée à plus tard — on se refuse à la chancellerie de considérer qu'elle est définitivement enterrée, — que peut faire le garde des sceaux ? D'abord à appliquer un « plan d'urgence », prévu de longue date, qui consiste à mettre en service 5 000 à 7 000 places dans des bâtiments préfabriqués. La chancellerie mise ensuite sur l'ouverture, fin 1987 ou début 1988, de nouvelles prisons d'une capacité de deux mille places environ, prisons « commandées » par M. Robert Badinter et actuellement en cours de construction.

Là s'arrêtent les calculs. Rien n'est prévu, aujourd'hui au moins, pour 1988, reconnaît-on à la chancellerie, où l'on n'envisage pas de mise en service de prisons privées avant l'automne 1988. Tel est le coup dur porté, mardi, à M. Chalandon par M. Chirac.

Telle est aussi la situation dont vont devoir s'accommoder les détenus et... les entreprises privées qui, pour certaines, ont déjà investi financièrement dans un projet dont l'avenir paraît aujourd'hui incertain.

BERTRAND LE GENDRE.

Les étudiants belges manifesteront le 16 décembre

BRUXELLES
de notre correspondant

Les étudiants belges — flamands et wallons, — ont décidé de manifester, le mardi 16 décembre à Bruxelles, pour protester essentiellement contre l'augmentation du droit d'entrée dans les universités, qui a été porté à 18 000 francs belges (environ 2 700 francs français) dans les universités francophones, et à 13 000 francs belges (environ 2 000 francs français) dans les universités néerlandophones.

L'enseignement est en effet la première « victime » du plan d'austérité drastique lancé en mai dernier par le gouvernement social-chrétien libéral de Wilfried Martens.

Depuis plusieurs semaines, le mouvement étudiant s'est développé de façon différente selon les facultés. Il a débuté à Leuwen (Louvain), qui a été paralysée pendant près d'une semaine. Les étudiants de Gand ont occupé leur rectorat durant plusieurs jours et organisé différentes manifestations, dont l'une, lundi soir, à la mémoire de Malik Oussekine. Les étudiants de l'université libre de Bruxelles ont voté une grève pour ce mercredi 10 décembre.

Grève à « l'Indépendant » de Perpignan

Les salariés s'inquiètent d'un éventuel rachat

PERPIGNAN
de notre correspondant

Le quotidien *l'Indépendant*, de Perpignan, diffusé dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales à quatre-vingt mille exemplaires, ne paraîtra pas jeudi 11 décembre en raison d'un mouvement de grève. Les ouvriers du Livre CGT, les employés, les cadres techniques et une large majorité de journalistes, soutenus par le SNJ et la CFDT, ainsi que les employés de l'agence de voyage de *l'Indépendant*, veulent ainsi « *marquer leur inquiétude face aux menaces qui pèsent sur l'emploi et sur l'identité du journal* », dans l'hypothèse du « *rachat éventuel d'une partie ou de la totalité du capital de la société par un groupe de presse concurrent* ».

Des négociations ont lieu en effet depuis plusieurs mois entre certains actionnaires décidés à céder leurs parts et des repreneurs éventuels, dont le groupe de presse *le Midi libre* (Montpellier) (*le Monde* du 10 décembre). A ce jour, ces contacts n'ont pas encore abouti et aucune proposition concrète n'est parvenue au conseil d'administration de la société anonyme l'Indépendant, dont M. Paul Chichet est le PDG.

Depuis le 6 décembre, les rédacteurs du quotidien de Perpignan ont constitué une société de journalistes dont « *l'objectif principal est de défendre leurs intérêts moraux et professionnels, face aux décisions que pourraient prendre les nouveaux propriétaires et la nouvelle rédaction* ».

J.-C. M.

Sur le vif

Nul

Tiens, j'ai dîné avec Pierre Soulages, vous savez, le peintre. Faut pas lui parler du Musée du dix-neuvième siècle, ça le fout en boule. Il prétend que les gens ont mauvais goût naturellement et qu'ils préféreront à tous les coups un bouquet de fleurs académique à un compotier d'avant-garde, l'avant-garde de l'époque.

En bonne copine, je répercute ça immédiatement sur Françoise Cachin, c'est la patronne d'Orsay, et je lui balance :

— Dis donc, paraît que c'est nul ton accrochage ! Tu mélanges tout, les pompiers et les impressionnistes. Comment veux-tu qu'on s'y retrouve entre les chefs-d'œuvre et les croûtes ? Ils vont être paumés, mes lecteurs, alors faut que j'essaye d'éclairer leur lanterne.

— Mais non, mais non, ils s'y retrouveront très bien. Regarde, l'autre jour, on a eu les enfants des écoles, ça allait de la maternelle à la troisième. On leur a fait la leçon, on est parti d'une statue, un nu à l'antique, le paysan faucheur de Guillaume...

— Comme le coiffeur ?

— C'est ça, oui, et on leur a montré à côté de ça le vanneur et le glaneur de Millet habillés en paysans...

— Ah ! Tiens ! C'était un sculpteur, Millet ?

— Mais non, voyons, ma puce, un peintre. Enfin, tu es venue à l'inauguration, tu les a vus les Millet.

— Oui, bon, peut-être, mais il y avait tellement de trucs que je me rappelle plus. Le grand tableau, immense, à droite quand on entre, c'est quoi, ça ?

— C'est les Romains de la décadence de Thomas Couture. En face, tu as l'Enterrement à Omans...

— A où ?

— A Omans. De Courbet. Ça permet de leur montrer la différence, aux gosses, de leur éduquer le goût.

— Ça me fait penser, tu sais cette jolie blonde, nue, qui tient un pichet, c'est de qui ça ?

— Ingres.

— C'est bien ou c'est pas bien, Ingres ?

— Qu'est-ce que tu veux que je te dise, ça dépend des toiles, des...

— C'est vague, quand même, tes explications, je te jure. Essaye d'être un peu plus précise. C'est qui, qui est moins bien que quoi, dans tout ça ?

— Mettons la Vénus de Cabanel comparée à l'Olympia de...

— De Monet.

— Non, Manet.

— Oui, bon, quelle importance ? De toute façon, je suis pas d'accord, elle est affreuse celle-là, elle a les cuisses trop courtes, trop grosses, c'est un vrai tas.

CLAUDE SARRAUTE.

Les prix de l'Académie des sciences

Plus de 2 300 000 francs de prix et de subventions ont été attribués par l'Académie des sciences, lundi 8 décembre, lors de la séance solennelle de cette institution. Les principaux sont les suivants :

Prix Charles-Léopold Mayer (250 000 F), à MM. Antonio Garcia-Bellido, professeur à l'université de Madrid, et Walter Gehring, professeur au Biozentrum de Bâle, pour leurs travaux sur la mouche drosophile.

Prix Ampère d'EDF (200 000 F), à M. Georges Slodzian, professeur à l'université Paris-Sud, pionnier d'une méthode de microanalyse des solides.

Prix du Commissariat à l'énergie atomique (180 000 F), à M. René Couteaux, professeur honoraire à l'université Pierre-et-Marie-Curie, pour ses études sur le système nerveux.

Prix Aluminium Pechiney (100 000 F), à MM. Jean-Marie Dubois, directeur de recherche à l'Ecole des mines de Nancy, et Alain Pasturel, directeur de recherche au CNRS, pour leurs travaux sur les alliages métalliques.

Prix Jaffé (50 000 F), à M. François Rougeon, directeur de recherche au CNRS, pour ses travaux de génétique moléculaire.

Prix fondé par l'Etat (50 000 F), à M. Claude Lorius, directeur de recherche au CNRS, pour ses études dans le domaine de la géophysique de l'environnement terrestre.

Prix Alexandre Joannidès (50 000 F), à M. Jean-Jacques Moreau, professeur à l'université des sciences et techniques du Languedoc, pour ses travaux en mécanique fondamentale.

Prix Léon Lutaud (40 000 F), à M. Jason Morgan, professeur à l'université de Princeton, pour ses études sur le manteau terrestre.

Prix Lamb (40 000 F), à MM. Yves Bonnet, Jacques Delafosse et Roger Delayre, ingénieurs au CEA, pour leurs travaux sur la propulsion navale par énergie nucléaire.

Prix Léon-Alexandre Etancelin (40 000 F), à Mme Madeleine Gumpel, directeur de recherche au CNRS pour ses recherches sur des cellules nerveuses.

Prix Aymé Poirson (40 000 F), à M. Roger Cohen-Adad, professeur à l'université Lyon-I, pour la synthèse de nombreux composés chimiques.

Prix Richard Lounsbery (50 000 dollars), décerné conjointement par la National Academy of Sciences américaine, à MM. André Capron, professeur à l'institut Pasteur de Lille, pour des travaux sur l'immunologie, et Jacques Glowinski, professeur au Collège de France, pour des recherches sur le cerveau.

Prix de la Fondation du groupe des populaires d'assurances pour la prévention et l'amélioration de la santé (300 000 F), à M. Pierre Freychet, directeur de recherche à l'INSERM pour ses études sur les hormones.

Prix spécial de cette fondation pour son 75e anniversaire (300 000 F), à MM. Alain Carpentier, professeur-chirurgien à l'hôpital Broussais, et Jean-Noël Fabiani, chirurgien dans le même hôpital, pour l'étude de prothèses cardiaques.



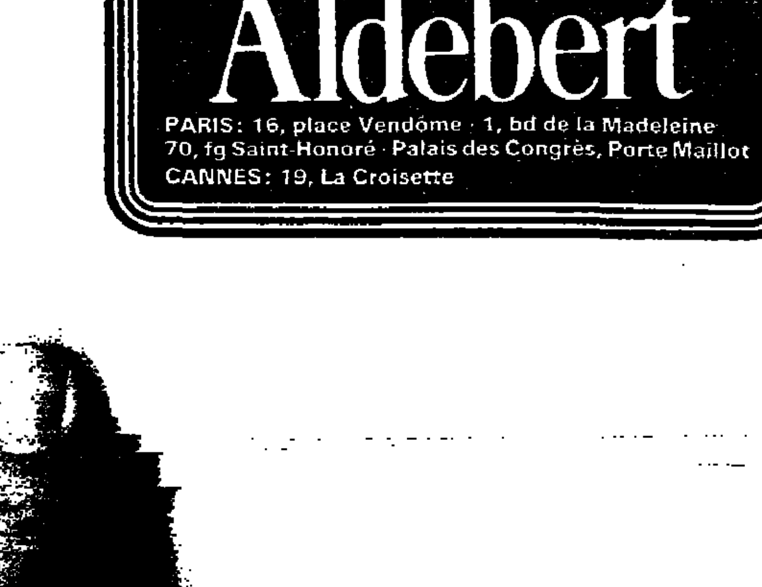
publiera demain
un supplément de 12 pages
LYON VILLE AU FUTUR
(Numéro daté vendredi 12 décembre.)

Le numéro du « Monde » daté 10 décembre 1986 a été tiré à 583 452 exemplaires

A B C D E F G

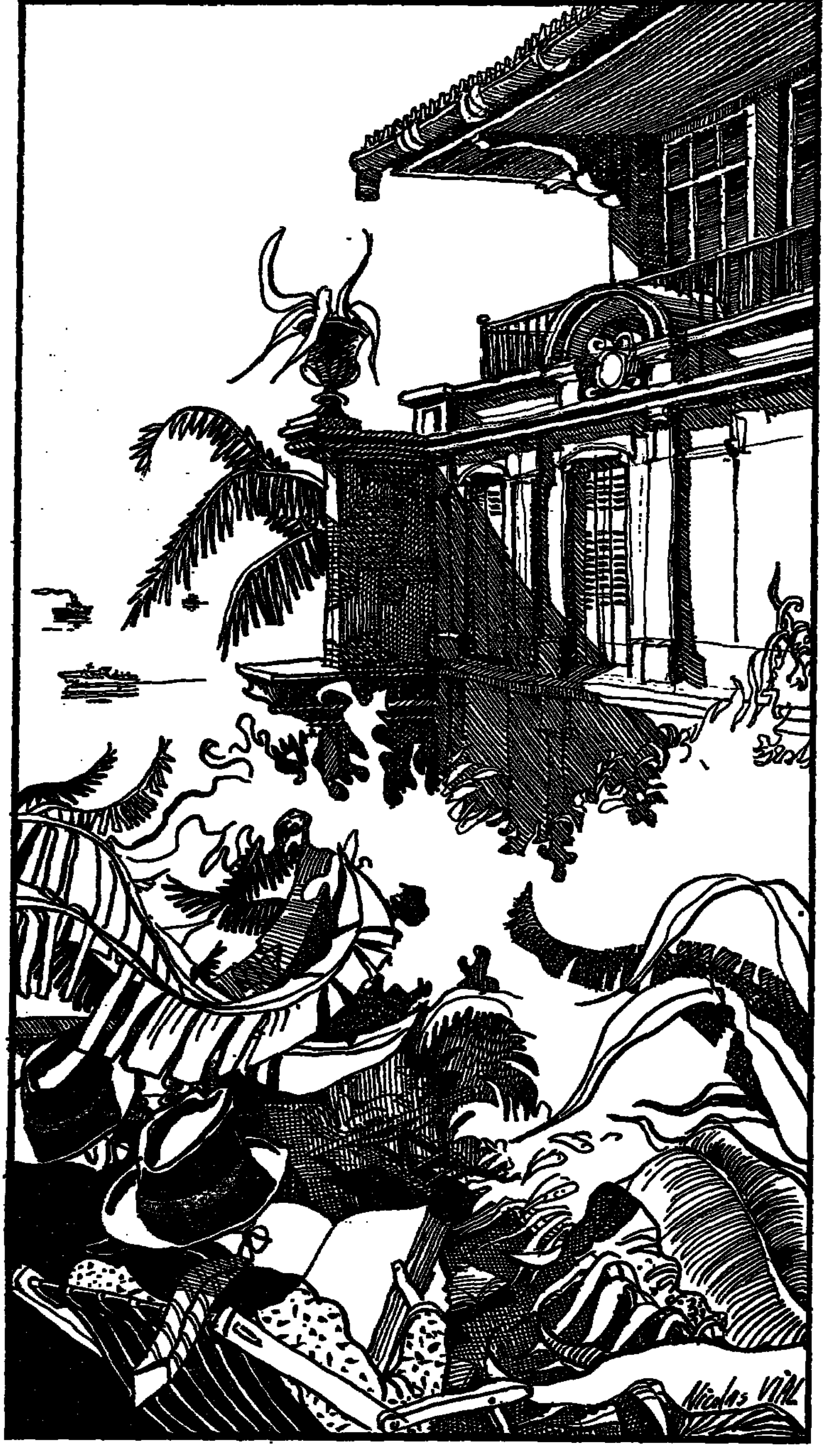






Le Monde

LIVRES D'ETRENNES



ARTS

PEINTURE
ARCHITECTURE
SCULPTURE

CIVILISATIONS

HISTOIRE
ARCHÉOLOGIE
ETHNOLOGIE

SOCIÉTÉ

VOYAGES
NATURE
MODE/GASTRONOMIE

REGARDS

PHOTO
CINÉMA
DESSIN

Paradoxe pour un temps de crise : l'édition de ce qu'on nomme, faute de mieux, les « beaux livres », se porte bien. L'ouvrage cher, illustré de nombreuses photos ou gravures, en noir ou en couleurs, se vend – si l'on croit davantage les chiffres que les plaintes des éditeurs – de mieux en mieux. En 1976, on avait publié 550 beaux livres pour un tirage total de 4 500 000 exemplaires. En 1985, la production a porté sur 768 titres et plus de 7 millions de volumes.

Ces performances surprennent d'autant plus que le marché du beau livre est très particulier : vente pendant une très courte période – celle des fêtes, – investissements importants, acheteurs en nombre restreint – les tirages moyens tournent autour de 8 000 exemplaires, – ventes nombreuses à l'étranger.

Mais grâce au goût, à la passion, à l'exigence de qualité de certaines maisons d'édition, parfois de toute petite taille, la beauté peut être aussi rentable. Ceux qui, dans l'édition, se lancent dans le beau livre dans le seul espoir de gagner de l'argent et qui fabriquent pour ce faire quelques ouvrages en toc et des inanités sur papier glacé ont toutes les chances de rencontrer l'échec. Mais les autres, tous ceux qui, à force de patience, de recherches, de soin, de rigueur, d'inventivité, prennent les risques de produire des livres vraiment neufs et beaux, ceux-là, à moyenne échéance, sont gagnants. Et il est bien que de temps en temps la réussite coïncide avec la morale.

Parmi la masse des 600 titres parus depuis six mois, ce sont quelques-uns de ces livres que nous avons choisis : des ouvrages dont la qualité fait le prix, et non l'inverse. Bref, de vrais cadeaux.

PIERRE LEPAPE.

Ont collaboré à ce numéro spécial : Bertrand Audusse, Jean-Jacques Barloy, Hector Bianciotti, *Pascal Bonafoux*, Joan Borrell, Geneviève Breerette, Geneviève Brisac, Roger Cans, Simone Carrier, Michel Contat, Philippe Dagen, Jean-Philippe Domecq, Pierre Drachline, Frédéric Edelmann, Danièle Heymann, Roland Jaccard, Patrick Kéchichian, Claude Lamotte, Gilbert Lascault, *Marc Le Bot, Pierre Lepape*, Jacques Meunier, Monique Nemer, Jean-Noël Pancrazi, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, Bertrand Poirot-Delpech, Odile Quirot, Yvonne Rebeyrol, Patrick Roegiers, Emmanuel de Roux, Danièle Sallenave, *Josyane Savigneau*, Jean-Noël Schifano, André Velter et François Weyergans.

هكذا من الأصل

ARTS

Notes brèves sur Brancusi

1 Souvent, le sculpteur Constantin Brancusi (1876-1957) s'interrogeait sur le secret des germinations, sur les gestations cachées, sur les genèses imprévisibles. La dure densité d'une forme ovoïde se définit comme lien mystérieux d'une origine dont on ne sait jamais de quoi elle va être le commencement. Bien des titres de Brancusi feraient allusion à cette recherche des débuts, à cette fascination de l'originel : *le Commencement du monde, le Nouveau-Né, le Premier Cri.* La sculpture, ici, en même temps qu'elle est invention de formes (et parce qu'elle est une telle invention, parce qu'elle n'est pas répétition de modèles déjà là), deviendrait moyen d'exploration réflexive. Elle aiderait à penser des notions aussi complexes que celles de commencement, de secret, d'origine inconnaissable. En une forme fermée sur elle-même, des métamorphoses s'annoncent, imprévisibles. Il conviendrait peut-être aussi de lier ce souci de l'origine, qu'éprouverait Brancusi, avec le sentiment qu'il aurait d'être lui-même, à l'origine d'un changement de la sculpture, d'une nouvelle chance pour la sculpture.

2 Une œuvre de Brancusi se nomme *Adam et Eve.* A bien des reprises, il a repris et transformé la forme massive où se juxtaposent, s'embrassent, en quelque sorte s'imbriquent deux corps et qu'il appelle *le Baiser.* De telles œuvres doivent, bien sûr, être rattachées au souci de l'origine et des gestations de Brancusi. Elles doivent également être mises en rapport avec sa réflexion sur les unions, les rencontres entre les formes, entre les œuvres. Ces sculptures constituent un cas particulier du désir de Brancusi de jouer avec les analogies et les contrastes entre les formes.

Vers 1917, il invente la notion de « groupe mobile », réunissant plusieurs œuvres, autonomes au départ, constitué à la fois par ces œuvres, par les vides entre elles, par les liens qu'imagine entre elles le spectateur. Parfois, un « groupe mobile » prend un titre différent de ceux des œuvres qui le constituent.

3 Le « groupe mobile » le plus important, celui auquel Brancusi attachera le plus d'importance, va peu à peu être constitué par son atelier. Refusant d'y voir un simple lien de stockage, une simple réserve, il y organise des formes entre elles, soulignant des différences, des contrastes, des « rimes » plastiques. Le bois et la pierre ; le plâtre et le métal ; le lisse et le rugueux ; le privilège accordé à la verticalité et celui donné aux horizontales ; le rainuré, le strié et les plans simples ; les lignes courbes, les droites et les zigzags ; les pleins et les vides : tout cela crée un « lien » infiniment riche et complexe.

Lorsqu'il crée un tel lien, lorsqu'il ordonne ainsi une population de sculptures, Brancusi accomplit un acte triple. D'abord, il enlève à chaque œuvre son statut d'objet définitivement isolé et la transforme en élément (doué d'une autonomie relative) d'une totalité modifiable. D'autre part, il crée un univers intime et nous amène à essayer de penser ce que peut être un espace sculpté qui resterait privé, qui s'adresserait à un petit nombre de spectateurs à la fois. Enfin (comme le montre Pontus Hulten) il produit ce qu'on nommera, plus tard, un environnement. Comme Kurt Schwitters (avec son *Merzbau*), vers la même époque, mais d'une autre façon, il anticipe et prépare une nouvelle façon d'être du sculpteur : le sculpteur comme inventeur et transformateur de lieux.

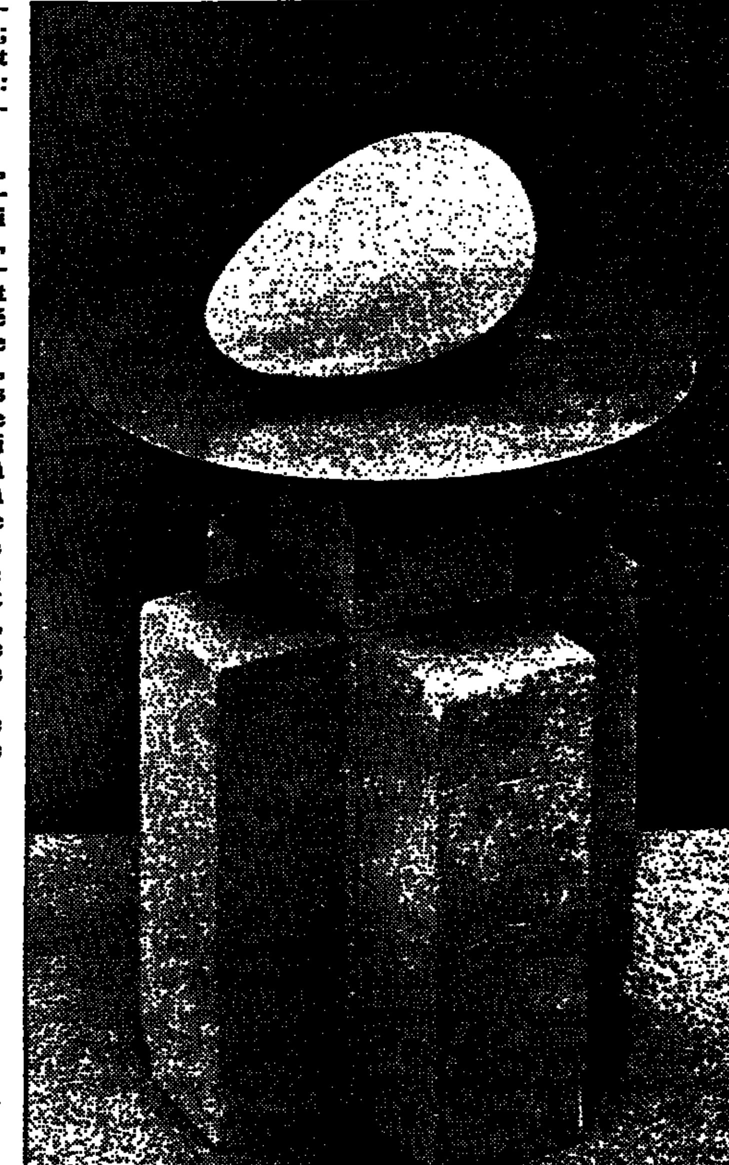
4 Photographe inlassable des ses propres œuvres (et en particulier de l'impasse Ronsin), Brancusi crée, par ce moyen également, des « groupes mobiles », des ensembles plus ou moins étendus d'œuvres. Il maintient ainsi des témoignages sur son regard, sur sa façon de « cadrer » les œuvres. Il suggère des façons de voir, auxquelles parfois nous ne songerions pas.

5 Bien d'autres réflexions seraient à l'origine des œuvres de Brancusi. Certaines concernent les socles. Toute une stratégie du socle serait ici à l'œuvre. Dans quelques œuvres, ce qui soutient (donc le socle ?) semble plus « complexe » et plus « travaillé » que ce qui est supporté. Ou bien, les extraordinaires *Colonnes sans fin* et *Cariatide* sont, dans leur totalité, simultanément socle et sculpture.

6 Ce que Brancusi tenterait aussi de nous obliger à penser, ce serait le cocasse en sculpture, le drôle en trois dimensions. La plupart de ses œuvres, sans doute, sont graves, équilibrées, destinées à créer en nous en sentiment de sérénité, un bonheur calme. Mais quelques-unes (comme *Little Girl, Socrate, Platon, la Sorcière)* juxtaposent, avec humour, des éléments formels, jugés en général incompatibles.

GILBERT LASCAULT.

★ *Brancusi,* de Pontus Hulten, Natalia Dumitresco, Alexandre Istrati, Flammarion, 560 ill., dont 50 en couleurs, 336 p., 495 F.



Ci-dessus : ***Le commencement du monde*** **(1920)**

A droite : ***La négresse blanche I*** **(1923)**

Ci-contre, de haut en bas :

La tortue, **bois de poirier (1937)**

Le phoque, **marbre gris veiné (1943)**

La tortue volante, **marbre (1943)**

Toutes ces photos sont de Brancusi

Les futuristes : vitesse et modernité

Ecrivez un roman d'apprentissage et vous ferez votre autoportrait d'adulte. Engagez-vous dans un travail d'historien et vous le ferez d'un point de vue qui sera révélateur du temps présent. Composez un des nombreux ouvrages qui portent sur les « avant-gardes » du début du siècle et vous soulèverez bien des questions qui sollicitent aujourd'hui la pensée artistique.

Soit une réflexion historique – études et documents iconographiques – sur le futurisme et les futurismes. Au singulier, le mot désigne un mouvement de pensée qui concerne l'art mais aussi toute une idéologie morale et politique. Au pluriel, il s'agit de la multiplicité des œuvres et des techniques : arts plastiques, architecture, cinéma et photographie, typographie, musique ; et il s'agit des implantations géographiques multiples du mouvement. D'où, peut-être, l'idée de rassembler des informations aussi diverses sous la forme d'un dictionnaire.

Or ce dictionnaire est marqué, comme en son cœur, par un vide. Il est un des rares ouvrages de ce genre, que je sache, à ne pas consacrer un article à son propre objet. Pas de définition du futurisme. Au centre de la perspective, un trou, un point aveugle au centre de la rétine. Quel fut l'enjeu réel de l'aventure du futurisme international ? Pontus Hulten rappelle seulement, dans son introduction, les idées principales qu'avait avancées Marinetti dans son *Manifeste* de 1907. Toute la signification du phénomène tiendrait à ceci : éloge de la modernité industrielle et technique jusque dans ses effets de violence, parmi lesquels est envisagée la destruction des œuvres d'art du passé ; effort pour concevoir un autre ordre de relations des hommes entre eux et des hommes à l'espace et au temps, sous les multiples formes de la vitesse.

Mais peut-être le futurisme, du point de vue de l'art, n'est-il pas définissable. Comme idéologie de la modernité technique, il peut prétendre à recouvrir toutes les formes artistiques qui ont rompu, au début du siècle, avec la tradition. Il se présente alors comme une réalité dispersée, à limites floues. La forme du dictionnaire accentue cette dispersion, alors que les relations, par exemple, de Picasso, voire de Bergson, avec le futurisme ne sont pas simples à exposer.

Les courants d'idées dans le domaine de l'art attirent sur eux l'attention au détriment des œuvres, par leurs insolences, leurs défis. Ce fut le fait, pour la première fois, du futurisme. Le phénomène demeure actuel. Tout aussi actuelle demeure l'exigence de vitesse dans l'action, dont Baudelaire eut l'intuition première en rattachant la « modernité » de l'art aux mouvements éphémères de la mode. Aujourd'hui plus qu'hier le mot d'ordre est : vite, touchez à tout, « branchez » les n'importe-quoi avec les presque-rien, faites des coups, agissez par surprise, par incongruités, par scandales.

Mais l'essentiel est la vitesse, non le scandale. La culture se fait communication. Elle pourra toujours, avec bénéfice, transposer en données pour programmes d'ordinateur les informations fragmentées fournies par les dictionnaires.

MARC LE BOT.

★ *Futurisme et futurismes,* sous la direction de Pontus Hulten, Le Chemin vert, diffusion PUF, 606 p., dont 407 p. d'ill. en noir et en couleurs, 645 F.

PEINTURE ARCHITECTURE SCULPTURE

Antoine Caron, le ressuscité

Tout se conjugue pour créer autour de la figure et de l'œuvre d'Antoine Caron une fascination très particulière. Le prodige, d'abord, d'une résurrection : quatre siècles d'oubli, une œuvre dispersée, des tableaux non signés ou attribués à d'autres lorsqu'en 1936, à une exposition-vente de l'Hôtel Drouot, l'historien d'art Gustave Lebel repère le tableau de *l'Empereur Auguste et la Sibylle de Tibur* qu'il achètera 2 000 F, l'Etat ayant décliné l'offre, et dont il fera donation au Louvre en 1938. L'historien d'art est parfois obligé de se muer en archéologue : c'est le cas de Gustave Lebel, qui, armé de toutes les ressources de la patience et de l'érudition, « réinvente » l'œuvre d'Antoine Caron, tâche où lui succède son gendre Jean Ehrmann, à qui l'on doit la première monographie consacrée à Caron en 1956, et le beau livre que publient aujourd'hui les éditions Flammarion.

Prodige d'une résurrection : mais ce n'est pas dire pour autant que l'œuvre d'Antoine Caron soit devenue entièrement accessible aujourd'hui à l'amateur d'art. La plupart des œuvres maintenant formellement attribuées à Caron se trouvent dans des collections particulières, en France ou aux Etats-Unis ; ne parlons pas de ses dessins, ni des cartons de tapisseries. Le livre d'art, lorsqu'il est conçu et réalisé avec le soin que l'on connaît aux éditions d'art de la maison Flammarion, demeure le vrai Musée imaginaire de notre temps : il faut se résoudre à voyager dans l'œuvre de Caron à travers lui.

Mais quel voyage ! On y retrouve l'émerveillement et la stupeur qu'avait pu connaître le visiteur en découvrant au Louvre *les Massacres du Triumvirat* et *l'Empereur Auguste*, et, au musée de Blois, *le Martyre de Thomas More* : ce puissant et indéfinissable mélange de précision graphique et d'onirisme architectural, d'élégance et de violence, de couleurs acides et de corps meurtris, sur fond d'incendie, d'orage, de pillage et de nuit. (On découvrira notamment ici d'admirables effets de nuit comme *l'Apothéose de Sémélé* ou *le Carrousel à l'éléphant*.)

Elève à Fontainebleau du Primatice et de Nicolo dell' Abate, Antoine Caron, né à Beauvais en 1521, mort à Paris en 1599, artiste comblé, bien en cour, incarne ce qu'a pu produire la peinture française en mettant la « manière » italienne au service d'une réflexion sur l'époque ; en réinterprétant picturalement la violence d'un temps de massacres et de fêtes, et en concevant l'espace du tableau comme théâtre et comme mémoire.

L'œuvre d'Antoine Caron s'offre évidemment à de multiples investigations historiques, iconographiques, stylistiques, et on n'épuiserait pas facilement le commentaire de ces toiles où l'allégorie se conjugue à l'allusion ou à la satire politique, et qui s'accommodent de la juxtaposition, dans une architecture rêvée, de personnages mythologiques et de contemporains du peintre. On n'en finirait pas non plus de scruter le décor d'une Rome à la fois précise et fabuleuse, tout entière reconstituée à partir des gravures du temps ; la silhouette entrevue, dans un parc de Fontainebleau saisi par l'hiver, des puissantes rotondes de Bramante ; celle de cippes égyptiens dans la forêt d'Anet (*Massacres du Triumvirat, Triomphe de l'hiver, Triomphe de l'été*).

Mais ce qui nous requiert et nous retient dans l'œuvre d'Antoine Caron, c'est – plus que l'allongement « maniériste » des corps à la tête petite, aux hanches dansantes, aux vêtements éclatants, – plus encore peut-être que la composition rigoureuse, musicale et rythmée qui enchaîne entre elles les scènes dont le tableau est semé : c'est la joie et la surprise de découvrir soudain, près d'un corps décapité, non loin du cortège d'une fête, la trace d'un pas allongé dans la neige fraîche (*Triomphe de l'hiver*) ou (*Apothéose de Sémélé*) le doux bras d'un enfant se tendant, hors du cadre, vers le spectateur.

DANIÈLE SALLENAVE.

★ *Antoine Caron*, de Jean Ehrmann, Flammarion, 254 ill., 252 p., 380 F.

Chu Ta s'appelle Pa-ta Shan-jen

A dire le vrai, nous ne connaissons pas la peinture chinoise. C'est un domaine immense. Combien d'œuvres avons-nous pu regarder ? Que sait-on au juste des rapports entre cette peinture et la calligraphie, domaine encore plus vaste (la calligraphie fut longtemps considérée comme supérieure à la peinture) ? En Chine, les lettrés ne jetaient pas les pinceaux usagés : ils les enterraient avec stèle et épitaphe. Qu'est-ce que le pinceau ? Qu'est-ce que l'encre ?

Nous ne confondons pas Giotto et Goya, mais qui sait voir qu'un paysage ts'ing est peint dans le style d'un grand maître ming et faire la différence entre ce maître ming et un maître de l'époque Yuan ? Tout cela s'englobe sous le nom de « peinture chinoise » que l'Occident a décidé d'admirer en bloc, ce qui permet toutes les paresses : il suffira d'évoquer le tao et Matisse, tradition et modernité...

Au lieu de s'extasier sur de prétendues avant-gardes au Japon, on ferait mieux de commencer par le commencement, c'est-à-dire la Chine (quand on visite les grands musées japonais, les œuvres vers lesquelles on se dirige d'instinct s'avèrent souvent chinoises). Il convient donc de signaler l'existence d'un album mis aujourd'hui à la disposition des acheteurs, voire des lecteurs français. Cet album a pour lui d'être la première monographie de grand format, avec reproductions en couleurs, consacrée à un merveilleux peintre chinois. L'adjectif « merveilleux » est ici choisi en fonction d'une échelle de valeurs établie par un contemporain de ce peintre : on est d'abord « capable », ensuite « merveilleux », ensuite « génial » et enfin « naturel-désinvolte ». Le nom de notre peintre figure sur la couverture du livre, avec des dates : *Chu Ta 1626-1705*. Un deuxième titre est là pour la vente : *Le Génie du trait*.

Chu Ta a dix-huit ans au moment où les Mandchous envahissent la Chine, mettant un point final à trois siècles de dynastie ming. Fils et petit-fils de calligraphes, Chu Ta appartenait à la famille du fondateur de cette dynastie. Les Mandchous ayant pris le pouvoir, ses biographes disent qu'il décida de devenir muet. Il écrivit sur sa porte : *Muet*. Si on lui adressait la parole, il dépliait un éventail sur lequel il avait aussi écrit : *Muet*. Il se fit moine. Il est vrai que les Mandchous voulant que tout Chinois porte la natte, la meilleure façon de leur désobéir était de se raser la tête, donc de devenir moine. Chu Ta aurait même dirigé un monastère. Il aurait aussi été fou ou sujet à des crises de folie. Il signera ses peintures en utilisant toutes sortes de noms : Montagne individuelle, l'Ane, l'Etable, Demeure humaine, Robe de neige, Bonne Lune. Le nom sous lequel il devint célèbre dans toute la Chine est Pa-ta Shan-jen (« le Montagnard aux huit orients »).

Si on adopte le système officiel de transcription phonétique des noms chinois, il ne faut pas écrire Pa-ta Shan-jen mais Bada Shanren. Ces histoires de transcriptions n'arrangent rien. Un peintre naturel-désinvolte comme Shitao peut être admiré dans différents livres sous les noms de Che-T'ao, Shih T'ao, Tao-Chi ou Tao-tsi.

Shitao avait quinze ans de moins que Bada Shanren (notre Chu Ta). Ils font tous deux partie de ces peintres chinois du dix-septième siècle chrétien qu'on appelle les individualistes. Sous un pseudonyme qui veut dire « Citrouille amère », Shitao rédigea des propos sur la peinture. Ces propos sont traduits en français. Il y a intérêt à les avoir lus, ainsi que les commentaires de leur traducteur, si on veut avoir une chance de s'y retrouver en feuilletant l'album consacré à Chu Ta, lequel album ne brille pas par le texte, qui s'élève à des hauteurs du genre : « *l'encre monochrome joyeusement malmenée par le pinceau ivre* », ou bien (commentaire d'une peinture représentant un bambou et un bananier) : « *On vibre à l'unisson de ces plantes frémissantes.* » M. François Cheng, auteur de ces trouvailles, comme il peut admire l'œuvre de Chu Ta et soyons-lui reconnaissants de nous donner accès aux reproductions d'une trentaine de chefs-d'œuvre, même si nous n'avons pas droit au moindre renseignement (le format, entre autres) sur des œuvres dont certaines se trouvent quand même au Metropolitan Museum de New-York.

Un grand peintre chinois se servait d'un sceau dont les caractères signifiaient : « *Je ne recherche rien d'autre que l'absence de traces de pinceau et d'encre.* » Cette phrase est citée par M. Pierre Ryckmans dans les commentaires qu'il donne à sa traduction de Shitao. Ce livre (paru en 1970, réédité en 1984), est-ce qu'on a bien compris qu'il s'agit d'un événement, d'une manière de sommet atteint par l'esprit humain, ce qu'on ne peut pas toujours dire des œuvres décrétées représentatives par l'UNESCO ? Et pas seulement le texte de Shitao mais l'anthologie de citations mises en ordre et en perspective par M. Ryckmans. La voilà, la chance de comprendre la peinture chinoise. Les références exactes du Shitao sont : *les Propos sur la peinture du moine Citrouille amère*, traduction et commentaires de Pierre Ryckmans, collection « Savoir », éditions Hermann (dans la même collection, comme par hasard, il y a les *Ecrits et propos sur l'art* de Matisse !).

FRANÇOIS WEYERGANS.

★ *Chu Ta. Le Génie du trait*, de François Cheng, éd. Phébus, 80 ill., 160 p., 395 F (jusqu'au 31-12 : 340 F).

ARTS

Vermeer à trois voix

Van der Meer, Ver Meer, Vermer de Delft... Quel peintre est ce Vermeer dont le nom varie comme incertain d'une identité ? Sa biographie pourrait être pareille à celle que Heidegger fit d'Aristote : *« Il est né, il a travaillé, il est mort. »* Né en 1632 à Delft, il y est admis maître à la guilde des peintres – après avoir appris son métier... Auprès de qui ? Où ? Silences... – en 1653 ; il est élu syndic de cette guilde à trois reprises. Lorsqu'il meurt, en 1675, il n'a, semble-t-il, peint qu'une quarantaine de toiles. Et il n'y en a que trois qui soient datées.

La chronique d'héritages, de dettes et de marmaille qui le raconte passe sous silence sa peinture. Et ce silence l'emporte. Ses toiles sont, après sa mort, attribuées à Govert Flink, à De Hooch, à Metsu, à Franz van Mieris, à Rembrandt. Pendant plus d'un siècle... Quelques mentions alors de son nom dans des catalogues de ventes aux enchères et les prix des adjudications prouvent que l'on ne cesse de tenir Vermeer pour un peintre rare. Paradoxe : on ne l'a pas oublié, mais on ne le reconnaît pas. Et il n'est pas sûr qu'aujourd'hui *le « petit pan de mur jaune »* qui fascine Bergotte ne se dresse pas devant sa peinture.

Le livre que publie Hazan permet (enfin !) de reconnaître Vermeer. Lorsqu'un éditeur fait preuve d'une pareille exigence, il donne des livres nécessaires. Celui-ci en est un : il évite les œillères d'une érudition sans regard qui se repaît de ses références comme celles de gloses anecdotiques et stériles. Les voix des trois auteurs, comme celles d'une fugue, se tressent, cernent le silence singulier de la peinture de Vermeer. Parce qu'elles se complètent.

L'enquête scrupuleuse de John Michael Montias écrit, comme en creux, grâce aux documents mis au jour, la vie du peintre ; le catalogue dressé par Albert Blankert définit, au travers des thèmes et des formes du dix-septième siècle, la singularité de sa peinture ; Gilles Aillaud, peintre, désigne *« l'entour familier et utile, mais comme désaffecté »* qui fut son modèle, décrit Vermeer : *« Du silence entoure du silence. »*

Vermeer peint le « portrait » d'un monde immobile, comme arrêté, où de toile en toile toujours reparaissent les mêmes objets. C'est la même plinthe de carreaux blancs à personnages bleus qui court au pied du mur derrière *la Laitière* et *la Dame debout à l'épinette*, ce sont les mêmes tapis épais dont les plis croulent et se creusent ou qu'il tend sur les tables, c'est le même blason que les verres teintés cernés de plomb dessinent sur les fenêtres entrebâillées, c'est la même chaise au dossier décoré de têtes de lion qu'il peint auprès de *la Femme à l'aiguière* comme..., etc. Et toujours la fenêtre fermée ou entrouverte qui éclaire la pièce d'une lumière précise, presque pudique, est à gauche. Et toujours les anecdotes simples, humbles et communes peintes sont des énigmes. Indéchiffrables.

Une femme tient dans la pince de l'index et du pouce une balance. C'est cet équilibre que, les paupières doucement baissées, dans la lumière tamisée et le silence, elle regarde et ne regarde que cet équilibre ; les plateaux de la balance sont vides... C'est ce suspens, cet arrêt que Vermeer peint. Sa peinture de transparence, d'éclats et de reflets sourds, est pareille à la sphère de verre pendue vers laquelle *l'Allégorie de la foi* lève les yeux.

Le livre d'Aillaud, Blankert et Montias ouvre ceux du lecteur sur cette pureté-là.

PASCAL BONAFOUX.

★ *Vermeer*, de Gilles Aillaud, Albert Blankert et John Michael Montias, Hazan, 230 p., 580 F.

Zao Wou-Ki l'universel

Il est une œuvre où l'emportement devient maîtrise, où l'excès devient harmonie, où la lumière tumultueuse des limbes devient transparence du souffle, où la violence devient beauté : beauté physique, beauté rêvée, beauté de la matière et du vide. Cette œuvre est celle de Zao Wou-Ki, celle d'un peintre qui a su capter les temps et les espaces, fondre les visions et accéder à l'universelle résonance.

Dans la magnifique et monumentale monographie qu'il lui consacre, Jean Leymarie retrace le périple de cet artiste né à Pékin en 1921, élevé près de Shanghai, étudiant aux Beaux-Arts de Hangzhou et qui n'a de cesse de confronter la tradition chinoise aux images qui lui parviennent des impressionnistes, de Cézanne, de Matisse et de Picasso. Très vite la confrontation tourne à l'affrontement et Zao Wou-Ki décide de s'expatrier en 1948, de rejoindre Paris. Là, infatigablement, il veut tout voir, tout connaître, tout ressentir. En fait, cette immersion passionnée dans le champ artistique de l'Occident va insensiblement lui restituer sa source originelle, mais purifiée. Le legs est désormais débarrassé de la sclérose et de l'emphase, il est redevenu vivant, risqué, libre.

Alors s'imposent, tableau après tableau, les manifestations de ce *« sortilège aérien et tellurique »* célébré par René Char et qui est le signe de Zao Wou-Ki.

ANDRÉ VELTER.

★ *Zao Wou-Ki*, de Jean Leymarie, éditions Le Cercle d'art, 646 illustrations, 384 p., 650 F.

Monet au jour le jour

Du nouveau sur Monet, est-ce possible ? Par chance, oui. A l'aide d'une correspondance inédite, d'un catalogue d'œuvres et d'une analyse ingénieuse, Philippe Piguet réussit cet exploit. Il montre Monet à Venise en 1908, ses découvertes, ses difficultés devant le « motif », ses toiles, ses lettres et celles de son épouse. Mondanités et propos de peintre s'entremêlent. Monet peine, Monet vend, Monet ressasse, Alice s'inquiète, Alice l'écrit. Résultat : un récit au jour le jour fort instructif, qui révèle les mécaniques de la production impressionniste avec force. Ces indiscrétions intelligemment présentées ont plus de poids que la brièveté de l'ouvrage ne le laisse deviner d'abord.

Infiniment plus ambitieux, infiniment plus lourd et long, *l'Héritage de l'impressionnisme* de Diane Kelder n'a par malheur aucune des qualités du *Monet et Venise* de Piguet. Ici, sous couvert de synthèse, rien de neuf, pas la moindre idée originale, pas une seule petite découverte, mais une grande machine qui déroule imperturbablement ses lieux communs tout au long d'une histoire si riche – de l'impressionnisme à l'entre-deux-guerres ! – que l'on souffre de la voir de la sorte comprimée et simplifiée.

PHILIPPE DAGEN.

★ *Monet et Venise*, de Philippe Piguet, Herscher, 126 p., 240 F.

★ *L'Héritage de l'impressionnisme*, de Diane Kelder, Bibliothèque des Arts, 384 p., 720 F.

SÉLECTION

Les deux Cézanne

En Cézanne coexistent totalement l'homme à sa tâche la plus concrète et matérielle, et l'artiste ouvrant encore l'espace du regard, montrant ce qui avant lui restait inaperçu : *« Je n'ai rien à cacher en art »*, disait-il.

John Rewald, l'un des meilleurs spécialistes de l'impressionnisme avant d'être l'organisateur de plusieurs expositions Cézanne, publia en 1939 chez Albin Michel une biographie du peintre, issue de sa thèse soutenue à Paris trois ans plus tôt. Revu, corrigé et augmenté par l'auteur, c'est ce livre qui est aujourd'hui réédité chez Flammarion. Enrichi de nombreuses reproductions de qualité et de documents photographiques, cet album constitue une sérieuse mais non moins abordable introduction à l'œuvre de Cézanne. – *P. Ké.*

★ *Cézanne*, de John Rewald, Flammarion, 121 illustrations en noir, 137 illustrations en couleurs, 288 p., 495 F jusqu'au 31 décembre, puis 595 F.

Les mariages de Gauguin

Peintre de la primitivité, Paul Gauguin était tout le contraire d'un peintre inculte. A tel point qu'il est aujourd'hui délicat de faire la part des sources, des influences et des emprunts. Yann le Pichon, dans *Sur les traces de Gauguin*, réussit à remonter les pistes fugitives de l'inspiration.

Le livre de le Pichon surprend par la clarté des recoupements. Il met en regard de l'œuvre de Gauguin un matériel documentaire et biographique qui n'est pas une plate explication de l'image, mais un approfondissement. Ici ce sera un bas-relief de Java, là une statue des îles Marquises. Il fait aussi intervenir Delacroix, Courbet, Millet, Degas, Pissarro, Cézanne. Ce jeu savant de rencontres et de mariages ménage des surprises : comme cette opposition de Gauguin et des maîtres japonais, comme Katsushika Hokusaï, Toyokuni, Kunicika, Utagawa Hiroshige et Hiroshige II. Ce regard croisé entre un peintre solitaire, antipodique, à la recherche d'un peuple providentiel, et de ces graphistes du bout du monde, forts d'une tradition culturelle rigoureuse, dépasse la simple anecdocte : il éclaire et il bouleverse. – *J. M.*

★ *Sur les traces de Gauguin*, de Yann le Pichon, coll. « Aux sources de l'art », Robert Laffont, éd., 264 p., 430 F.

Ingres, inépuisable

Ingres étant, quoi que l'on dise, un peintre inépuisable, Robert Rosenblum étant un historien aussi savant que subtil, leur alliance a donné naissance à l'une des plus recommandables biographies qu'ait inspirées le terrible grand-père du XXe siècle. Sa réédition donne l'occasion de relire une préface à la fois claire, érudite et entraînante. Sans céder au pathos ni à l'enthousiasme, sans dissimuler ce que l'ingrisme des suiveurs d'Ingres a de systématique, sans se poser en partisan dans l'absurde querelle Ingres-Delacroix, Rosenblum montre à juste raison ce que cet art faussement académique doit au Moyen Age, à la Grèce, aux figures noires des vases attiques comme à Flaxman. Le style d'Ingres y apparaît bientôt comme l'étrange produit de primitivismes combinés, assouplis par la couleur et un soupçon de métier à la hollandaise. – *Ph. D.*

★ *Ingres*, de Robert Rosenblum. Editions Cercle d'art, 176 p., 350 F.

Soutine le sauvage

Dans cet ouvrage – aux côtés d'une abondante iconographie commentée, – Alfred Werner, critique d'art et écrivain, dissipe quelques malentendus et raconte notamment les années parisiennes de Soutine, juif russe, exilé dès 1912, « une bête sauvage mystique » dit sa légende. Il est vrai que Van Gogh, par comparaison, était un doux, car l'œuvre tourmentée de Soutine, pour être appréciée, n'en jetait pas moins dans cette France d'entre deux guerres un trouble certain dans les esprits. René Huyghe lui-même, qui l'admirait, parlait de « ce vampire, ce peintre ivre de sang ». – *O. Qt.*

★ *Soutine*, d'Alfred Werner, éd. Le Cercle d'art. Collection « Les grands peintres », 162 p., 148 illus., relié, 350 F.

Eros et Thanatos

Le 15 avril 1902 à Vienne s'ouvre la XIVe exposition du groupe de la Sécession. La frise Beethoven de Gustav Klimt y occupe une place majeure. L'Art nouveau est à son tournant. Et Klimt suscite alors l'opposition d'une nouvelle avant-garde viennoise, rejetant l'ornement. Sa frise « Beethoven » fit scandale, pourtant dans cette Vienne de l'Apocalypse joyeuse : *« Théâtre d'orgies païennes »*, *« Hétaïres tuberculeuses et rachitiques ou au contraire voluptueuses et spongieuses »*, sont quelques-uns des qualificatifs que les critiques de l'époque appliquèrent aux femmes peintes par Gustav Klimt. « La frise Beethoven » en fait est peut-être l'œuvre majeure de Klimt, celle dans laquelle il est même le plus étroitement Eros et Thanatos. Elle a été récemment restaurée. Cet album lui est consacré et la reproduit pour la première fois en France dans son intégralité. Une découverte. – *O. Qt*

★ *Klimt : Beethoven*, Editions Skira/Flammarion, 110 F.



DR

Soutine

Kandinsky ou l'amour du rythme

« Le soleil fond tout Moscou en une tache qui, comme un tuba forcené, fait entrer en vibration tout l'être intérieur, l'âme tout entière. » C'était en 1902, Kandinsky travaillait à sa *Vieille Ville* et définissait d'une phrase l'essentiel de ce qui allait devenir son abstraction. Cette idolâtrie de la couleur et de la musique, cet amour du rythme, François Le Targat s'efforce de les rendre sensibles dans sa brève biographie-préface avant de laisser les illustrations présenter le premier abstrait du siècle. Comme les œuvres sont bien choisies et convenablement reproduites, le texte clair, historiquement parlant et précis, la bibliographie point trop maigre, l'ensemble remplit son projet d'initiation de manière convaincante. – *Ph. D.*

★ *Kandinsky*, de François Le Targat, Albin Michel, 128 p., 130 F.

Magritte exhaustif

Les coq-à-l'âne picturaux, les rébus sans solution, les images incompréhensibles et fières de l'être, le surréalisme de Magritte en somme, tout cela ne peut plus guère surprendre. L'effet de choc vieillit mal. Magritte lui-même le savait, qui a cherché à se renouveler sans y parvenir véritablement. Le mérite de cet album – encore un, dira-t-on ! – tient à son exhaustivité, car il permet de suivre les difficultés de l'artiste aux prises avec ses propres stéréotypes. Aussi peut-on, en l'examinant, faire justice de quelques banalités admiratives – ce à quoi n'aide pas la préface de Pere Gimferrer, il s'en faut. – *Ph. D.*

★ *Magritte*, de Pere Gimferrer, Albin Michel, 128 p., 130 F.

Les enfants du Douanier Rousseau

Jean-Marie Drot n'est pas parti à la recherche des *Enfants du Douanier Rousseau*. Il les a trouvés, un peu au hasard, au gré de ses vagabondages en France, en Yougoslavie et, surtout, à Haïti. Jean-Marie Drot ne pose pas au spécialiste. Son livre est un journal de voyage en terre d'enfance et de naïveté. Il y célèbre l'amitié, la fête et la liberté. Les peintres Philomé Obin, Préfète Duffaut, Robert Tatin, Saint-Louis Blaise, Fassianos, etc., l'accompagnent dans son périple.

Le texte de Jean-Marie Drot est un fraternel salut à *« ces peintres aux mains éblouies »* qui dressent des barrages devant *« la bêtise des foules déferlantes »*. – *P. Dra.*

★ *Voyage au pays des naïfs*, de Jean-Marie Drot, Hatier, relié sous jaquette, format 23,5 × 29, 190 illustrations en couleurs, 25 en noir et blanc, 48 dessins inédits de Fassianos, 216 p., 245 F.

Gloire aux « pompiers »

On ne félicitera jamais assez Yann le Pichon pour son ouvrage sur *l'Érotisme des chers Maîtres*. Encouragé par Salvador Dali, dont nul n'ignore qu'il tenait les peintres pompiers, et spécialement les glorieux Meissonier et Detaille, pour infiniment supérieurs à tout ce que produisit le mesquin vingtième siècle, à l'exception, bien sûr, de Dali lui-même et des hyperréalistes, Yann le Pichon s'emploie lui aussi, avec ferveur et subtilité, à sauver les peintres académiques des cendres de l'oubli. Ainsi donc William Bouguereau et Alexandre Cabanel, Jean-Léon Gérôme et Alma-Tadema, Charles Gleyre et Théodore Chassériau seraient susceptibles de nous arracher autre chose que des sourires navrés, moqueurs ou condescendants... Eh bien, oui ! Car tout en se dissimulant derrière des thèmes mythologiques ou en se réfugiant dans un Orient de pacotille, ils nous bombardent de fantasmes érotiques avec un mélange d'ingénuité et d'hypocrisie qui les rend irrésistibles. N'est pas pervers qui veut. Et il faut l'être pour jouir pleinement de cet art sybaritique et vénérien. Oui, gloire aux pompiers ! – *R. J.*

★ *L'Erotisme des chers Maîtres*, de Yann le Pichon, avant-propos de Salvador Dali, Denoël, 190 p.

Le culte Hundertwasser

Hundertwasser est de ces artistes qui suscitent les engouements hors de tout mouvement et de toute hiérarchie, simplement parce qu'ils produisent des images plaisantes, colorées, point trop agressives, encore moins provocantes. Qu'il y ait de la facilité dans ces succès n'y change rien, et les zélateurs trouveront aliment pour leur culte dans le catalogue des gravures de leur idole. L'appareil critique est rigoureux, les descriptions sont fort abondantes en justifications et cachets. On en conclura donc que Walter Koschatzky, le maître d'œuvre, est homme de confiance – et l'on ne discutera pas ses goûts. – *Ph. D.*

★ *Hundertwasser*, catalogue raisonné de l'œuvre gravé 1951-1986, Bibliothèque des Arts, 236 p., 480 F.

Dans l'atelier de Velickovic

Voici un livre dynamique où les images ne sont pas fixées en majesté, où les dessins, les photos et les textes sont pris ensemble dans la tourmente créatrice du grand peintre qu'est Vladimir Velickovic. En explorant son atelier, Alin Avila et Claude Bricage ont saisi la topologie violente du lieu par accumulation des signes, des traces, des projets, des traits vifs comme coups de griffes, comme sursauts d'instinct. Surtout, ils ont mis en scène la fougue irrépressible, le mouvement qui hante l'œuvre de Velickovic, mouvement à propos duquel Henri Michaux avait écrit : *« Je suis de ceux qui aiment le mouvement, le mouvement qui embrouille les lignes, qui défait les alignements, me débarrasse des constructions. Mouvement, comme désobéissance, comme remaniement. »* – *A. V.*

★ *Velickovic*, d'Alin Avila et Claude Bricage, éditions Aréa, 90 pages entièrement illustrées, 300 F.

Raynaud et saint Benoît

Ponctué de pots de fleurs, balisé de céramiques blanches, l'œuvre de Jean-Pierre Raynaud s'inscrit dans la constellation de Duchamp. Après avoir rapproché Soulages de saint Benoît, Georges Duby, qui aime les raccourcis médiévaux, met ici en évidence les liens qui existent entre l'art cistercien et celui de Raynaud. *« A quel artiste pouvait être plus judicieusement confié*, se demande-t-il, *le soin d'exposer dans la dignité qui leur sied les quatre gisants de Fontevrault ? »* Le ministre de la culture semble être d'un avis différent. Il devrait avec bénéfice consulter ce livre. – *E. de R.*

★ *Jean-Pierre Raynaud*, de Gladys C. Fabre et Georges Duby, éd. Hazan/Monotypes, 145 p., 240 F.

La sculpture dans tous ses états

Il faut rendre un hommage particulier à l'édition de ce grand livre qui fait le point avec intelligence sur l'évolution de la sculpture au dix-neuvième et au vingtième siècle. Evolution sociologique, commerciale, esthétique, technique. On y parle – et fort bien – autant du système des commandes que des nouveaux matériaux, de l'intégration à l'architecture autant que des lieux de mémoire. Le tout avec des illustrations aussi abondantes que judicieusement choisies. – *P. L.*

★ *La sculpture, l'aventure de la sculpture moderne*, d'Antoinette Le Normand-Romain, Anne Pingeot, Rheinold Hohl, Barbara Rose et Jean-Luc Daval, Skira, 310 p., 680 F.

800 œuvres du vingtième siècle

Le voilà enfin : le premier catalogue général de la collection du Musée national d'art moderne est désormais disponible. Il ne s'agit certes pas d'un inventaire exhaustif des trésors de cette collection unique mais des 800 œuvres appartenant à 310 artistes que les responsables ont choisies parmi les 20 000 pièces retenues pour l'actuel accrochage ou qui dorment – peut-être provisoirement – dans les réserves. Mais tel quel, ce choix est suffisamment large pour que la confrontation qui nous est ainsi proposée engendre une vaste réflexion historique et esthétique sur l'ensemble de l'art du vingtième siècle. – *P. L.*

★ *La Collection du Musée national d'art moderne*, catalogue établi sous la direction d'Agnès de la Beaumelle et Nadine Pouillon, éditions du Centre Pompidou, 800 ill., 620 p., 320 F.

La Sixtine restaurée

La restauration des fresques de la chapelle Sixtine peintes par Michel-Ange a été menée de 1980 à 1984. Selon Fabrizio Mancinelli, conservateur au musée du Vatican, ce nettoyage a révélé *« un peintre tout à fait nouveau du point de vue chromatique »*. L'album publié chez Belfond constitue une somme complète sur la chapelle construite par Sixte IV et sur les œuvres – pas seulement celles de Michel-Ange – qui la décorent. Ce livre, auquel ont participé des spécialistes de plusieurs pays, a été réalisé grâce à une large collaboration internationale. – *P. Ké.*

★ *Michel-Ange et la chapelle Sixtine*, ouvrage collectif, Belfond, 271 p., 595 F.

L'atelier de Rembrandt

A l'automne dernier paraissait chez Skira le bel album de Pascal Bonafoux sur les autoportraits de Rembrandt. C'était déjà un continent. L'œuvre entière est un monde que le superbe livre de Christian Tümpel offre au lecteur de parcourir par le biais classique de la biographie et des grands thèmes.

C. Tümpel, qui depuis vingt ans a publié plusieurs ouvrages sur Rembrandt, opère quelques mises au point : sur la soi-disant appartenance du maître au groupe des mennonites, secte protestante fondamentaliste issue du mouvement baptiste par exemple, ou sur la *« légende de l'artiste méconnu et tombé dans l'oubli »* après sa mort. L'un des intérêts de l'ouvrage est de présenter et de commenter des œuvres d'élèves, d'épigones, issues de l'atelier de Rembrandt ou faussement attribuées – avec, dans ce domaine, des jugements propres de l'auteur. L'initiative de reproduire cette catégorie d'œuvres avec un entourage gris était bonne ; pourquoi ne pas l'avoir appliquée dans tous les cas ?

Mais cela n'est qu'un détail au regard de la valeur de cet album. Le grand nombre et l'exceptionnelle qualité des reproductions, l'intérêt du texte, font du livre de Christian Tümpel un hommage à la hauteur du génie de Rembrandt.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ *Rembrandt*, de Christian Tümpel, Albin Michel, Fonds Mercator ; 450 illustrations, 448 p., 850 F.



Tous les vertiges de la nature

Si l'art classique soulage de la peur de vivre avec son ordonnance de colonnes et le triangle, propice à la pensée, de ses frontons – avec la mise en évidence d'une symétrie qui s'oppose au désordre et au vague du monde, nous conduisant vers une acceptation mélancolique du destin, – l'art baroque est le défi le plus haut lancé à l'impossibilité d'élever une demeure sur la friabilité de l'instant. Il est, dans son « réalisme passionnel », l'acte le plus hardi par lequel l'art ait pu affirmer la présence de l'homme, ici et maintenant, et accorder une manière d'immortalité à tout ce qui est fugitif et périssable – et qu'est-ce qui ne l'est pas ?

Que disent d'autre ces statues aux gestes éperdus et comme menacées de souplesse, surmontant les façades du Bernin ou de Juvara, sinon que la beauté est chose commune en ce monde et qu'il est un devoir des sens de la saisir et d'en profiter ?

Il n'est pas surprenant que le baroque soit né à Rome alors que le Dieu chrétien s'éloignait de la conscience occidentale sans que l'Eglise s'en aperçoive – on n'ose dire qu'il s'éclipsait à la barbe de saint Pierre, – libérant les instincts de faste, de fête, de gaspillage et tous les vertiges qui sont dans la nature.

Trop longtemps, on a dit de l'art baroque qu'il était bizarre, irrégulier, biscornu, à cause de ses élans, de ses sursauts, de sa turbulence insolente, de sa prodigalité voluptueuse, des spasmes de la fièvre qui dérobent au regard ébloui l'imperturbable mathématique qui les soutient. C'est qu'on oubliait, ou qu'on voulait ignorer, qu'il n'y a de forme en art qui ne soit garantie par la nature, et que l'artiste n'invente rien qui ne soit possible. Il accomplit les projets inscrits dans la matière comme telle petite bête glaireuse sécrète sa coquille parce qu'elle portait en elle une réserve de sel et de nacre inéluctablement destinée à être versée dans un moule de torsades, de spires. C'est ainsi que l'art baroque est né – non pas d'un dérèglement du rêve, mais comme s'il eût suffi de laisser faire l'écoulement des jours pour aboutir à la splendeur de ses formes libres.

De la fin du maniérisme au début du néoclassicisme – de la fin du seizième siècle jusqu'à 1760 environ, – l'art baroque, puissamment organique ici, faisant là une place à l'ornement jusqu'au délire, s'est répandu dans toute l'Europe, atteignant l'Amérique espagnole et, *via* le Pourtugal, le Brésil.

Yves Bottineau, dont la connaissance et l'érudition en la matière sont hors de pair, en dresse l'inventaire dans cet ouvrage magnifique, pays par pays, époque après époque. Et si les grandes planches en couleurs sont de toute beauté – et pourtant rien ne résiste à la photographie autant que l'intérieur d'une architecture baroque, – les quelque cent cinquante pages de documentation sont d'un intérêt inépuisable. En effet, les innombrables photographies, quoique de format réduit – qui sont parfois accompagnées de plans des architectes, – montrent de manière fascinante les sympathies et les différences qui, d'un pays à l'autre et d'une culture à une autre culture, ont agi à l'intérieur d'un mouvement de création certes protéiforme, mais qui, dans sa totalité, représente le triomphe du sensible, du corps – du complexe théâtre du corps dans le grand théâtre du monde.

HECTOR BIANCIOTTI.

★ *L'Art baroque*, d'Yves Bottineau, éd. Mazenod, un volume de 25 × 32 cm, plus de 1 000 illustrations dont 197 en couleurs, relié toile sous jaquette, 640 p., 840 F.

Picasso connu et insolite

Encore un Picasso aux Editions du Cercle d'art ! Les grincheux se diront qu'il n'y a plus rien de nouveau à raconter ni à voir sur Picasso. Les autres se réjouiront de voir continuer le compagnonnage de cet éditeur passionné, méticuleux avec l'artiste le plus fécond du siècle, et ils auront raison. Des six mille peintures, douze mille dessins, trois mille gravures, huit cents sculptures, mille cinq cents céramiques, laissés par Picasso après quatre-vingt douze ans de vie et presque autant de création, on n'est pas près d'avoir tout vu.

Le texte de Danièle Giraudy (conservateur du musée Picasso d'Antibes), précis et chaleureux, – *« volontairement partial, presque naïf »*, dit-elle – se veut *« un autre regard sur Picasso, ni exhaustif, ni pédagogique, ni spécialisé »*. Pour les adeptes de Picasso, déjà possesseurs d'une bibliothèque fournie (mais qui pourront mesurer leurs lacunes en consultant, en fin de volume, l'importante bibliographie et l'imposante liste de catalogues d'expositions), ce livre sera un plaisir toujours recommencé, d'autant que l'iconographie est magnifique et exceptionnelle, tant par son format que par sa qualité et surtout sa rareté.

Pour ceux qui ne connaissent de Picasso qu'un nom, une légende et beaucoup d'interprétations aussi hâtives qu'erronées, ce sera une manière assez insolite, et plus originale que les grandes monographies, de le découvrir : car, aux côtés des pièces maîtresses, on trouvera beaucoup de pièces peu connues, venues de collections particulières.

Le titre du livre, *la Mémoire du regard*, est tiré du texte de René Char placé en épigraphe : *« Ce peintre savait que le long voyage de l'énergie de l'univers de l'art se fait à pied et sans chemin, grâce à la mémoire du regard. »* L'ouvrage répond à la perfection à cette définition, mêlant à la mémoire du regard celle des mots, avec des citations de Picasso très connues : *« Non, la peinture n'est pas faite pour décorer les appartements. C'est un instrument de guerre offensif et défensif contre l'ennemi. »* Ou plus intimes : *« Au fond tout ne tient qu'à soi. C'est un soleil dans le ventre, aux mille rayons. Le reste n'est rien. »* Kaléidoscope de formes, de couleurs, de mots... Picasso inépuisable.

Puisqu'on n'en aura jamais fini avec lui, signalons le passionnant *Picasso, pastels, dessins, aquarelles*, de Werner Spiess, aux Editions Herscher, avec, comme jaquette, la somptueuse *Femme au corbeau* (1904). Ce livre a été publié à l'occasion d'une exposition portant le même titre, présentée en juin à Cologne puis à Düsseldorf, et dont Werner Spiess, historien d'art et spécialiste de Picasso, était le commissaire. Un texte très intéressant, d'un point de vue esthétique comme d'un point de vue technique.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ *Picasso, la mémoire du regard*, texte de Danièle Giraudy, éd. le Cercle d'art, 316 p., 218 illustrations dont de nombreuses en couleurs, 885 F.

★ *Picasso, pastels, dessins, aquarelles*, de Werner Spiess, texte français de Jeanne Etoré et Bernard Lortholary, éd. Herscher, 288 p., 215 illustrations dont de nombreuses en couleurs, 450 F.





ARTS





DR

A gauche : Musée des travaux publics, Paris, l'escalier d'Auguste-Perret (1937)

A droite : projet pour la via Roma à Turin, Umberto Cuzzy (1933)

Hiératiques monuments

Enfant, on a remarqué, du haut d'une falaise atlantique, un blockhaus ensablé au milieu d'une plage, flottant. On a marché aussi parmi des bunkers alignés comme des socles de pyramides bétonnées. Certains étaient éventrés, exhibant la plaie du béton hérissé de fer. Ce n'était pas sans malaise qu'on passait là-devant, utile rappel ; ce n'était pas non plus sans étonnement, devant ces masses au front hanté par l'assaut. Des formes incroyablement crues, nues, qui se résumaient à leur stricte fonction. Mais le trouble était dominant, car la démesure martiale de la « bunker-architecture » frappait déjà l'imagination de l'enfant qui entendait que des hommes avaient voulu construire là le « mur de l'Atlantique », rien moins qu'un mur qui borderait un océan...

Cette architecture martiale (que Paul Virilio fut un des premiers à reconsidérer, lors d'une exposition il y a douze ans au Centre Pompidou), elle est dans la logique de toute une architecture monumentale qui s'est affirmée durant la décennie précédant la seconde guerre mondiale. De 1929 à 1939, à compter du krach de Wall Street, c'est la « *décennie du diable* », selon l'expression de Franco Borsi, qui nous donne un ouvrage sur l'architecture et l'ornementation de cette période. Bien entendu, dès qu'on évoque cette époque où l'Europe bientôt se délite, nous reviennent les images des monuments fascistes, et aussi la monumentalité « réaliste socialiste ». A l'exposition de 1937, en plein Front populaire à Paris, l'analogie de ces deux architectures de masse fut symbolisée par les deux tours, face à face, des pavillons d'Allemagne et d'URSS. Le projet d'arc de triomphe que conçut Hitler en découvrant Paris résume à lui seul la teneur mortifère de la monumentalité nazie. Sur cet arc devaient être gravés les un million huit cent mille noms des Allemands morts durant la première guerre mondiale. « *Ce sont eux*, écrit Elias Canetti, que cite Franco Borsi, *qui, par leur nombre énorme, constituent l'arc de triomphe de Hitler. (...) De sa conscience de ces morts, il lui est venu la force de ne jamais admettre le résultat de cette guerre. Ils étaient sa masse quand il n'en disposait d'aucune autre encore, et il sent que ce sont eux qui lui ont permis de s'emparer du pouvoir* » (*Masse et puissance*).

Mais il ne faut pas oublier que la monumentalité épurée qui caractérise l'architecture de ces années 1929-1939 est commune aux dictatures et aux démocraties. La réflexion critique de Franco Borsi a le mérite de balayer les trop faciles amalgames, « *pour mieux réévaluer les composantes esthétiques et techniques de l'époque* ». Les plus grands novateurs alors participent de cette esthétique hiératique, entre néo-classique et sobriété moderne. C'est vrai d'une villa de loisir, comme celle de Roux-Spitz qui surplombe une promenade de bord de mer à Dinard. Non loin des blockhaus, justement, elle avance son balcon en rotonde, béton armé contre gris de ciel et métal de mer, comme c'est là-bas.

Ou qu'il s'agisse de maints édifices publics qu'on trouve un peu partout en Europe. La bibliothèque de Stockholm, par exemple, autre rotonde à nu, émerge derrière les arbres du parc. Le chapiteau qui coiffe sa masse parallélépipédique, on dirait une statue à la gloire des hauts fûts industriels qui vont bientôt chapeauter l'Europe. Fûts pétrolifères, et c'est l'usine Shell conçue par Johannes Pieter Oud à La Haye en 1938-1942. La masse cubique est latéralement vitrée par un haut fût en rotonde de haut en bas. Derrière, c'est une autre rotonde, pour le réfectoire. Les employés sortent par une porte large, horizontale, surmontée d'une lourde frise géométrique. C'est le lieu où se font les affaires qui font tourner ce monde. Et c'est pourquoi les architectes se consacrent aux lieux d'industrie et de transport à partir de cette fameuse décennie. La Lingotto Fiat, la cité de Marx Hof à Vienne ou la Turbinenfabrik de Behrens : ce sont les monuments de notre présent, au pur présent, que se donnent nos sociétés. Nos édifices sacrés, ce sont désormais les centres nerveux du travail, de la vitalité moderne.

Et au bas de ces monuments de tous les jours, comme devant telle gare italienne ou cité administrative au temps de Chirico, la silhouette humaine, piquet doublé de son ombre, semble en arrêt, comme si elle ne passait pas son temps à aller et venir : lueur métaphysique en plein quotidien.

JEAN-PHILIPPE DOMECQ.

★ *L'Art monumental*, de Franco Borsi, Hazan, 200 ill., 208 p., 390 F.

L'endroit du décor

C'est pour la richesse de son iconographie qu'il faut bénir ce livre de Milman, hymne à la gloire de l'architecture, du paysage et de la peinture réunis par le joli nom de « trompe-l'œil ». L'auteur a fait, en Italie essentiellement, une recherche aussi complète qu'il est possible dans le connu et le moins connu d'un art plus ancien qu'il n'est convenu de le croire (Pompéi) et beaucoup plus complexe aussi par ses méthodes, ses significations, ses symboles, qu'une simple manipulation des règles de la perspective.

Ainsi se trouvent rassemblées en cent vingt pages quelque deux cents photographies qui ont l'habileté de garder au trompe-l'œil ses parts de mystère et de jeu. Elles auraient pu tout aussi bien, en effet, revendiquer pour elles-mêmes les honneurs de l'art et de la sensibilité, ou, au contraire, se faire mousser par une rigueur scientifique mécanique. Non, elles sont aimablement documentaires et ne révèlent ni plus ni moins que ce que le trompe-l'œil veut bien nous faire savoir.

Mais que veut-il nous faire savoir ? Notre époque est pleine de têtes illustres qui se sont penchées sur les arcanes de tels simulacres, de leurs frères, de leurs cousins, de quelques-uns de leurs parents qui vivent au-delà des portes de l'enfer. Il n'est qu'à citer, parmi d'autres, André Chastel ou Jurgis Baltrusaitis (dont les ouvrages, chez Flammarion, font de somptueux cadeaux de fin d'année) pour se rappeler combien de tels sujets ont été explorés, et avec quelle brillance, avec quelle poésie ! Le texte de Miriam Milman est singulièrement plus universitaire, compilatoire et descriptif. Il fait honnêtement son travail dans un domaine bien précis, celui de la peinture, écartant posément tous ces « hors sujet » que sont, par exemple, les trompe-l'œil construits, les phases terminales engloutissantes, de l'architecture simplement peinte en trompe-l'œil. Mais peut-être est-ce pour un autre livre ?

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ *Architectures peintes en trompe-l'œil*, de Miriam Milman, Skira, 120 p., 300 F.

هكذا من الاجل

LE SEUIL

en fête

Histoire de la vie privée 3

350 F

Enfances
Françoise Dolto
Alécio de Andrade
Seuil

Jean Lacouture
DE GAULLE
3. Le souverain
Seuil

Les 3 volumes sous coffret 475 F

Sheila Kitzinger
Tu vas naître
Lennart Nilsson

Poussières d'étoiles
Hubert Reeves
Seuil

GRÈCE D'ASIE
Henri Stierlin
Seuil

475 F

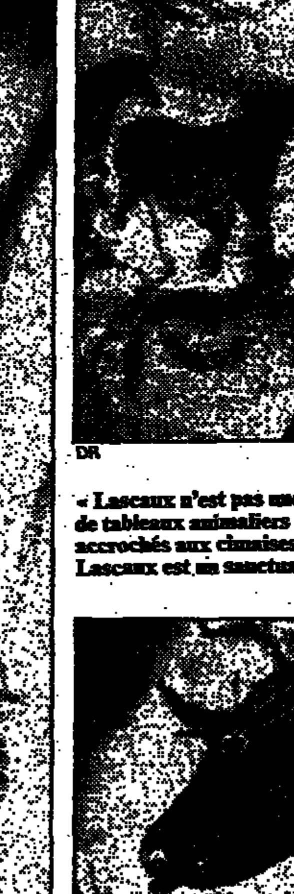
l'art des années 20
Gilles Néret
architecture
décor
sculpture
graphisme
peinture
photographie
design
cinéma
Seuil

L I V R E S   D ' É T R E N N E S

CIVILISATIONS

Lascaux, religion, beauté, magie

« C'est sans doute (...) *un des tours de force de ce livre qui parle d'images, et ne cesse d'imaginer, de demeurer un ouvrage scientifique. »* Cette phrase extraite de la préface d'Yves Coppens, membre de l'Institut et professeur au Collège de France, décrit parfaitement le *Lascaux* de Mario Ruspoli. Il y a là tout à la fois un splendide livre d'images et une initiation à la préhistoire accessible au plus grand nombre. Peintures, gravures de la plus belle grotte du monde, certes. Mais aussi remise dans un vaste cadre chronologique artistique et technique d'un des plus extraordinaires moments de l'aventure humaine.





DR

« Lascaux n'est pas une exposition de tableaux animaliers accrochés aux cimaises : Lascaux est un sanctuaire organisé... »



La grotte de Lascaux a été découverte par hasard le 12 septembre 1940 par quatre adolescents, Marcel Ravidat, Jacques Marsal, Simon Coencas et Georges Agniel. Ouverte au public le 14 juillet 1948, elle a attiré, par son exceptionnelle beauté, un afflux énorme de visiteurs. Le dispositif d'air conditionné installé en 1958 pour la sécurité de ces foules a permis d'admettre jusqu'à mille huit cents personnes par jour (au lieu des quatre cent cinquante des premières années). Mais il a déclenché le développement d'algues vertes et de calcite qui menaçaient la survie de ces peintures faites quinze mille ans avant Jésus-Christ.

La grotte de Lascaux a été fermée au public en avril 1963 et soumise, pendant plusieurs années, à des études et à un traitement. Seuls maintenant sont admises, cinq jours par semaine, les visites de cinq personnes munies chacune d'une autorisation de la direction des antiquités préhistoriques d'Aquitaine. Le grand public peut voir depuis 1983 Lascaux II, copie conforme de la salle des Taureaux et du diverticule axial.

En 1981, après bien des démarches, Mario Ruspoli, cinéaste, préhistorien et ethnologue, a été chargé par le ministère de la culture de réaliser le *corpus* de Lascaux (c'est-à-dire le relevé cinématographique complet – dix heures d'images – des peintures et gravures), et « L'art au monde des ténèbres », une série de quatre films de cinquante-deux minutes pour TF 1. Ce travail a été fait, avec les précautions indispensables à la santé de la grotte : pas plus de deux ou de six personnes selon le volume du passage filmé ; séjours de travail limités à trois heures ou même vingt minutes selon les endroits, et seulement pendant une vingtaine de jours répartis en mars et avril 1981, 1982 et 1983 ; lampes à quartz à écran anti-calorique.

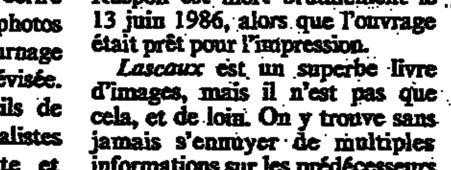
Mario Ruspoli a décidé d'écrire ce livre, illustré par les photos qu'il a prises pendant le tournage du *corpus* et de la série télévisée. Il s'est entouré des conseils de scientifiques, et des spécialistes (Marylène Patou, Brigitte et Gilles Delluc, Henry de Lumley) ont participé à la rédaction de ce livre. Malheureusement, Mario Ruspoli est mort brutalement le 13 juin 1986, alors que l'ouvrage était prêt pour l'impression.

Lascaux est un superbe livre d'images, mais il n'est pas que cela, et de loin. On y trouve sans jamais s'ennuyer de multiples informations sur les prédécesseurs et les successeurs des hommes de Lascaux, sur l'art préhistorique, sur le climat, la faune et la flore, sur la vie, les préoccupations métaphysiques, la magie, la symbolique et les techniques, sur les autres grottes peintes.

Brigitte et Gilles Delluc ont bien résumé l'idée qui se dégage de ce chef-d'œuvre préhistorique : *« Les artistes, peintres et graveurs de cette grotte ont acquis une manière propre, et la mettent harmonieusement au service d'une collectivité dans un dessin religieux* (...). *Lascaux n'est pas une exposition de tableaux animaliers accrochés aux cimaises. Lascaux est un sanctuaire organisé, où peintures et gravures s'intègrent parfaitement à leur support rocheux* (...) *. Les œuvres de Lascaux nous font, dans une certaine mesure, pénétrer la pensée de l'homme au début du Magdalénien* (la dernière période du Paléolithique). *Pensée où se mélangent un sens religieux profond, un goût du beau et sans doute des croyances magiques. »*

YVONNE REBEYROL.

★ *Lascaux*, de Mario Ruspoli, Bordas, 133 illustrations en couleurs : schémas, relevés, cartes et plans, 208 p., 365 F.



La préhistoire partout

Préhistorique : le mot évoque immédiatement les grottes ornées et les outils de pierre, découverts en Europe de préférence. La préhistoire des autres continents est bien souvent ignorée, tout comme est très mal appréciée la durée des temps préhistoriques, qui couvrent pourtant la plus grande partie de l'aventure humaine. La préhistoire commence, en effet, il y a quatre ou cinq millions d'années en Afrique de l'Est et s'achève lorsque apparaît l'écriture : vers 3000 avant Jésus-Christ au Proche-Orient et en Egypte, vers 1500 avant Jésus-Christ en Chine, mais seulement au quinzième siècle de notre ère en Amérique, et encore plus tard en Océanie. Le mérite de *la Préhistoire d'un continent à l'autre*, écrit par onze spécialistes dirigés par Jean Guilaine, est de ne pas se limiter à l'Europe ou au Proche-Orient. L'ouvrage aborde tous les continents après avoir donné un aperçu des méthodes modernes de fouilles et de datation. Il s'achève sur un tableau – bien utile – où se retrouvent rangées chronologiquement les étapes de la préhistoire de toutes les grandes régions du monde.

Y. R.

★ *La Préhistoire d'un continent à l'autre*, sous la direction de Jean Guilaine, Larousse, très nombreuses illustrations, cartes, tableaux, en couleurs pour la plupart, 192 p., 195 F.

Les dieux du Mexique

Faisant suite aux tomes sur les Mayas et sur les Andes, *le Mexique, des origines aux Aztèques* répond aux mêmes critères de qualité : une mise en pages et une iconographie extrêmement soignées, une conception rigoureuse et une édition luxueuse. Ceux qui tiennent le Musée d'anthropologie de Mexico pour l'un des plus beaux musées du monde retrouveront ici, photographiées à bout portant, les plus belles pièces de la collection.

Divinités grimaçantes ou débonnaires, serpents à deux têtes, squelettes rigolards, jaguars anthropomorphes, hommes chauves-souris, danseurs potelés, codex énigmatiques et lumineux, pyramides colossales, toute l'imagerie – principalement olmèque et aztèque – se retrouve dans cet inventaire minutieux. Les auteurs, Mireille Simoni-Abbat et Ignacio Bernal, s'évertuent à replacer les œuvres dans la chronologie et, ce qui n'est pas moins ardu, à esquisser une géographie des styles.

Se limitant à la culture matérielle et aux «arts majeurs», l'ensemble peut paraître un peu froid et oublieux de l'ambiance sociale qui a présidé à son élaboration. Chaque chose en son temps : l'urgence commande aujourd'hui de collecter les objets, de le trier et de les regrouper selon leurs origines. Travail fastidieux et nécessaire. Les dieux, encore enfouis dans les terres sont moins impatients que nous d'être découverts...

JACQUES MEUNIER.

★ *Le Mexique, des origines aux Aztèques*, d'Ignacio Bernal et Mireille Simoni-Abbat, coll. « l'Univers des formes », Gallimard, 460 p., 540 F.

Les temps pharaoniques

Comment s'y retrouver dans le capharnaüm (cent mille objets) du Musée égyptien du Caire ? Un jeune égyptologue, Jean-Pierre Corteggiani, apporte la réponse, savante et brillante, mais accessible à tout curieux des temps pharaoniques digne de ce nom. De l'écuyer Tjay en ébène de la XVIIIe dynastie à un manche de miroir en ivoire de la dynastie suivante en passant par les pièces plus importantes comme le buste de Ramsès II en granit noir moucheté, tous les secrets de ces trésors sont révélés dans ce super-guide.

Jacques Lacarrière a préfacé l'album plus volumineux d'Arne Eggebrecht sur l'Egypte ancienne. C'est une cataracte de photos panoramiques en couleurs provoquant toujours le même éblouissement.

Plus sobre mais d'une rare érudition est la passionnante biographie de feu l'historien égyptien Ibrahim Amine Ghali, consacré à l'« aventure » de Vivant Denon (1747-1825) qui, avec Champollion, fut au siècle passé le réinventeur de l'Egypte antique.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ *L'Egypte des pharaons au Musée du Caire*, de J.-P. Corteggiani, photos de J.-F. Gout, préface de J. Leclant, Hachette, 190 p., 250 F.

★ *L'Egypte ancienne*, sous la direction d'A. Eggebrecht (traduit de l'allemand), Bordas, 480 p., 390 F.

★ *Vivant Denon ou la conquête du bonheur*, de I.-A. Ghali, présentation de J.-C. Vatin, IFAO, Le Caire. Dist. : Sindbâd, 304 p., 95 F.





HISTOIRE ARCHÉOLOGIE ETHNOLOGIE

Champollion retrouvé

Champollion réémerge des sables de l'oubli. Après *les Principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne* réédités en 1985 par l'Institut d'Orient (société privée), la toute nouvelle maison d'édition Perséa propose le *Panthéon égyptien* dans une superbe réproduction par facsimilé et quadrichromie.

La typographie, un peu désuète, est ainsi celle des fascicules publiés de 1823 à 1831. De même, les quatre-vingt-dix planches dessinées par Léon Jean Jérôme Dubois, le collaborateur et successeur de Jean-François Champollion à la direction du musée égyptien, ont les couleurs que le peintre avait nuancées dans le ton exact de ses modèles antiques.

Certes, les commentaires de Champollion peuvent parfois surprendre les égyptologues actuels. Mais il ne faut pas oublier que Champollion a trouvé la clé des écritures égyptiennes le 14 septembre 1822 (après une quinzaine d'années de recherches assidues). Dès sa visite à la très riche collection égyptienne de Turin (juin 1824 à mars 1825), et encore plus pendant son voyage en Egypte (août 1828 – décembre 1829), il lisait et recopiait toutes les inscriptions rencontrées, il accumulait ainsi une énorme documentation et en commençait l'interprétation. On est d'ailleurs confondu de la somme du travail accompli tel que Champollion le raconte dans ses lettres et son journal écrits en Egypte (1).

Ne boudons donc pas le plaisir intense que nous ressentons devant le *Panthéon égyptien*. Celui-ci représente la phase initiale de la science égyptologique qui a, bien évidemment, évolué au fil des années.

Le *Panthéon égyptien* est la première publication des éditions Perséa. Cette toute jeune maison a été fondée, en septembre dernier, par Olivier Tiano, égyptologue et professeur d'histoire à Pontoise, et par Sophie Brès, qui a abandonné, pour cette aventure, le professorat de musique. L'un et l'autre désiraient depuis plusieurs années éditer des ouvrages consacrés surtout à l'égyptologie, inédits ou introuvables depuis très longtemps. Ils ont eu la chance de trouver un collectionneur qui leur a prêté, pour reproduction, son exemplaire du *Panthéon égyptien*. Celui de la Bibliothèque nationale était inutilisable en raison des cachets BR (Bibliothèque royale) et BN estampillant chaque planche.

O. Tiano et S. Brès ont eu une deuxième chance. Ils ont retrouvé des descendants de l'ingénieur Daniel-Léon de Joannis, qui a participé de 1829 à 1836 au transport de Louxor à Paris et à l'érection sur la place de la Concorde de l'obélisque. Bientôt Perséa publiera les dessins et récits inédits qui ont été laissés par l'ingénieur à sa famille.

Y. R.

★ *Panthéon égyptien*, de J.-F. Champollion et L.-J.-J. Dubois, éd. Perséa (17, avenue de la République, 75011 Paris), distribution par Distique, 376 p., 90 planches, dont *88 en couleurs*, prix de lancement : 650 F jusqu'au 31 décembre 1986 ; après le 1er janvier 1987 : 740 F.

(1) *Lettres et journaux écrits pendant le voyage d'Egypte*, de Jean-François Champollion, viennent d'être republiés par Christian Bourgois, éditeur, 490 p., 100 F.

La gloire de la Bourgogne

Le siècle de la Toison d'or, ce sont les visages énigmatiques de *la Jeune Fille*, de Petrus Christus, qu'on peut voir à Berlin, de *la Dame*, de Rogier Van der Weyden, qui est à Londres. Des yeux qui regardent à l'intérieur. Mais le livre de Jean-Philippe Lecat raconte et explique l'histoire d'un double passage, et il faut s'arracher à la contemplation : lire.

L'année même de la fondation de l'ordre de la Toison d'or, Andreï Roublev meurt et les frères Van Eyck entreprennent le rétable de *l'Agneau mystique* : 1430 est une époque de transition, et la Bourgogne, un carrefour. De Bruges à Dijon, les villes bougent, *« ceux qui prient, ceux qui travaillent et ceux qui se battent »* cherchent dans la peinture, la tapisserie et les statues signes et symboles de leur puissance, et aussi les moyens de penser les heures noires qu'ils traversent, qui accompagnent paradoxalement leur gloire.

Le siècle de la Toison d'or, c'est d'abord l'histoire de Philippe le Bon, duc de Bourgogne de 1419 à 1467. C'est le fils de Jean sans Peur, mort le crâne fracassé par le dauphin de France. Un homme de deuil, de passion et aussi de calculs. Mécène et mystique, en lui, s'incarnent les contradictions de ces années troubles et lumineuses. Il a pour ami Denys de Chartreux, et son peintre c'est Van Eyck, peut-être le plus à l'honneur dans l'ouvrage de Jean-Philippe Lecat. Au chapitre des *Signes*, voici le mariage des époux Arnolfini, une huile sur bois, qui est à Londres. Dans la chambre verte et rouge, tout est objet d'interprétation, du miroir en forme de gouvernail, où se reflètent les témoins invisibles de ce mariage d'amour, jusqu'aux chaussures en bois des époux, qu'ils ont ôtées.

C'est un lieu commun de dire que les livres d'art transcendent les musées en ce qu'ils rassemblent entre leurs pages ce qui a été par l'histoire dispersé. Dans le cas de la Toison d'or – ce mot magique, comme le dit très bien l'éditeur, – la remarque est inévitable : on voit ici, et pour la première fois, toute une époque, qui n'avait pas, à vrai dire, conscience de son unité, prendre son vrai visage. Comme on trouve enfin rassemblés les morceaux épars d'un même tryptique.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ *Le siècle de la Toison d'or*, de Jean-Philippe Lecat, éditions Flammarion, 191 p., 395 F.

SÉLECTION

Des colonies en plaqué or

Dans une étude retentissante (*Empire colonial et capitalisme français*, Albin Michel, 1984), Jacques Marseille avait montré que l'outre-mer n'avait pas couvert d'or la métropole. En revanche, après un temps de purgatoire, l'imaginaire doré — bien souvent plaqué or — né de l'aventure coloniale est en train de reprendre sa place, d'une autre manière que jadis, dans notre sensibilité. L'étonnante iconographie réunie par Jacques Marseille nous fait donc redécouvrir « la Tonkiki, la Tonkinoise », Angkor à Paris, la vie des zouaves et les modèles Belle Jardinière pour mettre *« à la colonie »*. Trois cents photos en noir et en couleurs sur un siècle et demi (1830-1960), dont tout indique qu'on va beaucoup parler à l'avenir. — *J.-P. P.-H.*

★ *L'Age d'or de la France coloniale*, de Jacques Marseille. Albin Michel, 150 p., 290 F.

L'armée de l'au-delà

Grâce au roman de Jean Lévy (*l'Empereur et les Automates*) et à la traduction de Jacques Pimpaneau des *Royaumes en proie à la perdition*, l'époque des royaumes combattants et le processus d'unification de l'espace chinois sous la bannière du roi de Qin nous sont désormais connus. Ce premier empereur, qui trois siècles avant notre ère avait agencé un système de gouvernement apparenté à la plus parfaite et à la plus insensible des mécaniques, s'était aussi doté d'un tombeau inexpugnable. C'est en 1974 qu'un paysan de la province du Shensi déterra la tête d'une statue : il venait par hasard d'amorcer la plus extraordinaire découverte archéologiqe de ce siècle. L'empereur Qin, pour s'assurer le repos éternel, avait peuplé son tumulus d'une armée de fantassins, d'archers, de cavaliers, d'auriges, avec officiers et généraux. Quasiment intacte, en ordre depuis deux millénaires, cette multitude de l'au-delà est maintenant sortie des limbes, mais elle demeure la garde impassible du songe le plus démesuré qu'un homme de pouvoir ait conçu.
A.V.

★ *L'armée ensevelie de l'empereur Qin*, de Renata Pisu, Solar, 40 photos, 80 p., 120 F.

Pour les visiteurs de cathédrale

Un célèbre ouvrage, connu de tous les médiévistes, qui seront marris de ne pas retrouver le papier jauni et les médiocres illustrations de naguère, et ravis de constater (avec Gilles Chazal, qui présente cette version modernisée de l'édition de 1958 — la neuvième) qu'Emile Mâle peut encore être lu sans peine, avec plaisir, faire un beau livre et rester « l'irremplaçable compagnon » des amateurs d'iconographie chrétienne et des visiteurs de cathédrale. — *G. Bri.*

★ *L'Art religieux du XIIIe siècle en France*, d'Emile Mâle, Armand Colin, 160 ill., 416 p., 750 F.

Grandeur primitive

L'Epopée de Gilgamesh est l'un des textes fondateurs de notre civilisation de l'écriture : c'est probablement vers 2100 avant J.-C. que commença à prendre forme ce récit lyrique et poétique des exploits du grand roi qui régna, dit-on, pendant cent vingt-six années sur les peuples sumériens, entre le Tigre et l'Euphrate, et qui bâtit les murailles d'Ourouk, la cité solaire. Ce grand texte est aussi celui qui fut, au cours des millénaires, le plus largement diffusé dans le bassin méditerranéen, traduit, transcrit, embelli, transformé. C'est le tronc dont la Bible fut une des branches. Traduit de l'arabe par Abed Azerié, le voici aujourd'hui remarquablement illustré par Claire Forgeot, avec tout ce qui lui convient de violence, de sensualité, de monumentalité et de grandeur primitive. — *P. L.*

★ *L'Epopée de Gilgamesh*, illustrations de Claire Forgeot, Ipomée, 120 p., 280 F.

Le tournoi idéal

Les Editions Herscher mettent tout leur honneur à dénicher des sujets improbables pour leurs beaux livres. Voici qui ne déroge pas à la règle, *le Livre des tournois du roi René*. Le texte de René d'Anjou est mis en français moderne et abrégé, il n'en est pas moins savoureux — même si on ne se lance pas absolument dans une lecture appliquée et suivie, — c'est donc la description *« quasi liturgique du déroulement d'un tournoi idéal »*. Mais il faut surtout souligner, pour ceux qui ne les connaissent pas, l'inquiétante beauté des dessins à l'encre et aquarelle de Barthélemy Van Eyck, qui illustrent ce traité. On dirait des Balthus, parfois, ou des Carpaccio. Le fait même que les couleurs soient passées, que les visages soient incertains augmente le mystère. Un livre étonnant.
G. Bri.

★ *Le Livre des tournois du roi René*, Herscher et Bibliothèque nationale, préface de François Avril, 86 p., 250 F.

Les métiers de jadis

Claude Bailhé a entrepris une promenade imaginaire et, la nostalgie en bandoulière, il est parti à la recherche des métiers du temps jadis qui le font encore rêver. *Pour illustrer son propos sur* les attrapeurs de chiens, les marchands d'arlequins, les pêcheurs de sable, les montreurs d'ours, les plumeurs d'autruches, etc., il a eu l'heureuse idée de citer les écrivains qui ont évoqué le monde des métiers dans leurs œuvres : Marcel Aymé, les maquignons, Balzac, les rebouteux, Daudet, les marchands de casquettes, Zola, les repasseurs de couteaux, etc. Tous les chasseurs d'images du début du siècle sont aussi présents dans cet ouvrage où l'émotion l'emporte toujours sur le pittoresque. — *P. Dra.*

★ *Tour de France des métiers d'autrefois et de toujours*, de Claude Bailhé, éditions Milan (9, rue des Gestes, 31000 Toulouse), relié, format 23,5 × 26,5, 320 illustrations, 180 p., 180 F.

SOCIÉTÉ

DR

Un défi vivant au sein de l'univers inhumain.

La route du sel

Région népalaise située au nord de la chaîne du Dhaulagiri (8 172 m), le Dolpo jouxte le Tibet et appartient à l'aire culturelle tibétaine. Retranchée par-delà une succession de cols dépassant les 5 000 mètres, cette contrée est restée longtemps hors d'atteinte, préservée des aléas du monde, comme suspendue dans un temps, une tradition, des croyances immuables. D'où l'intérêt passionné de quelques chercheurs, à la fois ethnologues et tibétologues, pour les coutumes inaltérées d'une population mise entre parenthèses par de gigantesques montagnes. Grâce à Corneille Jest notamment (1), la vie quotidienne et spirituelle des habitants du Dolpo est largement connue, au point que ce territoire semble désormais l'emblème primitif de la civilisation tibétaine : le reflet intact de sa pérennité perdue.

L'album que proposent aujourd'hui Eric Valli et Diane Summers sous le titre de *Dolpo, le pays caché*, s'attache, quant à lui, et fort judicieusement, à présenter la communauté des *dolpo-pa* au-travers du grand troc annuel dont dépend leur survie. Ce troc s'effectue en deux temps et nécessite des migrations vertigineuses. La raison en est que *« les hautes terres sont trop pauvres pour que les familles puissent en tirer plus de sept mois de subsistance et l'homme du Dolpo est par obligation devenu commerçant. Chaque été, hommes et yacks partent sur la route du sel, au Tibet, où pour une mesure d'orge, ils obtiennent deux mesures du sel récolté sur les berges des grands lacs. Puis, après les moissons d'orge d'octobre, ces mêmes caravaniers, accompagnés cette fois de leurs familles, partent sur la route du grain, vers les vallées fertiles du sud de l'Himalaya. Là, ils troqueront ce sel contre le grain, à raison de deux mesures de sel pour huit de grain. La différence du taux de change entre le Nord et le Sud compensera l'insuffisante productivité de leurs terres et leur permettra de survivre tout au long de l'année. »*

En centrant leur reportage sur l'enjeu, les risques, le rythme de ces pérégrinations commerciales, Eric Valli et Diane Summers ont donné à leur livre élan et cohérence. Rien n'exalte la grandeur d'un désert d'altitude comme la ligne sombre d'une caravane, défi vivant au sein de l'univers inhumain et sublime que se réservent les démons et les dieux. Rien, à 4 000 mètres, ne paraît aussi miraculeux qu'un village parsemé de saules qui se révèle au détour d'un sentier.

En escortant les *dolpo-pa*, les auteurs ont su préserver le mouvement fragile des hommes et des yacks, leur aventure humblement héroïque. Avec leurs photos, les gestes de tendresse sont là, les rites du franchissement des cols, les campements, les escalades ; et tout cela restitué dans la lumière aimantée du haut pays. Que surgisse alors une tourmente de neige, et l'alignement des yacks chargés de sel devient une procession de bêtes mythologiques accédant au fonds commun des légendes... C'est la beauté de cet ouvrage, sa vertu fraternelle aussi, que de faire pleinement partager la rude migration des caravaniers du Dolpo, tout en suggérant l'harmonie de leur présence au monde.

A. V.

★ *Dolpo, le pays caché*, de Eric Valli et Diane Summers, éditions du Chêne, 77 photos, 112 p., 340 F.

(1) Corneille Jest : *Tarap*, Seuil, 1974 ; *Dolpo*, CNRS, 1974 ; *la Turquoise de vie*, A.-M. Métailié, 1985.

Bruges, flamboyante et sereine

Ce livre est l'immense chronique de la beauté de Bruges depuis le jour où elle émerge des sables jusqu'à ce qu'elle devienne, au dix-neuvième siècle, le domaine des dentelières qui brodent dans les rues, les couvents et les maisons-dieu. Peut-être tout de la cité flamande est-il révélé par son nom, résultat de la contraction du mot qui, en scandinave, désignait l'embarcadère et de l'appellation germanique de l'ancienne rivière qui la traversait, la Reie, c'est-à-dire l'« eau sainte ». D'où l'alliance de la ferveur sombre et contenue d'une prière adressée au secret des pierres et le désir d'essor vers les grands espaces vides, l'aspiration à la douceur des cieux et de la mer, au loin.

Bruges devient très vite une idéale place d'art où, grâce à l'afflux d'artistes étrangers, à son foisonnement cosmopolite, à l'étroite relation des arts entre eux, s'amoncellent d'infinies richesses. Valentin Vermeersch les recense avec un amour porté à la moindre forme : il n'y a pas une niche ou un arc de façade qu'il n'explore, pas une ferrure de coffre ou une moulure de fenêtre ; pas une dentelle de bois ajouré d'un oratoire ou un ange d'argent de reliquaire auquel il ne s'attache, nous communiquant sa jubilation fascinée lorsqu'il étudie les associations de couleurs et de matières – telle l'harmonie de bois, de marbre et d'albâtre de la cheminée du Greffe ou la correction de douceur apportée à la sévérité de la brique par le grès de Balegem.

Mais il ne se contente pas d'un inventaire – aussi vaste soit-il – de tous les ouvrages d'art et ne se satisfait pas de leur simple observation stylistique. S'appuyant sur un très précis travail d'archives pour approfondir son enquête, il replace chaque objet dans son contexte politique, social et religieux : l'épanouissement du gothique correspont à une ère de développement intense du commerce ; le flamboiement des primitifs n'est pas né d'un hasard, mais de la conjonction de la profusion des commandes, du génie des peintres et de la brillante mise au point de la technique de la peinture à l'huile. L'auteur ne privilégie aucun phénomène artistique et nous montre, avec passion, les tensions et les ombres de la création collective : les querelles des guildes, par exemple, l'autorité des « faiseurs d'images » à laquelle devaient se soumettre, à la même époque, les miniaturistes. Il suit, au plus près, la progression esthétique de la ville, la mouvance des formes, leur passage : comment sur le gothique tardif s'est accomplie la greffe de l'idéal de plaisir et de beauté terrestre de la Renaissance, amenant avec elle ses vagues de coquilles, festons, arabesques ou guirlandes.

Il épouse les métamorphoses de Bruges jusqu'au moment où elle atteint son point d'équilibre, à l'âge classique ; après la frivolité dominée du baroque, elle regarde son propre passé et, comme recueillie dans le vœu de conservation d'elle-même, éloigne, avec le calme de sa splendeur intouchée, la menace des poisons modernes.

Le livre de Valentin Vermeersch retrouve ainsi le prestige des ouvrages enluminés du « maître aux vrilles d'or », qui rehaussait le fond du texte avec des filigranes dorés. Ici, c'est la science de l'écrit qui, sans cesse, s'épanouit dans la lumière des œuvres reproduites. Surtout, l'auteur parvient à restituer l'exacte couleur de la ville : grise avec les ciels froissés de rouge brun et des éclats vermeil qui glissent dans les miroirs d'eau de ses canaux. Quand ils s'unissent aux reflets des claveaux alternés des ponts, on peut, en se penchant sur eux, s'abandonner à une sensation de vertige contrôlé, de paix millénaire qu'on laisse, peu à peu, remonter vers soi.

JEAN-NOËL PANCRAZI.

★ *Bruges, mille ans d'art*, de Valentin Vermeersch, Albin Michel, 500 ill., 450 p., 890 F.



DR

Une sensation de paix millénaire qu'on laisse, peu à peu, remonter vers soi...

Les oiseaux de la forêt interdite

Par un après-midi de septembre 1828, un homme étrange traverse la Seine par le pont d'Austerlitz. Ses très longs cheveux noirs tombent sur le col de fourrure d'une veste de trappeur peu adaptée à la saison encore douce et à l'urbanité des lieux. Ceci n'est pas pure imagination : de cet homme, deux ans plus tôt, le peintre américain John Syme a fait un portrait sur fond de ciel sombre, tourmenté et fuligineux, qui le représente dans cette tenue d'homme des bois d'un nouveau monde, à ceci près qu'une large cartouchière barre sa poitrine et qu'un fusil repose au creux de ses bras croisés.

L'étrange étranger se rend au Muséum d'histoire naturelle. Il va y présenter le résultat d'un travail de vingt ans né de ce projet exorbitant : peindre, *grandeur nature*, tous les oiseaux de l'Amérique du Nord.

Folie et demi-échec d'un impossible projet : les gravures, au nombre de 435, ne représentent, si l'on peut dire, que 1 065 oiseaux appartenant à 440 espèces sur les 750 estimées alors vivre en Amérique ; et malgré le grand format des gravures (98 × 73 mm), certains oiseaux, le flamant par exemple, n'ont pu «entrer» dans l'image qu'au prix de pliures et de contorsions peu naturelles. Mais, en même temps, cette encyclopédie rêvée, construite dans ces vingt ans d'errance organisée dans des terres et des eaux quasi vierges d'humanité, et dont Cuvier dira qu'elle est *« le monument le plus magnifique qui ait encore été élevé à l'ornithologie »*, représente, pour la première fois dans l'histoire de la science des oiseaux, le milieu naturel des animaux, les arbres où chacun perche, les fruits dont il se nourrit.

Invention paradoxale – car le trappeur est un chasseur qui abat les oiseaux pour les dessiner et peindre, et l'homme étrange porte l'indélébile tache de *« sang d'oiseau jusqu'au coude »*, ainsi que le dit le présentateur du livre, – invention du «patrimoine» du vivant qui aujourd'hui laisse cette trace : la mémoire figurée d'espèces disparues victimes des hommes. Mais aussi tentative de poétiser la science en superposant comme en un palimpseste la qualité d'un dessin que l'homme, décidément surprenant, a appris dans l'atelier de David et qu'il conçoit en romantique, à la précision documentaire de l'illustration. *« Il avait tendance*, écrit Sutton, l'un de ses successeurs modernes en dessins d'oiseaux, *à dramatiser et cela le conduisit à représenter beaucoup d'oiseaux en pleine action* (...). *Il refusa les poses conventionnelles et sans vie de ses prédécesseurs et abandonna leur tradition avec une sorte de fureur* (...). *Tel il était, amoureux de la beauté, du drame, et adversaire de l'insipide. »*

Personnage en effet peu banal qui, en 1806, à l'âge de vingt et un ans, s'embarque, pour la deuxième fois déjà, à Nantes à destination de l'Amérique, où il est censé s'occuper des propriétés que son père a acquises dans le Nouveau Monde. D'un côté, il fuit la conscription, de l'autre, il part pour le négoce et les affaires. En fait de négoce, il s'attarde pour chasser, croquer un oiseau, fixer les lignes d'un paysage ou la couleur d'une fleur, et sa vie tourne à l'aventure. Il est vrai que le personnage se prénomme Jean-Jacques. Mais à devenir John-James en Amérique, son sentiment de la nature le porte aux grands espaces et à la vie sauvage, et c'est comme en parent par l'esprit de ce Thoreau qui construisait son *Walden* qu'il parcourt bois, lacs et forêts, de la Nouvelle Angleterre aux bayous de Floride. Le malentendu avec le pays de son père était inévitable, et si les gravures de John-James enthousiasment les savants du Muséum, elles n'ont, malgré l'effet théâtral de la mise en trappeur, aucun succès commercial. Heureusement, il y a la Grande-Bretagne et l'Amérique, où la souscription obtient un certain succès et où les gravures seront rééditées en 1840 une première fois, et encore sept fois avant les rééditions modernes, le peintre-chasseur donnant dès 1886 son nom à une société et devenant aux Etats-Unis une figure de la protection de la nature.

Voici publié pour la première fois en France ce grand œuvre scientifique et artistique indispensable à tout amoureux des oiseaux et de la gravure dont, pourtant, le pays du père de l'auteur n'avait pas voulu en 1828. Cet étrange trappeur se nommait Jean-Jacques Audubon. Comme Œdipe, il est mort aveugle pour avoir trop voulu voir.

JOAN BORRELL.

★ *Le Grand Livre des oiseaux*, de Jean-Jacques Audubon, texte de Roger Tory Peterson et Virginia Marie Peterson, préface de Jean Dorst, éditions Mazenod, 917 illustrations dont 435 pleines pages couleurs, 736 p., 1 800 F (jusqu'au 1er janvier 1987 : 1 575 F).

VOYAGES NATURE MODE/GASTRONOMIE

Années chic, années choc

Elle vient de sortir d'une toile de Van Dongen, peut-être *la Jeune Femme au lys* (1927). Elle entre dans le grand salon du paquebot *Ile-de-France*, meublé et décoré par Süe et Mare (1926). D'une main, elle feuillette *l'Oiseau bleu*, de Maeterlinck, illustré par Georges Lepape (1925) ; de l'autre, elle joue distraitement avec un pendentif – or, cristal dépoli et onyx – créé par Gérard Sandoz en 1928 : c'est l'un des mille scénarios possibles que proposent à l'amoureux des « twenties » trois superbes livres consacrés à la période art déco.

Dans *les Bijoux, de l'art déco aux années 40*, les pages ruissellent de bagues, broches, bracelets et diadèmes. Boucheron, Cartier, Van Cleef et Arpels sont là, bien sûr, avec les polychromies pharaoniques du milieu des années 20 – diamants, émeraudes, rubis et émail noir ; les « bijoux blancs » – brillants, perles et platine – des années trente, et, plus discutables, les bracelets-tanks – or jaune et saphir – des années 40. Mais aussi, et surtout, à côté de ces créations de grands joailliers sont là les bijoux d'artiste de Raymond Templier ou de Jean Fouquet, aux lignes inspirées de Léger et Mondrian. Un commentaire intelligent et discret suggère les relations que nouent l'esthétique et l'économie dans la période suivant la crise de 1929, qui voit prévaloir, sur une conception où les bijoux *« sont des œuvres d'art avant d'être des valeurs »*, la notion d'investissement et de bien-refuge.

Bénéfice secondaire de la lecture de cet ouvrage fastueux : un rigoureux exercice moral de fermeté d'âme. Envieux et atrabilaires s'abstenir.

Si *Art déco, les maîtres du mobilier et le décor des paquebots* est un peu plus austère – c'est un dictionnaire illustré recensant une centaine des plus fameux créateurs de la période, – les images que ce livre propose ne sont pas moins fascinantes. Du bureau incurvé en ébène de Macassar, créé par Ruhlmann en 1932 pour le maharadja d'Indore, au fumoir du *Normandie* – 1 200 mètres carrés de laque ornée conçus par Jean Dunand, – la nostalgie est pire qu'elle n'a jamais été...

Au sommet de cette trilogie, à la fois par la perfection des reproductions et la multiplicité cohérente des sujets, *Art déco, œuvres graphiques*. Les plus étonnantes affiches ou jaquettes de livres ; les plus rares ex-libris, dessins de mode, empaquetages, papiers à lettre des années 20 et 30. Ce livre est le premier exclusivement consacré au graphisme art déco. Conforme à son objet et à son auteur – Patricia Frantz Kery tient à New-York une galerie spécialisée dans cette période, – il veut plus montrer que démontrer, mais l'intelligence des juxtapositions, juste précédées de quelques notes repères, en fait bien plus qu'un florilège de références.

C'est une des *Jeunes Filles* (1929) de Tamara de Lempicka. Elle pénètre dans le salon de musique de l'*Ile-de-France*, réalisé par René Prou en 1927. A son poignet, un *« bracelet lanière à dessins géométriques en diamants, onyx et émeraudes, monté sur platine »*, de Cartier.

Quand on vous dit qu'il faut, pour ces lectures, de la vertu...

MONIQUE NEMER.

★ *Les Bijoux, de l'art déco aux années 40*, de Melissa Gabardi, éditions de l'Amateur, album relié toile avec jaquette, 700 illustrations dont 300 en couleurs, 360 p., 730 F.

★ *Art déco, les maîtres du mobilier, le décor des paquebots*, de Pierre Kjellberg, éditions de l'Amateur, *réédition augmentée de l'ouvrage paru en 1982*, album toile et jaquette, nombreuses illustrations rares, principalement en noir et blanc, photos d'archives sur les paquebots, 250 p., 450 F.

★ *Art déco, œuvres graphiques*, de Patricia Frantz Kery, traduit de l'anglais par Caroline Rivolier, France-Marie Watkins, et Pierre Alien, Albin Michel, album 476 illustrations, 320 p., 600 F.

Vins, caves et fiches

Ils arrivent par kilos. Ils déferlent de couleurs. En septembre, sortent les romans. Noël venant, les livres à boire et à manger prennent le relais.

Non loin de la feuille de papier où s'écrit cet article, ils sont sept, nombre tout arbitraire, relevant tous de la catégorie somme toute vague des « ouvrages de gastronomie ». Gastronomie, un mot que l'Académie française accueillit en 1835 (grande année pour son dictionnaire que cette sixième édition) et définit comme *« l'art de faire bonne chère »*, en précisant : *« Il est familier. »*

D'abord trois ouvrages sur le vin. Le premier, *les Routes du champagne*, tient en deux parties : l'une est un très (très) beau reportage photographique dont il faut faire compliment aux auteurs, Claude Huyghens et François Danrigal. L'autre partie est un « guide du champagne et du vignoble », pédagogico-commercial : adresses, recettes et conseils divers, permettant entre autres de savoir désormais ce qu'est un *salmanazar* (c'est à la page 86...). Il vous en coûtera 250 F, pour 128 pages grand format, aux éditions Hermé.

Viennent ensuite deux guides dans le plein sens du terme : celui de Hachette sur les vins de France en 1987 et *Tous les vins de Bordeaux*, l'un et l'autre d'une austérité assez plaisante, les textes n'étant illustrés que par les étiquettes des chers flacons (ainsi que de cartes pour le Guide Hachette).

Les mille cent crus répertoriés dans *Tous les vins de Bordeaux* (par Hubert Duyker, 352 pages, Solar éditeur, 120 F) sont notés « en soi », sans prendre en compte les années. C'est donc un dictionnaire plutôt qu'un guide. Mais il ne faut pas en déduire que c'est sans qualité ! Et puis l'auteur est néerlandais, alors...

Au contraire, le Guide Hachette (848 pages, 135 F) est flamboyant d'informations. Au point d'en attraper le tournis en étant demeuré à jeun. C'est bien simple, il y a tout : les appellations, les années, les communes, les producteurs, un lexique du jargon œnologique, la production de chacun, bref, tout. A garder dans son automobile quand on traverse la France.

Maintenant, dus l'un et l'autre à des auteurs britanniques, deux livres sur la cave, pièce essentielle s'il en fut d'une maison convenable. Le premier, de Steven Spurrier, qui tient négoce à l'enseigne du *Petit Bacchus*, rue du Cherche-Midi à Paris. Il s'intitule très modestement *la Cave*. C'est un vade-mecum à l'intention des propriétaires (Bordas, 192 pages, 149 F). Mais à trop vouloir embrasser il s'éparpille en souhaitant signaler tous les vignobles de la planète. Le livre perd en solidité ce qu'il gagne en curiosité.

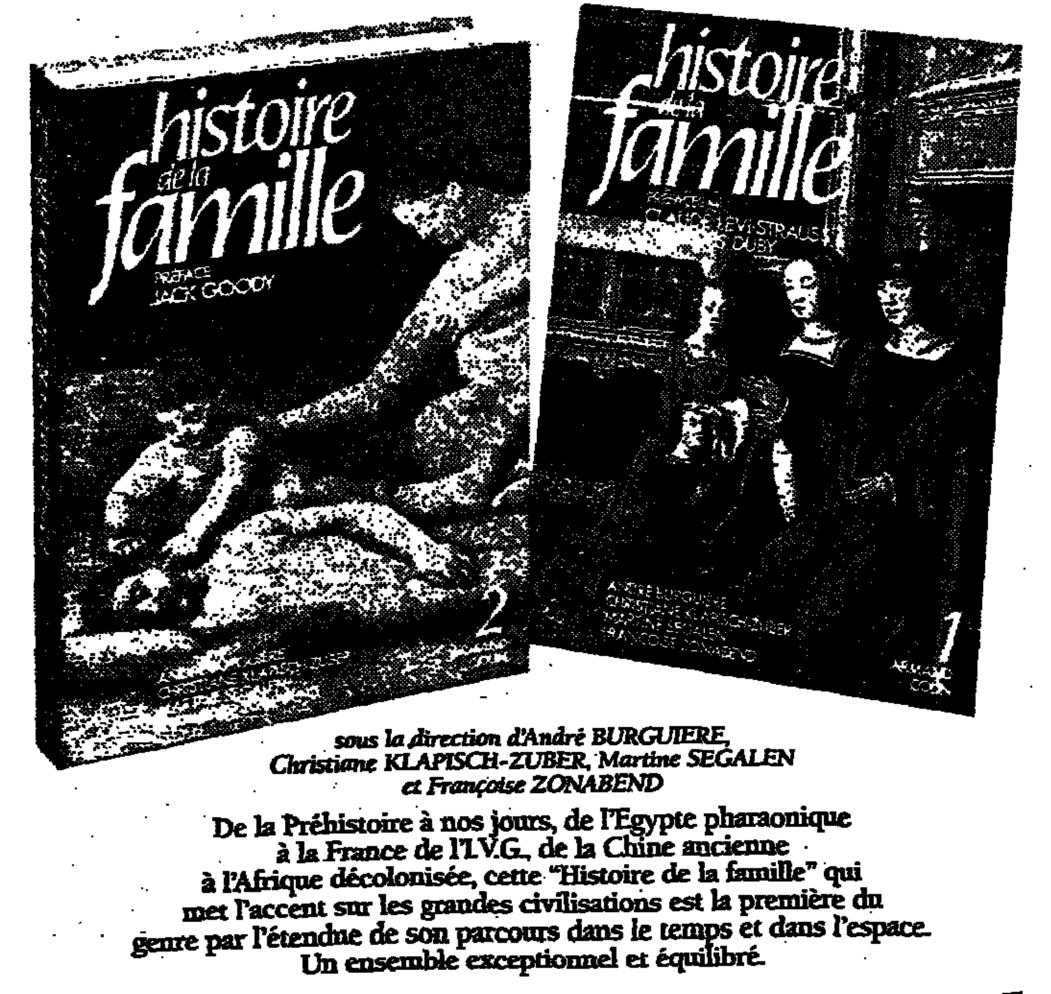
Hugh Johnson est allé encore plus loin dans les soucis de gestion bourgeoise en publiant *le Livre de cave* (Flammarion). Il s'agit, à la fois, de déterminer la « cave idéale » et de fournir à son propriétaire un stock de fiches sur lesquelles figureront la vie des vins ainsi que la description de « repas mémorables ». Ces fiches, *quasiment vierges, représentent* 162 des 224 pages de l'ouvrage, vendu 250 francs ; c'est chérot pour un carnet de notes.

En fait de fiches, c'est à quoi fait penser *la Bonne Cuisine de la mer* (par Antonion Piccinardi, 192 pages, 140 francs, Solar éditeur). Le livre ressemble en effet à un recueil de ces fiches-cuisine d'hebdomadaires dont les recettes sont plus clinquantes que savoureuses et font rêver, depuis Barthes, les ménagères. Ça frime beaucoup, ça farcit et ça rissole ; alors qu'il n'est personne pour ignorer que ce qui sort de la mer, moins on l'altère, meilleur c'est.

A offrir aux dames qui n'ont pas le talent de la cuisine mais aiment à rêver... en suçotant ces *Friandises* qu'Annie Perrier-Robert inventorie dans le livre qui porte ce titre. C'est un peu tristounet, à l'image de la dame gourmande qui veut maigrir. Avec ce livre, elle va continuer de grossir, mais elle saura pourquoi – 152 pages pour 116 F (chez Larousse), c'est moins cher qu'une consultation, mais ce n'est pas remboursé.

PHILIPPE BOUCHER.







SOCIÉTÉ

Des écrivains et des villes

La revue *Autrement* s'est fait une jolie réputation dans le guide différent. Son numéro spécial sur le Japon est devenu un *must* avant tout départ pour Tokyo.

Voici, selon les mêmes recettes, une « *Europe des villes rêvées* » : dans des coffrets prêts à offrir, mais aussi prêts à servir, autant d'invitations à passer le week-end dans les seize hauts lieux de nos antiques parapets ; une plongée comme ça, pour l'ambiance.

Les auteurs ont été choisis en fonction d'accointances puissantes. *Rome* est signé par Danièle Sallenave, experte en « paysages de ruines avec personnages », titre de son premier livre (Flammarion, 1975). *Genève* a été confié à Michel Butor, qui y enseigne et sait lever le nez, entre deux pensées drues. Le Celte Michel Le Bris marche, dans *Dublin*, sur les traces pas simples de Joyce.

Claude Roy danse, à son habitude, dans un *Londres* ouvert au grand vent et aux singularités. *Florence* est chantée par Julien Green, *Stockholm* par Tony Cartano, dont l'âme éprise de Lowry s'accommode des givres scandinaves. On dirait que Rezvani, le demi-Slave, et l'italianisant Fernandez se sont échangé leurs prédilections. *Venise* contre *Budapest*. Une mention spéciale pour le *Vienne* de Guy Hocquenghem, à l'aise au cœur de ce que Kraus appelait le « *laboratoire de l'apocalypse* ».

« *On peut voir rapidement et comprendre bien* », affirmait Paul Morand. De quoi y aider.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ Ed. Autrement, 500 F les deux coffrets, jusqu'au 31 décembre 1986 ; 624 F ensuite.

Des écrivains et des jardins

Bernard et René Kayser ont eu l'idée pas bête d'aller voir ce qu'avaient dit les écrivains sur les jardins. On trouve des gens attendus, le Gide de *Nathanaël*, bien sûr, le Jean-Jacques de *la Nouvelle Héloïse*, Ronsard et sa rose habituelle, et des Japonais. Mais qui se souvient d'un merveilleux texte d'Alfred de Musset et P.J. Stahl (autrement dit Hetzel soi-même) extrait du *Nouveau magasin des enfants*, et qui ressemble... Qui ne ressemble à rien. A noter, au milieu de beaucoup d'autres que nous vous laissons le soin de découvrir, un hilarant morceau de *Bouvard et Pécuchet* intitulé « *d'abominables mulets au goût de citrouille* », qui rappelle que les jardins, c'est souvent fatigant.

Jardins donc : Marina Schinz a cherché puis photographié les plus beaux jardins du monde occidental, jardins à l'anglaise, ou à la française, jardins de cloîtres, potagers du château. Il y a entre ces pages une luxuriance et une paix contagieuses.

Les *Fleurs sauvages*, de Henri Romagnesi et Jean Weill, c'est un vrai dictionnaire. Ici, on ne plaisante pas, fi des promenades, on travaille, on herborise, on classe, et on compare, on trie, et on met à sécher. Mais évidemment, il faudra rapporter les spécimens chez soi pour les nommer : impossible de promener avec soi cette lourde bible.

G. Bri.

★ *L'Amour des jardins*, de Bernard et Renée Kayser, éd. Arlea, 319 p., prix avant le 31/12 : 145 F, après : 185 F.

★ *Splendeur des jardins*, de Marina Schinz, Flammarion, 268 p., 350 F.

★ *Fleurs sauvages*, de Henri Romagnesi et Jean Weill, éd. Bordas, 256 planches couleur, 560 p., 480 F.

SÉLECTION

Le plus beau désert du monde

Voici des ciels, et des visages masqués de toile noire, voici les reliefs du sable sculpté par le vent, et voici un puits minuscule pris d'assaut par les jeunes filles. Les photos de Jean-Marc Durou donnent évidemment envie de quitter immédiatement sa chaise, son bureau, les rues idiotes des villes pour rejoindre les horizons roses et immenses, comme chacun sait, du Sahara, le plus beau désert du monde. — ***G. Bri.***

★ *Sahara désert magique*, photographies de Jean-Marc Durou, Editions AGEP-VILO, 156 p., 345 F.

L'Himalaya de Jean Denis

C'était un soir d'août, près du monastère d'Alchi, au Ladakh. Pour le groupe de randonneurs qu'il allait mener à la découverte du Haut-Pays, un homme évoquait les croyances, les légendes, les coutumes himalayennes. Ses paroles, simples mais intenses, intuitives mais maîtrisées, étaient comme autant de clefs mentales capables de changer un voyage en vraie rencontre et peut-être en une quête. Ce même homme publie aujourd'hui *les Clefs de l'Himalaya*, un ouvrage qui multiplie les itinéraires dans les vallées où résonne l'écho millénaire de l'hindouisme et du bouddhisme. Le passage à l'imprimerie n'a pas altéré la voix limpide de Jean Denis. — ***A. V.***

★ *Les Clefs de l'Himalaya*, de Jean Denis, éditions du Cerf, 140 photos, 224 p., 240 F.

La prière de Samivel

De Talloires au Grand-Saint-Bernard, du Reposoir à Hautecombe, Samivel, écrivain, peintre et chantre des sites vierges, fait découvrir des lieux où l'altitude, le silence et la prière se joignent et s'harmonisent. Documentation et photographies par S. Norande. — ***P. Ké.***

★ *Monastères de montagne*, de Samivel, Arthaud, nombreuses illustrations en noir et en couleurs, 212 p., 320 F.

Réalité indienne

Les paysages du Kérala sont parmi les plus somptueux de l'Inde, et Raghubir Singh en donne de belles représentations dans l'album qu'il consacre à cet Etat de l'extrême sud de l'Union indienne. Mais son talent s'exprime mieux encore avec les photos de la vie quotidienne. Le spectacle encombré des rues, des marchés, le débordement des couleurs, cette alliance de la ferraille et de la grâce, Raghubir Singh les capte, les transmet, les exalte comme personne. Il est le mémorialiste de la réalité indienne : il n'oublie aucune nuance, aucun excès, aucune splendeur. Son œil accepte de « cadrer large ». — ***A. V.***

★ *Kérala, côte des épices*, de Raghubir Singh, éditions du Chêne, 87 photos, 128 p., 320 F.

Trésors de la Cité interdite

La Chine s'ouvre, la Chine ouvre ses musées, exhibe ses richesses culturelles, mais ne renonce pas totalement au récit stéréotypé de sa propre histoire. L'album consacré aux fabuleuses collections rassemblées dans la Cité interdite de Pékin illustre précisément ces constatations : les palais, les décors, les objets, les parures, les costumes, les tableaux reproduits sont d'un intérêt exceptionnel, seuls les commentaires tournent sept fois leur langue de bois dans la vieille bouche idéologique. — ***A. V.***

★ *Pékin, la Cité interdite*, de Wan Yi, Wang Shuqing et Lu Yanzhen, éditions Nathan, 500 photos, 328 p., 495 F.

L'âme caraïbe

Des rappels historiques, des notes biographiques sur les héros comme Toussaint Louverture ou Frantz Fanon, des textes d'écrivains comme Edouard Glissant, Jacques Roumain, Langston Hughes, Alejo Carpentier, Jean Rhys, des photos, des recettes de cuisine, des plaisanteries locales, tout ce qu'il faut pour vivre au jour le jour l'âme de la Caraïbe et l'histoire de ses îles. Avec même un jeu concours pour y aller. — ***M. Ct.***

★ *Agenda caraïbe 1987*, conçu et réalisé par Marlène Hospice, Editions La Case-à-vent, 9, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, 128 p., 62 F.

Las Vegas la folie

Quarante-huit portraits (littéraires et picturaux) de célébrités et de stars du siècle, de Marlène Dietrich à Richard Nixon ou Frank Sinatra, à travers leurs visites ou leurs habitudes à Las Vegas. « *Irradiés par le spectacle, ils sont venus finir dans une ville irradiée par le jeu* », écrit Jean Baudrillard ; « *Seul ce point aveugle dans le désert qu'est Las Vegas pouvait recueillir une telle absence, et leur complicité de fantômes.* » Las Vegas, « folie » au cœur du Nevada et « révélateur » d'une société. Indispensable à la bibliothèque des « fous d'Amérique ». — ***Jo. S.***

★ *Las Vegas the big room*, de Guy Peellaert et Michael Herr, traduit de l'anglais par Pierre Alien, Albin Michel, album broché 144 p., 150 F.

Traversez l'Amérique !

Qui, parmi les amoureux des Etats-Unis, n'a rêvé de monter un jour dans une voiture à l'aéroport de New-York et de conduire, seul, conquérant, à travers les Etats-Unis, pour se retrouver quelques semaines plus tard à Los Angeles, autre pôle symbolique de la civilisation américaine ? Lasse de rêver et de faire le voyage *morceau par* morceau, Laurette de Soultrait est partie en juin 1985 à bord d'une 505 prêtée par Peugeot. Elle a rapporté ce livre, récit passionné de l'étrange traversée d'une Amérique urbaine — un peu, — profonde — beaucoup — et exotique — à la folie. Avec des photos en couleurs, pas excellentes, mais qui rappelleront des souvenirs ou donneront des envies de départ. — ***Jo. S.***

★ *L'Amérique passionnément*, de Laurette de Soultrait, Carrère, album, 200 p., 135 F.

Eloge du bœuf à queue de cheval par M. Saint-Hilaire

Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (1805-1861), dont on réédite aujourd'hui en fac-similé de l'édition de 1861, le savoureux et indispensable *Acclimatation et domestication des animaux utiles*, dirigea à partir de 1840 la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle de Paris, qui avait été fondée par son père le 4 novembre 1793. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire plaidait pour la création de « *haras d'acclimatation* » dans lesquels auraient pu s'épanouir et se reproduire les « espèces sauvages *étrangères* » qu'il se proposait d'importer en France. Tous les animaux « *utiles* » — des mammifères aux insectes en passant par les oiseaux et les poissons — intéressaient cet homme aussi curieux qu'érudit à qui l'on doit, en particulier, le premier éloge du « *bœuf à queue de cheval* ». — ***P. Dra.***

★ *Acclimatation et domestication des animaux utiles*, d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, La Maison rustique-Flammarion, relié sous jaquette, format 14 × 22,5, 46 dessins en noir et blanc, 552 p., 280 F.

Plongées dans le lagon

Poissons multicolores et coraux spectaculaires ont fait la célébrité des mers tropicales. De magnifiques photos en couleurs font défiler éponges et bénitiers, seiches et oursins, étoiles de mer et méduses. Peu connu, le requin-léopard est remarquable par sa livrée tachetée qui lui vaut son nom. La plupart de ces espèces habitent les côtes de la Nouvelle-Calédonie, le fief de René Catala depuis trente ans. Une mention spéciale pour le nautile, étonnant fossile vivant.
Le texte, très alerte, allie rigueur scientifique, humour et aussi colère devant les déprédations dont est victime la faune du Pacifique. — ***J.-J. B.***

★ *Offrandes de la mer*, de René Catala, La Maison rustique. — Flammarion, format 25,5 × 29,5, nombreuses photos en couleurs, 334 p., 395 F.

Défense de la bécasse

On peut la chercher longuement sans la voir, alors qu'elle apparaîtra au moment où on l'attend le moins, et parfois en pleine ville. Oiseau mystérieux, hôte de nos bois, la bécasse a toujours inspiré les écrivains. Aussi cette anthologie consacrée à la dame au long bec est-elle riche et variée : Buffon y voisine avec Alexandre Dumas et Maupassant, pour ses *Contes de la bécasse*. L'iconographie, splendide, réunit, entre autres, Desportes, Audubon, Oberthur et Hainard. Un artiste anglais anonyme montre comment la bécasse transporte son jeune en plein vol. Il semble prouvé qu'elle sait aussi soigner ses blessures. Décidément, elle mérite plutôt le coup de crayon que le coup de fusil. — ***J.-J. B.***

★ *Anthologie de la bécasse*, réunie par Jean-Jacques Brochier, Hatier, relié, format 23 × 28,5, 89 illustrations en couleurs et 85 en noir, 184 p., 245 F.

Gaston III le veneur

Pour les chasseurs qui aiment les textes et pour ceux qui, à la chasse, préfèrent la littérature, Philippe Lebaud publie *le Livre de la chasse*, de Gaston Phébus (Gaston III, comte de Foix et de Béarn). Ce texte du quatorzième siècle (intégral) est traduit en français moderne par Robert et André Bossuat. Sont reproduites, en fac-similé, trente-deux miniatures du manuscrit français 616 de la Bibliothèque nationale de Paris. — ***Jo. S.***

★ *Le Livre de la chasse*, de Gaston Phébus, présentation et commentaires de Marcel Thomas, Philippe Lebaud, relié toile, 176 p., 320 F.

La mode meurt jeune

Quels ravages avait faits le « new-look » des années 50 ! Christian Dior, Cristobal Balenciaga, Hubert de Givenchy, Guy Laroche, ces Don Juan de la mode, avaient élevé la femme au rang d'objet de luxe, de bibelot de séduction. Sur les clichés de Henry Clarke, photographe américain à *Vogue*, les mannequins à la taille svelte, au regard lointain, laissent traîner leur vison par terre, mettent, comme Coco Chanel, une épingle à nourrice quelque part sur leur robe pour la déformer un peu... Pas un faux pli, pas une poussière, seulement cette petite imperfection : l'élégance pure. — ***R. J.***

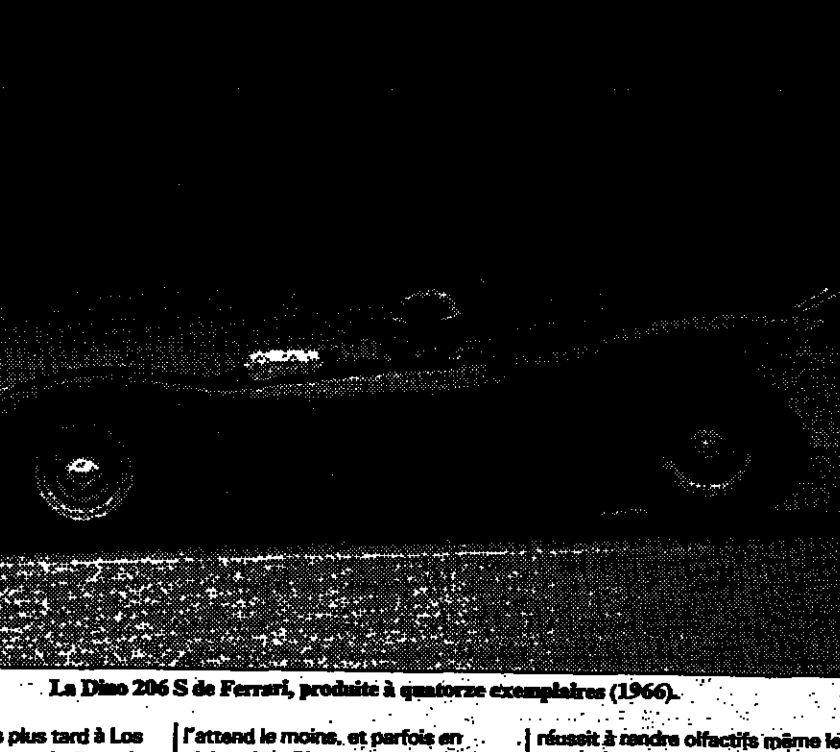
★ *L'Elégance des années 50*, photographiées par Henry Clarke, préface de Madeleine Chapsal, postface de Pierre Borhan, Herscher, 155 p., 350 F.

Aux parfums

Il est des parfums frais comme [des chairs d'enfant,
Doux comme des hautbois, verts comme les prairies,
Et d'autres corrompus, riches [et triomphants...,

disait Baudelaire. Sylvie Girard ne contredit pas le poète dans l'ouvrage qu'elle consacre aux grandeurs et servitudes des parfums, de l'Antiquité à nos jours. L'auteur ne néglige rien — de la fabrication à la commercialisation, des mots aux ivresses, des parfums d'histoire aux histoires de parfums — pour que l'on partage sa passion des fragrances artificielles. Reconnaissons qu'elle réussit à rendre olfactifs même les chapitres les plus ardus de son livre ! — ***P. Dra.***

★ *Le Livre du parfum*, de Sylvie Girard, Messidor, relié sous jaquette, format 20 × 29, illustrations en couleurs et en noir et blanc, 174 p., 245 F.



DR

La Dino 206 S de Ferrari, produite à quatorze exemplaires (1966).

Chers carrossiers...

Elles se voulaient « voitures de route à vocation nettement sportive », entre les bolides uniquement fabriqués et conçus pour la compétition et les coupés, à finalité, nous dit-on, plus familiale. Elles ont inspiré une génération de sportifs qui voyaient en elles des bêtes de rallyes enfin domptées. Elles, ce sont les « berlinettes », dont la simple évocation ne manque pas d'éveiller chez les amoureux de l'automobile le souvenir de l'époque heureuse où les carrossiers habillaient les châssis et les moteurs avec leur style, leur inspiration. Ces chers années où l'uniformité n'était pas de ce monde. De nos jours, quelques marques prestigieuses, Ferrari, Porsche, Aston Martin, BMW relèvent encore le défi pour quelques privilégiés.
Et peut-être pas pour longtemps encore. — ***C. L.***

★ *Berlinettes, coupés d'hier et d'aujourd'hui*, de Peter Vann et Jean-Paul Thévenet, EPA, 224 p. couleur, 320 F.

Respirer à pleins cylindres

Quand un homme de collections rencontre un collectionneur, que peut-il se passer ? Quand un commissaire-priseur pilote automobile rencontre un industriel riche et fou de formule 1, que peut-il arriver ? Hervé Poulain, l'homme au marteau d'ivoire, et Jack Setton, celui de la hi-fi, se sont rencontrés. Il en est résulté un très beau livre, lyrique parfois, et somptueusement illustré par Alberto Martinez. Les héroïnes sont des Tyrrell, des Ferrari, des Renault, des McLaren. Elles ont toutes connu la gloire à Monaco, Brands Hatch, Monza, Rio et, échappant à l'oubli, se sont retrouvées au château de Wideville à quelques litres d'essence de la capitale dans un étrange musée caché par des murs du XVI[e] siècle. Mais, en se retrouvant là, elles ont aussi repris vie, respirant à pleins cylindres chaque matin qui passe, s'offrant même quelques balades sur le bitume d'un circuit qui se love entre pelouses et futaies. Un livre qui parle autant de l'art, de la beauté « mécanomorphe », comme le dit le titre d'un chapitre, que du pilotage en compétition et de l'amour des voitures de collection. — ***C. L.***

★ *Une collection d'avance*, d'Alberto Martinez et Hervé Poulain, EPA, 180 p. en couleurs, 420 F.

Le Moulin des gourmets

Depuis son ouverture en 1969, le Moulin de Mougins, que tiennent Roger et Denise Vergé, représente l'un des hauts lieux de la gastronomie française. Roger Vergé nous confie quelques-uns de ses secrets dans *les Fêtes de mon moulin*, un ouvrage qui épouse le rythme des saisons. — ***P. Dra.***

★ *Les Fêtes de mon moulin*, de Roger Vergé, photographies de Pierre Hussenot, Flammarion, relié sous jaquette, format 23 × 30, 137 illustrations en couleurs, 320 p., 350 F.

Recettes d'Arménie

L'exotisme culinaire se nourrit de parfums subtils, d'alliances de goûts rares, de suavités inédites... Mais on ne s'improvise pas cuisinier chinois, coupeur de poisson japonais ou pâtissier viennois : il faut être initié, conduit, guidé dans les coulisses, côté cuisine et fourneaux, épices et herbes fines. Pour l'art culinaire arménien, le mieux, le plus efficace, c'est d'avoir auprès de soi une vraie mère d'origine, aimante et nourrissante. A défaut de cette perle authentique, on pourra s'exercer tout seul aux *Cent recettes de cuisine arménienne* choisies par Pascal Tchakmakian qui, cela aurait pu se deviner, a dédié son livre à une mère et une grand-mère. — ***P. Ké.***

★ *Cent recettes de cuisine arménienne*, de Pascal Tchakmakian, 142 p., 148 F. (On peut se procurer ce livre à la librairie orientaliste Samuelian, 51, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris, ou par correspondance à l'adresse suivante : P. Tchakmakian/SEG, 33, rue Béranger, 92320 Châtillon.)

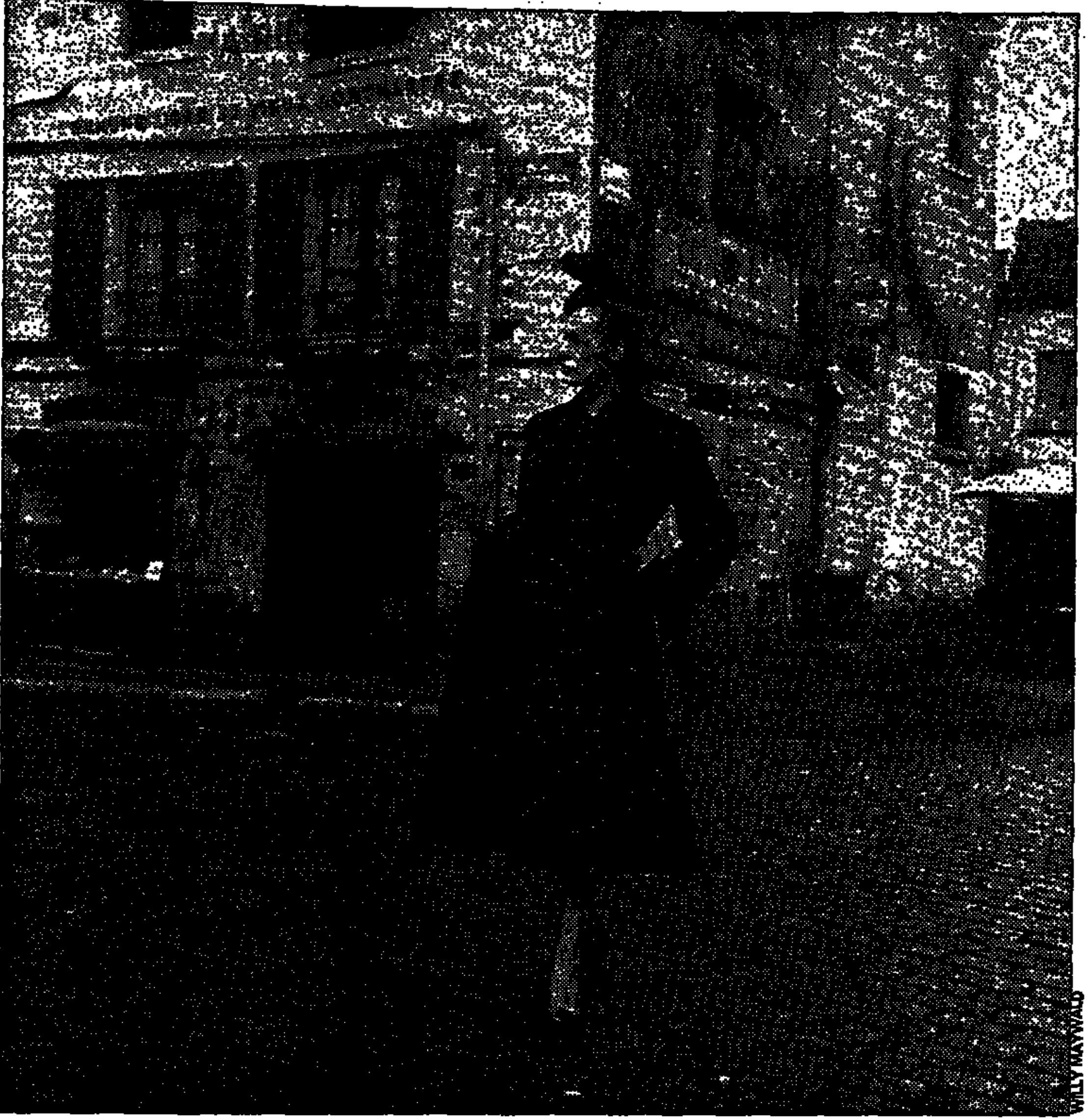
Le jeu du monde

D'abord, les figures sont belles et font rêver, ainsi que l'enfant rêve en parcourant du doigt les sentes mystérieuses d'une tenture de Damas. Et c'est l'enfance du monde et des forces qui le meuvent que nous offre cette suite de cinquante estampes de la Renaissance italienne, pour la première fois rééditée depuis cinq siècles : un livre muet à l'origine, avec des personnages emblématiques riches de multiples significations. Un remarquable *Commentaire alchimique*, de François Trojani, nous fait pénétrer dans les secrets rapports de l'homme à la nature et au sacré. Les arcanes des *Tarots de Mantegna* commencent dès le titre du livre : il ne s'agit pas de tarots, il ne s'agit pas de Mantegna. Vous qui aimez les mystères, jouez avec les étoiles, l'eau étoilée, regardez : quelle leçon d'écriture, ces commentaires ! Ils font voir jusqu'au plus petit détail révélateur, littéralement, et apprennent à regarder — la rosée, « ce crachat des étoiles » et, dans une danse cosmique, pénétrez jusqu'aux pulsations de l'univers grâce au livre des hiératiques et fluides merveilles. — ***J.-N. S.***

★ *Tarots de Mantegna*, avec un *Commentaire alchimique*, de François Trojani, deux livres sous coffret, éditions Arnaud Seydoux à Garches, 500 F.

صورنا من الاصل

REGARDS PHOTO CINÉMA DESSIN



WILLY MAYWALD

Willy Maywald, Christian Dior, « Cab », manteau de ville (1950).

Élégances

Lorsque, ayant appris son *métier chez l'opérateur de cinéma* Harry Meerson, l'Allemand Willy Maywald débarque à Paris en 1934, son premier soin est de déserter le studio pour entreprendre des reportages de mode. Premier photographe de Christian Dior il opère en décors naturels, et, prenant la ville pour toile de fond, montre aussi bien l'évolution de la mode que celle des mœurs de 1947 au début des années 60.

C'est de ce déplacement d'une théâtralité insérée dans la vie (la publicité Frigéco, une Cadillac blanche en 1950), ainsi que du choc du chic et de la fausse simplicité, que naît le charme de ces documents baignés dans une ambiance de film. Suivant la confection d'un modèle du croquis à l'essayage et au défilé, c'est avec le même sens éblouissant de la composition que cet esthète perfectionniste et novateur jongle avec les angles, les lignes et les ondulations, fixant ses mannequins dans des poses statiques qui suggèrent le fil d'une action interrompue. Promise à une nouvelle vie, portant une mode simple, fonctionnelle et juvénile, la femme de l'après-guerre vue par lui paraît indépendante et détendue. Superbement documenté, détaillant autant les images que les costumes, le catalogue grand format de l'exposition qui se tient au palais Galliera rend hommage à cet admirateur de Brassai qui, en *considérant la mode comme* une forme émancipatrice, a su réellement mettre en scène la femme à la lumière de son époque.

De son propre aveu, Maywald avait été marqué par Honingen-Huene, baron balte, ancien figurant de cinéma, lui aussi exilé en France, où débute sa carrière, et il rencontre Man Ray avant d'être le photographe en chef de *Vogue* (de 1926 à 1935) et, sur un coup de tête, de *Harper's Bazaar* (de 1935 à 1945), dirigé par Carmel Snow, dont Maywald précisément tira en 1950 un savoureux portrait en conversation avec Avedon.

A l'antipode du style net et vif de Maywald, influencé par Steichen, celui de Huene est flamboyant. Subtil amalgame de froideur et de raffinement, façonné par les théories cubistes d'André Lhôte, il se caractérise par son goût précis de la construction, des perspectives géométriques, fluides et harmonieuses, valorisées par l'usage savant du clair-obscur sapant de fouet des drapés tourbillonnants. Œuvrant rarement en studio, Huene isole le modèle, qui pose souvent de biais, tel un mannequin inanimé en attente devant l'objectif, figure abstraite et figée au point de paraître éthérée. Cherchant *« le point où une image se traduit en une autre »*, y compris dans les célèbres scènes pour maillot de bain, Huene tenait compte des intentions du couturier. Alternant lignes droites et contours flous, il se réfère à l'idéal d'une beauté classique, même si l'on sent poindre une anxiété diffuse dans le regard hiératique porté sur ces silhouettes statufiées. Après avoir connu son apogée en 1943, ce grand voyageur, séduit par l'Antiquité grecque, ami de Gide et de Garbo, cesse de photographier la mode en 1945 et meurt en 1968 à Hollywood, où il était devenu conseiller à la couleur pour les films de Cukor.

Prévalant jusqu'à la seconde guerre mondiale, l'image de la femme du monde, luxueuse, habillée par de grands couturiers, est splendidement restituée dans une monographie fourmillante d'*indications* (et même un peu bavarde), à la fois biographique et thématique, complétée de portraits, et retraçant la carrière de Huene par la succession des épreuves originales, et non telles qu'elles ont été publiées dans les magazines.

Enfin, c'est à l'antipode de l'idéal d'une hellénique beauté vantée par Huene que se situe l'approche de Henry Clarke, Américain d'origine irlandaise, lui aussi expatrié à Paris et principal collaborateur de *Vogue* où il commence sa carrière en 1946. Mettant l'accent sur l'autonomie du vêtement que porte le mannequin avec une sobriété égale à celle du décor, Clarke développe un style vif et dépouillé en qui se lisent les premiers élans du féminisme, favorisé par le raz de marée du prêt-à-porter. Mal imprimé, mal mis en pages, c'est malheureusement un livre triste et démodé que, même en s'y mettant à deux, les auteurs n'arrivent pas à rendre convaincant.

PATRICK ROEGIERS.

★ *Willy Maywald et la mode*, textes Fabienne Falluel et Patrick Brissard, suivi d'un catalogue complet des photos, costumes et accessoires, éditions Paris-Musées, 147 p., 114 photographies, 150 F. Exposition sous le même titre, dans le cadre du Mois de la Photo, au palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Paris-16e, jusqu'au 4 janvier.

★ *Honiguen-Huene, l'élégance des années 30*, par William E. Ewing, préface de George Cukor, éditions Denoël, 260 p., 490 F.

★ *Henry Clarke, l'élégance des années 50*, préface de Madeleine Chapsal, postface de Pierre Borhan, éditions Herscher, 155 p., 350 F. Exposition sous le même titre à Espace et toiles, 55-57, rue du Montparnasse, Paris-14e, jusqu'au 20 janvier.





REGARDS

Artaud ou la magie d'un autre langage

La fascination pour l'homme Antonin Artaud et le drame de sa vie, sa colonisation par les gens de théâtre ont beaucoup contribué à occulter un aspect de son œuvre ; le dessin comme moyen d'expression hors des conventions artistiques. Aussi ce livre qui, pour la première fois, réunit la totalité des dessins connus, dispersés chez des particuliers, en donne le catalogue raisonné en complément des études de Paule Thévenin et de Jacques Derrida, est-il d'une grande importance ; il prépare sans doute l'entrée d'Artaud au musée, et sa reconnaissance par le milieu de l'art.

Des fusains de jeunesse aux dernières têtes coupées précipitant l'histoire et l'identité des modèles saisis à brûle-pourpoint, en 1947, en passant par les *sorts*, nombres de pages des cahiers de Rodez associant textes et images sur papier réglé d'écolier et les grandes « bouillabaisses de formes », chaque phase de cette mobilisation particulière du trait qui, d'épisodique, devient, à la fin de la vie d'Artaud, presque exclusive, est donc présentée. De l'intérieur, interprété en connaissance de cause, en regard des explications fournies par leur auteur qui prévient : ses dessins sont ceux d'*« un homme qui a abandonné le principe du dessin et qui veut dessiner comme s'il n'avait jamais rien appris par principe, par loi ou par art »*, qui en commente certains, dit l'histoire qu'ils racontent, les donne comme « documents ».

Ces « documents » sont d'une rare violence, corrosifs, d'une maladresse calculée, maîtrisée, qui doivent fonctionner comme des actes de magie ou comme une thérapeutique, en même temps qu'ils prolongent la recherche d'un langage autre commencé dans le domaine du théâtre. Mais cette fois, en prenant toutes les libertés avec le corps et l'image du corps visé, traversé, piqué, mutilé, entouré de machines de guerre, de cercueils, de boîtes, de flèches, d'objets innommables, entouré d'os, de sexes, de chapelets, d'excréments, faits d'êtres hybtrides, de mots, de syllabes, de sons placés, disposés posément comme une armée en ordre de bataille, ou bien emmêlés, dans le feu de l'action. Où il y va de la vie, de la mort et de la souffrance, de la création, par-delà le papier « forcené ».

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ *Dessins et portraits*, d'Antonin Artaud, présentés par Paule Thévenin et Jacques Derrida, Gallimard, 175 ill., 272 p., 585 F (jusqu'au 3-12-1986 : 515 F).

A parcourir en dansant

Pour « yuppie » cinéphile qui a vu quatre fois *Chantons sous la pluie* au cinéma et le revoit tous les deux ans à la télévision, mais ignore qui est Bebe Daniels. Comme pour le magnétoscopeur maniaque qui possède toutes les bandes de Busby Berkeley. Et, entre les deux, pour vous et moi qui esquissons des pas de claquettes à la Fred Astaire dans notre salle de bains les nuits d'insomnie, à l'instar de Robert Redford dans *l'Affaire Chelsea Deardon*, qui nous sentons l'âme plus légère quand nous nous rappelons les *Chercheuses d'or de 1933*, Ginger et Fred dans *le Danseur du dessus*, Judy Garland dans *le Magicien d'Oz*, et beaucoup d'*et cetera*.

Le texte, adapté de l'américain, apprend des choses, forcément. Il est parfait pour quelqu'un qui trouverait les *Cahiers du cinéma* chichiteux et *Première* simplet. Les photos sont belles, forcément. Elles sont montées d'une façon tellement classique qu'au premier abord il semble que ce soit n'importe comment. Et puis on s'aperçoit qu'il y a des associations d'idées plastiques. Du type : un enfant dansant avec une femme à sa droite, sur la page de gauche ; un enfant chantant avec une femme à sa gauche, sur la page de droite. Renversant. Mais, pour un tel cadeau, ce qui compte, n'est-ce pas, c'est le degré de nostalgie du destinataire.

MICHEL CONTAT.

★ *Hollywood, comédies musicales*, de Ted Sennett, Nathan, quatre cents photos en noir et blanc et en couleurs, 384 p., 495 F.

LIVRES D'ÉTRENNES

SÉLECTION


DENISE COLOMB

Max Ernst par Denise Colomb

François Kollar

Des mines de Lorraine aux pêcheurs de Croisie, des centrales hydrauliques aux traiteurs de luxe ou aux trieuses de charbon, sous forme d'enquête pour *Horizons de France*, François Kollar, de 1931 à 1934, couvre durant trois ans tous les secteurs d'activité. Avec une modernité d'approche qui évoque Lewis Hine, il reconstitue ainsi par catégories professionnelles le paysage d'un pays tout autant que le visage d'une époque. – ***P.R.***

★ *La France travaille*, de François Kollar. Textes d'Anne-Claude Lelieur, Raymond Bachollet, éd. du Chêne, 237 p., 350 F.

Marc Riboud

Incarnation modèle du globe-trotter discret qui parcourt et regarde avidement le monde pour en rapporter des images fraternelles et non violentes qui semblent avoir été prises sur un seul méridien, Marc Riboud capte depuis trente-cinq ans, sans accuser ni dénoncer, l'état du monde quand il change. En dépit des différences, Riboud célèbre partout avec autant d'humilité que de curiosité les ressemblances, l'identité des tâches, des gestes et sentiments d'un être humain unique enferré dans un seul destin. – ***P.R.***

★ *Journal*, de Marc Riboud, présenté par Claude Roy, quatre-vingt-treize photographies, éd. Denoël, 420 F.

Jane Atwood

Fortement influencée par Arbus, après de saisissants travaux sur les aveugles et les prostituées, poursuivant sa quête des univers marginaux, l'Américaine Jane Evelyn Atwood, trente-neuf ans, prix Eugène Smith 1980, s'est logiquement attaquée à la Légion étrangère. Durant dix-huit mois, en couleur, faisant corps avec son sujet sans crainte de se mettre en danger, l'opératrice a pénétré au cœur un monde « viril », occulte, débile et souvent horrifiant. – ***P.R.***

★ *Légionnaires*, de Jane Evelyn Atwood, préface Vladimir Volkoff, 120 photos couleur, éd. Hologramme, 104 p., 240 F.

Robert Mapplethorpe

Délaissant les tulipes et le bras de fer de Lisa Lyon, l'objectif du photographe préféré de Roland Barthes, chéri des branchés new-yorkais, caresse en gros plan le sexe nu d'athlètes noirs exhibant sans pudeur des membres beaux comme des fleurs. Alliant la grâce et la puissance, mariant le soufre et la glace, l'humour, la splendeur et le mauvais goût, d'une irréfutable beauté formelle, le résultat est à hauteur du classicisme provocant qui a fait mondialement sa réputation. Entre la danse et la sculpture, la décadence et l'anti-académisme, Mapplethorpe s'est taillé un style clair et mordant, obsessionnel et brutalement pimenté, directement hérité, tout comme Weber et Lupino, de Leni Riefenstahl et Elio Luxardo. – ***P.R.***

★ *Le Black Book*, de Robert Mapplethorpe, avant-propos de Ntozake Shange, 96 planches, éd. Shirmer/Mosel, 108 p., 380 F.

Denise Colomb

Défendue par Carol-Marc Lavrillier, somptueusement imprimée mat sur papier héliographique, l'œuvre peu connue de celle qui côtoya quelques figures phares du siècle est enfin célébrée dans un magistral album grand format. D'Artaud défiant l'image de sa postérité avec la souveraine ironie que confère l'assurance du génie à Nicolas de Staël, longiligne silhouette happée par une perte d'équilibre irréversible, se succède en une sorte de panthéon idéal le gotha artistique des années 50. Intense et direct, capté tel un instantané du souvenir, vécu comme une aventure, une rencontre qui mêle révélation et affrontement, chaque portrait est le reflet profond d'un regard en qui se dévoile, le temps d'un déclic, la densité, la fièvre joyeuse ou la vérité d'une création. – ***P.R.***

★ *Portraits d'artistes - Les années 50/60*, de Denise Colomb, textes de Dominique Carré et Denise Colomb, éd. Studio 666, 6, rue Maître-Albert, Paris-5e, quarante-huit photographies, 96 p., 455 F.
– Et aussi *le Studio 666*, coffret réunissant cent six œuvres de trente-neuf photographes contemporains, en cahiers séparés, 785 F.

De Abbott à Zwart

De Abbott à Zwart, en 253 pages et presque autant d'images, treize auteurs de toutes nationalités (dont un Suédois) tentent de conter l'histoire d'un art, des prémices à la maturité, en abordant ses aspects scientifiques, son rapport à la presse, la photographie d'amateur, son évolution dans divers pays. Lavant à grandes eaux les coins d'ombre, cumulant les ellipses, pratiquant de fâcheuses abstinences, d'édifiants raccourcis, d'inavoués partis pris, ce survol copieux souffre de tout vouloir ingurgiter en un tome. Extraordinairement imprécis, sans appareil critique, reste un guide pratique, agréable et parfois passionnant, moins qu'un missel, un petit manuel, enfilant les notices et farci de généralités, plus proche du *Reader's Digest* que de l'encyclopédie. – ***P. R.***

★ *Histoire de la photographie*, sous la direction de Jean-Claude Lemagny et André Rouillé, 211 illustrations, éd. Bordas, 288 p., 330 F.

Drtikol

Influencé par l'art nouveau et le symbolisme praguois, moins connu encore que Sudek, dans un esprit voisin de Munch et parfois de Kubin, le Tchèque Frantisek Drtikol applique à ses photos de nu des techniques venues de la peinture. Amoncelées dans un dépôt près de Prague, parlant de solitude et de mort, traitées comme au fusain, ses œuvres ont été redécouvertes dans les années 70 et sont présentées dans une étude critique claire par sa biographe. Porteuse du bien et du mal, sainte, vierge ou démon, la femme (fatale) est symbolisée par Salomé, personnification des forces perverses de la destruction. Crucifiée à l'occasion, elle est l'objet d'études captivantes, énigmatiques, sur la lumière, le cri, le silence, le mouvement, que leur auteur résume ainsi : *« Tout au monde s'érode. »* – ***P. R.***

★ *Frantisek Drtikol, photographe Art Déco*, texte de Anna Farova, 177 photos en deux tons, éd. Schirmer/Mosel, 200 p., 350 F.

Robert Doisneau

Des années 30 aux clichés couleur de la Datar, hélas ! non datés, comportant moult inédits et agrémentés de textes drôles, inattendus, percutants, aériens, du grand Doisneau lui-même, *« ex-voto, fourre-tout ou pot-pourri »*, l'irrévencieux et splendide album souvenir d'un des deux grands désobéissants de la photographie française. Usant d'une feinte naïveté, tendre, modeste et rayonnant, l'ami de Prévert et Cendrars envisage la prise de vue comme un scalp. C'est un bonheur enthousiasmant de s'évader en sa compagnie. – ***P. R.***

★ *Un certain Robert Doisneau, la très véridique histoire d'un photographe racontée par lui-même*, de Robert Doisneau, éd. Le Chêne. Cet ouvrage a été réalisé avec le concours du Crédit foncier de France, 173 p., 295 F. Exposition sous le même titre, dans le cadre du « Mois de la photo » au Crédit foncier de France, 11, rue des Capucines, Paris (Ier), jusqu'au 20 décembre.

Rarissimes

Quel beau gros bébé ! Près de 600 pages, plus de 1 200 illustrations, un poids considérable. *Tous* les films français d'une décennie – de 1940 à 1950 – répertoriés, mis en fiches. C'est fascinant, par l'absence même de hiérarchie et d'intention critique. L'encyclopédie perd ce qu'elle pourrait avoir de didactique au profit d'une émotion qui naît de l'exhaustivité, de la générosité, de l'accumulation. Et de la découverte de photos rarissimes, reproduites dans un noir et blanc somptueux. Ah ! Pierre Fresnay en dompteur dans *le Briseur de chaînes*, en 1941. Ah ! Danièle Darrieux en trapéziste dans *la Fausse Maîtresse*, en 1942. Ah ! Jean Marais dans *Carmen*, un des soixante films sortis en 1943 ! Ah ! Le cinéma français... – ***D. H.***

★ *Histoire du cinéma français*, de Maurice Bessy et Raymond Chirat, Pygmalion/Gérard Watelet, 596 p., 750 F jusqu'au 31 décembre, 850 F à partir du 1er janvier 1987.

Les jeux de la lumière et du hasard

« Et quand donc tous les livres valables cesseront-ils d'être illustrés de dessins pour ne plus paraître qu'avec des photographies ? », s'exclamait André Breton en 1925. Quelques mois auparavant, le 1er décembre 1924, *la Révolution surréaliste*, que dirigeaient Pierre Naville et Benjamin Péret, avait déjà publié, dans sa première livraison, six photographies de Man Ray. Il n'y eut pas des photographes surréalistes mais des créateurs qui, grâce au surréalisme, appréhendèrent les jeux de la lumière et du hasard. Les œuvres présentées dans *Explosante-Fixe : photographie et surréalisme* – en particulier celles de Man Ray, de Brassaï et de Raoul Ubac – n'ont rien perdu de leur magie noire. – ***P. Dra.***

★ *Explosante-Fixe : photographie et surréalisme*, textes de Rosalind Krauss, Jane Livingston et Dawn Ades, traduits par Camille Hercot, Dominique Le Bourg et Dominique Saran, Centre Georges-Pompidou/Hazan, relié sous jaquette, format 23,5 × 31, 228 photos en noir et blanc et 8 en couleurs, 244 p., 390 F.

Chasse photographique

Alain Pons et Dominique Rousseau ont voulu relever un défi : prouver que les photographes français – professionnels ou amateurs – étaient capables de fixer sur pellicule les merveilles de la nature avec le même talent que leurs collègues étrangers. Ils ont donc demandé à tous leurs compatriotes fanatiques de chasse photographique de présenter leurs meilleurs clichés, afin de les réunir en un album baptisé *Nature 86*. Le coup d'essai est un coup de maître : les clichés sont d'une qualité exceptionnelle, tant par leur valeur artistique que par leur rareté. L'ouvrage, à dessein, a été publié dans une version unilingue (français). Il ne sera traduit en d'autres langues que s'il vient à être épuisé. Il devrait normalement l'être, malgré son prix. – ***R.C.***

★ *Nature 86*, d'Alain Pons et Dominique Rousseau. L'ouvrage n'est disponible que sur commande. 110 pages, 240 F et 25 F de frais d'envoi. Editions Pons et Rousseau, 22, rue Charcot, 75013 Paris.

Les peintres de l'actualité

Du temps où la photographie n'existait pas – et, pour notre plaisir, même après – l'actualité ne pouvait être rendue visible que par la grâce et le crayon d'artistes séduits par l'inattendu du quotidien, la fraîcheur de l'histoire immédiate ou tenaillés par le besoin de témoigner, de montrer à leurs contemporains la beauté ou l'horreur de ce qui se déroulait ailleurs, loin de leurs yeux. Paul Hogarth, lui-même chroniqueur graphique, a écrit une histoire de ce regard sur l'actualité où s'illustrèrent aussi bien Goya que Toulouse-Lautrec, Rembrandt que Daumier, Gustave Doré qu'Andy Warhol. Un hommage à la puissance émotive et informative de l'image graphique. – ***P. L.***

★ *Artistes reporters*, de Paul Hogarth, Casterman, 200 p., 300 F.

Visconti le flamboyant

Un livre qui coule de source. Qui réussit avec ferveur et élégance à reconstituer la vie et la carrière du plus flamboyant et du plus proustien des metteurs en scène. Un déroulement chronologique sans raideur. Film par film, on voyage. D'abord le synopsis. Et puis la genèse du projet, les difficultés qui l'ont accompagné, des anecdotes jamais triviales, mais d'une franchise extrême, où affleure en permanence la sympathie, l'admiration de l'auteur pour son sujet. Mise en pages intelligente (les génériques dans les marges), quelques photos à couper le souffle : Delon, le bandeau sur l'œil, le sourire carnassier, dans *le Guépard*, la Magnani « bellissima », Romy Schneider for ever... – ***D. H.***

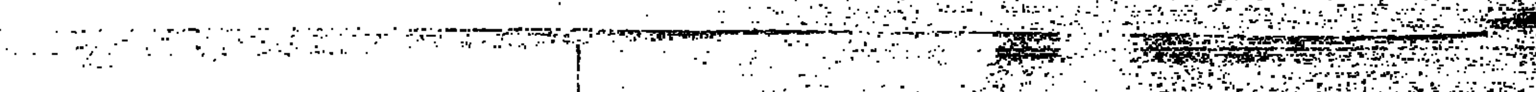
★ *Visconti*, de Bruno Villien, Calmann-Lévy, 251 p., 389 F.

Polanski le farfadet

Cela n'a sans doute pas été facile de le capturer, de l'enfermer dans ce bel album. Mais c'est fait, et bien fait. Pierre-André Boutang a d'abord réuni les interviews que l'insaisissable farfadet a accordées au fil des années (dont plusieurs très complètes recueillies par Pierre Billard), puis les a données à ordonner, à « monter » comme on monte un film à Polanski lui-même. C'est vivant, vibrant. On le « voit » ainsi parler de *Cul-de-sac*, qu'il juge son œuvre la plus achevée, de *Tess, son « premier film d'amour »*, du *Bal des Vampires*, *« un conte de fées pour avoir peur sans danger »*. On le voit petit garçon. Aigu et mélancolique. On vient d'emmurer son quartier à Cracovie, il a sept ans. On lui pose la question : *« Que faisiez-vous dans le ghetto ? »* Il répond : *« De la fugue et des bêtises... »* – ***D. H.***

★ *Polanski par Polanski*, éd. du Chêne, 231 p., 360 F.




Robert Doisneau : *Les enfants de la place Hébert (1957).*

Alice et Steadman

Il y a vingt ans qu'on attendait ce livre : depuis que, en 1967 exactement, Ralph Steadman a publié chez Dobson Books sa version illustrée d'*Alice in Wonderland*. Depuis John Tenniel, le premier illustrateur de Lewis Carroll qui avait imposé sa marque, à la fois romantique et enfantine, à l'univers carrollien, personne ne s'était vraiment risqué à donner une interprétation résolument moderne de l'aventure d'Alice.

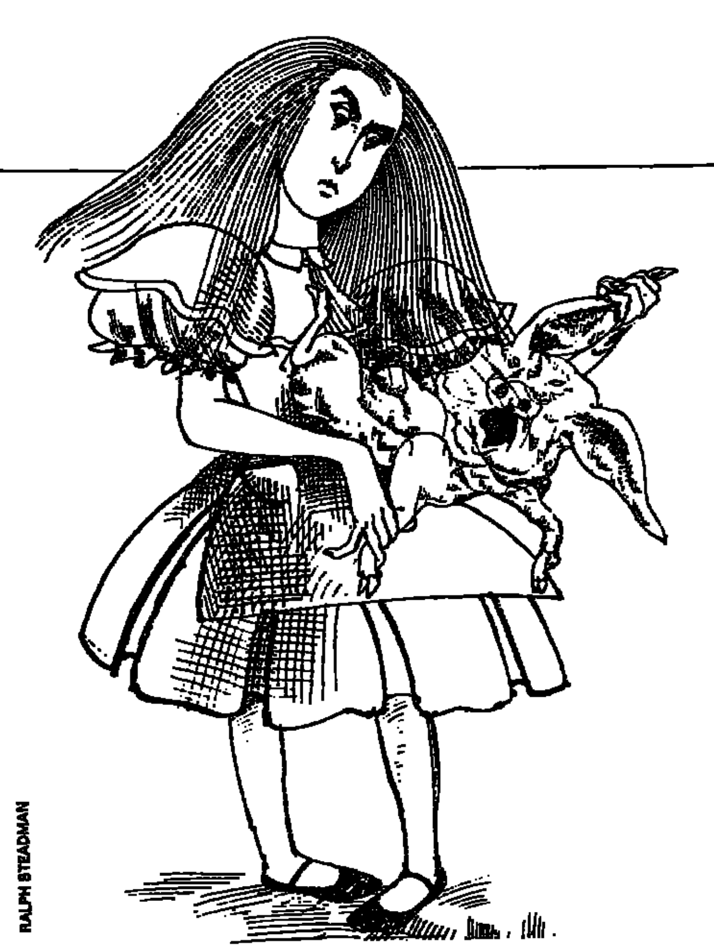
Avec Steadman, tout bascule : le non-sens cesse d'être policé, l'imagination ne se contient plus dans les cadres d'un sage dérèglement, le dessin grince, dérape, croît comme une plante folle et inquiétante, s'orne d'arabesques éclatantes ou vénéneuses, de figures féroces ou abruties, de pantins patibulaires, de personnages qui ne paraissent absurdes ou atteints de folie que par notre oubli volontaire de la réalité quotidienne contemporaine : présentateurs de télévision dont le sourire persiste sur l'écran lorsque l'appareil est éteint, « pute de haute volée qui est devenue une vieille peau ». Etat, armée, Eglise, notables qui « ne marchent que sur une seule paire de jambes très usées », travailleur urbain, agité comme un lapin blanc, toujours sur le qui-vive, rendu aux trois quarts braque par les obligations d'une occupation imaginaire.

Tous les personnages de la geste d'Alice, tout ce monde d'adultes dans lequel elle se plonge avec crainte et ravissement sont ainsi réinventés à l'échelle de nos angoisses, de nos indignations, de nos colères et de nos fragiles espérances contemporaines. Réinventées aussi par la puissance et par l'invention du graphisme de Steadman, moins expressionniste sans doute que dans ses albums suivants — Freud, Léonard ou *l'Ile au trésor*, mais dont la force tient précisément à l'équilibre presque géométrique, entre la clarté et la richesse exubérante de l'imagination formelle.

Pour mettre un comble à notre plaisir, la présente édition ajoute à cette éblouissante version d'*Alice*, les autres textes de Lewis Carroll qu'a illustrés Steadman : *De l'autre côté du miroir*, *le Frelon à perruque* et *la Chasse au snark*. Autant de manières pour l'artiste de jouer avec toutes les ressources de son art, de caresser de sa plume des papiers tendrement colorés, de griffer la page de lourds traits noirs et d'étaler de violentes taches abstraites, de passer de l'évocation souriante à la caricature de cauchemar, de la pantomime burlesque à l'inquiétude crépusculaire. Un travail de poète.

P. L.

★ *Tout Alice*, suivi de *la Chasse au snark*, de Lewis Carroll, illustrations de Ralph Steadman, traductions d'Henri Parisot, Aubier, 340 p., 260 F.



RALPH STEADMAN



Wiaz ou l'excellence

S'il y avait un Goncourt du dessin, ou du moins une récompense qui l'égalât en prestige, Wiaz devrait être l'un des premiers élus. Non qu'il ne soit pas le premier, mais l'excellence ne suffit pas toujours à en recevoir, sur-le-champ, avant tout autre, le prix.

Encore que ce serait réduire Wiaz à une apparence que de se borner à dire qu'il dessine, à célébrer la finesse du trait, la hauteur de celui qui le trace, autrement dit le dédain intelligent qui filtre son regard sur toutes choses et sur tous.

Certes, il ne dessine pas des lettres et des mots. Mais comme on dit d'un écrivain qu'il peint admirablement, ce n'est pas sacrifier au paradoxe de penser que Wiaz écrit comme personne, qu'il a doué de paroles des personnages qui resteront éternellement muets.

Il écrit à l'écorché. C'est dire que, traduits par son crayon, les écrivains qui ont l'honneur et la déveine d'être choisis par lui dans *Masques et Plumes* sont décapés, ramenés à ce qu'ils sont ou poussés vers le sommet d'eux-mêmes, au moral comme au physique.

Ph. B.

★ *Masques et Plumes*, de Wiaz, un volume relié, éd. La découverte, 134 p., 180 F. Les originaux du recueil sont exposés, ainsi que de nombreux autres, à la galerie *Palissades*, 21, rue Bonaparte, Paris 6e, jusqu'au 31 décembre.

La vie en Pulcinella

A soixante-dix ans, ce fils de Giambattista Tiepolo, que toute l'Europe, de Würzburg à Madrid, se disputa, et neveu de Francesco Guardi, quitte les fiers échafaudages et les fresques grandioses et les toiles rutilantes, pour distiller la cendre de bois et dessiner sur de modestes rectangles de papier. Le bistre, plus ou moins dilué, lui permet de jouer, avec une délicatesse de virtuose, sur une gamme de couleurs, blond, roux, citron, cupule de gland, bogue de châtaigne, or, crème, qui n'est pas sans rappeler les sépias que le temps a, çà et là, jaunis de nos vieux albums de photos retraçant la vie, du berceau au tombeau, de nos arrière-grands-parents. Lointain rappel affectif : là où il n'y a, dans nos albums familiaux, que gaucheries d'amateurs, technique balbutiante, hasards de la lumière, dans l'autobiographie ironique de Tiepolo, chaque scène dessinée, rapide étude à la pierre noire où se coule, en une géniale maîtrise des blancs et de la lumière, toutes les nuances du lavis et de la vie, est le sommet d'une expérience, d'une existence d'artiste.

En 1797, sept ans avant sa mort, au moment où il trace les premiers traits des cent quatre dessins qu'il intitulera, un sourire doux et grinçant au cœur, *Amusements pour les gamins*, Venise est toujours la sérénissime capitale des masques et du carnaval : mais elle tombe, sa ville natale aux places plantées de tréteaux, dans les serres de Bonaparte — ce qui nous vaut deux pages terribles, d'épouvante goyesque, où le fusil et la corde croient étouffer les lazzis, — et sera bientôt soumise aux Autrichiens. Le masque, donc, plus que jamais s'impose : et Tiepolo avancera masqué, et masquera ses huit frères et sœurs et son père, pour nous raconter son histoire et l'histoire de son époque. Et lui, le Vénitien, il choisit le masque de Naples, l'image même de Parthénope, la sirène ailée : Pulcinella, né d'un œuf, comme un poussin — un *pulcino* — rond et blanc comme une pondeuse au gros bec noir : ce nez crochu et long que les Napolitains appellent un pisse-en-bouche. Toute sa vie, d'ailleurs, Pulcinella ressemble à un gros œuf monté sur des jambes au large pantalon blanc de meunier : sa ronde panse fait une ellipse avec sa haute bosse, qu'on appelle, à Naples, la contre-panse : et, de ce buste ovoïde, sort une tête étonnée, songeuse, aux yeux creusés de faim, au bec piailleur et goulu. Le corps, dans son drap blanc, exprime toute la farcesque mobilité du monde, toute la tragicomédie de l'existence humaine. Tiepolo a, par son testament-chef-d'œuvre, par l'œuvre la plus forte de sa longue carrière, donné ses lettres de noblesse au plus populaire des mythes modernes (et dans l'introduction assez éclairante de cet admirable livre, je ne signalerait que deux fausses notes : 1) Il n'est jamais question de l'origine napolitaine de Pulcinella ; 2) Il est faux de dire que Pulcinella n'est « pas un grand mythe, mais un personnage mineur. »)

Il existe des centaines d'ouvrages dont Pulcinella est le héros... En bref : ce gallinacé humain qui s'auto-engendre, pond et couve ses œufs — une légende, parmi tant d'autres tant le mythe est riche, raconte que, au moment où un barbier incisait les bourses d'un futur castrat, une couille s'est détachée et a roulé sous une poule qui couvait : ainsi serait né Pulcinella qui, pour dire la vérité à la face du monde, fait souvent le couillon... lui-même, alors, n'est-il pas bien placé pour couver ses propres œufs ? — donne naissance à une multitude de *pulcini* au bec noir et recourbé, à l'habit blanc dès leur sortie de l'œuf. Ne touche-t-on pas là au rêve des origines hermaphrodites de l'homme ? Horus né dans le peuple et resté populaire, Pulcinella est le signe vivant de la bisexualité de l'être humain... Hermès et Aphrodite à la fois dont l'ovipare parthénogenèse rappelle, sur le mode comique, la figure ailée d'Eros, le dieu de l'amour né d'un œuf. Son nom (à désinence féminine), la couvade à laquelle il se livre, le met en étroite relation avec la poule et les volatiles en général, qui sont les attributs de Perséphone, princesse des Enfers. Et les Enfers sont sur le lac d'Averne, à l'entrée de Naples...

Les variations de Tiepolo sur ce mythe — Pulcinella sort d'un œuf couvé par un dindon ! Pulcinella enlevé par un aigle, nouveau Ganymède ! Pulcinella ravi par un centaure, qui le prend sans doute pour une nymphe ! — sont d'une remarquable liberté et d'une aussi remarquable fidélité au prodigieux personnage blanc et noir. A travers Pulcinella, Gian Domenico se moque tendrement des peintures de son père, et des siennes, en de fabuleuses compositions, dans le plus grand raffinement et la plus grande trivialité, peint ses souvenirs en un cycle parodique de la Passion, et, sous son pinceau, fait danser la forlane à notre ronde planète devenue fragile comme un œuf affolé.

JEAN-NOËL SCHIFANO.

★ *Les dessins de Polichinelle*, de Gian Domenico Tiepolo, préface de Pierre Rosenberg, introduction de Adelheid Gealt, éd. Anthèse, 774 illustrations, 208 p., 950 F.

هكذا من الأصل